



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONTRAT DE VILLE 2024-2030

Engagements « Quartiers 2030 »

Plaisirs, Loisirs, Grandir, Vivre en améliorant au quotidien la vie des habitantes et habitants du quartier politique de la ville d'Auray.





**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le 28 mars 2024,

Le nouveau contrat de ville « Engagements 2030 » d'Auray/AQTA définit le cadre d'intervention des partenaires fédérés autour du projet de territoire et précise leurs orientations principales pour les 6 prochaines années.

Ce contrat repose sur les principes issus de la loi Lamy du 21 février 2014 et du Comité Interministériel de la Ville (CIV) qui s'est tenu le 27 octobre 2023 :

- Une géographie prioritaire actualisée : les quartiers concernés sont ceux du Gumenen, du Goaner, du Parco-Pointer-Bel Air et de Montfort-Beaumanoir situés sur la commune d'Auray.
- Un contrat unique intégrant les dimensions sociales, urbaines et économiques.
- Un contrat centré sur la mobilisation du droit commun des collectivités territoriales, de l'État, des organismes de protection sociale et des bailleurs sociaux.
- La participation des habitants à la co-construction du contrat, de la gouvernance à son pilotage.

Ainsi, le contrat de ville d'Auray/AQTA s'inscrit dans une démarche résolument partenariale. Il est tourné vers le traitement opérationnel des problématiques des quartiers politique de la ville et des solutions attendues par les habitants. L'objectif est de leur permettre de s'émanciper, dans un cadre de vie plus sûr, adapté aux transitions climatiques, énergétiques et démographiques de demain.

Le co-pilotage État-collectivité a permis d'animer une concertation citoyenne, associative et partenariale particulièrement robuste en propositions, qui font de ce contrat le socle la feuille de route collective d'ici à 2030.

Sur le fond, les objectifs de ce nouveau contrat de ville se concentrent sur l'essentiel :

- Favoriser les santés et la prévention avec la lutte contre les addictions, et l'amélioration de la prévention et de l'accès aux soins ;
- Garantir l'émancipation de nos concitoyens, via les politiques éducatives, culturelles et sportives mais aussi les dispositifs d'engagement citoyen en particulier pour les jeunes, potentiel d'avenir de ces territoires ;
- En faisant de l'accès ou du retour à l'emploi une priorité, en mobilisant davantage le monde de l'entreprise au profit des quartiers, mais aussi en agissant résolument pour lever les freins à l'emploi ;
- En offrant un cadre de vie adapté aux transitions des années à venir, par un urbanisme plus adapté reposant sur une gestion urbaine de proximité partenariale, et en rendant nos quartiers plus sûrs et plus tranquilles, dans un rapprochement entre police et population mais aussi par la qualité du continuum de sécurité publique.

Les partenaires engagés aux côtés de l'État et de la ville d'Auray que sont la communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA), le conseil régional de Bretagne, le conseil départemental du Morbihan, la Caisse d'allocations familiales, la Caisse Primaire d'Assurance-maladie, France Travail, Morbihan Habitat, Espacil, la Mission Locale, BPI France, soumettent ce document-cadre en instance de validation d'ici la fin du 1^{er} semestre 2024.

L'État représenté par Pascal Bolot, Préfet du Morbihan et la Ville, représentée par Claire Masson, maire d'Auray approuvent ce document cadre du contrat de ville Quartiers 2030 d'Auray, ce qui permettra l'engagement immédiat de la dotation du BOP 147 sur ce territoire.

Le Préfet du Morbihan

Pascal BOLOT

Madame le Maire

Claire MASSON

CAHIER 1 :

Document Cadre

d'engagements de

la Politique de la ville

d'Auray



Le nouveau contrat de ville intitulé « Engagement Quartiers 2030 », entre l'Etat, le conseil Régional, le conseil Départemental, le pays d'Auray, la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique
Et la commune d'Auray

D'une part,

Et, la Direction Académique de services de l'éducation nationale, la caisse des dépôts et consignations, la Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse, l'Unité territoriale de l'Agence Régionale de la Santé, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance maladie, la Direction départementale de France Travail, la Mission Locale d'Auray, d'Espacil habitat et Morbihan Habitat.

D'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

L'ensemble des signataires s'engagent pour une durée de 6 ans au sein du présent contrat dénommé « Engagement Quartiers 2030 », concernant les quartiers du Gumenen, du Goaner, du Parco-Pointer, du Bel Air et de Montfort-Beumanoir, situés sur la commune d'Auray.

Leurs engagements partagés et complémentaires sont traduits au sein du document intitulé « Engagement Quartiers 2030 ».

Le contrat de ville présenté ici, définit le cadre d'intervention des partenaires fédérés autour du projet de territoire et précise leurs orientations principales pour le contrat. Il décline, pour chacun des axes, les mesures à mettre en œuvre à l'attention des habitants de chacun des quartiers prioritaires.

Ce contrat d'engagements repose sur des principes innovants :

- Un contrat avant tout centré sur la mobilisation du droit commun des collectivités territoriales, de l'Etat et des bailleurs.
- Un contrat de ville **co-construit pour et avec les habitants** en lien avec les partenaires et les institutions via la poursuite et le renouvellement du conseil citoyen et la mise en place des temps de concertations via des terrasses de quartier.
- Un contrat unique intégrant les **dimensions sociales, urbaines et économiques**.

LE CONTRAT DE VILLE, UNE NOUVELLE AMBITION

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine confirmée par le CIV (comité interministériel des villes) du 27 octobre 2023, développe une ambition forte pour les quartiers populaires et renouvelle durablement ses outils d'intervention, à travers :

- Une nouvelle géographie prioritaire simplifiée et mieux ciblée,
- Un contrat unique intégrant les dimensions sociales, urbaines, économiques et sanitaires,
- Une action qui se déploie à l'échelle intercommunale et mobilise tous les partenaires concernés,
- La mobilisation du droit commun de l'Etat et des collectivités territoriales,

- La participation des habitants à la co-construction des contrats et à leur pilotage.

Conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, cette politique publique partenariale poursuit l'objectif commun :

- D'assurer l'égalité entre les territoires,
- De réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines,
- D'améliorer les conditions de vie des habitants.

C'est dans ce nouveau cadre fixé par la loi que s'est élaboré le présent contrat de ville d'Auray entre d'une part l'Etat et d'autre part, la commune d'Auray ainsi que la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique, le Conseil Départemental du Morbihan et le Conseil Régional de Bretagne.

Ce contrat engage également les partenaires signataires et les mobilise d'abord sur leur droit commun en impliquant la participation des habitants à la co-construction et à l'analyse de ce contrat, ainsi qu'au pilotage des axes du contrat.

Quelques chiffres repères sur le QPV

Population légale au 1^{er} janvier 2023

Population municipale	14 222
Population comptée à part	369
Population totale	14 591
Population du QPV	Environ 1 480

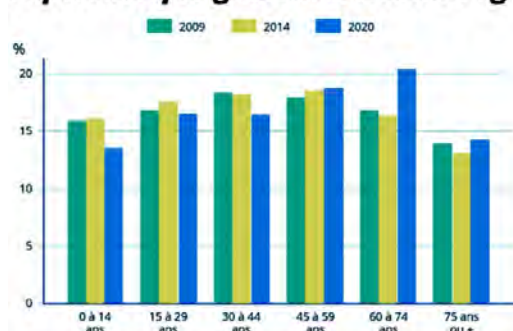
UNE POPULATION EN AUGMENTATION

Population en historique depuis 1968

	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	8 449	10 256	9 892	10 323	10 911	12 187	13 397	14 155
Densité moyenne (hab/km ²)	1 222.7	1 484.20	1 431.5	1 493.9	1 579.0	1 763.7	1 938.8	2 048.5

UNE POPULATION QUI VIEILLIT...

Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 1^{er} janvier 2023.

Les 0-44 ans représentaient 51,2% de la population en 2009 contre 46,6% en 2020.

Les 45 ans et plus représentaient 48,8% de la population en 2009 contre 54,4% en 2020.



QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2015	2018	Evolution 2015-2018	
Nombre d'habitants	INSEE	1490	1 435	-55	-3,7%
Moins de 25 ans	INSEE	41,4%	40%		-1,4 pt
Les 60 ans et plus	INSEE	8,6%	12,8%		+4,2 pts

... UNE TENDANCE CONFIRMÉE PAR L'INDICE DE JEUNESSE

Indice de jeunesse



Sources : Insee, RP2018, Traitement : Urbanis.

L'indice de jeunesse est un indicateur qui affiche le niveau de vieillissement de la population.

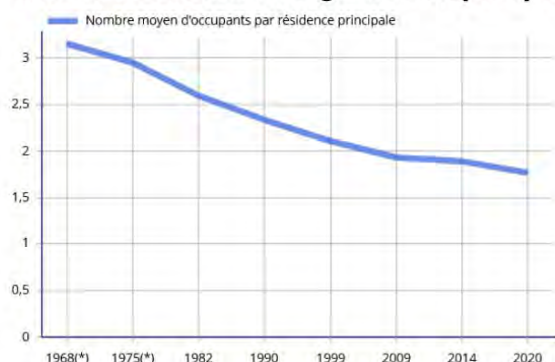
Il s'agit du rapport entre le nombre de personne de moins de 20 ans et la population âgée de 60 ans et plus.

S'il est supérieur à 1, il témoigne de la prédominance d'une population jeune.

	Année	QPV AURAY	MOYENNE QPV 56	ECART LA MOYENNE
Démographie				
Nombre d'habitants	2018	1435	-	-
Part QPV population communale	2018	10,3%	5,8%	+4,5 pts
Part des jeunes moins de 25 ans	2018	27,5%	38,0%	-10,5 pts
Part des 60 ans et plus	2018	30,9%	18,5%	-12,4 pts
Indice de jeunesse	2018	0,7	1,8	-1,1 pt

UNE DIMINUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES

Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



(*) 1967 et 1974 pour les DOM. Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2009 au RP2020 exploitations principales.

En 1968, un ménage est composé de 3,15 personnes en moyenne.

En 2020, il n'y a plus qu' 1,77 occupants par résidence principale.

Cette tendance va se poursuivre.

Comme le nombre de personnes par ménage diminue, il faut construire plus de logements qu'auparavant pour maintenir sa population ou l'augmenter.

LA COMPOSITION DES MÉNAGES

Augmentation des ménages d'une personne

En 2020, 54,4% des ménages ne compte qu'une seule personne.

Dans toutes les tranches d'âge, le nombre de personnes vivant seules augmente.

Dans presque 62% des cas, les ménages d'une seule personne sont composés par une femme.

Diminution des ménages avec famille

Une augmentation des couples sans enfant : 47,3% en 2009 contre 48,1% en 2020

Une diminution des couples avec enfant : 35,8% en 2009 contre 32,1% en 2020

Une augmentation des familles monoparentales : 16,8% en 2009 contre 19,9% en 2020.

Dans plus de 83% des cas, il s'agit de femmes.

Les ménages isolés sont minoritaires dans le QPV contrairement à la situation communale

source INSEE	Année	QPV Gumener Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Ménages de 1 personne	2018	43%	52,8%
Ménages de 6 personnes ou plus	2018	n.d.	0,9%

LE LOGEMENT

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	6 939	100,0	7 849	100,0	8 790	100,0
Résidences principales	6 090	87,8	6 830	87,0	7 692	87,5
Résidences secondaires et logements occasionnels	363	5,2	394	5,0	598	6,8
Logements vacants	485	7,0	625	8,0	501	5,7

Entre 2009 et 2020, le nombre de logements a augmenté de 26,67 %.

Les allocataires CAF isolés sont majoritaires dans le QPV et la part des mono-parents est 1,6 fois plus élevée que dans la ville

source CAF	Année	QPV Gumener Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY		
Nombre d'allocataires	2020	522	3 474		
Nombre de personnes couvertes	2020	1 069	6 844		
Taille moyenne des foyers	2020	2,05	1,97		
Allocataires isolés sans enfant	2020	270	51,7%	1 995	57,4%
Allocataires mono-parent	2020	137	26,2%	542	15,6%
Allocataires couples sans enfant	2020	25	4,8%	171	4,9%
Allocataires couples avec enfant(s)	2020	90	17,2%	766	22,0%

source INSEE	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Les résidences principales	2018	97,8%	87,3%
Les résidences secondaires	2018	nd	5,8%
Les résidences vacants	2018	nd	5,7%
Les propriétaires	2018	nd	43,9%
Les locataires	2018	97,7%	54,9%

UNE PART DE LOGEMENTS SOCIAUX TRÈS SUPÉRIEURE À LA MOYENNE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Part des logements en location sociale en 2018

(Traitement données INSEE par Urbanis)



... **50%** des logements locatifs sociaux de l'intercommunalité sont à Auray

Le périmètre du QPV concentre 40% de la totalité des logements sociaux de la commune en 2020.

Les logements sociaux occupent massivement le parc d'habitat au sein du périmètre du QPV (95%), à l'inverse de la moyenne communale (21,2%).

source RPLS	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Le nombre de logements sociaux	2020	634	1609
Taux de vacance (%)	2020	nd	1%
Taux de vacance de plus de 3 mois (%)	2020	nd	nd
Taux de rotation (%)	2020	7,7%	7%

Les revenus et pauvreté des ménages

► UN TAUX DE PAUVRETÉ PLUS IMPORTANT CHEZ LES JEUNES

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2015	2019	Evolution 2015-2019
Revenu médian disponible par UC	INSEE	12 466 euros	13 530 euros	+1 064 euros
Taux de pauvreté monétaire	INSEE	49,4%	46,3%	-3,1 pts
1er décile	INSEE	8193 euros	8 800 euros	+ 607 euros
9é décile	INSEE	19 769 euros	21 980 euros	+2 211 euros
Rapport interdécile	INSEE	2,4	2,5	+0,1 pt

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2015	2019	Evolution 2015-2019
Les revenus d'activités	INSEE	56,6%	59,2%	+2,6 pts
<i>Dont les indemnités de chômage</i>	INSEE	7,3%	6,1%	-1,2 pt
Les pensions, retraites et rentes	INSEE	18,5%	17,1%	-1,4 pt
Les revenus du patrimoine et autres revenus	INSEE	3,3%	2,2%	-1,1 pt
L'ensemble des prestations sociales	INSEE	28,6%	28,8%	+0,2 pt
<i>Dont les prestations familiales</i>	INSEE	7,3%	7,3%	-
<i>Dont les minimas-sociaux</i>	INSEE	11,9%	14,0%	+2,1 pts
<i>Dont les prestations logement</i>	INSEE	9,4%	7,5%	-1,9 pt

Un Contrat de Ville

Pour qui et pourquoi ?

La géographie des quartiers Politique de la Ville est définie par l'Etat en lien avec les indicateurs de l'INSEE sur la base des critères de pauvreté. Elle correspond à des quartiers de 1 000 habitants ou plus, dont les ménages ont des ressources inférieures à 60% du revenu médian (soit 1 128 €/mois).

Depuis 2015, le contrat de ville d'Auray regroupe 4 quartiers en une entité appelée « quartier prioritaire » Gumenen, Goaner, Parco-Pointer, Bel Air. Cette entité bénéficie d'une attention particulière de la part des institutions : services de l'Etat, services municipaux et des associations. Un service est dédié au contrat de ville: le service Politique de la ville / Démocratie locale. Il a pour objectif de permettre aux habitants d'atteindre le même niveau de vie et de services que le reste de la population.

En 2024 un nouveau contrat de ville définissant les objectifs et les actions à mettre en œuvre pour les 6 prochaines années sera signé entre la ville et sa trentaine de partenaires. Ce nouveau contrat de ville permettra de s'appuyer sur 4 axes et fédèrera un ensemble de partenaires au bénéfice des habitants en mobilisant les moyens de l'Etat, des collectivités (Région, Département, Communauté de communes AQTA, et ville d'Auray), des acteurs des quartiers (bailleurs sociaux, administrations, institutions, associations, conseil citoyen et habitants) ainsi que des entreprises et des acteurs économiques.

Le contrat de ville est le contrat d'engagement fédérant l'ensemble des partenaires au service des plus fragiles, il définit pour 6 ans (2024- 2030) les objectifs communs, les priorités et les ambitions que nous portons pour accompagner la population du quartier.

Le contrat de ville 2024-2030

Le contrat se veut synthétique, lisible, opérationnel et analysable, il est resserré autour de 4 axes, d'enjeux partagés, opérationnels et évaluables.

DES ENGAGEMENTS :

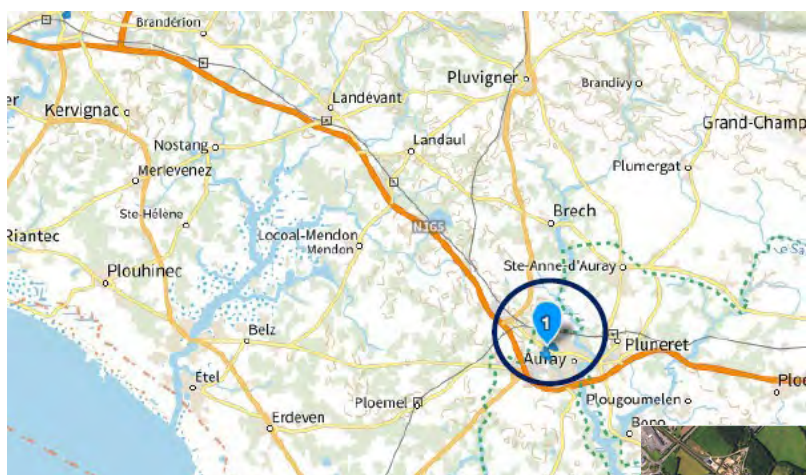
De suivis opérationnels

Des fiches actions permettant une mobilisation de chacun

Chaque année : Des temps de suivi et d'évaluations des actions par le comité de pilotage en s'appuyant sur les indicateurs posés et les retours d'expériences.

Une évaluation à mi-parcours en 2027.

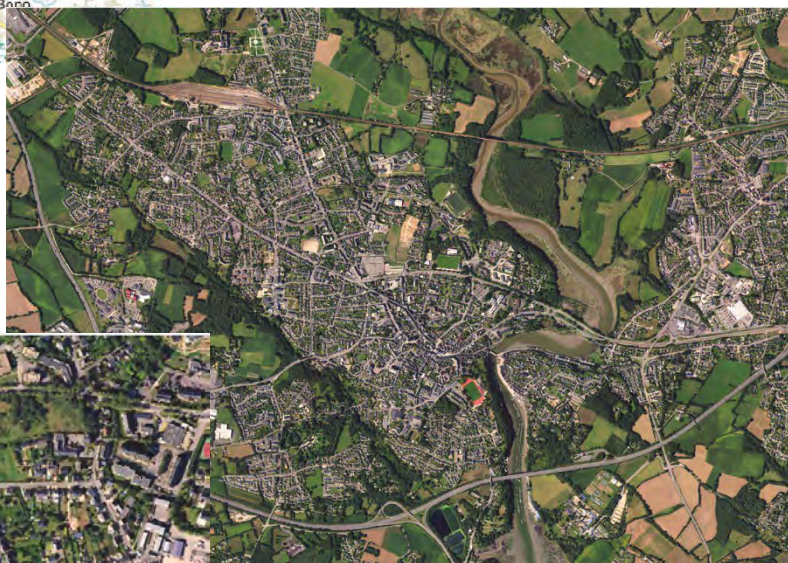
Un nouveau zonage pour Quartiers 2030



La nouvelle géographie prioritaire du contrat « Quartier 2030 » d'Auray comprend un nouveau quartier regroupant un nombre important d'habitants en situation de fragilités. Le nouveau zonage comprend les quartiers « Gumenen, Goaner, Parco-Pointer, Bel Air, dorénavant Montfort et Beaumanoir »

Le nombre d'habitants du quartier représente environ 10% de la population alréenne, soit environ 1 411 habitants.

Un QPV d'une surface de 17.6 hectares



Les démarches de concertation impactant le QPV

LES CONCERTATIONS QUI ONT IMPACTÉ LE QPV

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Concertation mise en œuvre du contrat de ville Création du conseil citoyen	Première concertation sur l'appel projet (annuel par la suite) La programmation de l'abattement de la taxe foncière TFPB (annuel par la suite)	Concertation sur l'emploi Tables rondes sur le diagnostic social Marche exploratoire des femmes	Concertation sur l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville Le palabre citoyen (le recueil de la parole des habitants sur le quartier) Diagnostic en marchant (annuel par la suite)	Concertation sur l'évolution du quartier Concertation sur l'égalité femmes/hommes	Concertation sur les thèmes : «comment accueillir les nouveaux arrivants» et «comment changer l'image du quartier?»	1 ^{ère} édition du BP avec un projet lauréat porté par le conseil citoyen (victoire annuelle depuis) Concertations : sur l'éclairage public sur «la maison des alréens» qui conduira à la création d'un centre social en 2022	Auray côté culture (étude des besoins en matière de culture dans le QPV) Concertation sur la santé dans le QPV	Enquête des habitants sur la question des «Quartiers 2030» Lancement de la co-construction «Quartiers 2030»



Et pour les concertations de demain ?

LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION SUR LA RÉDACTION DU CONTRAT DE VILLE « QUARTIERS 2030 »

2023				2024			
Été 2023	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Questionnaire habitants sur les priorités pour le QPV à l'horizon 2030. 107 répondants.	Quatre Groupes de Travail sur les 4 axes du contrat de ville. Travail collaboratif pour dégager les enjeux et objectifs opérationnels du contrat de villes. 60 participants.	Seconds Groupes de travail sur les 4 axes du contrat de ville. Travail collaboratif pour la rédaction des fiches actions du contrat de ville. 45 participants.	4 hackathons de la politique de la ville pour terminer la rédaction des fiches actions. Comité de pilotage pour la validation des enjeux et objectifs opérationnels Assise de la politique de	Mise en forme des fiches actions et amendements par retour numérique de la part des partenaires. COPIL avec l'ensemble des signataires	Points sur les engagements et la mobilisation du droit commun des signataires. Début de la rédaction du contrat de ville.	Rédaction du contrat de ville. Passage devant le Groupe Majoritaire.	Passage du contrat de ville en conseil municipal. Comité de pilotage de la politique de la ville avec les signataires

- Écriture du contrat de ville
- Rénovation urbaine du Bel air
- L'urbanisme transitoire

Pourquoi ces quartiers sont-ils classés en géographie prioritaire ?

Ils accueillent les plus modestes

49.3 % d'habitants vivent sous le seuil de pauvreté, contre 14% sur la commune.

Le revenu médian est de 1 128 € contre 1 770 € sur la commune, soit 643 € de moins par mois.

La part des moins de 25 ans est de 40% contre 27.5% sur Auray.

La part des 60 ans et plus est de 12.8% sur le QPV contre 30.9% sur Auray.

La part des étrangers est de 16.5% contre 3.9% à Auray.

Les allocataires CAF isolés et en situation de monoparentalité sont 1,6 fois supérieurs à Auray.

Ils connaissent un décrochage avec le reste de la ville et de la communauté de communes

La part des minimas sociaux est 4,6 fois plus élevée dans le QPV

La mixité socio-résidentielle est quasi inexistante dans le QPV.

La précarité de l'emploi est 1,5 fois plus élevée que dans la Ville

Le taux d'emploi est 1,5 fois inférieur à celui de la Ville.

Le QPV concentre 30% des demandeurs d'emploi.

Le taux de retard des 6^{èmes} est 2,7 fois supérieur à celui de la Ville.

La part des jeunes non insérés est deux fois plus importante dans le QPV.

Ils ont des ressources à valoriser

Les revenus d'activités progressent.

Le nombre de demandeurs d'emploi diminue.

Les partenaires, institutions et porteurs sont de plus en plus mobilisés.

Les habitants sont mobilisés au service de tous avec un conseil citoyen en renouvellement.

Les habitants souhaitent vivre ensemble tout en valorisant les savoirs faire de chacune et chacun.

Les habitants ; bien qu'en difficulté ont des ressources insoupçonnées. Nombreux sont ceux qui se lancent dans l'auto-entrepreneuriat ou dans des formations qualifiantes.

Pour mieux appréhender les enjeux, les modifications structurelles et les mutations de population, il paraît important d'évaluer et de mettre en place des outils d'observation. Pour ce faire un observatoire du quartier sera créé pour partager ces données avec les partenaires.

- Données chiffrées sur les quartiers politique de la ville avec un suivi d'observation.
- Un portrait des habitants tous les 3 ans.
- L'évaluation à mi-parcours du contrat de ville réalisée par des étudiants de l'UBS
- L'étude sur l'emploi avec un focus sur les jeunes du QPV (Copas 2018)
- L'évaluation finale du contrat de ville (Technecité)

Quels moyens pour le contrat de ville ?

Des moyens spécifiques dédiés

Soutien aux associations et réussite éducative

- 140 000€ de programmation	2 adultes relais financés par l'État	1 Programme de Réussite Educative (PRE) financé par l'Etat, la Ville, la CAF à hauteur de 76 000€ par an
- 35 projets par an	autour :	
- 40 associations	- de l'accès aux droits	
- Des CPO	- de la médiation	
	- de la santé	
	- etc.	

Les conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) :

Des financements simplifiés et lisibles sur 3 ans

Pour certains projets ciblés, des financements seront accordés sur une temporalité de 3 ans, à travers des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO). Ces conventions pourront porter notamment sur les sujets suivants :

- L'accompagnement à l'accès aux droits.
- L'accompagnement à la santé
- L'accès à une alimentation saine et variée
- La mobilité pour tous
- Ces projets devront être portés par une association de grande proximité qui répondront à des besoins structurants et spécifiques des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Les projets expérimentaux et innovants nécessitant plusieurs années pour obtenir les effets attendus.

Avec un travail fin sur les indicateurs, les objectifs et financements à atteindre. Le montant global ne pourra pas dépasser 50% de l'enveloppe des financeurs.

La mobilisation des moyens de droit commun

L'objectif de la politique de soutien auprès des habitants doit avant toute mise en œuvre de dispositifs ou de renforcements financiers, mobiliser le droit commun de chacun des acteurs de la politique d'accompagnement des plus fragiles.

L'objectif de la politique de soutien auprès des habitants doit avant toute mise en œuvre de dispositifs ou de renforcements financiers, mobiliser le droit commun.

Pour l'Etat

Toutes les politiques sectorielles et interministérielles de l'État se déclineront dans le quartier, notamment : L'Education, L'Emploi, Le Logement, L'Apprentissage de la langue, La Santé, La Lutte contre toutes formes de discrimination, La Transition écologique, La Culture, la Jeunesse, le Sport, La Tranquillité publique, Le Soutien aux associations...

Pour la Région

Les transports : gestion des ports et des aéroports, des Trains Express Régionaux (TER), des transports routiers interurbains et scolaires, de la voirie, des gares publiques routières.

Les lycées : construction, entretien et fonctionnement des lycées d'enseignement général et des lycées et établissements d'enseignement agricole.

La formation professionnelle : insertion des jeunes en difficulté et formation des demandeurs d'emplois.

L'aménagement du territoire et l'environnement : gestion des déchets, des parcs naturels régionaux, développement rural et urbain, plan régional pour la qualité de l'air... La région est aussi en charge du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Il fixe les objectifs en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace, d'intermodalité et de développement des transports.

Le développement économique : animation des pôles de compétitivité, aides au tissu économique et mise en œuvre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDE-II). Il définit les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation, d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises.

La gestion des programmes européens : autorité de gestion des fonds européens FEDER, FEADER et une partie du FSE. Avec le FEADER, les régions deviennent responsables de l'écriture et de la bonne mise en œuvre de programmes opérationnels régionaux, les Programmes de Développement Ruraux (PDR) régionaux.

Pour le Département

L'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance et de la famille et des personnes en difficulté ; à cela s'ajoute dans le champs de la jeunesse : la prévention spécialisée.

Le Département se voit attribuer depuis la loi du 13 août 2004 un rôle de "chef de file" en la matière. Il a notamment à sa charge l'ensemble des prestations d'aide sociale et la gestion des allocations individuelles de solidarité (RSA, PCH, APA).

Les collèges.

Le Département a en charge la construction, l'entretien et le fonctionnement des collèges publics mais également, depuis 2004, l'accueil, la restauration, l'hébergement ainsi que l'entretien général et technique dans ces collèges.

La voirie.

Le Département s'occupe de la construction et de l'entretien des routes départementales. Il peut également réaliser des équipements routiers sur ce réseau.

La culture.

Le Département est compétent en matière de lecture publique (bibliothèques de prêt). Il est également responsable des musées départementaux et des archives départementales (avec l'État).

L'équipement des zones rurales.

Il intervient en partenariat avec les communes et les établissements intercommunaux présents sur son territoire.

La sécurité incendie.

Le Département participe au financement du service départemental d'incendie et de secours (SDIS56).

La protection de l'environnement et du patrimoine naturel.

Le Département a en charge la politique de protection et de préservation des Espaces Naturels Sensibles et des zones Natura 2000. Il intervient aussi dans de nombreux sujets tels que la biodiversité, l'eau, les déchets ou encore les chemins de randonnée.

Etc.

Pour Auray Quiberon Terre Atlantique

Le développement économique du territoire.

Le Logement et L'habitat, avec la mise en place de la CIL.

Le volet Déchets et Valorisation des ressources.

La Transition énergétique et réduction des gaz à effet de serre, La Qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Les Transports en commun et déplacement doux.

Le Sport et Culture, La Petite Enfance, Les Solidarités, le Tourisme.

Pour la ville

La politique de la ville et la démocratie locale : accompagnement des populations fragiles, animation du contrat de ville, coordination des porteurs, développement de dispositif répondants aux enjeux du contrat de ville.

La petite enfance : le pôle petit enfance, le LAEP, etc.

L'éducation : gestion des écoles maternelles et élémentaires, les accueils péri et extrascolaires, la gestion des temps interstitiels et méridiens.

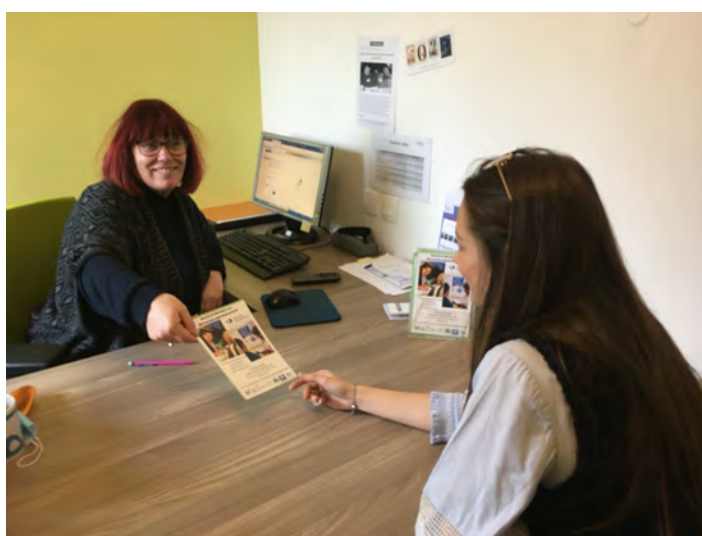
Le volet jeunesse : le PIJ, l'accompagnement aux projets jeunes, la prévention des conduites addictives, les formations baby-sitting et PCS1, le jeudi des parents (l'accompagnement parental), le studio d'enregistrement, etc.

La vie associative : la gestion des salles, l'accompagnement des associations, la mise en place des animations dynamisant la ville, la gestion des subventions, etc.

Le CCAS : l'accompagnement social et financier des habitants, la banque alimentaire, les jardins familiaux, la gestion de l'ephad, l'aide à la mobilité, l'accompagnement aux droits et à la fracture numérique, la gestion des demandes de logements et des logements d'urgence.

Le développement culturel pour tous : la vulgarisation de la culture auprès de l'ensemble des publics, l'accessibilité aux livres, la valorisation du patrimoine, etc.

Le sport : gestion des équipements, accessibilité au sport pour tous, accompagnement des associations sportives, développement de manifestations sportives, préventions aux risques, etc.



Un contrat de ville partenarial, ouvert et collaboratif

La politique de la ville est pilotée à l'échelle de la commune. Elle s'appuie sur une méthodologie spécifique et sur un territoire expérimental avec la capacité des acteurs de la Politique de la Ville (institutions, bailleurs, associations, conseil citoyens et habitants) à :

. Mobiliser les politiques publiques dites de « droit commun » pour s'assurer qu'elles bénéficient autant aux habitantes et habitants des quartiers prioritaires.

. Agir en transversalité et expérimenter ensemble pour répondre de manière ajustée à des besoins spécifiques.

. Articuler les échelles quartier, ville et communauté de communes qui constituent à la fois l'échelle de vie des habitants et les échelles d'intervention des politiques publiques des collectivités.



Le pilotage du contrat de ville : modalités

Le contrat de ville est nécessaire à un développement territorial équilibré, à la fois pour poursuivre l'intégration des quartiers, agir sur les causes structurelles des inégalités sociales et promouvoir une offre de services qui assure un accès équitable à tous les habitants. La commune est cependant, l'échelle territoriale pertinente pour opérationnaliser les politiques contractuelles (politique de la ville, PLH, CLSPD...) et outils structurants (observatoire). En ce sens, le contrat de ville doit participer à l'élaboration d'un projet social global de territoire.

Le contrat de ville d'Auray s'inscrit dans une stratégie de développement, considérant le contrat comme un instrument d'action publique devant contribuer à réduire les disparités et les inégalités sociales. Il joue une fonction d'interface intervenant à la fois sur l'élaboration d'outils structurants, l'animation et l'organisation du système d'acteurs et sur une mobilisation opérationnelle de l'intervention publique.

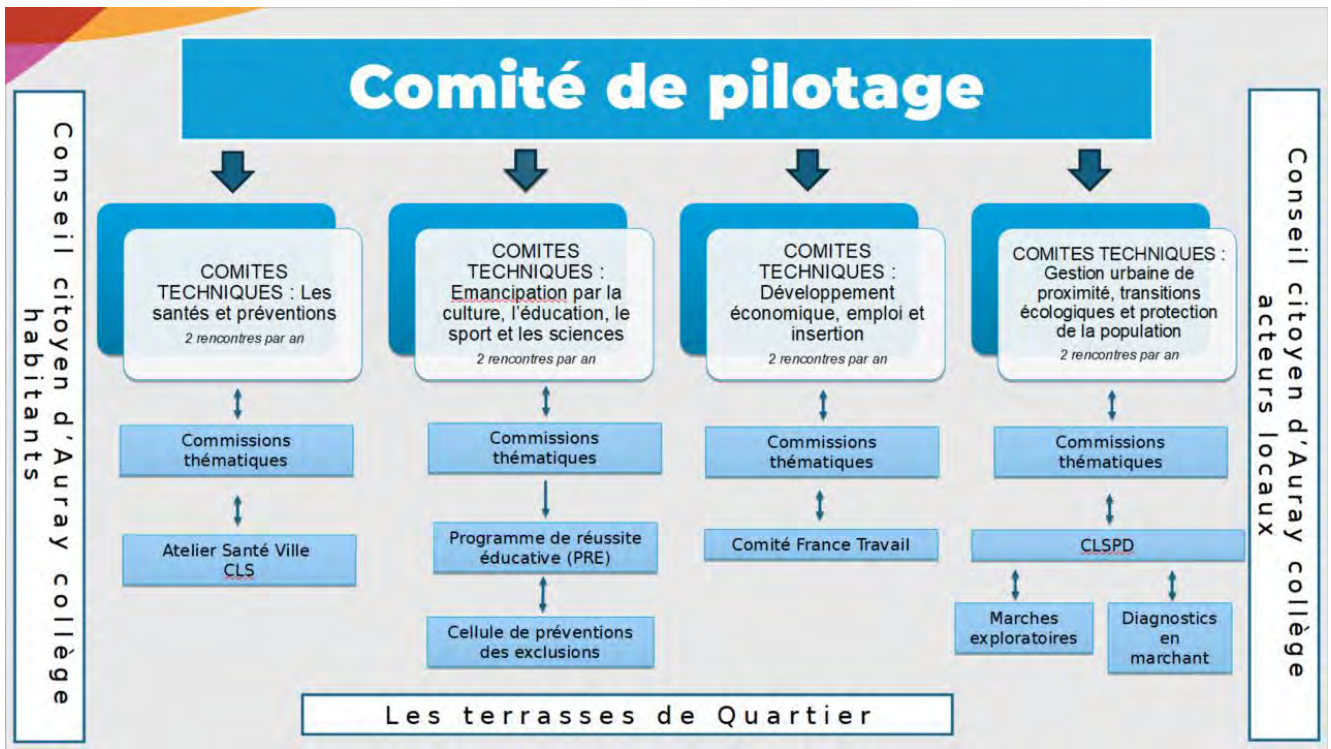
Organisation générale de la politique de la ville et des axes stratégiques du contrat « Engagements quartiers 2030 »

AURAY – POLITIQUE DE LA VILLE
Porteur de projets : M. Le Préfet et Mme Le Maire

La composition du Comité de pilotage

3 rencontres annuelles en Juin, Décembre et Mars

Monsieur Le préfet du Morbihan	Monsieur Le Président d'AQTA	Madame Le Maire d'Auray	Monsieur Le Président du Conseil Régional	Monsieur Le Président du Conseil Départemental	Monsieur le Directeur de la DDETS
Monsieur Le DASEN	Monsieur Le Procureur de la République	Monsieur Le Directeur Territorial De France Travail	Madame la Directrice de la CPAM	Monsieur Le Directeur Régionale de l'ARS	Monsieur Le Président de la CAF
Monsieur Le Directeur de la Caisse des dépôts et Consignations	Monsieur Le Directeur Général de Morbihan Habitat	Madame La Directrice Générale d'Espacil	Monsieur le Directeur de la chambre de commerce et d'industrie	Monsieur Le Président de la Mission Locale	Les représentants du Conseil Citoyens



Le comité de pilotage :

La mise en place d'une gouvernance est un enjeu fort pour renforcer l'efficacité des politiques menées. En effet, par le biais d'une gouvernance, les partenaires vont se doter d'un ensemble de règles à respecter afin d'assurer le bon fonctionnement et la mise en œuvre du contrat de ville.

Le pilotage du contrat de ville est assuré par un Comité de Pilotage qui constitue l'instance décisionnelle.

Les membres composant cette gouvernance auront pour mission de :

- Définir les grandes orientations stratégiques ;
- Piloter la gestion opérationnelle sur l'avancement des travaux ;
- S'assurer que les objectifs sont atteints ;
- Procéder à son évaluation et à d'éventuels réajustements ;
- Valider les actions qui pourront en découler et s'assurer de leur effective mise en œuvre ;
- Veiller à la nécessaire mise en adéquation des différents contrats et dispositifs.

Les comités techniques du contrat de ville :

Afin d'assurer la conduite technique du contrat de ville, il est institué un comité technique a pour vocation de s'assurer de la bonne déclinaison des orientations stratégiques du contrat et de suivre l'évaluation des objectifs :

- Mise en œuvre des orientations définies par le comité de pilotage ;
- Suivi de la réalisation des actions ;
- Vérification de l'adéquation des projets avec les orientations du contrat ;
- Lancement des appels à projets ;
- Organisation et suivi de l'évaluation ;
- Propositions d'orientation pour le pilotage du contrat, suivi financier ;
- Préparation des décisions du comité de pilotage et suivi des décisions de celui-ci.

Ce comité coordonne l'action des 4 commissions thématiques du contrat de ville.

Les commissions thématiques, maîtrise d'œuvre élargie, fonctionnent comme des espaces de partenariats engagés. Les acteurs, tout en gardant leur statut spécifique et leur appartenance, coopèrent par des procédures de concertations et de négociations autour de projets concrets, dans une régulation consensuelle.

Ce cadre inter-institutionnel stable positionne le contrat dans une fonction d'interface et permet :

- Un soutien mutuel ;
- Des apprentissages et analyses partagés ;
- Une adaptation de l'offre ;
- Un assouplissement des fonctionnements institutionnels ;
- Une veille stratégique.

Le rythme annuel de ce comité est de 2 à 3 rencontres annuelles par axe stratégique

Le comité technique correspond aux 4 axes du contrat, il est coanimé par l'Etat, l'intercommunalité et la commune. Il regroupera les techniciens des différentes composantes du comité de pilotage et intégrera les instances techniques des différents axes pour veiller à la cohérence des projets liés au développement social et urbain des quartiers.

Chacun des Comités techniques aura pour objet la concrétisation des fiches actions annexées au contrat de ville relevant de son champ de compétence et de s'assurer de :

- L'adéquation entre le contenu de la fiche action et sa réalisation ;
- L'appréciation des acteurs quant aux modalités de mise en œuvre des actions et des résultats obtenus ;
- L'évolution de la pertinence des objectifs fixés par le contrat ;
- Le suivi et l'analyse des indicateurs des fiches actions ;
- Des comptes rendus au comité technique de l'état d'avancée du contrat.

LES CONSEILS CITOYENS LES TABLES RONDES : « Terrasses de quartiers »

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a créé les conseils citoyens. Ce conseil a été mis en place à Auray depuis 2015 au sein des quartiers prioritaires de la ville. A ce jour, une restructuration des méthodes de concertation est à l'étude, le choix que la ville d'Auray met en œuvre est une poursuite du dispositif de conseil citoyen et la mise en place de tables rondes en fonction de la thématique et/ou de la problématique à traiter sur la gouvernance du contrat : « Quartier 2030 ».

Le cadre référentiel des conseils citoyens :

- Favoriser l'expression des habitants et usagers aux cotés des acteurs institutionnels.
- Impliquer le conseil citoyen dans toutes les étapes de l'élaboration du contrat de ville
- Stimuler et appuyer les initiatives citoyennes (Fonds de participation des habitants, Budget participatif)

Par la mise en place du conseil citoyen, Auray s'inscrit dans une réelle démarche de co-construction. Véritable volonté politique, il s'agit d'assurer la bonne mise en œuvre de ces instances citoyennes, pour casser les barrières qui opposent habituellement les habitants aux institutions. La Commune ambitionne l'exemplarité grâce à une collaboration constructive, qui redonne son sens à la notion de « service public »

Il est proposé la mise en place de café ou d'apéro des habitants dans les différents quartiers que compose le Quartier Prioritaire. Une attention particulière sera apportée à l'intégration des habitants du quartier Montfort/Beaumanoir.

LE CONSEIL CITOYEN

Le conseil citoyen est représentatif des habitants de l'ensemble des quartiers avec la volonté d'avoir une représentativité de 5% des habitants du QPV (tous âges, mixités sociales, culturelles, et genre). Un deuxième collège d'acteurs locaux représentant le même nombre de personnes, en veillant à la représentativité et à la diversité des représentants. Le nombre de personnes sera au minimum de 8 conseillés citoyens et 8 représentants.

Des tables rondes thématiques seront mises en place en fonction des thématiques du QPV.

La Gouvernance du contrat de ville

3 rendez-vous annuels :

Juin

1 Comité de pilotage

Pour analyser collectivement les priorités (Regard d'expert, données d'observation Partage d'expériences...)

Décembre

1 Comité de pilotage

Pour rendre compte et évaluer les actions et mises en œuvre

Mars

1 Comité des financeurs

Pour valider les projets et les financements accordés via l'appel à projet du contrat de ville

1 Rencontre mensuelle Entre le responsable du service et la déléguée du préfet.

L'animation du Contrat de ville :

Les temps de travail en commun :

2 Réunions collectives annuelles

A l'échelle du quartier
Faire émerger les projets,
Analyser les besoins du QPV,
Créer des dynamiques,
des échanges et de l'interconnaissance.

1 Réunion mensuelle avec le conseil citoyens pour aborder les projets proposer des actions et valider les orientations

Des groupes projets

Qui associent les partenaires opérationnels
Au minimum 2 par an par thématique

2 Rencontres individuelles par porteurs de projets
Une rencontre préalable au dépôt des dossiers des appels à projets et une rencontre bilan des actions



L'ANIMATION DU TISSU ASSOCIATIF LOCAL

Dans le cadre des rencontres avec les acteurs associatifs et partenaires lors de l'élaboration du contrat de ville, des hackathons, professionnels et bénévoles du tissu associatif local ont exprimé leurs questionnements, leurs problématiques sur l'accompagnement des habitants, les dossiers administratifs ou encore la pérennité des financements. Trois axes de travail concourant au soutien et à l'animation du tissu associatif local. Ces axes de travail pourront être approfondis dans le cadre de la mise en œuvre et de l'animation des engagements 2030 pour Auray.

AXE DE TRAVAIL N°1 : Renforcer la dynamique transversales entre les partenaires

Partant du constat que les publics cibles ont une difficulté à être mobilisés, que de par la nature des financements associatifs et le cloisonnement des fonds publics et privés, les associations peuvent entrer en concurrence. Les partenaires associatifs et institutionnels s'entendent sur la nécessité de travailler davantage en réseau via une instance de terrain accompagnée par le service politique de la ville. Cette instance doit permettre de se rencontrer, de partager sur les projets, les actions et construire des actions communes. Avec l'entrée en Politique de la Ville de nouveaux territoires prioritaires et de nouvelles associations, il convient de combler le manque d'outils dédiés sur le territoire.

Le travail sur l'élaboration du contrat de ville a permis de connaître les besoins et les ressources des associations. Il est exprimé par l'ensemble des partenaires, la volonté d'établir un répertoire des actions et des acteurs œuvrant dans le champ de la politique de la ville à Auray. Il s'agit de retrouver entre les acteurs associatifs, la notion de transversalité qui existe de fait entre les axes stratégiques du contrat « engagements 2030 ».

AXE DE TRAVAIL N° 2 : La question des représentations et de l'analyse croisée de la pratique professionnelle

Les professionnels associatifs de terrain soulignent la prégnance des représentations qui subsistent au sein des quartiers dits prioritaires : Représentations vis-à-vis des habitants et de leur autonomie, représentations vis-à-vis des « jeunes des quartiers » et de leurs comportements, représentations des habitants « de l'extérieur », représentations vis à vis des représentants « institutionnels ». Tous ces a priori génèrent des incompréhensions entre les parties.

Afin de diminuer les images dégradantes sur le quartier qui ont des conséquences sur le travail quotidien des acteurs, il semble important de proposer des outils et des formations interprofessionnels sur les représentations du QPV. Les outils formations devront permettre d'analyser les pratiques.

AXE DE TRAVAIL N°3 : L'économique au service de la cohésion sociale

Le secteur économique est perçu comme le parent pauvre de la politique de la ville, il existe peu d'actions en faveur de l'emploi, même si c'est une problématique au cœur des préoccupations des publics accompagnés par les institutions et les associations locales.

Est soulevée la question de l'entrepreneuriat, peu valorisé et parfois choisi par défaut. Il s'agirait de travailler d'une manière plus renforcée sur la valeur de la réussite de certains projets d'entreprises et sur l'accompagnement administratif et comptable des porteurs de projets. Est également abordée la problématique de l'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences des demandeurs d'emploi. Cela renvoie à la question de la relation des partenaires de l'emploi et de l'insertion avec l'Entreprise. Les demandeurs d'emploi comme les entreprises, ont besoin davantage d'informations sur les dispositifs existants. L'information existe mais semble mal diffusée. Il apparaît important de (re)créer du lien, de travailler en réseau de coopération et d'échanges pour que les réponses apportées soient les plus pertinentes possibles.

4 axes prioritaires pour les quartiers prioritaires

Gumenen / Goaner / Parco Pointer / Bel'air / Montfort – Beaumanoir

Les 4 axes des « Quartiers 2030 »



LES SANTES ET PREVENTIONS



GESTION URBAINE DE PROXIMITE / ABATTEMENT TFPB / TRANSITION ECOLOGIQUE ET URBAINE ET PROTECTION DE LA POPULATION



EMANCIPATION PAR LA CULTURE, L'EDUCATION, LE SPORT ET LES SCIENCES



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION

La déclinaison en objectifs opérationnels des 4 orientations du Contrat de Ville d'Auray a été travaillée en 4 étapes sur l'année 2022-2023.

La concertation a débuté par une évaluation du contrat de ville de 2015 à 2022, après l'évaluation par une étudiante de l'UBS de Lorient dans le cadre de ses études, puis d'une évaluation portée départementalement. L'évaluation s'est poursuivie par une enquête auprès des habitants, suivie de 4 groupes de travail sur chaque axe. Ces groupes de travail composés de partenaires, services municipaux, associations, institutions ont permis de cibler les enjeux et objectifs opérationnels répondant aux problématiques ciblées pour les habitants du QPV.

Les groupes de travail se sont poursuivis par 4 hackathons permettant de décliner en fiches actions les objectifs opérationnels.

Deux COPIL ont été réalisés pour valider et prioriser politiquement les orientations stratégiques, ainsi que les priorités transversales du nouveau contrat « engagements 2030 »

Afin d'assurer la mobilisation des partenaires, il était nécessaire que les enjeux soient partagés afin que les dispositifs bénéficient au plus grand nombre et au public cible.

Le contrat de ville d'Auray part du postulat qu'un certain nombre d'enjeux seront transversaux et nécessaires à la réussite du projet, à savoir :

- Lutter contre toutes les formes de discriminations
- Lutter contre le non-recours aux droits
- Faciliter le déplacement des habitants du QPV
- Développer les notions « d'aller vers »
- De développer une communication attractive, coordonnée, et compréhensible par toutes et tous.

Il est indispensable que les actions, dispositifs et axes stratégiques s'intègrent dans les contrats et les plans stratégiques du territoire élargi, que ce soit le plan de stratégie territorial, le PLU, les différents plan vert, quartiers en transition, le CLS (contrat local de santé), le CPTS (communauté professionnelles territoriales de santé) sur le volet santé, Le CLSPD (contrat local de sécurité de préventions de la délinquance), GO (groupement opérationnel) sur le volet protection des populations, ou le PRE (programme de réussite éducative), le CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité), les politiques culturelles, jeunesse, enfance, sports, scolaire sur le territoire.

Il est important de toujours accompagner et orienter les actions en direction des habitants sur le droit commun de l'ensemble des signataires avant même de déployer des moyens financiers, humains, opérationnels sur le territoire.

LES SANTES ET PREVENTIONS



La santé et les préventions sont des préoccupations importantes des habitants. Cette thématique est arrivée première lors des enquêtes auprès de la population des QPV. Il est bon de rappeler que la prise en charge de la santé est un préalable à la mise en œuvre de toute autre démarche, qu'elle soit dans le domaine du retour à l'emploi, de l'éducation ou de l'émancipation en général.

De nombreux travaux ont été réalisés sur le territoire dans le cadre de la mise en place du Contrat Local de Santé porté par AQTA (diagnostic), et sur les préventions dans le cadre des réunions inter-services mises en place depuis 2020 et qui devraient aboutir à la mise en place du CLSPD d'Auray.

Dans des documents annexés au contrat (diagnostic, CLS, évaluation du contrat de ville). Quelques données sont particulièrement importantes à prendre en compte sur cet axe :

- Le vieillissement de la population
- Le nombre d'allocataires AAH
- Les prises en charge EPSM

Il paraît important de mettre en avant quelques indicateurs tels que les indicateurs de vieillissement de la population des QPV qui modifieront les besoins et attentes dans les années à venir. Ces prises en compte permettront de développer dans un second temps les objectifs opérationnels et les fiches projets permettant de répondre à ces problématiques.

A l'échelle communale, 6% de la population est concernée par la C2S. Sur le périmètre du QPV, le taux de couverture de la population par la C2S atteint 23,6% en 2020 soit 4 fois plus que dans la ville.

source CNAF	Année	QPV Gumener Goaner Parco Pointer Bel Air		Commune de AURAY	
La population couverte par la C2S	2021	339		852	
Les femmes bénéficiaires	2021	192	56,6%	462	54,2%
Les hommes bénéficiaires	2021	147	43,4%	390	45,8%
Les moins de 18 ans bénéficiaires	2021	129	38,1%	265	31,1%
Les 18-24 ans bénéficiaires	2021	51	15,0%	103	12,1%
Les 25-49 ans bénéficiaires	2021	114	33,6%	323	37,9%
Les 50-59 ans bénéficiaires	2021	33	9,7%	105	12,3%
Les 60 ans ou plus	2021	12	3,5%	56	6,6%

Le nombre d'allocataires bénéficiaires de l'AAH augmente dans le QPV

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2015	2020	Evolution 2015-2020	
Nombre d'allocataires	CAF	397	522	125	+31,5%
Dont allocataires percevant le RSA	CAF	126	117	-9	-7,1%
Dont allocataires percevant la PPA	CAF	-	163		
Dont allocataires percevant l'AAH	CAF	73	103	30	+41,1%

Le nombre d'allocataires CAF progresse de 31,5% entre 2015 et 2020 sur le périmètre du QPV. Cependant il est à noter que les allocataires au RSA sont moins nombreux (-7,1 %), tandis que les bénéficiaires de l'AAH augmentent de 41.1%.

Prise en charge EPSM Patients d'Auray en 2022

	Nombre de patients	
	Auray	QPV*
Hospitalisation temps plein	83	14
Ambulatoire	902	144
CMP Auray	682	113
CATTP Auray	56	12
Urgence	113	14
Equipe Mobile Précarité	9	2
PASS (Precarité)	42	9
Addicto liaison CHBA	22	5
Addictologie consultation	18	4
CPEA Auray	70	11
Unité Thérapeutique Bébé/Parent	10	2

* info avec reserve selon qualité du recueil de l'adresse

Il est à noter que le taux de prise en charge des habitants du QPV est bien supérieur au reste de la commune.

Les actions en direction des habitants des QPV sur le domaine de la santé s'appuieront nécessairement sur les axes stratégiques du Contrat Local de Santé ; s'y adjoindront des actions expérimentales en prenant en compte le diagnostic en annexe.

Au regard de ces indicateurs, les partenaires signataires et habitants souhaitent un investissement fort, en priorité sur l'axe 1, à savoir les santés et la prévention.

AXE I : LES SANTES ET LA PREVENTION

25.9% des habitants renoncent à des soins

Les causes :

57% du reste à charge

18% lis à l'avance des frais

23% liés aux délais

Enjeu 1.1 : Lutter contre les addictions

Objectif opérationnel : Apprendre à repérer les signes de comportements à risques et à réagir par un accompagnement adéquat

Objectif opérationnel : Sensibiliser et accompagner les personnes aux dangers liés aux usages de produits stupéfiants (drogues illicites, alcool, tabac, etc.)

Objectif opérationnel : Sensibiliser et accompagner les personnes aux dangers liés aux usages des écrans et des médias

Objectif opérationnel : Sensibiliser et accompagner les personnes aux dangers liés aux jeux d'argent

Enjeu 1.2 : Améliorer la prévention médicale pour les habitants

Objectif opérationnel : Réaliser un diagnostic santé des habitants du QPV

Objectif opérationnel : Accompagner et développer des consultations médicales et paramédicales en milieu scolaire

Objectif opérationnel : Faciliter l'accès aux formations premiers secours physique

Objectif opérationnel : Développer les dépistages avancés (VIH, cancer, etc.)

Enjeu 1.3 : Lever les freins à l'accès aux soins

Objectif opérationnel : Développer et coordonner les dispositifs d'aller-vers dans le domaine de la santé

Objectif opérationnel : Soutenir un lieu de premier accueil et de prise de rdv

Objectif opérationnel : Développer l'offre de transports solidaires pour l'accès au soin

<p><i>A quels soins renonce-t-on ?</i></p> <p><i>77% les soins dentaires prothétiques, 41% les soins ophtalmologiques, 38% les spécialistes</i></p>	<p>Enjeu 1.4 : Sensibiliser les habitants sur l'importance d'une vie équilibrée</p> <p>Objectif opérationnel : Sensibiliser les habitants à des rapports sexuels protégés (pour lutter contre les IST et grossesse non désirée)</p> <p>Objectif opérationnel : Eduquer à la notion de consentement</p> <p>Objectif opérationnel : Faciliter l'accès à des moyens de contraception</p> <p>Objectif opérationnel : Sensibiliser sur une bonne hygiène du logement</p> <p>Objectif opérationnel : Sensibiliser et faciliter l'accès à une bonne hygiène de vie</p> <p>Objectif opérationnel : Prendre en compte l'accès aux besoins vitaux des habitants (eaux et nourriture)</p> <p>Objectif opérationnel : Accompagner les personnes à fabriquer leurs produits d'entretiens et d'hygiène</p>
---	---

EMANCIPATION PAR L'EDUCATION, LE SPORT, LA CULTURE ET LES SCIENCES



De nombreux rapports démontrent la fragilité des publics, tant dans le domaine de l'Education avec un niveau scolaire ou de diplômes bien inférieur au reste du territoire. Permettre l'accessibilité aux sports, à la culture, à l'éducation pour tous permet d'accompagner l'émancipation des habitants, créer les conditions pour que chacun, quel que soit son âge, ses origines, son niveau social se sente légitime à agir soit autonome et trouve sa place dans son quartier, au sein de la ville ou plus largement au sein du territoire. Ce préalable constitue un objectif commun et fédérateur de l'ensemble des partenaires, avec une attention particulière sur les femmes, les familles monoparentales et les jeunes.

L'objectif porté par les partenaires est également que l'ensemble des habitants du quartier prioritaire accèdent aux mêmes droits que les habitants des autres quartiers et qu'ils bénéficient des mêmes propositions en matière de services publics ou d'offres culturelles, artistiques, sportives et scientifiques ...

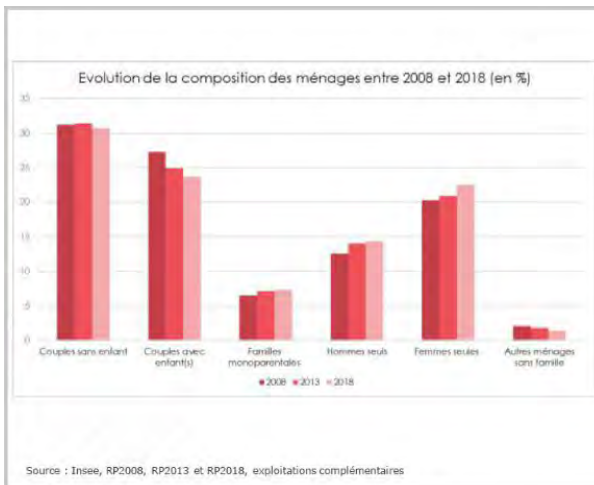
La réussite éducative est l'un des piliers essentiels à l'émancipation par l'éducation, elle repose sur la capacité à assurer les continuités scolaires, à favoriser l'égalité, à développer une offre de droit commun et spécifique, à accompagner parents, adolescents et jeunes dans leur réussite, à garantir une offre a minima équivalente dans les quartiers au regard du reste de la ville.

Le QPV d'Auray est particulièrement impacté par ce thème, les conditions de vie ou les difficultés socio-économiques renforçant les risques de ruptures ou de moindres investissements.

Il s'agit dès lors de pouvoir :

- Prendre en compte les parents dans les dispositifs de réussite éducative et les associer aux réflexions sur la parentalité dans les instances locales,
- Promouvoir le bien-être de l'élève et de l'enfant, des adolescents et de tous les apprenants, en veillant à leur socialisation,
- Lutter contre le décrochage et prévenir les ruptures de parcours scolaires, sociaux, économiques...
- Favoriser l'égalité par la promotion des différences et l'application de l'égalité des droits, favoriser l'égalité des chances filles-garçons, lutter contre les préjugés qui conduisent à la stigmatisation et aux discriminations,
- Renforcer la mobilisation des dispositifs permettant des parcours d'excellence,
- Favoriser l'éducation artistique, culturelle, sportive et scientifique de la jeunesse,
- Favoriser et valoriser les engagements et les parcours citoyens des jeunes.

Le taux de retard des collégiens du QPV en 6^{ème} est 2,7 fois supérieur à celui de la ville.



- La part des **ménages à risque d'isolement** connaît une **forte croissance** ces dernières années : familles monoparentales, hommes seuls, femmes seules ;
- Les **familles monoparentales** :
 - > La part des familles monoparentales sur AQTA (20,4% des familles) reste inférieure à la moyenne bretonne (22%) et française (25,7%) ;
 - > Mais vigilance sur certaines communes : Auray et communes littorales.
- **43,5% des personnes âgées de 75 ans ou plus vivaient seules à domicile** (vs. 42,5% en France et 44,2% en Bretagne).

Le taux de retard à l'entrée en 6^{ème} est de 31,2% pour l'année scolaire 2018-2019.

Rappelons que le taux national de retard à l'entrée en 6^{ème} est de 5,4% en 2018-2019.

Cette thématique s'inscrit dans de nombreux dispositifs territoriaux (l'éducation prioritaire, les projets éducatifs de territoire, le programme de réussite éducative...) et est portée par différents acteurs, aux titres de leurs compétences réglementaires ou d'engagements particuliers.

Le projet éducatif et jeunesse, une délibération cadre sport, Auray côté culture, proposés en comité de pilotage visent à partager les enjeux et politiques des uns et des autres, à constituer des groupes de travail cohérents et à envisager des modes de coopérations ou des expérimentations.

Trois chantiers seront plus particulièrement proposés autour du thème des stratégies partenariales pour développer la réussite éducative sur le territoire :

- L'implication des familles (ouvrir l'école aux parents, impliquer la communauté éducative),
- Améliorer le climat scolaire (besoins et médiation à l'école),
- Travailler les complémentarités, les articulations et l'efficacité des dispositifs.

Au regard des problématiques les accès à la culture et aux sports pour tous sont des priorités majeures au même titre que l'éducation. De ce fait les accompagnements renforcés tels que le propose le projet côté culture et le sport An Alre sont renforcés auprès des publics les plus fragiles.

Pour rappel, en 2018-2019, le taux national de retard d'entrée en 6^{ème} est de 5,4% à l'échelle nationale.

source DEPP	Année scolaire	QPV Gumener Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Le nombre d'écoliers	2018-2019	258	1562
Le nombre de collégiens	2018-2019	100	605
Le taux de retard en 6ème	2018-2019	31,2%	11,5%
Le taux de retard en 3ème	2018-2019	30,4%	12,5%

LA SCOLARITE – 2^{ème} DEGRE

Les NEET sont sur-représentés sur le périmètre du QPV avec 39,4% pour 18,2% à l'échelle communale en 2016.

Rappelons que la moyenne nationale se situe à 9,1% pour la même période (2016) et en 2019, elle est de 8,7%.

Pour rappel en 2016, 13,8% des 15-29 ans ne sont ni en emploi ni en études, à l'échelle nationale.

source INSEE	Année	QPV Gumener Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Les 16-25 ans ni en emploi ni en études (NEET)	2016	39,4%	18,2%

source DEPP	Année scolaire	QPV Gumener Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Le nombre de lycéens	2018-2019	60	452
Le nombre de lycéens en formation générale ou techno	2018-2019	39	349
Le nombre de lycéens en formation professionnelle	2018-2019	21	103
Le taux de retard en 2de	2018-2019	45,5%	18,9%
Le taux de retard à l'entrée en terminale	2018-2019	46,2%	28,9%

Au regard de la situation, il est donc impératif de répondre aux priorités et enjeux suivants qui permettront, à terme, une émancipation des populations et une amélioration des situations sociales et financières.

AXE II : EMANCIPATION PAR LA CULTURE, L'EDUCATION, LE SPORT ET LES SCIENCES

<p>1 école maternelle</p> <p>1 école élémentaire</p> <p>1 école privée</p> <p>272 écoliers dont 110 en préélémentaire dont 11 de moins de 3 ans</p> <p>68 collégiens dont 34 filles, 12 en privé et 6 en segpa, ULIS, UPE2A ou 3^{ème} prépa rpo)</p> <p>42.9% ont un retard scolaire en 3^{ème}</p> <p>42% des élèves inscrits au collège sont issus d'un milieu défavorisé et 27% d'un milieu moyen.</p> <p>33 jeunes sont inscrits dans une formation générale ou technologique des lycées dont 16 filles.</p> <p>22 jeunes inscrits dans une formation pro des lycées dont 9 filles.</p> <p>50% de taux de retards à l'entrée en terminale</p> <p>55% des élèves inscrits dans les formations générales ou technologiques sont issus de milieux défavorisés</p> <p>76% des élèves inscrits dans une formation professionnelle des lycées sont issus de milieux défavorisés ou moyens.</p>	<p>Enjeu 2.1 : Développer le pouvoir d'agir des habitants en développant des projets de quartiers fédérateurs des dynamiques locales</p> <p>Objectif opérationnel : Fédérer et coordonner les actions de médiation de rue (diurne et nocturne)</p> <p>Objectif opérationnel : Reconnaître et proposer la valorisation des différentes cultures existantes et le savoir-faire des habitants</p> <p>Objectif opérationnel : Accompagner les familles à découvrir les activités et les lieux culturels, éducatifs et sportifs existants</p> <p>Objectif opérationnel : Accroître et coordonner les dispositifs et espaces de soutien à la parentalité</p> <p>Objectif opérationnel : Développer des événements et actions participatives dans le QPV</p> <p>Objectif opérationnel : Mobiliser les jeunes du QPV dans les dynamiques participatives mises en place</p> <p>Objectif opérationnel : Développer un accès au sport pour tous les niveaux</p>
---	---

<p>107 enfants ou jeunes sont suivis par le PRE</p> <p>Indices de vulnérabilité</p> <p>32.6% des – de 3 ans</p> <p>50.2% des 3-5 ans</p> <p>51% des 6 – 10 ans</p> <p>205 enfants de – de 10 ans sur le QPV</p> <p>L'IPS de l'école élémentaire Tabarly est de 87.2 points</p>	<p>Enjeu 2.2 : Favoriser la rencontre et la mixité des publics pour lutter contre l'isolement et le repli dans le quartier</p> <p>Objectif opérationnel : Développer l'handisport</p> <p>Objectif opérationnel : Développer des espaces sportifs et culturels dans le QPV</p> <p>Objectif opérationnel : Proposer des temps intergénérationnels</p> <p>Objectif opérationnel : Lutter contre l'isolement et le repli des familles monoparentales, des personnes seules, vieillissantes et / ou en situation de handicap</p> <p>Enjeu 2.3 : Améliorer le niveau scolaire de tous les élèves</p> <p>Objectif opérationnel : Accompagner les élèves d'une manière renforcée : REP+ ou via le PRE</p> <p>Objectif opérationnel : Accompagner la mixité au sein des établissements scolaires</p> <p>Objectif opérationnel : Lutter contre le décrochage scolaire et la déscolarisation des enfants</p> <p>Objectif opérationnel : Permettre aux parents d'investir l'école</p> <p>Objectif opérationnel : Développer les expérimentations innovantes</p> <p>Objectif opérationnel : Accompagner la médecine scolaire</p> <p>Objectif opérationnel : Accompagner les jeunes cinquième, troisième et seconde sur les stages</p>
---	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION

Un quartier mobilisé autour de l'emploi, et l'activité économique

Conformément aux grandes orientations du gouvernement, l'axe emploi, insertion et développement économique vise à dynamiser l'emploi dans les quartiers.

Dans un territoire quasi au plein emploi, les quartiers prioritaires ont bénéficié de la dynamique positive avec un taux de chômage de 7%.

Dans ce contexte, les personnes qui restent sans emploi, sont celles qui peinent à franchir de manière spontanée les portes de France Travail, de la mission locale, du centre médico-social ou de la maison de l'emploi.

Elles cumulent davantage de freins que ce soit précarité, santé, modes de gardes, mobilités, barrières linguistiques, formations, diplômes... et nécessitent un accompagnement renforcé, individualisé et sur un temps long.

Permettre aux habitants de retrouver l'envie de travailler en lien avec leurs capacités en les accompagnants d'une manière globale tout en levant les freins, est l'objectif arrivant en priorité 2 pour les habitants.

La prise en compte d'une nouvelle politique de l'emploi, de l'insertion et du retour à l'emploi oblige l'ensemble des acteurs accompagnant les habitants des QPV à se coordonner, à innover et à prendre en compte l'environnement social, humain et structurel du quartier.

Dans cette optique, le contrat de ville vise à déployer ou consolider les dispositifs favorisant l'accès à l'emploi, à la formation et l'insertion mais également à l'implantation et au maintien d'entreprises et de services au sein du quartier prioritaire. Peu de commerces sont implantés au sein du quartier cependant les services sont très présents. Le QPV présente un tissu économique relativement pauvre, avec une difficulté depuis des années à maintenir les commerces, notamment en raison du faible pouvoir d'achat moyen de la population y résidant. La redynamisation du tissu économique local est un levier, identifié à la fois par les habitants et par les partenaires du contrat de ville.

De ce fait, et après concertation de l'ensemble des bénéficiaires et des partenaires, le contrat de ville a vocation à développer les axes, enjeux et objectifs opérationnels ci-dessous.

AXE III : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION

<p>• 43.7% de taux d'emploi des 15-64 ans • 27.2% de contrats précaires • 154 demandeurs d'emploi • 1/3 des demandeurs d'emplois de la ville habitent le QPV</p> <p>108 bénéficiaires RSA socle au 31/12 2021</p> <p>44.8% des 16-25 ans sont non scolarisés et sans emploi</p> <p>42 entreprises dans le QPV dont 83.3% sans salarié</p>	<p>Enjeu 3.1 : Permettre l'employabilité de chacun</p> <p>Objectif opérationnel : Informer, accompagner et motiver les habitants sur le retour à l'emploi pour lever les freins à l'emploi</p> <p>Objectif opérationnel : S'intégrer au RESEAU POUR L'EMPLOI (RPE)</p> <p>Objectif opérationnel : Faciliter la création d'entreprise et accompagner les futurs entrepreneurs</p> <p>Enjeu 3.2 : Dynamiser le tissu économique du QPV</p> <p>Objectif opérationnel : Valoriser le développement économique autour de l'artisanat et des savoir-faire locaux</p> <p>Objectif opérationnel : Développer l'offre d'emploi en lien avec l'amélioration du cadre de vie du quartier</p>
--	--

GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ / ABATTEMENT TFPB / TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET URBAINE ET PROTECTION DE LA POPULATION



Sur la commune d'Auray, le territoire prioritaire du Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air a bénéficié d'un programme important de rénovation urbaine de 2009 à 2011. Il mixe aujourd'hui des espaces de services, d'accueils des publics, de médecins, de commerces et de logements, pour la plupart sociaux, avec une recherche de mixité des publics et des usages.

Le quartier est en constante évolution depuis 2011, avec des emprises débatties et non encore reconstruites, la loi Lamy interdisant la reconstruction de logements sociaux sur les quartiers prioritaires.

Agir pour une meilleure appropriation de son quartier par les habitants est un préalable à l'investissement, au respect et au vivre ensemble des habitants. Agir autour de la sécurisation et de la protection des habitants et des bénéficiaires du QPV, permet de favoriser la quiétude et le sentiment de bien-être au sein de son quartier. Développer l'implantation de structures associatives et de bâtiments communaux co-construits avec la population, travailler sur la mixité du bâti, favoriser la rencontre dans un quartier en renouvellement permanent depuis des années.

Agir pour les transitions dans les quartiers prioritaires signifie, concrètement de ne pas laisser les habitants des quartiers populaires en marge des évolutions de société en cours. et, notamment en matière d'écologie, d'alimentation, d'énergie, et de numérique. C'est aussi répondre aux grands enjeux de transformation de la société avec un vieillissement des populations, une mutation de la typologie des foyers et le besoin de modification structurelle des logements. Agir pour une meilleure prise en compte des besoins, des attentes et des structurations des groupes est un élément essentiel de la réponse à des difficultés grandissantes, telles que la radicalisation, la montée de la violence et des incivilités, les dégradations ou non-respect de son voisinage.

Ainsi, l'idée est de ne pas faire de la transition écologique, une injonction mais bien une manière d'améliorer la qualité de vie de tous, en construisant les réponses avec l'ensemble des habitants, des utilisateurs et des partenaires du quartier. C'est le sens des projets qui ont pu émerger depuis 2015 et qui agissent tant sur le lien social, que sur le volet environnemental.

Re-naturer des espaces, diminuer l'impact de la chaleur, réduire la précarité énergétique, et son pendant, transformer économiquement le quartier du Gumenen, du Goaner du Parco-Pointer du Bel air ou de montfort-Beaumanoir, permettre l'accès à une alimentation de qualité constituent des axes essentiels de travail pour les 6 années à venir afin d'améliorer le cadre de vie et la tranquillité publique.

Les emprises non pourvues sont de véritables opportunités à la transformation structurelle, environnementale, humaine et sociale du quartier. L'utilisation des abattements et des avantages fiscaux permettront après un travail de concertation, de rationalisation et d'optimisation, de favoriser le changement des images prégnantes du quartier, avec une prise en compte constante des dynamiques expérimentées dès 2015.

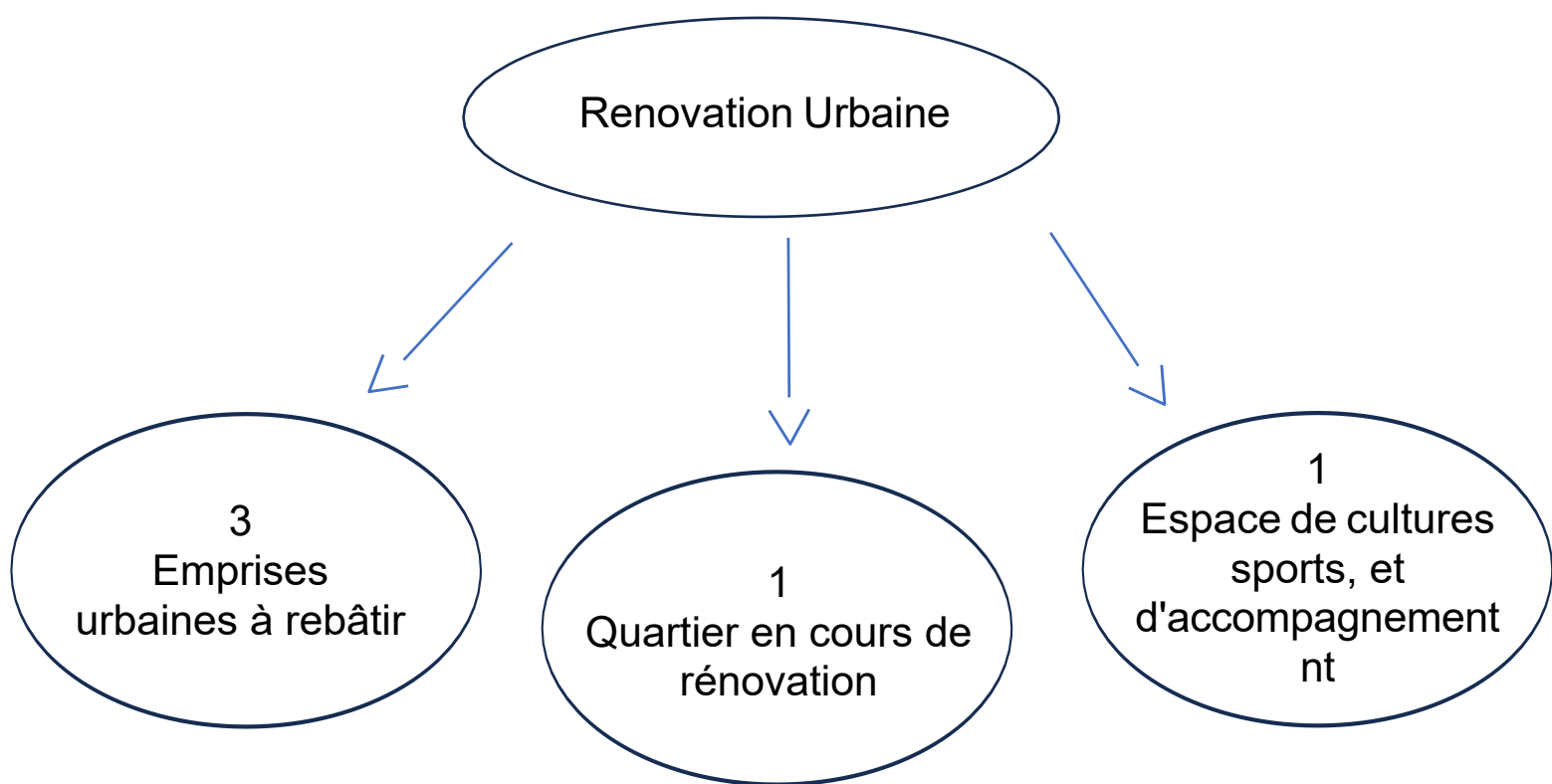
Les faits de tranquillité publique liés aux trafics de drogues, aux violences aux personnes, aux dégradations de biens ont des répercussions sur le quotidien et la vie des habitants, des professionnels des quartiers. Ils se sont intensifiés et notamment depuis la crise sanitaire.

Le sentiment collectif est d'avoir perdu du terrain sur l'occupation de l'espace public et le lien avec les jeunes. Les solutions identifiées résident à la fois dans la nécessité de mobiliser les moyens de gendarmerie et de la justice de l'Etat, de travailler de manière coordonnée (Etat, Ville, Bailleurs, Services Sociaux, Associations) afin de garder une continuité entre les actions de prévention, de sécurité et de justice.

Cadre de vie dans le QPV

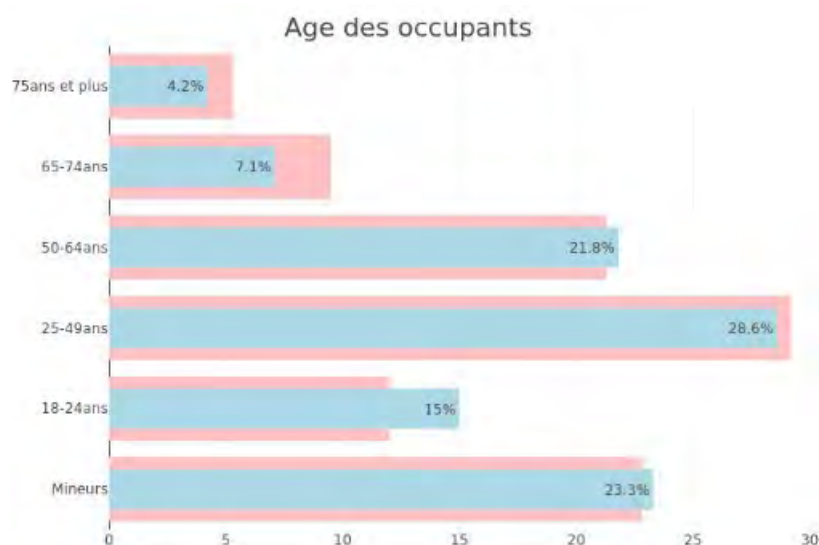
Un abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties d'environ 90 000€ par an pour soutenir le programme d'actions des bailleurs

Gestion Urbaine de Proximité

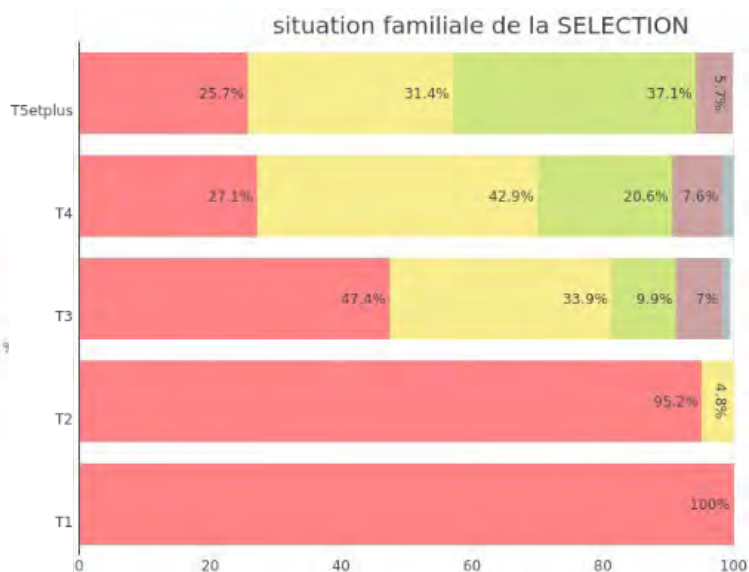
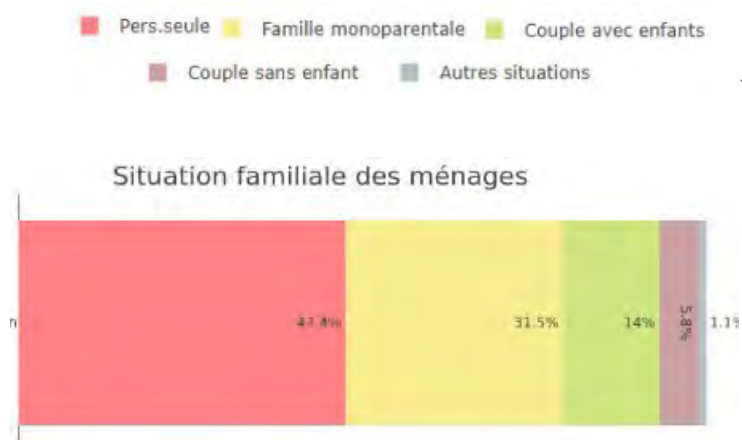


Le Gumenen Goaner Parco Pointer

Bel'Air (Morbihan Habitat)



Indicateurs	Selection
Nb logements (RPLS)	634
OPS :	
Nb réponses OPS	464
% réponses OPS	73.2%
% emmenagés récents (2020-2021)	8.6%
% titulaire moins 30 ans	5.6%
% occupants >= 65 ans	11.3%
% monoparents >=3 enf.	5.4%
% <= 40% plafond PLUS	58.8%
% chômeurs parmi occupants majeurs	14%
% bénéf. aide logts	54.3%
% occ.>=65ans en logt non acc.(ou PMR NR)	19.2%
% sur-occupation estimée	1.5%
% sous-occupation estimée	36%
RPLS :	
Durée moyenne d'occupation	11.3 ans
Tx de vacance	1.5%
Tx de mobilité	7.6%
Age moyen du parc	40.4 ans
% maisons	2.2%
% T1 et T2	17.4%



Montfort Beaumanoir (Espacil)

Territoire entrant, diagnostic en cours de réalisation.



AXE IV : GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ / ABATTEMENT TFPB / TRANSITION ECOLOGIQUE ET URBAINE ET PROTECTION DE LA POPULATION

<p>3 espaces non bâtis laissant un sentiment d'abandon et de délaissement.</p> <p>663 logements locatifs sociaux sur l'ensemble du QPV.</p> <p>2 réunions interservices mises en place chaque année</p> <p>Des actions de préventions et des journées spécifiques sur des temps de prévention, et de libération de la parole.</p> <p>2 diagnostics en marchant par an.</p>	<p>Enjeu 4.1 : Développer la mixité sociale</p> <p>Objectif opérationnel : Veiller à la mixité des infrastructures pour stimuler la vie de quartier, développer l'implantation de bâtiments communaux</p> <p>Objectif opérationnel : Permettre aux habitants de s'approprier les parties communes</p> <p>Objectif opérationnel : Rendre de l'attractivité au quartier</p> <p>Objectif opérationnel : Diversifier l'offre de services et de logements en vue d'un meilleur équilibre territorial</p> <p>Enjeu 4.2 : Lutter contre l'insécurité dans le quartier</p> <p>Objectif opérationnel : Participer et contribuer au CLSPD</p> <p>Objectif opérationnel : Développer la médiation sociale et la prévention sur le quartier</p> <p>Objectif opérationnel : Développer la relation police / population</p> <p>Objectif opérationnel : Prévenir les violences sexistes et sexuelles</p> <p>Objectif opérationnel : Coordonner les actions de préventions</p>
---	--

Des enquêtes de satisfaction 1 mois après l'arrivée des habitants dans leur logement.

Le Gumenen-Goaner est l'un des points des plus chaud de la ville durant l'été.

Des travaux d'isolations permettant de réduire les passoirs thermiques.

Un temps de regroupement annuel valorisant les actions des acteurs et porteurs du QPV.

Enjeu 4.3 : Faire face au dérèglement climatique en réhabilitant le quartier dans son ensemble (logements, communs et espaces publics) avec les habitants

Objectif opérationnel : Développer les enquêtes de satisfaction et les rendre publiques

Objectif opérationnel : Développer les bilans de l'état des logements (énergétiques, phoniques, thermiques et vétusté)

Objectif opérationnel : Des logements plus performants énergétiquement = Améliorer les performances énergétiques des logements

Objectif opérationnel : Réduire le coût des énergies en accompagnant les habitants

Objectif opérationnel : Développer les compétences techniques des habitants en réaménagement

Objectif opérationnel : Créer une structure ressource autour des transitions

Objectif opérationnel : Inclure le développement durable dans les animations

Objectif opérationnel : Développer des espaces nourriciers

Objectif opérationnel : Développer l'utilisation des énergies renouvelables

Objectif opérationnel : Faire du QPV des lieux d'expérimentations en faveur de la transition écologique

Objectif opérationnel : Promouvoir l'utilisation alternative des espaces publics

Objectif opérationnel : Traiter des ilots de chaleurs

Objectif opérationnel : Réutiliser les eaux pluviales

Objectif opérationnel : Désimperméabiliser et renaturer des espaces

Objectif opérationnel : Développer la biodiversité dans le QPV

	<p>Enjeu 4.4 : Penser l'urbanisme pour améliorer le cadre de vie</p> <p>Objectif opérationnel : Déchets : Réduire et améliorer leur gestion</p> <p>Objectif opérationnel : Changer l'image du quartier</p> <p>Objectif opérationnel : Réduire visuellement la place de la voiture (ex : intégration paysagère des parkings)</p> <p>Objectif opérationnel : Poursuivre et accélérer les actions de renouvellement urbain</p> <p>Objectif opérationnel : Accompagner les projets d'actions collectives autour de l'urbanisme transitoire</p>
--	---

Dans le cadre du déploiement des priorités, des leviers financiers sont possibles, avec les crédits de droit commun, la mobilisation de crédits Etat, Ville, Communauté de communes, et partenaires.

Il paraît nécessaire d'identifier le rôle de chacun dans le domaine de la gestion urbaine de proximité et l'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

CONVENTION DE GESTION URBAINE DE PROXIMITE

QUARTIER PARCO-POINTER, BEL AIR, GUMENEN, GOANER, MONTFORT- BEAUMANOIR

- L'Etat, représenté par le Préfet du Morbihan
- La ville d'Auray, représentée par son Maire, Mme Claire MASSON
- La Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique, représentée par son Président, M. Philippe Le Ray
- L'Organisme HLM Morbihan Habitat, représenté par son Directeur Général M. Erwan Robert
- L'Organisme HLM Espacil Habitat représenté par sa Directrice Générale Mme Julia Lagadec.

Préambule :

Les parties signataires du Contrat de Ville « Quartiers 2030 » se sont engagées à mettre en place sur les quartiers prioritaires un dispositif partenarial de gestion urbaine de proximité.

La gestion urbaine de proximité se définit comme l'ensemble des actes qui contribuent au bon fonctionnement d'un quartier, par une gestion concertée au plus près des besoins et des usages, plaçant les habitants au cœur de la démarche. Son objectif est de coordonner les interventions des acteurs sur les espaces privés à caractère collectifs ou sur le domaine public pour concourir à la qualité du cadre de vie offert aux habitants : propreté urbaine, maintenance des équipements, gestion différenciée des espaces, régulation des usages, présence de proximité, tranquillité publique...

Elle doit être traduite en objectifs à atteindre et déclinée en actions précises à mettre en œuvre (responsabilités, moyens, échéances).

Deux grands types d'actions pourront être mis en place :

- Les actions permanentes ou de long terme, qui peuvent rapidement être mises en place et qui renvoient le plus souvent aux modes d'organisation sur le quartier vécu.
- Les actions en mode projet sur un périmètre d'action plus réduit (ex : îlot opérationnel visé par un projet de rénovation urbaine engageant par la suite des travaux).

ARTICLE 1 : Objet et périmètre d'intervention

La présente convention a pour objet :

- De définir le cadre et la coordination des interventions des acteurs locaux de la gestion urbaine de proximité.
- D'identifier les enjeux prioritaires pour assurer un bon fonctionnement du quartier.
- De formaliser les engagements des partenaires concernés par cette démarche.

Le périmètre concerné est celui des sites de PARCO-POINTER, BEL AIR, GUMENEN, GOANER, MONTFORT-BEAUMANOIR. Retenus au titre de la géographie prioritaire du contrat de ville.

ARTICLE 2 : Enjeux et objectifs partagés

Les objectifs généraux visés concernent la gestion courante de l'habitat et du cadre de vie, c'est-à-dire :

- La relation aux habitants, la tranquillité et la sécurité publique
- La circulation et le stationnement
- La gestion des chantiers
- Le gardiennage et la médiation
- La gestion des services urbains (collecte des ordures ménagères, nettoyage, entretien et maintenance du mobilier urbain, de la signalétique, de l'éclairage...)
- La propreté, l'entretien, la maintenance des espaces publics, la requalification et la mise en protection des espaces communs des immeubles (résidentialisation)
- La gestion des espaces extérieurs (voirie, aires de stationnement...)
- La gestion des espaces verts et des aires de jeux.

ARTICLE 3 : Les axes d'intervention prioritaires

Les différents diagnostics en marchant dont le dernier, le 8 juin 2023, ont permis de dégager 5 enjeux prioritaires en matière de gestion urbaine de proximité :

- Axe 1 : Améliorer et garantir la tranquillité résidentielle par des actions notamment sur le respect des règles de sécurité routière, l'organisation des chantiers et la place de la voiture sur l'espace public.
- Axe 2 : Favoriser et dynamiser le lien social, le vivre ensemble, permettre l'exercice du loisir, du sport, de la citoyenneté et de l'appropriation d'espaces par les enfants, les jeunes et les adultes.
- Axe 3 : Veiller à la propreté du quartier, à l'entretien et la valorisation des espaces.
- Axe 4 : Donner toute sa place à la nature et à la végétalisation des espaces dans le quartier
- Axe 5 : Communiquer sur les actions mises en place dans le quartier et sur le droit commun.

ARTICLE 4 : Animation, coordination et moyens dédiés

Qui est concerné ? La Ville, L'EPCI, Les Bailleurs, l'Etat (le Sous-Préfet, la Déléguée du Préfet, la Direction des Territoires et de la Mer, la Direction des sécurités, la DDFIP, l'ARS...) le Département, la Gendarmerie, les associations, les acteurs locaux (Mission locale, EPSM), le Conseil citoyen et les habitants.

- Animation de la démarche sur le plan opérationnel et la coordination : Ville d'Auray, Direction Éducation, Enfance, Jeunesse en charge du PRE, et de la Direction Générale des Services Coordination du contrat de ville et de la coordination des dispositifs.
- Outils de diagnostic : Diagnostic en marchant, Marche exploratoire des femmes, Diagnostic social, Fiches de saisines, GPO.
- Outils de mise en œuvre opérationnelle et moyens dédiés à la GUP :
- Contrat d'Adulte relais
- Tableau unique de recensement des problèmes avec les engagements des parties.

ARTICLE 5 : Gouvernance

Le Comité de pilotage de la politique de la ville, une fois par an :

- Définit les orientations stratégiques
- Elabore la stratégie d'intervention
- Procède à l'évaluation

Le Comité technique réuni au moins 2 fois par an :

- Met en œuvre les orientations définies en COPIL
- Anime la démarche GUP
- Elabore le bilan

Les commissions thématiques seront organisées.

Article 6 : Evaluation du dispositif

Le tableau de bord unique servira à l'évaluation. Il sera communiqué au comité de pilotage.

Autres outils d'évaluation : reportages photographiques avec les habitants (enfants et adultes), diagnostics en marchant, marches exploratoires.

Article 7 : Durée de la convention :

La convention est valable pour la durée du contrat de ville 2024-2030. Le cas échéant, en cas de prolongation du contrat de ville, la convention serait prolongée sur la même temporalité. La convention pourra être révisée par le comité de pilotage, chaque année.

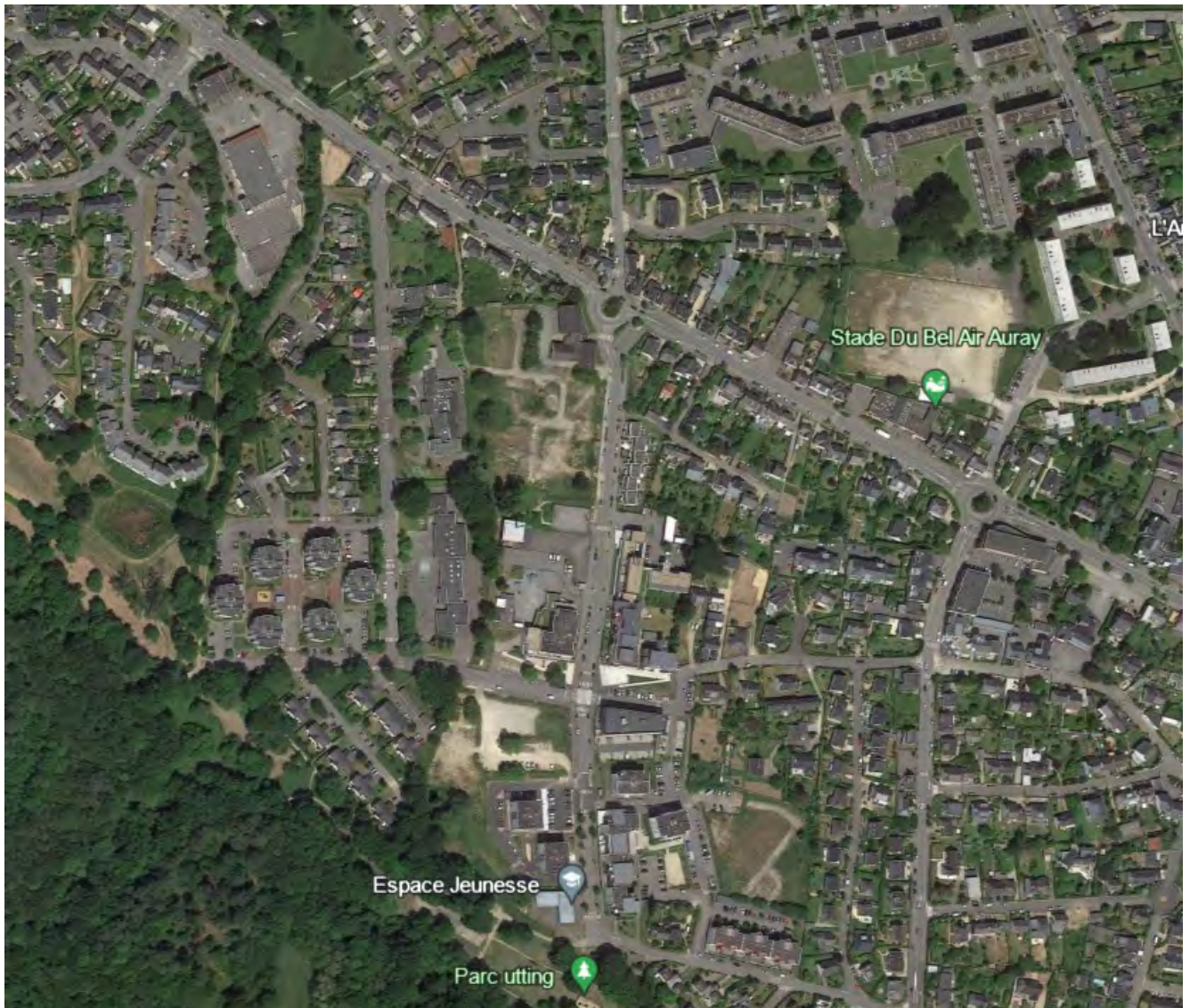


TABLEAU RECAPITULATIF DES ENJEUX ET OBJECTIFS

Enjeux transversaux	
Enjeu 0.1 : Lutter contre toutes les formes de discriminations	Sensibiliser l'égalité femmes/hommes/LGBTQIA+
	Lutter contre toutes formes de harcèlement et de discrimination
	Développer des actions favorisant l'interculturalité
	Déstigmatiser la santé mentale auprès du public et des professionnels
	Sensibiliser les acteurs à l'égalité professionnelle
Enjeu 0.2 : Lutter contre le non-recours aux droits	Permettre à chacun d'accéder au droit commun
	Mobiliser les dispositifs de formation professionnelle de droits communs pré-qualifiantes et qualifiantes
	Lutter contre la fracture du numérique
	Faire connaître les dispositifs d'accompagnements existants
	Accompagner les habitants vers une autonomie dans leurs démarches administratives
Enjeu 0.3 : Faciliter le déplacement des habitants du QPV	Associer les enfants aux projets dans les écoles
	Faciliter l'apprentissage et la pratique des différents moyens de transports (permis vélos, permis de conduire, etc.)
	Faciliter la mobilité pour toutes et tous

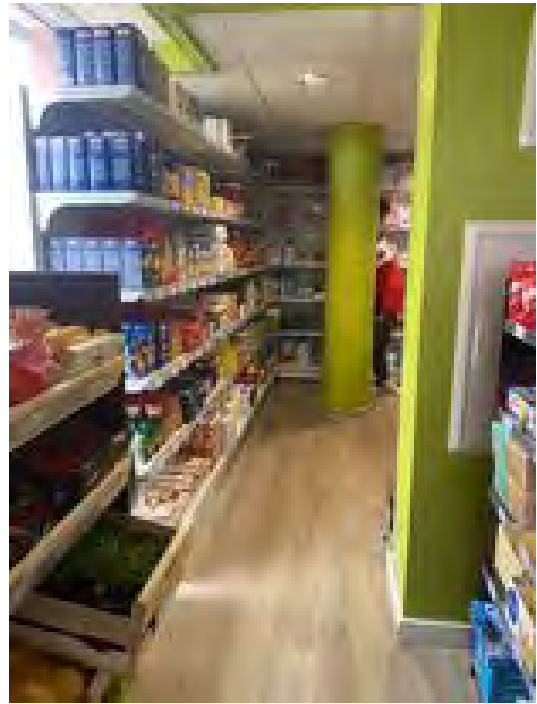
AXE I : LES SANTES ET LA PREVENTION	
Enjeu 1.1 : Lutter contre les addictions	Apprendre à repérer les signes de comportements à risques et à réagir par un accompagnement adéquat
	Sensibiliser et accompagner les personnes aux dangers liés aux usages de produits stupéfiants (drogues illicites, alcool, tabac, etc.)
	Sensibiliser et accompagner les personnes aux dangers liés aux usages des écrans et des médias
	Sensibiliser et accompagner les personnes aux dangers liés aux jeux d'argent
Enjeu 1.2 : Améliorer la prévention médicale pour les habitants	Réaliser un diagnostic santé des habitants du QPV
	Accompagner et développer des consultations médicales et paramédicales en milieu scolaire
	Faciliter aux formations premiers secours physique
	Développer les dépistages avancés (VIH, cancer, etc.)
Enjeu 1.3 : Lever les freins à l'accès aux soins	Développer et coordonner les dispositifs d'aller-vers dans le domaine de la santé
	Soutenir un lieu de premier accueil et de prise de rdv
	Développer l'offre de transports solidaires pour l'accès au soin
Enjeu 1.4 : Sensibiliser les habitants sur l'importance d'une vie équilibrée	Sensibiliser les habitants à des rapports sexuels protégés (pour lutter contre les IST et grossesse non désirée)
	Eduquer à la notion de consentement
	Faciliter l'accès à des moyens de contraception
	Sensibiliser sur une bonne hygiène du logement
	Sensibiliser et faciliter l'accès à une bonne hygiène de vie
	Prendre en compte l'accès aux besoins vitaux des habitants (eaux et nourriture)
Accompagner les personnes à fabriquer leurs produits d'entretiens et d'hygiène	

AXE II : EMANCIPATION PAR LA CULTURE, L'EDUCATION, LE SPORT ET LES SCIENCES

Enjeu 2.1 : Développer le pouvoir d'agir des habitants en développant des projets de quartiers fédérateurs des dynamiques locales	Fédérer et coordonner les actions de médiations de rues (diurne et nocturne)
	Reconnaitre et proposer la valorisation des différentes cultures existantes et le savoir-faire des habitants
	Accompagner les familles à découvrir les activités et les lieux culturels, éducatifs et sportifs existants
	Accroître et coordonner les dispositifs et espaces de soutien à la parentalité
	Développer des événements et actions participatives dans le QPV
	Mobiliser les jeunes du QPV dans les dynamiques participantes mises en place
	Développer un accès au sport pour tous les niveaux
Enjeu 2.2 : Favoriser la rencontre et la mixité des publics pour lutter contre l'isolement et le repli dans le quartier	Développer l'handisport
	Développer des Espaces sportifs et culturels dans le QPV
	Proposer des temps intergénérationnels
	Lutter contre l'isolement et le repli des familles monoparentales, des personnes seules, vieillissantes et / ou en situation de handicap
Enjeu 2.3 : Améliorer le niveau scolaire de tous les élèves	Accompagner les élèves d'une manière renforcée : REP+ ou via le PRE
	Accompagner la mixité au sein des établissements scolaires
	Lutter contre le décrochage scolaire et la déscolarisation des enfants
	Permettre aux parents d'investir l'école
	Développer les expérimentations innovantes
	Accompagner la médecine scolaire
	Accompagner les jeunes cinquième, troisième et seconde sur les stages

AXE III : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION

<p>Enjeu 3.1 : Permettre l'employabilité de chacun</p>	<p>Informier, accompagner et motiver les habitants sur le retour à l'emploi pour lever les freins à l'emploi</p>
	<p>S'intégrer au RESEAU POUR L'EMPLOI (RPE)</p>
<p>Enjeu 3.2 : Dynamiser le tissu économique du QPV</p>	<p>Faciliter la création d'entreprise et accompagner les futurs entrepreneurs</p>
	<p>Valoriser le développement économique autour de l'artisanat et des savoir-faire locaux</p>
	<p>Développer l'offre d'emploi en lien avec l'amélioration du cadre de vie du quartier</p>



AXE IV : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION

Enjeu 4.1 : Développer la mixité sociale	Veiller à la mixité des infrastructures et à l'implantation de bâtiments municipaux
	Permettre aux habitants de s'approprier les parties communes
	Rendre une attractivité au quartier
	Diversifier l'offre de services et de logements en vue d'un meilleur équilibre territorial
Enjeu 4.2 : Lutter contre l'insécurité dans le quartier	Participer et contribuer au CLSPD
	Développer la médiation sociale et la prévention sur le quartier
	Développer la relation police / population
	Prévenir les violences sexistes et sexuelles
	Coordonner les actions de préventions
Enjeu 4.3 : Faire face au dérèglement climatique en réhabilitant le quartier dans son ensemble (logements, communs et espaces publics) avec les habitants	Développer les enquêtes de satisfaction
	Développer les bilans de l'état des logements (énergétiques, phoniques, thermiques et vétusté)
	Améliorer les performances énergétiques des logements
	Réduire le coût des énergies et des fluides en accompagnant les habitants
	Développer les compétences techniques des habitants en réaménagement
	Créer une structure ressource autour des transitions
	Inclure le développement durable dans les animations
	Développer des espaces nourriciers
	Développer l'utilisation des énergies renouvelables
	Faire du QPV des lieux d'expérimentations en faveur de la transition écologique
	Promouvoir l'utilisation alternative des espaces publics
	Traiter des îlots de chaleurs
	Réutiliser les eaux pluviales
Désimperméabiliser et renaturer des espaces	
Développer la biodiversité dans le QPV	
Enjeu 4.4 : Penser l'urbanisme pour améliorer le cadre de vie	Déchets : Réduire et améliorer leurs gestions
	Changer l'image du quartier
	Réduire visuellement la place de la voiture (ex : intégration paysagère des parkings)
	Poursuivre et accélérer les actions de renouvellement urbain
	Accompagner les projets d'actions collectives autour de l'urbanisme transitoire



Les fiches partenaires

Le renouvellement du contrat de ville Quartiers 2030 est l'opportunité de définir de nouvelles perspectives pour les habitants des quartiers prioritaires du Morbihan, issues des évaluations réalisées sur la période 2015-2022, et du Comité interministériel des villes (CIV) du 27 Octobre 2023.

Au regard des bénéfices attendus de la politique de la ville en faveur des habitants des quartiers, on observe une diminution des indices de précarité, du taux de chômage, du trafic et des incivilités, ainsi qu'une amélioration de l'insertion sociale, un développement des services et animations de proximité, une transformation de certains quartiers avec des actions urbaines et architecturales structurantes, et globalement une meilleure image des quartiers, doublée d'un attachement exprimé par de nombreux résidents à leur quartier.

Toutefois ces améliorations dans la vie quotidienne de nos concitoyens ne doivent pas cacher la réalité d'un taux de pauvreté qui reste trop élevé, des difficultés sociales encore bien présentes, **un taux de chômage qui reste 2,5 fois plus élevé** dans les QPV, des renoncements aux droits, du décrochage scolaire grandissant, une insertion des jeunes toujours difficile, une mixité sociale insuffisante, et un sentiment de relégation pouvant subsister....

Beaucoup a été fait avec une dotation annuelle globale au titre des crédits spécifiques de la politique de la ville de l'Etat d'environ 1M€ à l'échelle du Morbihan, ainsi que 35 contrats aidés dont 26 postes d'adultes relais et 9 postes FONJEP Ville mais beaucoup reste à faire. Nous devons renforcer nos actions volontaristes dans de nombreux domaines, tout en les priorisant, de l'accès aux droits à l'emploi, au logement, en passant par la santé, l'éducation, l'alimentation, la transition écologique, et cela de façon concertée avec les acteurs locaux.

Améliorer concrètement la vie des habitants des quartiers, **c'est donc s'intéresser à toutes les politiques publiques, les mobiliser toutes ensemble** pour construire un nouvel avenir.

Dans cette perspective, **le CIV** a donné le cap aux services de l'Etat, avec pour points cardinaux la transition écologique, le plein emploi, un meilleur accès aux services publics et des nouveaux outils plus souples et adaptés pour la politique de la ville.

Nos engagements pour la transition écologique :

Alors que les habitants des quartiers ont une empreinte carbone plus faible que la moyenne nationale, ils subissent des vulnérabilités environnementales accrues : pollutions atmosphériques et sonores, îlots de chaleur urbain, mauvaises performances énergétiques du parc de logements... il est indispensable d'avoir une action spécifique pour la transition écologique quartier par quartier selon les situations locales et démarches déjà engagées. Ainsi, nos priorités seront la poursuite du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), le déploiement du dispositif « Quartiers résilients » à Bois du Château, l'accompagnement de la rénovation urbaine dans les autres quartiers, l'augmentation du fonds vert et le développement des mobilités douces et durables ...

Nos engagements pour le plein emploi

Il s'agit de décliner en priorité dans les QPV les objectifs de la réforme France Travail et de la loi sur le plein emploi du 18 décembre 2023 : Permettre un meilleur accompagnement à toutes les personnes éloignées de l'emploi, renforcer l'accompagnement des entreprises dans leur processus de recrutement, garantir des parcours de formation et d'insertion professionnelle pour le plus grand nombre, encourager les initiatives entrepreneuriales.

Le réseau des acteurs pour l'emploi et les futures instances de gouvernance France Travail au plan départemental et local, qui seront installées au 1^{er} janvier 2025, seront particulièrement mobilisées afin de réduire les écarts et de développer l'emploi dans les quartiers prioritaires de la ville.

La mobilisation des entreprises est également indispensable, tout comme la lutte contre les discriminations sur laquelle le Gouvernement porte des objectifs ambitieux de testing.

Nos priorités seront notamment le déploiement du programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » de BPI France et la Banque des territoires, la poursuite des accompagnements dans l'emploi des plus éloignés avec la levée des freins multiples, la mise en place de Pacte Plein Emploi, l'encouragement vers les formations professionnelles et la mobilisation des entreprises, notamment dans la démarche « Les entreprises s'engagent pour les quartiers »...

Nos engagements pour nos services publics

Naitre, grandir et vivre dans un quartier implique le développement de lieux et de services à chaque âge de la vie. Ainsi nos priorités seront *l'accueil du jeune enfant* avec le soutien aux places nouvelles, la distribution du kit des 1000 premiers jours ..., *la poursuite de la réussite éducative* avec la convergence progressive du zonage des QPV et de celui de l'éducation prioritaire, la généralisation des cités éducatives, et le renforcement de la mixité sociale et scolaire..., *l'accès aux soins et à la santé* avec le développement des centres de santé, du programme « mieux manger pour tous », le renforcement de la médiation et de la prévention..., *l'accès à la culture* avec le développement de nouveaux partenariats entre les établissements culturels et les collectivités, le pass culture pour les jeunes des QPV, l'été culturel....., *l'accès aux sports* en favorisant les opportunités autour des jeux Olympiques et Paralympiques, le déploiement de clubs sportifs engagés dans les QPV, les colos apprenantes, le dispositif Quartier d'été ; *la Sécurité et tranquillité publique* avec la lutte contre le trafic de stupéfiants, le rapprochement police-population avec notamment les postes de DCPD et PFAD, et *le développement des services de proximité* avec le maintien des médiateurs adultes relais et leur professionnalisation....

Nos engagements pour une politique de la ville renouvelée

Outre *l'amélioration de la mixité sociale* dans le logement, nous souhaitons *simplifier la gouvernance* avec de nouveaux outils tels que les conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO), le recours aux subventions de fonctionnement global pour les petites associations, la prolongation des conventions d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), *favoriser la participation citoyenne* avec plusieurs modèles de représentation, et *mobiliser le droit commun* de l'Etat en articulation avec celui des collectivités territoriales (EPCI, ville, Conseil départemental, Conseil régional) et autres institutions partenaires (CAF, Bailleurs sociaux, CPAM, BPI France...).

Enfin, nous soutiendrons les démarches de suivi et d'évaluation des politiques publiques mises en œuvre au bénéfice des habitants des quartiers.

Nos engagements détaillés dans les fiches partenaires Etat ci jointes seront à décliner de façon opérationnelle en concertation avec les EPCI et les villes, ainsi qu'avec tous les partenaires impliqués dans la politique de la ville.

FICHE PARTENAIRE : Ville d'Auray

	Ville d'Auray
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de ville dans son ensemble - Accueil et Accompagnement de tous publics - Protection des populations (Ville, CCAS...) - Santé et social - Gestion urbanistique et structurelle de la ville, de la salubrité publique. - Développement de la politique d'attractivité et de développement économique - Développement de l'activité culturelle, sportives et scientifiques - Gestion du patrimoine - Logement et actions sociales - Accompagnement de la scolarité (CLAS, PRE, DEEJ...) - Accompagnement du monde associatif - Développement du programme Alimentaire. - Mise en place du volet développement durable - Prestations à la population - Gestion financière de la commune ...

<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<p>Déploiement des actions des politiques citées ci-dessus selon le calendrier et les moyens financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des orientations travaillées et fixées lors de l'écriture du contrat de ville. - Mobiliser les dispositifs de droits communs ainsi que les accompagnements renforcés par la politique sociale d'Auray.
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La ville coordonne et favorise la mise en œuvre de l'ensemble des orientations et objectifs opérationnels du contrat de ville pour Auray. <p>La ville s'inscrit dans les axes 1 à 4 à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les santés et préventions - Emancipation par la culture, l'éducation, le sport et les sciences - La GUP, l'Abattement TFPB, Transition écologique et protection des populations - Développement économique, Emploi et insertion
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie de l'ensemble des services de la ville d'Auray - Mobilisation des moyens financiers alloués à la politique de la ville et autres financements croisés - Subventions aux associations porteuses de projet en lien avec les actions soutenues par les orientations de l'appel à projet. - Service politique de la ville 2ETP
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	<p>Cf Indicateurs des fiches actions.</p>
<p>Conditions de réussite (engagements d'autres partenaires.....)</p>	<p>Maintien des subventions des partenaires Etat, Région, Département pour contribuer au déploiement des actions du contrat au bénéfice des habitants.</p>

Direction Éducation Enfance Jeunesse Programme de Réussite

Éducative

	Nom de l'Organisation : PRE
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>À partir de parcours individualisés, le Programme de Réussite Éducative (PRE) permet de traiter la diversité des facteurs qui affecte le parcours éducatif des enfants et des adolescents. Pour fonctionner, ce dispositif s'appuie sur les compétences de partenaires professionnels et associatifs. Ces personnes ressources sont mobilisées à différents niveaux : orientation, diagnostic/expertise, proposition et/ou prise en charge, évaluation.</p> <p>1 - Faciliter l'accès aux services de droit commun ;</p> <p>2 – mobiliser les ressources territoriales au profit des enfants et des adolescents fragilisés ;</p> <p>3 – sensibiliser les professionnels de l'enfance et de l'adolescence aux difficultés spécifiques du public PRE dit prioritaire.</p> <p>Dispositifs de droit commun : établissements scolaires du premier et du second degré (enseignants, médecin et infirmière scolaires, assistante sociale du collège) ; accueils de loisirs ; services sociaux : CMS, CCAS, Sauvegarde 56, AMISEP ; maillage associatif ; centre social.</p>
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<p>1 – Remobiliser les différents partenaires du droit commun ;</p> <p>2 – faciliter l'accès au soin, notamment en matière d'orthophonie pour compléter l'équipe partenariale PRE déjà en place : psychologue, sophrologue, médiatrice par l'animal et diététicienne.</p>

	<p>Horizon 2030 : pérenniser les moyens de la mobilisation contre la fracture sociale endémique. Promouvoir la pertinence d'un service public de proximité et préventif comme le PRE (lien de confiance avec les familles, écoute, disponibilité, décryptage des organisations et des fonctionnements ...) au service d'une population éloignée ou qui s'est éloignée du droit commun.</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les enfants/élèves de manière renforcée. 1/Contribuer à améliorer le niveau scolaire des élèves inscrits dans le PRE (clubs Coup de pouce avec notamment des ateliers philo, orientation vers l'accompagnement scolaire ...) ; 2/favoriser le rapprochement parents/école (clubs Coup de pouce, cours de français pour parents allophones, interface avec les enseignants ...) ; - faciliter l'accès au sport (mobilisation de co-financements, opération « savoir nager »/partenariat avec Auray Natation, appui administratif pour procéder aux inscriptions dans les clubs sportifs ...) ; - favoriser la mobilité des enfants et des adolescents/autonomie et responsabilisation (partenariat avec l'association Alre Bilu Klub).
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place et le maintien d'un réseau de collaborations autour de l'enfance et de l'adolescence, au sein des services de la Ville mais aussi de l'ensemble du territoire ; - un budget financier adapté pour soutenir les accompagnements individualisés.
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'enfants accompagnés ; - la diversité des partenaires

	<p>(orientations et prises en charge) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - des process spécifiques et simplifiés. <p>Impacts attendus :</p> <p>1/une remise en mouvement des enfants et des adolescents accompagnés, signe d'un plus grand épanouissement (demander de l'aide c'est bien être acteur de sa vie)/Une nouvelle dynamique familiale ;</p> <p>2/des retours positifs des différents acteurs et partenaires du PRE alrén.</p>
<p>Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des moyens en ressources humaines et financières adaptés pour agir avec efficience et le pendant, le maintien d'un service public de droit commun qualitatif ; - l'engagement des partenaires de l'enfance et de l'adolescence ; - la simplification des procédures administratives.



FICHE PARTENAIRE : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

	Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat local de santé (CLS) - Programme local de l'habitat (PLH) - Schéma d'attractivité et de développement économique - Schéma directeur tourisme - Plan d'actions des mobilités - Programme Alimentaire Territorial (PAT) - Schéma Directeur Déchets - Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) - Schéma directeur des énergies renouvelables (SDER) - Plan d'actions jeunesse - Dispositifs en faveur de la culture et de la pratique sportive - Chantiers d'insertion - Convention-cadre d'Opération de Revitalisation de Territoire (dispositif Petites Villes de Demain), 3 actions sur le quartier
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p>	<p>Déploiement des actions des politiques citées ci-dessus selon leur calendrier</p> <p>A titre d'exemple :</p>

<p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement de services de mobilités sur le territoire d'AQTA : actions à court terme 2024-2025 (covoiturage, transports collectifs, schéma cyclable, autopartage etc...) - 2024 et suivantes : Actions d'animation dans les domaines des politiques portées par AQTA ouvertes à tous - 2024 et suivantes : subventions aux associations, notamment actions en faveur du quartier - Dès 2024 : Mise en œuvre des fiches actions du CLS - 2024 et suivantes : déploiement du Conseil local en santé mentale - 2024 et suivantes : aide au projet Argonaute - Acquisition de terrains dans le quartier pour le portage d'opérations de BRS - Accompagnement de porteurs de projet pour l'installation de services dans le quartier - Accompagnement de la démarche épicerie sociale et/ou solidaire
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la mobilité pour toutes et tous - Faciliter la création d'entreprise et accompagner les futurs entrepreneurs - Valoriser le développement économique autour de l'artisanat et des savoir-faire locaux - Développer l'offre d'emploi en lien avec l'amélioration du cadre de vie du quartier - Informer, accompagner et motiver les habitants sur le retour à l'emploi pour lever les freins à l'emploi - Développer et coordonner les dispositifs d'aller-vers dans le domaine de la santé - Déstigmatiser la santé mentale auprès du public et des professionnels - Apprendre à repérer les signes de comportements à risques et à réagir par un accompagnement adéquat - Poursuivre et accélérer les actions de renouvellement urbain - Améliorer les performances énergétiques des logements - Déchets : Réduire et améliorer leurs gestions

<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie des services d'AQTA - Mobilisation des moyens financiers alloués aux politiques intercommunales - Subventions aux associations porteuses de projet en lien avec les actions soutenues par les politiques communautaires (ex : zéro-déchets, mobilités...)
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	<p>Cf plans d'actions des politiques intercommunales</p>
<p>Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)</p>	<p>Maintien des subventions des partenaires Etat, Région, Département pour contribuer au déploiement des actions communautaires.</p>







	Conseil Régional de Bretagne
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>Signataire des contrats de ville depuis 2015, la Région Bretagne avait souhaité mobiliser les dispositifs de droit commun. Elle poursuivre cet engagement à l'aune des contrats de ville en cours d'écriture. Elle a ainsi contribué par la mobilisation de ses dispositifs de la formation, mais également par le financement des programmes de renouvellement urbain puis de quartiers en transitions. Elle a su aussi mobiliser le dispositif Pass Classe de mer.</p> <p>Souhaitant toutefois, renforcer son intervention et rendre visible les orientations quelle souhaite conduire, une feuille de route est en cours d'élaboration. Elle proposera des actions concrètes sur différentes priorités mobilisant les compétences telles que l'orientation, la formation, l'insertion, le développement économique, l'aménagement, les transitions, l'égalité femmes hommes et les mobilités mais aussi sur des politiques de proximité notamment culturelles et sportives.</p> <p>Il s'agira par ailleurs, de favoriser la connaissance des dispositifs de droit commun auprès des habitants et des acteurs de la politique de la ville dans un enjeu de proximité.</p> <p>Ces nouvelles orientations seront soumises dans les prochains mois à l'examen de l'assemblée régionale. Cette fiche reprend donc uniquement quelques compétences et n'a pas vocation à être exhaustive.</p>
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<p>Restant à finaliser à la date de la rédaction de cette fiche</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<p>Les priorités croisant les compétences de la Région.</p>

Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)	Restant à finaliser à la date de la rédaction de cette fiche
Indicateurs de résultats et d'impact attendus	Restant à finaliser à la date de la rédaction de cette fiche
Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)	Mobilisation des acteurs de proximité

Service social de Proximité

Département du Morbihan

	Nom de l'Organisation
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>Missions du service Faciliter l'Accès aux droits sociaux Faciliter l'insertion sociale et professionnelle Accompagner sur le plan budgétaire Accompagner vers le soin Accompagner sur le champ du logement Accompagner les problématiques de vieillesse 2—Prévention familiale et protection des mineurs Protection des majeurs et personnes vulnérables Prévention contre les violences intra familiales Actions collectives et participatives auprès du public accompagné</p> <p>Modalités de mise en œuvre et dispositifs actionnés</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagnement social ○ Accompagnement des Bénéficiaires RSA ○ Fond Solidarité Logement (accès maintien dans le logement, fonds énergie eau) ○ lutte contre la précarité énergétique et les situations d'incurie ○ Prévention des expulsions locatives ○ Mesure d'accompagnement social personnalisée ○ Evaluations des informations préoccupantes mineures et majeures ○ Aide éducative budgétaire
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période</p>	

<p>2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<p>1 – Installer le partenariat entre les intervenants du QPV et le CMS</p> <p>2 – déterminer un référent au CMS pour les intervenants du QPV (faciliter les mises en lien avec les TS, traitement de situations)</p> <p>3 -</p> <p>.....</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<p> Lutter contre le non recours aux droits Permettre à chacun d’accéder aux droits communs Mobiliser les dispo de formation pro de droit commun Lutter contre la fracture numérique Accompagner les habitants vers une autonomie dans leurs démarches adm. Faire connaitre les dispo d’accompagnements existants</p> <p> Enjeu 1.4 Sensibiliser les habitants sur l’importance d’une vie équilibrée Prendre en compte l’accès aux besoins vitaux Sensibiliser et faciliter à une bonne hygiène de vie</p> <p> Enjeu 2.1 Développer le pouvoir d’agir Accompagner les familles à découvrir les activités et lieux culturels ...</p> <p> Enjeu 2.2 Favoriser la rencontre et la mixité sociale pour lutter contre l’isolement Lutter contre le repli et l’isolement des familles monoparentales, personnes seules</p> <p> Enjeu 3.1 Permettre l’employabilité de chacun Informier et accompagner les habitants sur le retour à l’emploi pour lever les freins à l’emploi</p> <p> Enjeu 4.2 Lutter contre l’insécurité dans le quartier Participer et contribuer au CLSPD</p>

<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<p>Dans le cadre de l'accompagnement social et socio professionnel, mobilisation d'une équipe de travailleurs sociaux (Assistants sociaux, chargées d'insertion socio professionnelle et conseillère en économie sociale et familiale).</p> <p>Développement d'un accueil socio administratif afin de faciliter l'accès aux droits sociaux des habitants. Accueil assuré par une équipe de chargées d'accueil social durant l'ouverture du CMS.</p>
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	
<p>Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)</p>	

SANTE

ARS Délégation Départementale Morbihan

	ARS DD 56
<p>Axes de travail 2024-2030</p>	<p>1 – Favoriser le repérage précoce des troubles psychiques et l’orientation vers une prise en charge adaptée</p> <p>2 – Soutenir le déploiement de l’activité physique adapté, du sport santé et de l’accès à une alimentation saine</p> <p>3- Faciliter l’accès aux soins et à la prévention en direction des personnes les plus vulnérables</p> <p>4- Améliorer la prévention, le repérage et la prise en charge des conduites addictives</p>
<p>Déclinaison des objectifs prioritaires</p>	<p>Axe 1 – Favoriser le repérage précoce des troubles psychiques et l’orientation vers une prise en charge adaptée</p> <p><u>Objectifs prioritaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une offre de formation graduée destinée aux professionnels et bénévoles allant de la sensibilisation à l’aide au repérage et à l’orientation des personnes en situation de souffrance psychique - Favoriser la mise en place de consultations psychologiques individuelles d’orientation et de repérage au sein des quartiers -Faciliter l’inscription des personnes en situation de handicap psychique dans la vie du quartier (participation aux activités sportives, culturelles et de loisirs) <p><u>Indicateurs d’évaluation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de professionnels et bénévoles formés - Type de formations suivies par les professionnels et satisfaction de ces derniers - Nombre et type d’évènements mis en place afin de développer l’inscription des personnes en situation de handicap psychique dans le quartier - Type de consultations mise en place, nombre de personnes ayant fréquenté ces consultations et type d’orientations réalisées, délai d’attente

	<p>Axe 2 – Soutenir le déploiement de l’activité physique adapté, du sport santé et de l’accès à une alimentation saine</p> <p><u>Objectifs prioritaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les habitants à l’APA et développer des outils de communication adaptés afin de faire connaître l’offre existante - Améliorer la connaissance des dispositifs sport sur ordonnance auprès des professionnels de santé -Mobiliser les associations sportives au développement de modules APA et la mise en place de créneaux adaptés -Poursuivre les initiatives de lutte contre la précarité alimentaire (déploiement du programme probant Opticourses, Programme Malin...) <p><u>Indicateurs d’évaluation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de professionnels et bénévoles formés (APA et programme Opticourses) - Type de formations suivies par les professionnels et satisfaction de ces derniers -Type d’outils créés afin de faire connaître l’offre d’APA existante sur le quartier et le sport sur ordonnance - Nombre d’associations sportives ayant mis en place un module APA <p>Axe 3- Faciliter l’accès aux soins et à la prévention en direction des personnes les plus vulnérables</p> <p><u>Objectifs prioritaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Renforcer les pratiques d’aller-vers en matière d’accès aux soins et à la prévention (consultations délocalisées, déploiement d’équipe mobile, développement de la médiation en santé, actions de sensibilisation aux dépistages et à la vaccination...) - Adapter les outils de communication pour renforcer l’information en santé auprès des habitants les plus vulnérables (développement de la littératie en santé) -Renforcer la coordination et favoriser le travail en réseau des acteurs -Développer la formation des habitants relais dans la perspective de la structuration d’un réseau de soutien en direction des habitants les plus fragilisés <p><u>Indicateurs d’évaluation :</u></p>
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de médiateurs/médiatrices sanitaires formés et type d'accompagnement réalisé en direction des habitants - Type d'actions de sensibilisation mises en place et thématiques abordées et nombre de dépistages réalisés - Type d'outils pédagogiques créés et utilisation de ces outils par les habitants - Qualité de la coordination entre acteurs mises en place <p>Axe 4- Améliorer la prévention, le repérage et la prise en charge des conduites addictives</p> <p><u>Objectifs prioritaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Développer le renforcement des compétences des professionnels des structures jeunesse (coordination et formation des professionnels en lien avec les jeunes) pour prévenir, dépister et favoriser la prise en charge de toutes les addictions - Développer des actions défis auprès des enfants 0-11 ans et de leurs parents visant à prévenir l'exposition aux écrans - Renforcer les actions de promotion des compétences psychosociales auprès des enfants en cycle 3, des collégiennes et collégiens et des 15-25 ans - Développer des actions de lutte contre le tabac à l'occasion d'évènements comme le Mois sans tabac, la journée mondiale sans tabac ou encore Octobre rose et développer les espaces sans tabac au sein des quartiers -Renforcer l'offre de prise en charge existante au sein des quartiers (déploiement CJC, programme TAPAJ...) <p><u>Indicateurs d'évaluation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations au RPIB mis en place et type de professionnels formés - Nombre de formations au CPS mises en place et type de professionnels formés - Type d'actions de sensibilisation mises en place et thématiques abordées - Type et nombre d'actions mises en place dans le cadre d'évènements nationaux et nombre d'espaces sans tabac créés - Type de renforcement de l'offre mis en place
--	---

MODELE FICHE PARTENAIRE CPAM

	CPAM du Morbihan
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>1 – Permettre aux habitants des quartiers de recouvrir leurs droits et de réaliser les soins nécessaires à leur santé.</p> <p>2 – Faciliter les accompagnements réalisés par les acteurs de proximité.</p> <p>3- Susciter le portage d’actions de santé et de prévention par des acteurs de proximité.</p>
<p>Axes d’amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<p>1 – Informer et former les acteurs des QPV aux dispositifs de droits, de prévention et à la détection et orientation des personnes en situation de renoncement droits et soins.</p> <p>2 - Ouvrir des circuits attentionnés aux acteurs pour faciliter l’accès aux droits et aux soins des personnes détectées.</p> <p>3 – Soutenir les acteurs de proximité en collaborant et en apportant un soutien financier et d’ingénierie.</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<p>Objectif stratégique : « les santés et les préventions » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la prévention médicale • Lever les freins à l’accès aux droits et aux soins
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements</p>	<p>Formation et information des acteurs de terrain à l’instar de la journée « Rencontres Adultes relais QPV Bretagne accès aux droits et aux soins » du 21 septembre 2023.</p>

<p>(moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<p>2024 : formation complémentaire des médiateurs en santé et personnes n'ayant pu assister à la première séquence.</p> <p>Inscription possible sur le dispositif de formation continue sur toute la période 2024-2026.</p> <p>Mise à disposition des circuits attentionnés à l'issue des formations.</p> <p>Soutien financier et/ou partenarial des actions QPV en lien avec la santé</p>
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	<p>Taux de couverture d'une complémentaire santé dont complémentaire santé solidaire.</p> <p>Accompagnements Mission Accompagnement Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes orientées par les acteurs locaux - Nombre de personnes accompagnées vers le droit et le soin <p>Nombre d'acteurs de proximité formés par la Cpm</p> <p>Nombre de projets partenariaux en prévention impliquant la CPAM sur Auray.</p>
<p>Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)</p>	

Caf du Morbihan

Les engagements de la Caf du Morbihan s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion (COG) de la branche famille de la sécurité sociale 2023-2027, ainsi que des ambitions retenues au sein du Schéma départemental des services aux familles 2022-2025 (SDSF).

Les quartiers de la politique de la ville sont des territoires prioritaires pour la Caf du Morbihan dans le cadre de son soutien aux familles, par des financements dits de « droit commun » et des « fonds spécifiques » qu'elle consacre aux quartiers politique de la ville chaque année.

En appui sur la COG 2023-2027, la Caf du Morbihan marque la volonté d'un engagement partenarial fort afin de pérenniser le fonctionnement et le développement si nécessaire d'équipements d'accueil en réponse aux besoins des enfants, des jeunes et des familles notamment vulnérables, ainsi que des structures d'animation de la vie sociale.

	Caisse d'Allocations familiales - Caf
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>1 – Répondre aux besoins d'accueil de la petite enfance :</p> <p>Au titre du droit commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan crèche et bonifications mobilisées sur les QPV, bonus mixité et inclusion <p>Au titre de dispositifs et crédits spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formations à destination des personnels RPE - Soutien à des places supplémentaires AVIP (<i>à vocation d'insertion professionnelle</i>) <p>2 – Réduire les inégalités d'accès des enfants aux activités de loisirs, péri et extrascolaires par un soutien renforcé des gestionnaires :</p> <p>Au titre du droit commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prestations de services ALSH revalorisées - Bonification pour les accueils extra-scolaires - Soutien aux projets d'accueil enfance jeunesse : accès, implication et engagement des jeunes (FPT) - Agrément et financement Prestation « jeunes » (<i>intervention « aller vers »</i>) <p>Au titre de dispositifs et crédits spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Financements spécifiques PEDT et Plans mercredi

	<p>3 – Développer l'autonomie et l'accès aux droits des jeunes</p> <p>Au titre du droit commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien au service Paej (<i>Point Accueil Ecoute Jeunes</i>) - Agrément et financement foyer jeunes travailleurs <p>Au titre de dispositifs et crédits spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la cohabitation intergénérationnelle <p>4 – Soutenir les parents, avec une attention particulière pour les parents seuls ou séparés</p> <p>Au titre du droit commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir et soutenir des dispositifs d'accueil, d'écoute et d'orientation : Points Ecoute Parents, Laep, médiations familiales, espaces rencontres... - Soutenir les offres de services CLAS, Médiation familiale, aide à domicile, départ en vacances ... - Centraliser et diffuser les informations (<i>caf.fr, monenfant.fr ...</i>) - Appel à projet Parentalité inter-institutionnel - Proposer un accompagnement social aux familles séparées, endeuillées, isolées (accompagnement social, soutien à la parentalité, accès aux droits dont AVVC, ...) <p>Au titre de dispositifs et crédits spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appel à projet séjours et sorties familiales <p>5 – Favoriser l'accès et le maintien dans le logement notamment pour les allocataires les plus fragilisés</p> <p>6 – Renforcer la solidarité par le soutien aux politiques d'insertion, d'autonomie et de handicap</p> <p>Au titre du droit commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonus inclusion, complément inclusif (/ALSH) - Soutien au Pôle Ressources Handicap <p>Au titre de dispositifs et crédits spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien à des séjours spécifiques dont répit parental (familles avec enfant porteur d'handicap) <p>7 – Conforter et/ou développer l'offre d'animation de la vie sociale, la place des équipements AVS dans le déploiement des services aux familles</p>
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période</p>	<p>1 – Conforter l'existence d'équipements AVS sur l'ensemble des quartiers PDV</p>

<p>2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir des financements spécifiques dédiés à la politique de la ville - Soutien aux centres sociaux : accompagnement du centre social « La Cabanatus » <p>2 - Renforcer la fréquentation des Laep (<i>lieu d'accueil enfants parents</i>)</p> <p>3 - Améliorer la communication sur les services et dispositifs à destination des parents (<i>partenariat collectivités et DSDEN</i>)</p> <p>4 - Disposer d'un panel de services aux parents (accueils individuels et collectifs)</p> <p>5 - Renforcer la lutte contre le non-recours en s'appuyant sur le réseau partenarial (PIMMS, associations, centres sociaux) et les collaborations institutionnelles</p> <p>6 – Renforcer la lutte contre le non recours aux droits et aux services</p> <p>7 - Développer le travail partenarial et les actions d'aller vers les publics les plus éloignés de leurs droits</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<p>Axe 2 : EMANCIPATION PAR LA CULTURE, L'EDUCATION ET LE SPORT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le pouvoir d'agir des habitants en développant des projets de quartiers fédérateurs des dynamiques locales : <i>accessibilité à la culture pour tous, coordination et accès aux offres de soutien à la parentalité, démarche participative et mobilisation des jeunes</i> - Favoriser la rencontre et la mixité des publics pour lutter contre l'isolement et le repli dans le quartier : <i>actions intergénérationnelles, accompagnement familles monoparentales, inclusion ...</i> <p>Axe 3 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'employabilité de chacun : <i>contribution à des actions pour lever les freins à l'emploi, soutien à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (FJT)</i>

	<p><i>et à des solutions de logements innovants (cohabitation intergénérationnelle)</i></p> <p>Axe 4 : GESTION URBAINE DE PROXIMITE/TRANSITION ECOLOGIQUE ET URBAINE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer aux actions partenariales de développement des compétences techniques des habitants : <i>favoriser l'accès et le maintien dans le logement, contribution à la lutte contre la non-décence des logements</i> <p>ENJEUX TRANSVERSAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre le non-recours aux droits : <i>accéder au droits-communs, autonomie des habitants dans leurs démarches administratives, favoriser les démarches du « aller vers » ...)</i>
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier des contractualisations PDV pluriannuelles - Mobilisation des financements Caf de droit commun (prestations de service, subventions de fonctionnement et d'investissement sur fonds nationaux et/ou locaux, appel à projets, ...) et de fonds spécifiques dédiés à la politique de la ville - Soutien aux projets en direction des publics cibles - Bonifications territoriales pour la création de places d'accueil (petite enfance, enfance et jeunesse) - Accompagnement des équipements AVS - Participation Caf aux instances de pilotage du centre social et de la Ctg - Agréments des CSx et EVS : prestations de service Caf - Renouvellement des projets sociaux en lien et en articulation avec les projets de territoire CTG.
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Précisions apportées dans le cadre du plan d'action
<p>Conditions de réussite (Engagement d'autres partenaires.....)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement conjoint Ville Caf en soutien au centre social - Coordination renforcée CAF – Villes en soutien à la parentalité, et la mobilisation des acteurs concernés

Education et Jeunesse

EDUCATION NATIONALE – SERVICE JEUNESSE ET SPORT

	EDUCATION NATIONALE – SERVICE JEUNESSE ET SPORT
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>Transversal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer cohérence temps scolaire et temps périscolaire (partage des pratiques et problématiques) - Améliorer le bien-être des élèves à l'école <p>Pour le 1^{er} degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer le niveau scolaire des élèves en assurant la maîtrise des savoirs fondamentaux (réduire les écarts aux évaluations nationales) ▪ Sécuriser l'environnement scolaire des élèves, travailler en collaboration avec les familles (programme pHARe, Compétences Psycho sociales, expérimentation « empathie ») ▪ Accorder une priorité aux projets artistiques et culturels (Projet Orchestre à l'école, Projets autour du livre et de la lecture, re-naturation des cours d'écoles). (Aires éducatives, outil ADAGE, liens avec les structures locales) ▪ Poursuivre la politique d'inclusion scolaire (réactivité du PIAL, renforcement des liens avec le médico-social) <p>Pour le 2nd degré :</p> <p>1 – Développer une interconnaissance mutuelle entre les services de l'éducation nationale et les partenaires extérieurs (associatifs, médico-social, etc)</p> <p>2 – Renforcer la formalisation des partenariats dans le cadre des alliances éducatives (parcours aménagés des élèves, PAFI, mobilisation des partenariats externes dans les Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire, dans le cas des mesures de responsabilisation, de l'obligation de formation et des dispositifs relais)</p> <p>3- mener une réflexion sur les</p> <p>Pour le SDJES :</p> <p>1 – Engagement des jeunes (favoriser l'adhésion des jeunes issus des QPV aux différents dispositifs d'engagement, Service civique et SNU)</p> <p>2 – Favoriser l'accès aux loisirs et au sport des jeunes issus des QPV (développement colos apprenantes et adhésion au dispositif Passeport)</p> <p>3 – Améliorer la qualité éducative des accueils de loisirs et favoriser la complémentarité éducative (liens entre PRE, Projet éducatif de</p>

	<p>territoire/plan mercredi, mobilisation des acteurs des territoires QPV aux actions de formation mises en place)</p> <p>4 - Communiquer sur le réseau d'accompagnements à la vie associative « Guid'asso » afin que les associations des QPV identifient les structures à même de les accompagner.</p>
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<p>Pour le 1^{er} degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir l'innovation pédagogique via le CNR éducation ▪ Développer les missions d'aide et de suivi des élèves dans le cadre du pacte enseignant ▪ Aller vers le 100 % EAC dans chaque école ▪ Pérenniser le fonctionnement du PIAL renforcé <p>Pour le 2nd degré :</p> <p>1 – évaluer les dispositifs existants et leur utilisation réelle par les écoles et établissements.</p> <p>2 – Formaliser des guides (persévérance scolaire, plan de prévention et de lutte contre les violences scolaires)</p> <p>Pour le SDJES :</p> <p>1 – Donner plus de lisibilité aux dispositifs d'engagement</p> <p>2 – Conforter les politiques d'accès aux loisirs</p> <p>3 – Conforter l'accompagnement des professionnels des territoires de la politique de la ville dans la mise en œuvre de projets de qualité au bénéfice des enfants des QPV</p> <p>4 – Faire connaître le réseau d'accompagnement à la vie associative, créer du lien entre le réseau et les acteurs de proximité</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<p>Priorité : Les santés et la prévention</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre les addictions - Améliorer la prévention médicale - Sensibiliser à la vie équilibrée <p>Priorité : Emancipation par la culture l'éducation et le sport</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le pouvoir d'agir - Améliorer le niveau scolaire des élèves - Favoriser la rencontre et la mixité des publics
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<p>Transversal :</p> <p>Mise en œuvre de formations sur les compétences psycho-sociales</p> <p>Pour le 1^{er} degré :</p> <p>Pilotage de proximité avec relais en circonscription</p>

	<p>COPIL départemental politique de la ville en interne</p> <p>Pour le 2nd degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation des personnels de la DSDEN ou de services déconcentrés : <ul style="list-style-type: none"> - (groupes de travail incluant des chefs d'établissement, groupes de travail dans le cadre du CDSF,...) - Formalisation suite aux groupes de travail - animation par les réseaux internes de l'éducation nationale locaux (Foquale, PIAL renforcés) <p>Pour le SDJES :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 – Donner plus de lisibilité aux dispositifs d'engagement 2 – Conforter les politiques d'accès aux loisirs 3 – Conforter l'accompagnement des professionnels des territoires de la politique de la ville dans la mise en œuvre de projets de qualité au bénéfice des enfants des QPV 4 – Faire connaître le réseau d'accompagnement à la vie associative, créer du lien entre le réseau et les acteurs de proximité
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	<p>Transversal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves touchés par des actions sur les CPS <p>Pour le 1^{er} degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des écarts aux évaluations nationales - Nombre d'écoles labellisées (phare/EDD/EAC/citoyenneté) - Nombre de CNR mis en œuvre - Nombre de missions 3 et 4 conduites par les PE <p>Pour le 2nd degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de conventions signées par les établissements scolaires avec les partenaires extérieurs pour les dispositifs particuliers (classe relais, cadets de la réussite, etc) - Nombre d'établissements ayant mis en place un GPDS régulier - Nombre de PAFI réalisés par les établissements et validés par le DASEN - Nombre de mesures de responsabilisation mises en œuvre <p>Pour le SDJES :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Augmentation du nombre de jeunes inscrits en SNU et SC 2- Mise en œuvre du dispositif colos apprenantes sur Auray et Lanester et augmentation du nombre d'enfants et de jeunes bénéficiant du Pass Sport sur les QPV

	3- Accompagnement des conventions PEdT / PE sur les communes en contrat de ville
Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)	<ul style="list-style-type: none">- Participation active des partenaires sur le territoire- Mise en place de temps de travail collaboratifs dédiés et réguliers- Disposer d'informations de synthèse sur les besoins des quartier dans les domaines d'intervention de la DSDEN (engagement des jeunes dans les QPV, accès aux séjours de vacances...)

Egalité entre les femmes et les hommes

Pôle DDETS 56 / DDFE

	Pôle DDETS 56 / DDFE
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>L'égalité entre les femmes et les hommes est la grande cause des deux quinquennats du Président de la République. L'Etat a renforcé les moyens dédiés à la mise en œuvre de la politique des droits des femmes, notamment depuis le Grenelle de lutte contre les violences conjugales.</p> <p>1- Favoriser l'accès aux droits et à la prévention de la santé sexuelle.</p> <p>2- Faire progresser l'inclusion des femmes et lutter contre les stéréotypes sexistes grâce à des actions de sensibilisation dès le plus jeune âge, y compris à destination des porteurs de projet.</p> <p>3- Accentuer le pouvoir d'agir des femmes, en encourageant les initiatives locales et en renforçant la place des femmes dans l'espace public.</p> <p>4 – Renforcer l'égalité professionnelle par la promotion de l'entrepreneuriat au féminin, l'insertion professionnelle des femmes les plus éloignées de l'emploi. Atteindre la parité dans les métiers de la Tech et du numérique.</p> <p>5- Lutter contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) en accompagnant les villes dans leurs démarches de mobilisation des acteurs et les campagnes de communication autour des dates clés (25 janvier / 8 mars / 25 novembre).</p>
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<p>1 – Faciliter l'accès aux permanences des acteurs du réseau VIF par une communication et une information régulières. Mobiliser les acteurs de la prévention en santé sexuelle (Planning Familial, CIDFF, centres de santé sexuelle, point info santé, Amicale du nid, ...). Accompagner les initiatives de lutte contre la précarité menstruelle.</p> <p>2- Rendre possible les interventions de prévention des acteurs dans tous les niveaux de classe, notamment en lien avec le CEVRAS 56. Suite à la sensibilisation des porteurs de projet au budget sensible au genre, des actions de formation pourront être renouvelées pour les bénévoles des associations.</p> <p>3- A l'instar du fonds « gilets roses », les initiatives de femmes dans les quartiers seront encouragées. Suite aux résultats probants des marches exploratoires, des cartographies sensibles pourront être réalisées pour favoriser le bien-être et la sécurité des femmes. Promotion</p>

	<p>de la toponymie féminine et attention portée aux activités mises en place à destination des jeunes filles et des femmes (skate-park ou city-stade) pour favoriser la mixité.</p> <p>4- En parallèle des actions menées par le CIDFF pour l’insertion professionnelle des femmes, des actions de promotion et de mise en réseau avec des entrepreneuses inspirantes (marche de l’entrepRUNeuriat avec BGE, Cité Lab) permettront de repérer et d’accompagner les créatrices d’entreprises. L’orientation professionnelle des jeunes femmes vers les filières scientifiques ou techniques sera encouragée (Tech pour toutes, Estim’Numérique, Wi-filles).</p> <p>5- Accompagner les communes dans leurs démarches de communication (campagne d’affichage, diffusion de sacs à pharmacie, ...) et mettre en réseau les acteurs pour faciliter l’accueil et l’écoute et l’orientation des victimes de VSS.</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<p>Développer le pouvoir d’agir Favoriser la rencontre et la mixité des publics</p>
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<p>Mobilisation du BOP 137 Relayer les appels à projets régionaux ou nationaux et accompagner les porteurs de projet</p>
<p>Indicateurs de résultats et d’impact attendus</p>	
<p>Conditions de réussite (engagement d’autres partenaires.....)</p>	<p>Sollicitation des partenaires et adhésion des acteurs.</p>

La médiation de proximité : postes d'adulte relais

SG Préfecture - Délégué(e) du préfet à la politique de la ville

	Secrétariat général de Préfecture – Délégué(e) du préfet à la politique de la ville
Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission	Professionnaliser les postes d'adultes relais dans le Morbihan et à Auray.
Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)	<p>1 – Prioriser ces postes de médiation sur des projets de coopération dans les domaines de l'emploi (pacte plein emploi...), l'éducation (cité éducative...), la parentalité, l'accès aux droits et la santé, la tranquillité publique, la transition écologique et le lien social.</p> <p>2 – Structurer les missions de l'adulte relais autour d'actions d'aller vers les habitants dans l'espace public, et lors d'évènements organisés dans le quartier par d'autres partenaires.</p> <p>3 – Développer le rôle d'interface de l'adulte relais entre les habitants et les services publics, et le professionnaliser sur toutes les offres existantes dans son domaine d'intervention.</p>
Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville	La totalité des priorités retenues par l'EPCI et les 3 Villes sera éligible à l'attribution ou au maintien des postes d'adultes-relais.
Stratégie de mise en œuvre de vos engagements	- Les fiches de poste de chaque adulte relais est définie en concertation entre l'employeur, la ville concernée et la déléguée du préfet à la politique de la ville.

<p>(moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le recrutement s'effectue aussi de façon tripartite ainsi que le choix du candidat retenu en application des critères d'éligibilité nationaux. C'est au Préfet d'autoriser in fine le recrutement sur le dispositif d'adulte relais. - La DDETS suit la gestion administrative et financière de ces postes. La DREETS propose un plan de professionnalisation régional à l'attention de tous les adultes relais.
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'habitants rencontrés - Nombre d'habitants orientés et mobilisés - Nombre de participation aux actions collectives - Nombre d'initiatives coconstruites avec les habitants - Appréciation qualitative des relations construites : indicateurs à définir selon support d'intervention - Nombre de formation suivi par l'adulte relais
<p>Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation entre la ville, l'employeur et la déléguée du préfet à la politique de la ville autour d'un projet de coopération. - Clarté sur le contenu de la mission de médiation attendue. - Solidité du cofinancement nécessaire à ce poste , en complément du financement Etat. - Suivi par l'adulte relais des formations de professionnalisation proposées par l'employeur et par la DREETS durant toute la durée du contrat. - Projet professionnel de sortie de contrat d'adulte relais préparé en amont.

Lutte contre la pauvreté - Pacte des solidarités

DDETS 56/MAPI

	DDETS 56/MAPI
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>Le Pacte des solidarités vise la mobilisation de l'ensemble des acteurs de terrain sur l'ensemble du département pour lutter contre la pauvreté.</p> <p>A ce titre, l'articulation des actions prévisibles du Pacte des Solidarités avec celles de la politique de la ville se veut régulière et en cohérence avec la mise en avant des expériences du terrain et de la proximité.</p> <p>Au titre de 2024, la priorisation des actions Etat/ conseil départemental du Pacte des Solidarités est en cours.</p> <p>En 2024, la pluridisciplinarité des actions ne devrait pas être portée par les appels à projets. En revanche, un projet de pacte local est envisagé, en lien avec le Commissaire à la lutte contre la pauvreté, avec les partenaires volontaires.</p>
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p>	<p>Les axes d'amélioration dépendront vraisemblablement de la campagne d'évaluation des actions 2023 tout juste lancée en ce mois de février 2024. A ce stade il est prématuré d'être plus précis</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<p>Priorités inscrites dans le Pacte des solidarités national (rappel que le local n'a pas encore établi les priorités)</p> <p><u>Auray</u> : tous les objectifs font écho au Pacte des solidarités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé et prévention - Emancipation par la culture l'éducation et le sport - Développement économique emploi et insertion - Gestion urbaine de proximité, transition écologique et urbaine

<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<p>Cf ci-dessus</p>
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	<p>Cf ci-dessus</p>
<p>Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)</p>	<p>Globalement les conditions de réussite tiendront à la mobilisation des partenaires dans des temps souvent contraints, dans la fluidité des échanges et de la communication des opportunités répondant aux projets de terrain</p>

Lutte contre la Précarité alimentaire

DDETS -Pôle LCEPP

	DDETS -Pôle LCEPP
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>La politique nationale alimentaire vise à améliorer l'accès des publics en situation de précarité aux denrées alimentaires de bonne qualité nutritionnelle et durable. Les principaux objectifs de l'appel à projet bien manger pour tous se concentrent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité nutritionnelle et gustative de l'approvisionnement en denrées de l'aide alimentaire ; • Soutenir la participation et l'accompagnement des personnes en situation de précarité alimentaire dans l'évolution des pratiques alimentaires ; • Permettre le renforcement et la transformation des dispositifs locaux d'aide alimentaire ; • Réduire l'impact environnemental du système d'aide alimentaire.
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<p>Dans le projet d'Auray :</p> <p>Enjeu 1.4 Sensibiliser les habitants sur l'importance d'une vie équilibrée (objectif opérationnel prendre en compte l'accès aux besoins vitaux des habitants (eaux et nourriture)).</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	

<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<p>Mobilisation du BOP 304 pour les actions d'aide alimentaire Relayer les appels à projets régionaux ou nationaux et accompagner les porteurs de projet dans un objectif de coordination et de complémentarité des actions. Recenser les besoins de formations et impliquer les autres institutions (ARS, CPAM...)</p>
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	
<p>Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)</p>	<p>Sollicitation de la part des partenaires et adhésion des acteurs.</p>

VERS LE PLEIN EMPLOI

DDETS56/ Service AREQA (Aide au Retour à l'Emploi Qualification des Actifs)

	DDETS 56 – service AREQA
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Investir pour la formation vers l'emploi des jeunes sans qualification et des chômeurs de longue durée via le PRIC (<i>Enjeu 3 .1, obj.1</i>) - Maintenir et mieux faire connaître les dispositifs de droit commun d'accompagnement des jeunes (CEJ, parrainage, apprentissage) (<i>Enjeu 3 .1, obj.1</i>) - Accompagner les habitant(e)s dans la levée des freins à l'emploi (mobilité, garde d'enfants...) (<i>Enjeu 3 .1, obj.1</i>) - Mobiliser le droit commun (contrats aidés, IAE) et emplois francs en faveur des habitant(e)s des QPV (<i>Enjeu 3 .1, obj.1</i>) - Favoriser l'égalité professionnelle femme-homme de manière transversale dans toutes les actions.
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues, CIV)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement de financements en faveur des associations porteuses de solutions innovantes pour remobiliser les publics les plus éloignés de l'emploi (culture, sport..) (CIV) - Accompagnement vers l'emploi durable (2024-2030) - Développer les engagements des entreprises en faveur des habitant(e)s des QPV (CIV)
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enjeu 3.1 : Permettre l'employabilité de chacun : * Objectif 1 : Informer, accompagner et motiver les habitants sur le retour à l'emploi pour lever les freins à l'emploi, * Objectif 2 : S'intégrer au Réseau Pour l'Emploi (RPE) * Objectif 3 : Faciliter la création d'entreprises et accompagner les futurs entrepreneurs - Enjeu 3.2 : Dynamiser le tissu économique du QPV * Objectif 4 : Valoriser le développement économique autour de

	<p>l'artisanat et des savoir-faire locaux,</p> <p>* Objectif 5 : Développer l'offre d'emploi en lien avec l'amélioration du cadre de vie du quartier</p>
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<p>Mobilisation des outils de droit commun et suivi statistique à partager avec la Ville</p>
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	<p>A définir avec la Ville</p> <p>-entrées d'habitant(e)s dans les contrats aidés : PEC, CIE, emplois francs, CEJ, apprentissage</p> <p>-entrées d'habitant(e)s en SIAE</p>
<p>Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement du Conseil Régional de Bretagne sur le volet formation professionnelle - Mobilisation du réseau France Travail - Appui du service développement économique d'AQTA communauté de communes et de la BPI

	France Travail
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>Les usagers au cœur de nos actions ;</p> <p style="text-align: center;">Les principaux dispositifs de droits commun :</p> <p>L'accès aux contrats aidés pour les demandeurs des QPV Les emplois francs L'immersion facilitée La méthode de recrutement par simulation Les ateliers de détection de potentiel La lutte contre les décrochages (scolaire, accès aux droits...) Les créations d'emplois et d'activités pour dynamiser les territoires et ouvrir des opportunités à leurs résidents Les aides et mesures d'appui au recrutement</p> <p style="text-align: center;">Les actions locales déjà déployées :</p> <p>Forum saisonnier à Auray Forum du prendre soin Brech</p>
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<p style="text-align: center;">Les axes stratégiques</p> <p>1 – Renforcer l'intégration des publics cibles des QPV dans les portefeuilles d'accompagnement global (en lien avec les conseillers du département)</p> <p>2 – Renforcer et adapter les services de France Travail aux besoins des quartiers « politique de la ville » et prioritairement les dispositifs d'accompagnement des publics jeunes et allocataires du rSa (accompagnement intensif jeune, contrat d'engagement jeunes et les dispositifs dédiés à l'accompagnement renforcé des publics les plus éloignés de l'emploi)</p> <p>3- Renforcer la mobilisation des leviers adaptés de la politique de l'emploi afin de mieux répondre aux problématiques du territoire : les emplois aidés, l'insertion par l'activité économique, l'alternance pour développer la qualification des résidents en QPV en lien avec les acteurs concernés.</p> <p>4 - Une intensification de l'approche « d'aller vers » visant à identifier les habitants des quartiers prioritaires de la ville qui ne bénéficieraient pas encore des services de France Travail</p>

	<p>Les actions partenariales concrètes, en cours et à venir</p> <p>Forum saisonnier</p> <p>Du Stade vers l'emploi</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<p>Parmi les 4 thématiques prioritaires (Pour la transition écologique, Pour le plein emploi, Pour nos services publics et Pour une politique de la ville renouvelée) France Travail s'engage pleinement dans l'ambition portée par la Loi plein emploi et pour un service public plus efficace :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès aux droits - La lutte contre les discriminations - La formation professionnelle - L'insertion dans l'emploi - La levée des freins à l'emploi - L'entrepreneuriat et le travail indépendant - L'appui aux créations d'emplois et d'activités
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<p>2024>2026</p> <p>S'appuyer sur le cadre législatif fixé dans la Loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi et les décrets associés</p> <p>S'appuyer sur les instances d'évaluation annuelle (comités de pilotage du contrat Ville)</p> <p>2027, lors du bilan à mi-parcours</p> <p>S'appuyer sur les orientations de l'Observatoire Nationale de la Politique de la Ville</p>
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	<p>A définir en concertation avec les acteurs du Contrat de ville</p>
<p>Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)</p>	<p>Ancrer nos actions sur les besoins du territoire :</p> <p>Associer et mobiliser l'ensemble des partenaires</p> <p>S'appuyer sur l'évaluation de mi-parcours</p>

Fiche partenaire

	Mission Locale du Pays d'Auray
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>La Mission Locale conduit des actions visant à faire connaître aux jeunes son offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • actions d'information et de mobilisation des jeunes seule ou en partenariat selon des modalités répondant aux usages des jeunes. • Une présence en proximité prenant appui sur les partenaires du territoire. • La Mission Locale s'appuie sur les outils numériques pour adapter ses pratiques aux usages des jeunes. • La Mission Locale évalue ses actions pour les adapter aux besoins des jeunes. <p>La Mission Locale met en place des modalités diversifiées d'appui au jeune pour qu'il puisse apprécier sa situation, trouver des réponses, clarifier son projet dans une alliance dynamique et un climat de confiance.</p> <p>Les professionnels de la Mission Locale conduisent avec le jeune une analyse partagée de sa situation pour guider la démarche d'exploration et pour ouvrir sa réflexion et l'aider dans ses choix.</p> <p>Nos objectifs pour les prochaines années en lien avec les axes du contrat de ville 2024-2023 sont les suivants :</p> <p>1 – Santé et préventions</p> <p>Sensibilisation et éducation à la santé sexuelle par le biais d'interventions collectives, en co-animation avec une Conseillère conjugale</p> <p>Promouvoir le pouvoir d'agir et l'autonomie des jeunes, en insertion sur le territoire d'intervention de la Mission Locale du Pays d'Auray, dans la prise en charge de leur santé.</p> <p>Comprendre ce qu'est la santé mentale, les leviers, les enjeux autour du prendre soin de soi</p> <p>2 – émancipation par la culture et le sport</p> <p>Permettre aux jeunes de sortir de l'isolement, en prenant le prétexte de la création artistique : échange entre jeunes sur leurs créations pour avancer dans leurs productions que ce soient des œuvres littéraires, musicales ou picturales, telles que des nouvelles, des chapitres de romans, des poèmes, des textes de rap, des dessins au fusain, au pastel et au crayon ainsi que des aquarelles.</p> <p>Pratiquer un sport collectif ou individuel et en démontrer les bienfaits sur la santé physique et psychique.</p> <p>Faire découvrir une diversité de sports en fonction des besoins des jeunes et leur en donner les bases techniques pour améliorer leur santé physique, la confiance et l'estime de soi.</p> <p>Donner envie d'intégrer une pratique sportive dans le quotidien des jeunes et leur donner les clés pour le réaliser en fonction de leur besoin et situation.</p>

	<p>3 – développement économique, emploi et insertion Accompagner les jeunes dans une approche globale pour lever les freins à l’insertion social et professionnelle, en proposant des entretiens individuels, des ateliers collectifs, un suivi régulier avec un CISP Poursuivre le parrainage qui vise à favoriser l’accès et le maintien dans l’emploi de personnes rencontrant des difficultés d’insertion en les faisant accompagner par un réseau de bénévoles assurant un rôle de parrains/marraines.</p>
<p>Axes d’amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<p>1 – anticiper l’évaluation des actions en identifiant en amont les indicateurs de réalisation et de résultats 2 – travailler à des projets co-construits avec les parties prenantes, en donnant en priorité la parole et l’initiatives aux habitants 3 - Travailler sur la relation de confiance entre acteurs du territoire pour renforcer/améliorer la visibilité et la crédibilité de nos services et missions complémentaires 4 – 75 % des jeunes en QPV n’ont pas le permis de conduire. 36.8% d’entre eux sont sans certification. La durée de l’accompagnement moyen des jeunes en QPV est nettement au-dessus de la moyenne en ML – à savoir 40.4 mois en moyenne pour un jeune issu du QPV, alors que la durée moyenne d’accompagnement est de 28.5 mois pour une jeune du territoire. Les jeunes en QPV ont accès à la totalité de l’offre de service de la Mission locale : actions autour de la mobilité (prêts de trottinettes, atelier code en collectif et en groupe, aides financières, ..) , autour de la santé (santé mentale, estime de soi, socio-esthétique, cuisine, sport, ..). 5 – Face à l’augmentation de la consommation de produits stupéfiants et du trafic sur le quartier, penser et soutenir les actions concertées et collectives des pouvoirs publics et des habitants : être plus opérationnel et contribuer au CLSPD. 6 – Un quartier avec beaucoup de propositions locales et peu d’offres en dehors du QPV. Proposer aux jeunes QPV des actions en dehors du quartier.</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déstigmatiser la santé mentale auprès des publics • Lutter contre le non-recours aux droits, en informant sur l’accès aux droits (CPAM, RPE, ...) • Lutter contre la fracture numérique en mettant en place des accompagnements individuels • Faciliter toutes les mobilités en communiquant auprès des jeunes sur les dispositifs • Développer et orienter dans le domaine de la santé • Lutter contre le décrochage scolaire et la déscolarisation en articulant PSAD et obligation de formation • Lever les freins pour le retour à l’emploi • Participer au Réseau Pour l’Emploi • Participer au CLSPD

<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<p>Se tenir informer de l'avancée du contrat de ville Participer au groupe de travail en fonction des thématiques et compétences Etre partie prenante du comité technique (2/an - directrice) et comité de pilotage (1/an – présidente) Participer aux concertations</p>
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	<p>Nombre de jeunes QPV suivis Evolution du nombre de jeunes QPV suivis sur la période 2024-2030 Nombre de jeunes sur les dispositifs (parrainage, CEJ, AAQ, PACEA, ..) et ateliers (code, conduite supervisée, atelier santé, atelier sport, etc..) Situation à la sortie du/des dispositifs : formation, emploi, types de contrat (CDD, CDI, interim, alternance, entrepreneuriat, ..)</p>
<p>Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)</p>	<p>Fédération des acteurs du territoire (élus, éducation nationale, prévention spécialisée, centre social, clubs sportifs, ...) pour définir ensemble des modalités d'un partenariat formalisé pour améliorer l'identification de chaque acteur et des services du territoire pour les habitants et pour aller à leur rencontre. Concertation dans la mise en œuvre des actions co-construites avec les habitants et les partenaires</p>

ENGAGEMENTS BPIFRANCE

Sous réserve des crédits disponibles et de l'accord des comités d'engagement compétents.

Présentation de Bpifrance

La Banque publique d'investissement (BPI), dénommée Bpifrance, a été créée par la loi n° 2012-1559 du 31 décembre 2012. Au fil des années, Bpifrance a déployé un grand nombre de solutions pour accompagner les entreprises à différentes étapes :

Innovation : Aides à l'innovation, concours d'innovation et labels, financement R&D, prêts, fonds de capital innovation, accompagnement.

Financement : Prêts avec garantie ou sans garantie, trésorerie.

Garantie : garantie jusqu'à 70 % des prêts, garantie des cautions sur marché France, assurance export.

Fonds propres : investissement direct (prises de participations minoritaires, interventions stratégiques en capital), fonds de fonds (investissement dans des fonds nationaux et régionaux).

International : prêts, garanties, assurance export, participation au capital et accompagnement à l'export.

Accompagnement : conseils, formations et mises en relation, en lien avec des cabinets de conseils et des organismes de formation reconnus, Bpifrance propose des solutions d'accompagnement adaptées aux start-up, TPE, PME et aux ETI

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche et efficace pour les soutenir dans la croissance durable de leur activité.

Préambule

Avec le soutien de l'Etat et de la Banque des territoires, Bpifrance s'est engagée depuis 2019 à renforcer les actions de soutien aux initiatives entrepreneuriales dans les QPV, en couplant l'engagement de terrain des Réseaux d'accompagnement et l'offre complète de services de Bpifrance pour soutenir les entreprises et leur développement. Le programme Entrepreneuriat Pour Tous (EPT), porté par Bpifrance, regroupe l'ensemble de ces actions en faveur des QPV, en complément des dispositifs du droit commun.

Entre 2019 et 2023, le programme Entrepreneuriat Pour Tous a permis de détecter et de préparer plus de 102 400 personnes, de soutenir la création de plus de 20 900 entreprises et d'accélérer de plus de 3 028 projets d'entrepreneurs dans les quartiers prioritaires. Par ailleurs, l'engagement de plus 1000 partenaires locaux a permis de couvrir plus de 960 quartiers prioritaires (soit 64 % de plus qu'en 2018) en 2023.

Fort de ce succès, **il a été annoncé la mise en œuvre dès 2024 du programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 »**, qui vient prendre la suite du Programme Entrepreneuriat Pour Tous, avec des moyens portés à **plus de 450 M€ sur 4 ans**, ce qui constitue une belle reconnaissance du travail mené par les acteurs locaux, nationaux et de Bpifrance avec l'appui de la Caisse des Dépôts et des financeurs locaux (Collectivités, Etat local, Fonds européens etc.) depuis 2019.

En lien étroit avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires, les Préfets et les collectivités locales, Bpifrance mobilisera l'ensemble de ses partenaires, notamment les Réseaux membres du collectif Cap Créa¹ afin d'accompagner les projets entrepreneuriaux dans ces territoires. Afin de renforcer encore la mobilisation de l'ensemble des acteurs, une nouvelle gouvernance de l'entrepreneuriat dans les quartiers sera mise en place par l'Etat avec la création du collectif national des Entrepreneurs Quartiers 2030 et de comités locaux dans les territoires volontaires.

¹ Le collectif Cap Créa réunit les 26 Réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise partenaire de Bpifrance (de la sensibilisation des jeunes au Rebonds). Il porte l'ambition de doubler le nombre d'entreprises pérennes créatrices de valeur ajoutées et d'emploi en renforçant leurs actions dans tous les territoires et auprès de tous les publics notamment jeunes et femmes. Présent sur l'ensemble du territoire avec 3000 implantations, 5000 salariés et 55 000 bénévoles, ce collectif a sensibilisé plus de 400 000 personnes à l'entrepreneuriat, et accompagné 150 000 porteurs de projets, contribué à plus de 70 000 créations d'entreprises et généré près de 120 000 emplois en France. Les QPV représentent en moyenne 8% de leur activité soit un niveau comparable au poids des QPV dans la population nationale.

La mobilisation des moyens de droit commun de Bpifrance

Au-delà des interventions spécifiques, l'objectif est de mobiliser les moyens de droit commun au profit des habitants des quartiers. Ainsi concernant le volet économique du contrat de ville, la mobilisation de Bpifrance s'inscrit exclusivement sur le champ de l'entrepreneuriat et s'organisera autour de trois axes :

1. Fédérer et renforcer la visibilité des acteurs et dispositifs d'aide aux porteurs de projets issus des quartiers

« Mon Pass Créa »

Afin de faciliter au mieux l'accès à l'ensemble des solutions pour les porteurs de projet (en création ou reprise d'entreprise) et les entrepreneurs dans une logique de « guichet unique », Bpifrance a développé un panel d'outils digitaux indispensable autour d'un espace dédié : « Mon Pass Créa ». Accessible via le site Bpifrance-creation.fr, le Pass Créa permet au porteur de projet ou à l'entrepreneur de préparer et développer son projet, d'accéder à un ensemble d'informations spécifiques dédiées directement liées à son projet et d'être rapidement orienté vers le bon réseau d'accompagnement.

Collectif Cap Créa

Bpifrance soutient et anime l'action en faveur de la création d'entreprise et l'entrepreneuriat de droit commun sur l'ensemble du territoire via le Collectif Cap Créa :

26 réseaux associatifs engagés en faveur de la création et de l'entrepreneuriat, partenaires de Bpifrance, se sont unis pour créer le collectif Cap Créa avec une ambition commune : doubler d'ici 5 ans le nombre d'entreprises pérennes génératrices d'impact, de valeur ajoutée et d'emploi.

Présents avec près de 3 000 implantations, 5 000 collaborateurs, 55 000 bénévoles, en métropole comme en outre-mer, les réseaux d'accompagnement membres de Cap Créa, riches de leurs spécificités et expertises (sensibilisation, accompagnement, financement, rebond, reprise, accélération...) s'engagent afin de favoriser l'accès à l'entrepreneuriat de toutes et tous, pour l'économie, l'emploi et répondre aux grands enjeux sociaux et environnementaux par la création d'entreprise. Ils portent ensemble un panel de solutions.

Acteurs engagés dans le déploiement du programme EPT depuis 2019, les membres du collectif Cap Créa ont contribué à la structuration de la vision 2030. Ils constituent un levier majeur du déploiement rapide et performant du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030.

Soutien financier aux réseaux

Bpifrance contribue au financement des réseaux d'accompagnement et de financement à la création/reprise/transmission/développement d'entreprise et à la création d'activités économiques (regroupé au sein du collectif Cap Créa) selon une approche fondée sur la recherche d'impact afin de favoriser la création d'entreprises et d'emplois durables notamment dans les quartiers prioritaires.

Bpifrance a pour ambition de doubler le nombre (x4 en QPV) de créateurs accompagnés et financés, d'ici 2027.

Toute cette action est conduite étroitement avec les co-financeurs nationaux et les collectivités territoriales, et se déploie en partenariat avec les écosystèmes locaux.

23 réseaux nationaux d'accompagnement ont été soutenus financièrement par Bpifrance. 79 000 créations d'entreprises accompagnées dont 8 000 issus des QPV (vs. 72 000 en 2021 dont 7 000 issus des QPV).

2. Financer les entrepreneurs

Bpifrance mobilise, avec ses partenaires, différents outils financiers permettant de renforcer les fonds propres et de faciliter l'accès au financement bancaire des créateurs notamment :

- **Le prêt d'honneur Création-Reprise** est un prêt d'honneur à taux zéro accordé au porteur de projet à titre personnel dans le cadre de la création, du développement ou de la reprise d'une entreprise. Il est accordé aux créateurs accompagnés par les réseaux Initiative France et Réseau Entreprendre et se positionne en cofinancement aux côtés de leurs propres prêts d'honneur.
- **Le prêt d'honneur solidaire** vise à couvrir les besoins personnels de l'entrepreneur en devenant dans le cadre de sa création ou reprise d'entreprise. Le montant du prêt est utilisé comme apport personnel au côté du prêt bancaire, ou assimilé, complémentaire. Il cible les publics fragiles, notamment issus ou implantés dans les QPV. Il est opéré par l'Adie, France Active et Initiative France.
- **La garantie bancaire** facilite l'accès des créateurs d'entreprise au crédit en couvrant une partie du risque bancaire pour inciter les banques à financer les TPE et PME dans les phases les plus risquées. Elle est mise en place par Bpifrance et France Active.
Grâce à la garantie, Bpifrance facilite l'accès des entreprises au crédit en couvrant une partie du risque bancaire (de 40 à 60 %) pour les inciter à financer les TPE et PME dans les phases les plus risquées. Avec les Régions, cette garantie peut être portée jusqu'à 80 % du risque. Les TPE représentent 90 % des clients financés sur l'ensemble du territoire. Le Fonds création reste de loin le plus utilisé ; il pèse 48 % en montant de crédit et 79 % en nombre de dossiers autorisés. Le Fonds transmission arrive en deuxième position.
- **Le microcrédit professionnel** est une solution financière proposée par l'Adie, qui vise à aider les personnes à faible revenu à accéder à des prêts. Avec l'intervention du Fonds de Cohésion Sociale, cette approche offre des opportunités de développement économique aux individus qui n'ont pas accès au prêt bancaire.

Le soutien et l'animation de l'action en faveur de la création d'entreprise et l'entrepreneuriat sur l'ensemble du territoire s'insère dans le continuum d'accompagnement et de financement de Bpifrance. Les entreprises issues des quartiers ont pour ambition de rejoindre les clients sur les autres métiers de Bpifrance comme l'innovation, le financement, les fonds propres, l'international, et les enjeux climatiques (Bpifrance banque du climat).

La mobilisation de crédits spécifiques via le déploiement du programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 »

Ce nouveau programme permettra de répondre aux enjeux identifiés :

- Valoriser les entrepreneurs / développer la culture de l'entrepreneuriat dans les quartiers
- Aller-vers les publics issus des quartiers prioritaires de la politique de ville qui ne viennent pas vers les solutions existantes
- Mobiliser les acteurs locaux pour les habitants des quartiers
- Faciliter et mieux accompagner l'entrepreneuriat pour renforcer l'emploi et l'activité dans ces territoires en difficulté, en cohérence avec les actions menées en faveur du plein emploi et de l'engagement des entreprises
- Intensifier l'ambition des créateurs et des entrepreneurs des quartiers

Et conformément aux grandes orientations nationales, les nouveaux contrats de ville déclinent sur leurs territoires l'ambition de changer la dynamique d'entrepreneuriat dans les quartiers.

En effet, d'ici 2027, l'objectif national est d'accompagner 100 000 nouveaux entrepreneurs dans les QPV dans le cadre du programme « Entrepreneuriat 2030 » qui renforce les actions de soutien aux initiatives entrepreneuriales dans les QPV. Il est accompagné de moyens renforcés qui permettront de faire levier sur les cofinancements locaux en complément des dispositifs de droit commun. Avec le

soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires, ce programme sera déployé par Bpifrance en lien étroit avec les réseaux d'accompagnement.

Entrepreneuriat Quartiers 2030 comporte 15 briques de solutions structurées autour de 3 axes, déclinant les objectifs à atteindre pour 2027 :

✦ **Détecter, informer et orienter les entrepreneurs des quartiers :**

Après bientôt cinq ans de soutien aux dynamiques entrepreneuriales des territoires prioritaires, Bpifrance et ses partenaires sont identifiés par les écosystèmes locaux dans les quartiers (entrepreneurs des quartiers, structures associatives, élus locaux, acteurs publics tel que France Travail) comme incarnant ainsi la présence du droit commun et des solutions de service public atteignant ces quartiers. Que Bpifrance soit perçue comme « BPI-pour toute la France » envoie un message symbolique fort, car il est essentiel de ne pas donner l'impression que les quartiers accèdent à des solutions de "seconde zone" et qu'il existerait une Bpifrance pour les riches et une autre pour les plus précaires. Pour tous les entrepreneurs, accéder à Bpifrance est un signe d'une égalité de traitement voire un objet de fierté.

L'axe de communication/événementiel est donc crucial pour transformer les représentations, infuser la culture entrepreneuriale dans les Quartiers de la Politique de la Ville et accélérer la connaissance et l'accès aux solutions pour entreprendre au plus près des territoires.

- **Concours Talents des Cités :** Le Concours Talents des Cités est le seul concours mettant en avant les entrepreneurs et créateurs issus ou installés dans des quartiers populaires. Ce concours a pour objectif de valoriser les initiatives des entrepreneurs des quartiers et de promouvoir les solutions d'accompagnement à la création d'entreprise. Organisé dans toutes les régions, le concours mobilise le collectif Cap Créa et l'ensemble de son écosystème local à toutes les étapes du concours : relai de l'appel à candidature, jury régionaux, mise en lumière des lauréats. Il permet également de sensibiliser les futurs entrepreneurs à l'importance de l'accompagnement pour sécuriser leur parcours et leur activité à travers la mise en avant des réseaux d'accompagnement et financement.

Aujourd'hui ce sont plus de 700 entrepreneurs des Quartiers qui ont été récompensés et mis en avant, parmi lesquels 75% sont encore en activité après 8 ans.

- **La Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030 :** des étapes au cœur des territoires prioritaires, associant les écosystèmes de l'entrepreneuriat aux acteurs de la cohésion et de la culture. À cette occasion, l'ensemble des solutions et des acteurs du territoire sont présents, des entrepreneurs locaux sont mis à l'honneur, des ateliers d'experts sont organisés ainsi que des sessions de networking, et enfin, des festivités sont proposées pour renforcer l'attractivité tout en rendant l'événement mémorable.

En 2023 : 6 étapes dans 6 régions, 5 452 participants

- **Les Bus de l'Entrepreneuriat,** parcourent les territoires prioritaires afin d'offrir aux publics les plus éloignés un espace de rencontre, d'information et d'orientation. Dans une première phase en 2021, 10 bus ont été mis en place couvrant près de 250 QPV. En 2022, près de 3 800 personnes ont été détectées grâce à ce dispositif itinérant, et plus de 1 300 porteurs de projet ont pu être orientés vers des acteurs locaux de l'accompagnement à la création.

En 2023, 11 nouveaux opérateurs ont été sélectionnés (soit 21 bus déployés permettant de couvrir 10 régions métropolitaines ainsi que La Réunion). Les opérateurs retenus ont pour mission de déployer des « Bus de l'Entrepreneuriat » dans le but de renforcer la couverture territoriale des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise et de proposer un appui au plus près des lieux de vie des porteurs de projets et entrepreneurs.

L'offre "Bus de l'Entrepreneuriat " :

- permet un accompagnement de proximité collaboratif, itinérant
- facilite l'identification des talents dans les QPV afin de les assister dans l'expression du besoin et la formalisation de leur projet entrepreneurial
- propose une orientation vers des structures partenaires adaptées à leurs besoins (acteurs locaux de l'écosystème de l'entrepreneuriat en accompagnement et en financement).

Objectif 2027 : 40 bus

- **Les CitésLab**, chefs de projet « révélateurs de talent » ont pour objectif de détecter, préparer et orienter les entrepreneurs en devenir et en activité. Ils sont présents et interviennent au plus près des quartiers. Ils rencontrent et contribuent à révéler les entrepreneurs afin de les orienter vers les offres locales d'accompagnement adaptées à leurs besoins. Ainsi, assurent-ils un flux qualifié à l'ensemble de l'écosystème local de l'accompagnement des entrepreneurs.

Le dispositif CitésLab rassemble au niveau national 117 chefs de projets, intervenant dans plus de 770 quartiers. Il a permis la détection de plus de 40 000 personnes depuis la mise en place du dispositif, dont 13 700 en 2022 et 10 487 créations d'entreprise dont 4 114 en 2022.

Objectif 2027 : 200 CitésLab

- **Les Carrefours de l'entrepreneuriat** (anciennement FAE - Fabriques à Entreprendre) sont le regroupement des forces vives de l'écosystème entrepreneurial. Ce collectif constitué d'un chef de file et de partenaires locaux mutualise et coordonne leurs moyens et leurs expertises. En regroupant dans un même lieu les acteurs de l'accompagnement à la création, l'objectif du dispositif est triple : faire venir les entrepreneurs (logique d'attraction), renforcer la coordination et la collaboration des partenaires de l'accompagnement, et simplifier le parcours des entrepreneurs. 11 Carrefours de l'entrepreneuriat couvrant 122 QPV sont actuellement opérationnels (hors Marseille En Grand). Entre 2019 et 2022, plus de 20 000 entrepreneurs ont été détectés et près de 8 000 accompagnés par les Carrefours, aboutissant à 667 créations d'entreprises.

Le Carrefour de l'entrepreneuriat agit en synergie avec les territoires et vise notamment à :

- Offrir un bouquet de services accessibles en proximité des quartiers : accueil, animation, mise en réseau, conseil, formation financement, hébergement, location, etc.
- Faire venir les entrepreneurs au sein d'un lieu totem du territoire qui fournit des services et structure l'écosystème entrepreneurial local
- Renforcer la collaboration entre les partenaires du droit commun de l'accompagnement et du financement
- Simplifier le parcours des entrepreneurs en réunissant le bouquet de solutions locales au service des entrepreneurs autour notamment du collectif Cap Créa présent sur le territoire
- Déployer des actions spécifiques en cohérence avec le projet de territoire décrit dans le contrat de ville.

Le Carrefour pourra être par ailleurs intégré dans une mini-pépinière d'entreprises qui vise à accueillir, à héberger et à accompagner les entreprises nouvellement créées pendant les premières années de leur activité.

Objectif 2027 : 60 Carrefours

✦ **Accompagner et financer l'entrepreneuriat dans les Quartiers :**

Afin de mieux répondre aux besoins de l'ensemble des entrepreneurs dans toute leur diversité (phases de vie, secteurs, ambitions...), Bpifrance propose un ensemble de **nouveaux dispositifs de financement dédiés** permettant de déployer près de **600 M€ de nouveaux fonds** (en subvention, prêts et fonds propres) via :

- Le **renforcement des actions des Réseaux du collectif Cap Créa et des partenaires locaux** pour adapter leur **accompagnement** à la nature du besoin des entrepreneurs des quartiers.
Objectif 2027 : 50 000 accompagnements renforcés Réseaux
- Un **nouveau Prêt d'honneur Quartiers** déployé par les Réseaux financeurs du collectif Cap Créa, pour répondre massivement aux besoins de fonds propres des créateurs.
Objectif 2027 : 30 000 Prêts d'Honneur
- Des actions renforcées en soutien aux projets innovants, grâce au programme French Tech Tremplin avec une **nouvelle Bourse French Tech Quartier** favorisant l'émergence de start up ambitieuses.
Initié en janvier 2019 par la Mission French Tech, portée par le Ministère de l'Économie et des Finances en partenariat avec Bpifrance, le programme « French Tech Tremplin » vise à lever les freins socio-économiques ou géographiques du monde entrepreneurial. Il propose un accompagnement intensif et concret dans le développement des start-ups de la French Tech, en mobilisant tout l'écosystème. Le programme permet de favoriser le développement de projets innovants portés par des personnes résidentes dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.
Objectif 2027 : 1 000 projets innovants accompagnés et financés
- Un nouveau **prêt bonifié Flash**, (100% digital) à destination des **TPE** de plus de 3 ans.
Objectif 2027 : 3 000 TPE financées 150 M€ de prêts accordés
- Un nouveau **Fonds de fonds en investissement qui souscrirait notamment dans un fonds Commerces**, pour accompagner la création de commerces de proximité en QPV, notamment sous forme de franchise.
Objectif 2027 : total levés 200 M€

Enfin, afin de faciliter l'accès au financement des projets les plus ambitieux et leur orientation vers ces solutions spécifiques ou vers les financements de droits communs (micro-crédit, financement bancaires, fonds propres), une équipe **Fast Track to Cash** sera mise en place par Bpifrance.

Objectif 2027 : 2 500 entrepreneurs à fort potentiel accompagnés dans leur recherche de financement

✦ **ACCÉLÉRER / DEVELOPPER / CONQUERIR**

Ces dernières années, le développement de la culture entrepreneuriale, ainsi que le déploiement de dispositifs d'excellence ont permis l'émergence de jeunes entreprises à fort potentiel issues des QPV. Si des progrès sont notables, ils n'annulent en rien les « plafonds de verre » qu'elles rencontrent parfois.

Pour permettre aux projets les plus ambitieux de se déployer dans les quartiers plusieurs leviers actionneront leur passage à la vitesse supérieure.

- Les **accélérateurs: Emergence, Création et TPE**, trois familles d'accélérateurs déployées en lien avec les partenaires. Un bouquet de services premium comprenant conseil, formation et networking pour l'accompagnement intensif d'une promotion d'entreprise.
Objectif 2027 : 420 promos et 8 000 entrepreneurs à potentiel accélérés

- Des **nouveaux modules d'accompagnement et d'incubation** pour répondre à des besoins particuliers :
 - Accès aux marchés publics et privés
Module de conseil qui vise à offrir aux entrepreneurs des quartiers les mêmes chances de développement que l'ensemble de la communauté des entrepreneurs en les accompagnant dans l'accès aux marchés publics et privés (acculturer, accompagner et outiller)
 - Comex de poche
Module de conseil et mentorat permettant la mise en place de binômes de profils seniors apportant vision stratégique, traduction opérationnelle, crédibilité et mise en réseau aux entreprises à fort potentiel.

Objectif 2027 : 2 000 entrepreneurs à potentiel renforcés à l'aide du dispositif

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 permet de développer une véritable boîte à outils, adaptable aux besoins des entrepreneurs des QPV et déclinable aux spécificités locales, afin de mieux « détecter, orienter, accompagner, financer et accélérer » les projets de création d'entreprises.

Renouvellement urbain, habitat et transition écologique

DDTM du Morbihan/SUHC/PHRU

	DDTM du Morbihan/SUHC/PHRU
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Penser l'urbanisme pour améliorer le cadre de vie : - 1 - Poursuivre et accélérer les actions de renouvellement urbain - 2 - Objectif opérationnel : Désimperméabiliser et renaturer des espaces - 3 - Accompagner les projets d'actions collectives autour de l'urbanisme transitoire - Mobilisation de l'abattement de la TFPB (formation des locataires et associations de locataires, végétalisation du quartier, renforcement de la biodiversité locale, petits travaux d'amélioration du cadre de vie,... suivant le cadre national de l'abattement de TFPB établi par le ministère en charge de la politique de la ville et l'Union sociale pour l'habitat, qui sera revu courant 2024. - Mobilisation du fonds d'accélération de la transition écologique pérennisé jusqu'en 2027 <p>https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/</p> <p>AAP : Renaturer des villes et villages Démarches simplifiées / Instructeur agence de l'eau délégation Armorique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projets de création d'axes cyclables structurants dans les collectivités : AAP / Fonds Mobilités Actives : Démarches simplifiées/DREAL - DDTM co-instructeurs - Ecole du Renouvellement urbain (ERU) - La possibilité pour les acteurs de l'éco-système de bénéficier de formations ERU - Les formations en partenariat avec l'ERU (prise en charge par l'ANCT, avec un soutien financier de l'ANRU et de l'USH) : <ul style="list-style-type: none"> • Acteurs habitants : Les habitants acteurs des quartiers en Contrat de Ville • Conseils citoyens : Membres des conseils citoyens des quartiers bénéficiant du NPNRU
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période</p>	

<p>2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 – Appropriation envisagée (urbanisme transitoire) au Gumenen des lots B (0,97 ha) et C (0.46ha) dans l’attente de leur aménagement post 2026 ; du type place des rencontres, jardins partagés - Accompagner le renouvellement urbain lié aux démolitions de Bel Air situés dans le QPV avant 2026 <p>A titre indicatif, s’agissant du patrimoine de Morbihan Habitat mise à jour de leur Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) avec l’amélioration du patrimoine à l’horizon 2031 (3660 lgts réhabilités (30% en B, 40% en C, 30% en D) sur l’ensemble du département.</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<p>Accompagnement dès lors où la DDTM est associée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Opération de renouvellement urbain sur Bel Air (1 ère tranche sortie de la géographie prioritaire 2023) - Aménagement de l’assiette foncière Morbihan Habitat au Gumenen de l’îlot A (1,9 ha) ; permis d’aménager à venir - Urbanisme transitoire au Gumenen des lots B (0,97 ha) et C (0.46ha) dans l’attente de leur aménagement post 2026.
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<p>Mobilisation de l’expertise des Architecte et Paysagiste Conseil de l’Etat dans le cadre des vacations DDTM°sur les projets de renouvellement urbain.</p> <p>Instruction des actions de l’appel à projets, transition avec Quartiers 2030 – périmètre missions DDTM</p> <p>Participation aux réunions GUSP sur les thématiques dans le périmètre des missions DDTM</p> <p>Association à l’écriture de la convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB, à sa mise en œuvre, avec un interlocuteur DDFIP (dispositif fiscal)</p> <p>Mise à disposition d’une cartographie DDTM dynamique des QPV (patrimoine des bailleurs sociaux, propriétés personnes morales, actualisation de données foncières communales, démolitions,) à partager avec l'ensemble des acteurs sur le site Internet des services de l’Etat</p>
<p>Indicateurs de résultats et d’impact attendus</p>	<p>Mixité sociale et fonctionnelle ; diversification de l’habitat (taux de LLS/ensemble des logements); Attractivité du QPV</p>

Conditions de réussite
(engagement d'autres
partenaires.....)

Signature au 1er janvier par les bailleurs (Morbihan Habitat et Espacil –bailleur entrant) de l'année d'imposition de la convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB à annexer au contrat de ville et a vocation à s'articuler avec les démarches de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) pilotées par les collectivités locales et l'État ;
exonération au titre des années 2025 à 2030
Identification d'un interlocuteur à la DDFIP (pour toutes les mesures fiscales)

Tranquillité publique et Sécurité

Sous –préfecture de Lorient

	Sous-préfecture de Lorient
<p>Principaux objectifs poursuivis sur les quartiers politique de la ville dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>1 – Poursuivre la participation aux réunions de sécurité organisées par la ville et la gendarmerie avec tous les acteurs de terrain afin de permettre une remontée fiable et affinée des données permettant d’identifier et de résoudre les situations à problèmes.</p> <p>2 – Institutionnaliser ces réunions au travers d’un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).</p> <p>3 – Prendre en compte les besoins locaux pour flécher les crédits FIDPR/MILDECA/ DILCRA</p> <p>4- Accompagner les bailleurs sociaux dans leur procédure d’expulsion pour trouble à l’ordre public dans le cadre de la convention départementale.</p> <p>.....</p>
<p>Axes d’amélioration prévus sur la période 2024-2030 (Perspectives connues, CIV...)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<p>1 –</p> <p>2 -</p> <p>3 -</p> <p>.....</p>

<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<p>Axe IV : gestion urbaine de proximité/abattement taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) / transition écologique et urbaine Enjeu 4.2 lutter contre l'insécurité dans le quartier politique de la ville</p>
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (Moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026...)</p>	
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	
<p>Conditions de réussite (Engagement d'autres partenaires...)</p>	

Contrat de ville 2024-2030 de la ville d'AURAY

FICHE ENGAGEMENT

<p>Principaux objectifs poursuivis sur les quartiers politique de la ville dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>Assurer la gestion locative du patrimoine présent sur le secteur MONTFORT-BEAUMANOIR et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien le parc de logements (2 résidences : « Clisson » 34 logements et « Beaumanoir » 29 logements) dans le cadre du plan stratégique de patrimoine et du plan décarbonation 2025-2030 du Groupe Action Logement décliné par Espacil (en cours d'écriture) ; - Réduire la vacance pour optimiser l'offre locative ; - Travailler les attributions en lien étroit avec la collectivité dans le respect des conventions des réservataires ; - Accompagner le parcours résidentiel des habitants (mutations, accompagnement à l'accession sociale) et adapter les logements aux besoins des seniors et handicapés ; - Améliorer la qualité de vie des habitants et assurer la tranquillité résidentielle. - Participation aux réunions interservices / quartier politique de la ville
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (Perspectives connues, CIV...)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<p>Objectifs 2024-2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature de la convention de partenariat relative au renforcement de la sécurité et de la tranquillité des résidents du parc de logements sociaux, mise en place le 18-03-2021, entre le procureur de Lorient et Vannes, le directeur départemental de la sécurité publique, le commandant de groupement de gendarmerie départementale, la Préfecture et les bailleurs sociaux ; - Elaboration d'un diagnostic partagé des résidences dans le quartier et définition d'un plan d'action opérationnel en cohérence avec le montant de l'abattement TFPB mobilisable et engagement des premières actions ; - Campagne de renouvellement des DPE des logements et prise en compte de ceux-ci dans la définition du Plan de décarbonation ;

Contrat de ville 2024-2030 de la ville d'AURAY

	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la CALEOL à travers l'observation de l'occupation des logements, définition des mesures d'accompagnement à mettre en œuvre face aux enjeux (étude des situations de suroccupation, sous-occupation, personnes âgées et handicapées) et engagement des premières actions ; - Engagement d'une démarche d'« Aller vers » les locataires isolés, les situations d'incurie... pour évaluer les situations et engagement des premiers accompagnements des situations complexes par le pôle social. <p>Orientations 2025-2030 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la mise en place du plan d'actions défini dans le cadre du diagnostic partagé et ajustement en tant que de besoin au regard de l'évolution des enjeux du quartier ; - Mise en œuvre du plan de décarbonation sur le quartier ; - Poursuite des mesures d'accompagnement des locataires repérés dans le cadre de la CALEOL ; - Accompagnement des situations complexes repérées dans le cadre de la démarche d'« Aller vers ».
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<p>Axe 1 : Améliorer et garantir la tranquillité résidentielle par des actions notamment sur le respect des règles de sécurité routière, l'organisation des chantiers et la place de la voiture sur l'espace public.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Engagement d'une réflexion pour questionner la place de la voiture et du stationnement aux abords des résidences et de l'éclairage extérieur ; <p>Axe 2 : Favoriser et dynamiser le lien social, le vivre ensemble, permettre l'exercice du loisir, du sport, de la citoyenneté et de l'appropriation d'espaces par les enfants, les jeunes et les adultes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Engagement d'une réflexion pour faciliter les mobilités douces et notamment à vélos et les espaces de rencontres et d'échanges extérieurs (aire de repos/pique-nique) ; <p>Axe 3 : Veiller à la propreté du quartier, à l'entretien et la valorisation des espaces.</p>

Contrat de ville 2024-2030 de la ville d'AURAY

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Engagement d'une réflexion pour améliorer la gestion des déchets ménagers et encombrants (quid des conteneurs enterrés et actions cibles vers les locataires pour améliorer le tri) ; ➤ Réflexion pour avoir un meilleur usage et partage des espaces verts ; <p>Axe 4 : Donner toute sa place à la nature et à la végétalisation des espaces dans le quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réflexion pour un entretien durable et raisonné des espaces verts, massifs d'arbres et arbustes <p>Axe 5 : Communiquer sur les actions mises en place dans le quartier et sur le droit commun.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Participation aux actions de communication en direction des habitants du quartier et de valorisation des actions engagées
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (Moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026...)</p>	<p>2024 va permettre de poser un diagnostic partagé et définir un plan d'action pluri annuel soutenable en lien avec l'enveloppe relative à l'abattement TFPB notamment. A compter de 2025, le plan d'actions sera mis en œuvre sur le terrain par l'équipe d'Espacil composée des professionnels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérant de patrimoine ; - Travailleur social du pôle social ; - Chargée de recouvrement ; - Gérant immobilier en charge des adaptations de logements ; - Technicien Patrimoine Réhabilitation.
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les enquêtes de satisfaction des locataires qui mesurent la qualité de service ; - Le nombre de demande d'intervention technique et leur nature pour détecter les problématiques techniques à solutionner ; - Le taux de vacance global pour mesurer notre capacité à optimiser l'offre locative. - Les bilans d'occupation sociale annuels pour mesurer l'évolution de la mixité au sein des résidences.

Contrat de ville 2024-2030 de la ville d'AURAY

<p>Conditions de réussite (Engagement d'autres partenaires...)</p>	<ul style="list-style-type: none">- Partenariat actif avec la ville, l'EPCI et les acteurs locaux pour participer au diagnostic partagé et à l'élaboration du plan d'actions en fonction des sujets cibles et domaine de compétences ;- Capacité d'investissement de l'EPCI et de la ville pour mettre en œuvre des actions transversales (exemple : gestion des déchets)- Maintien du dispositif d'abattement TFPB pour les bailleurs.
---	---

MORBIHAN HABITAT

	Morbihan Habitat
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>Cadre de vie et renouvellement urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oasis du Parco-Pointer <p>Cohésion sociale</p> <p>Accès à la culture, sport et loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention centre culturel Athéna : Mise à disposition de places de spectacles, concerts, pour nos locataires - Mise à disposition de places de cinéma - Evènements sportif - Atelier Cirque au cœur du quartier - Semaine du Golfe... <p>Lien social, participation des habitants</p> <p>Accès à la citoyenneté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion de l'accès aux droits, de l'implication dans la vie locale d'Auray -Financement PIMMS <p>Développement économique et emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Portage d'une MAM au Gumenen, pour faciliter le retour à l'emploi des femmes. - Installation d'une auto-école solidaire <p>Mixité sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veille particulière dans les attributions pour permettre de créer les conditions d'un équilibre peuplement propice au bien vivre ensemble.

<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<p>MAM : ne bénéficie pas ou peu aux habitantes du QPV</p> <p>Investir les moyens humains et financiers pour permettre une amélioration durable du cadre de vie résidentiel pour les habitants, dans la relation de proximité avec l'habitant en participant aux échanges directs.</p> <p>Renforcement de la communication auprès des habitants autour des événements mis en place dans le quartier.</p> <p>Soutenir et participer à l'animation des quartiers pour favoriser le lien social et le bien vivre ensemble. Mettre en lien les différentes actions menées sur le territoire.</p> <p>Continuer la programmation prévue dans le cadre du renouvellement urbain.</p> <p>Extension à la ville d'Auray de la convention avec les Compagnons bâtisseurs de Bretagne pour que soit réalisé des chantiers d'auto-réhabilitation, des animations collectives au service du mieux vivre ensemble, l'installation du bricobus urbain...permettre l'apprentissage de nouvelles compétences et favoriser le lien social dans ces temps partagés.</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<p>Sensibiliser sur une bonne hygiène du logement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les médiations de sensibilisation des gardiens et CESF sur l'accompagnement des habitants quant à l'importance de faire le ménage - Point de vigilance sur les punaises de lits : diagnostic et communication <p>Prendre en compte l'accès aux besoins vitaux des habitants (eaux et nourriture)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet VRAC pour une alimentation saine et accessible. Mobiliser les habitants pour faire vivre ce projet au sein d'un collectif d'habitant, créer du lien social et en capitaliser pour engager la promotion de l'engagement associatif. <p>Développer l'offre d'emploi en lien avec l'amélioration du cadre de vie du quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les clauses d'insertion dans le développement du quartier/Amisep chantier école

Diversifier l'offre de services et de logements en vue d'un meilleur équilibre territorial

- Renouveau Urbain en cours sur les 2 QPV– Diversité de l'offre dans le cahier des charges (plus de LLS)

Participer et contribuer au CLSPD

- Mise en place d'un comité restreint et opérationnel

Réduire le coût des énergies en accompagnant les habitants

- Manuel d'utilisation et présentation des équipements et contrats d'entretien à l'entrée dans les lieux
- Tuto/vidéo bonne utilisation des équipements

Développer les compétences techniques des habitants en réaménagement

- Mise en place d'une plateforme de mise en relation entre voisins proposant leurs compétences et savoir faire
- Travailler avec les Compagnons Bâisseurs

Développer des espaces nourriciers

- Une oasis au Gumenen
- Proposer des parcelles familiales « productives

Promouvoir l'utilisation alternative des espaces publics

- Utilisation des assiettes non bâties
- Utilisation des jardins partagés, parc -> les espaces verts, sensibilisation à la biodiversité
- Projets de lien social autour de la transition écologique
- Installation de mobilier urbain (projets les compagnons avec matériaux de démolition)
- Renaturer, îlots de fraîcheur
- Lieux de convivialité créés par et pour les habitants
- Projets de ferme urbaine/éco-pâturage (« vers le jardin »)

Changer l'image du quartier

- Visibilité du QPV sur les actions menées (signalétiques, publicités vers l'extérieur)
-
-

	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre et accélérer les actions de renouvellement urbain - Reconstruction Bel'air/Gumenen - Requalification du stade du Bel'air - Veiller à la mixité sociale, urbanistique et fonctionnelle dans le QPV <p>Accompagner les projets d'actions collectives autour de l'urbanisme transitoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la mise en place d'actions collectives sur les espaces en renouvellement urbain en concertation avec les bailleurs - Constructions/aménagements éphémères - Démocratiser l'appropriation d'un espace public vierge par les habitants - Encourager l'utilisation des espaces en attente de reconstruction - Actions événementielles
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<p>Moyens financiers et humains</p> <p>Mise à disposition de logements, espaces, locaux...</p> <p>Calendrier à définir ensemble</p>
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	<p>Favoriser la convivialité et l'occupation des délaissés urbains.</p> <p>Participation des habitants au diagnostic et au choix.</p> <p>Valorisation du quartier QPV.</p> <p>Diminution des troubles de voisinage</p> <p>Changement de l'image extérieur du quartier avec comme indicateur, la baisse des refus de proposition de logement.</p> <p>Changement de l'image du quartier des habitants avec comme indicateur baisse des demandes de mutation pour changement d'environnement, investissement dans le quartier...</p>
<p>Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat associatif et institutionnel - Mobilisation des habitants, écoles - Abattements TFPB - ...

MODELE FICHE PARTENAIRE

BANQUE DES TERRITOIRES

	Nom de l'Organisation Banque des territoires
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>La Banque des territoires accompagne les collectivités pour mettre en œuvre leurs projets de territoire dans les quartiers prioritaires de la ville, et plus particulièrement autour de deux priorités stratégiques, la transformation écologique et la cohésion sociale et territoriale en vue :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 d'Accélérer le verdissement des quartiers : atténuation du changement climatique (rénovation thermique des bâtiments, et notamment les écoles, déploiement des réseaux de chaleur, décarbonation de la mobilité, etc..) et adaptation des quartiers au changement climatique (renforcement de la nature en ville, lutte contre les îlots de chaleur, aménagements urbains, etc..). 2 de Favoriser l'investissement dans les projets renforçant le développement économique, l'attractivité des quartiers et les équipements nécessaires aux habitants 3 de Soutenir l'entrepreneuriat via le programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » porté par BPIFrance <p>Les dispositifs de droit commun existants sont la foncière de redynamisation, les investissements pour la mobilité durable, France Services .)</p>
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<p>5 grandes thématiques d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atténuation et adaptation au changement climatique - Renouvellement urbain et résilience - Sobriété foncière et nature en ville - Lutte contre la précarité énergétique - Alimentation et agriculture urbaine

<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<p>Enjeu 3.2 : Dynamiser le tissu économique du QPV La Banque des Territoires encourage les initiatives locales (tiers lieux par ex) pour permettre le développement de l’artisanat et du savoir-faire local. Intervention en ingénierie (cofinancement d’études) et/ou en prêts bonifiés.</p> <p>Enjeu 4-3 : Faire face au dérèglement climatique en réhabilitant les quartiers dans son ensemble (logements, commerce, espaces publics)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les bilans de l’état des logements Intervention en ingénierie (cofinancement études) et/ou en prêts bonifiés. - Améliorer les performances énergétiques des logements Accompagnement des bailleurs sociaux dans leur politique de réhabilitation énergétique des logements sociaux en leur proposant des prêts compétitifs et adaptés. - Traiter les ilots de chaleur/Eaux pluviales/Renaturer espaces/Biodiversité Financer (en ingénierie et/ou prêts) les projets de traitement des eaux pluviales, d’amélioration de la biodiversité et la création d’ilots de fraîcheur <p>Enjeu 4-4 : Penser l’urbanisme pour améliorer le cadre de vie Financer (ingénierie et/ou prêts) les projets de mobilité décarbonée.</p>
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<p>Crédits ingénierie via le cofinancement de projets urbains dans le cadre du NPNRU et pour accompagner des projets de développement économique, de cohésion sociale ainsi que des interventions sur l’habitat privé dégradé ;</p> <p>Investissement en fonds propres dans des projets visant au développement de l’attractivité des quartiers et à la cohésion sociale ;</p>

	Prets long terme pour financer les projets dans les quartiers, aux cotés des bailleurs sociaux mais aussi pour la réalisation d'équipements avec les collectivités et avec des porteurs de projet privés
Indicateurs de résultats et d'impact attendus	
Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)	

LES SIGNATAIRES DU CONTRAT DE VILLE D'AURAY



CONTRAT DE VILLE AURAY

QUARTIERS 2030



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

^{P/10} M. Le Préfet du Morbihan

M. Le Président de la Communauté de Communes
d'Auray Quiberon Terre Atlantique

M. Le Président du Conseil Régional

M. Le Directeur Général de l'Agence Régionale
de Santé de Bretagne

M. Le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale

M. Le Directeur Départemental
de la Banque des Territoires

Mme Le Maire

M. Le Président du Conseil Départemental

Mme La Directrice de la Direction Régionale
des Affaires Culturelles

M. Le Directeur Territorial
de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Mme La Directrice Territoriale de France Travail

La Directrice territoriale
de Pôle emploi Morbihan
Rozenn BERNARD

Représentant des forces de sécurité

CONTRAT DE VILLE AURAY

QUARTIERS 2030



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PO
**Mme La Directrice
de la Caisse d'Allocation Familiales**

**Mme La Présidente
de la Mission Locale du pays d'Auray**

**Mme La Directrice Générale
d'Espacil Habitat**

PO

**Mme La Directrice de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie du Morbihan**

**M. Le Directeur Général
de Morbihan Habitat**

M. Le Directeur de BPI France

P.O

L'ingénierie du contrat de ville



L'équipe d'animation du Contrat de Ville

La démarche de l'équipe projet s'inscrit dans une ingénierie du développement local, avec une approche pragmatique qui vise à organiser les ressources, à mobiliser les compétences, et à construire un travail en réseau avec les institutions partenaires.

Elle est composée d'un responsable du service politique de la ville, d'une médiatrice santé et référente des violences sexistes et sexuelles, d'un chargé de mission Démocratie participative et d'une assistante administrative à temps partiel. Elle est placée sous la responsabilité de la ville d'Auray et assure une mission de service public pour le compte de l'agglomération et de l'ensemble des cosignataires du contrat de ville.

L'équipe projet a pour vocation d'assurer l'animation du dispositif Contrat de Ville sur les 6 quartiers regroupés en un quartier prioritaire :

- Accueillir, informer et accompagner des porteurs de projets
- Aider au montage de projets
- Coordonner et animer la mise en œuvre du contrat de ville et des programmes qui en découlent
- Préparer et soumettre au Comité technique et au Comité de pilotage qui les valide, les programmes annuels
- Elaborer et lancer les appels à projets
- Assurer le montage opérationnel des programmes et actions relevant du présent contrat
- Veiller en relation étroite avec les partenaires à la mobilisation du conseil citoyen et à la participation des habitants
- Assurer la cohérence des actions sur le quartier, mobiliser les acteurs locaux et coordonner leurs interventions
- Assurer le suivi quantitatif et qualitatif des réalisations et évaluer leur impact au regard des objectifs initiaux

L'équipe projet travaille en coordination étroite avec l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat, des services régionaux, des services départementaux, des services de l'agglomération et des services municipaux en vue de l'élaboration et de la réalisation du contrat. Enfin, elle fait appel, en cas de besoin, à des missions d'appui technique ou d'expertise.

L'organisation des appels à projets

Avec ce nouveau contrat de ville, les moyens publics doivent être mobilisés de manière à financer des actions qui permettront d'atteindre les objectifs partagés par les signataires du contrat. Il ne s'agit donc plus de procéder uniquement à un appel à projets permettant de financer des actions portées par des associations œuvrant en faveur et/ou avec les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, mais d'élaborer un appel à projets permettant de soutenir les associations, opérateurs publics, acteurs divers, qui proposent d'agir de manière à contribuer à l'atteinte des objectifs fixés.

Les axes stratégiques et objectifs opérationnels du contrat de ville figurant préalablement dans le document, sont déclinés en fiches projets qui serviront de cadre précis à l'action publique au cours des 6 années de vie du contrat.

Les appels à projets lancés chaque année par l'État, l'agglomération et la ville en lien avec le Département et la Région, au titre de la politique de la Ville, s'appuieront sur ces objectifs et actions cadres.

Il conviendra pour cela que les structures qui répondent à l'appel à projets le fassent systématiquement en référence à l'un (au moins) des objectifs et l'une (au moins) des actions cadre du contrat de ville.

Ainsi, la forme de l'appel à projets restera constante tout au long de la durée du contrat, afin de pouvoir suivre l'impact de l'action publique sur cette durée et d'en assurer une évaluation efficiente. Les appels à projets politique de la Ville dans le cadre du nouveau contrat de Ville devront en outre prévoir une nouvelle donne souhaitée par le Ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports: la possibilité de conclure des conventions pluriannuelles avec les associations.

Le caractère pluriannuel peut être opportunément pensé sur 3 ans, renouvelable 1 fois, ce qui correspond à la durée du contrat de ville, avec clause de revoyure à mi-parcours.

Modalités d'évaluation et d'adaptation du Contrat de Ville

Suivi et évaluation du Contrat de Ville

L'évaluation doit être considérée comme un processus qui :

- accompagne la mise en œuvre du contrat
- aide à affiner, confirmer ou infirmer le diagnostic préalable pour chaque axe
- pour mesurer les résultats produits de chacune des orientations stratégiques fixées avec, à différentes étapes, des périodes de bilan où sont formulés les résultats de cette pratique évaluative.

En cours de programme, elle permet soit de reformuler les objectifs et modalités d'action pour chaque axe, soit au contraire de les confirmer et de poursuivre dans la même voie. Elle procède donc d'une démarche stratégique, d'une démarche gestionnaire, mais aussi de la mise en œuvre d'un véritable processus de développement : développement des programmes d'action, des institutions et des acteurs qui y interagissent.

Cette évaluation ne se substitue pas aux contrôles éventuels portés par les différents partenaires institutionnels financeurs. Ceux-ci répondent à un objectif de conformité ou d'utilisation budgétaire propre à chaque institution.

L'évaluation sera pilotée par l'équipe projet du Contrat de Ville, avec les membres du comité technique et des commissions thématiques. Le comité technique fera une proposition des modalités de l'évaluation et d'échéancier de rendu de résultats au comité de pilotage qui pourra prendre compte de ces résultats pour fixer les axes stratégiques.

La finalité de l'évaluation du contrat est d'en comprendre le fonctionnement et d'en mesurer les résultats, au fur et à mesure de son déroulement et à certaines étapes clés. L'évaluation ne doit pas seulement questionner les actions menées, mais aussi le pilotage du contrat.

Le processus d'évaluation

Pour répondre à ces objectifs, un processus précis sera construit par les membres du comité technique, et proposé à validation du comité de pilotage.

Pour chaque pilier et chaque orientation, il conviendra de :

- Déterminer ou affiner les indicateurs pertinents, qualitatifs et quantitatifs
- Choisir les modalités de recueil de données
- Construire les outils de recueil de données à partir des indicateurs
- Valider la concordance des données avec les objectifs fixés sur les fiches projets
- Repartir les outils aux différents évaluateurs et opérateurs
- Regrouper les données
- Interpréter des données
- Présenter les résultats et rédiger les préconisations pour la poursuite du contrat

La réalisation de bilans annuels de la programmation et des actions se fait en plus du suivi et de l'évaluation continue, assurée par la tenue régulière de rencontres. Ces bilans permettront notamment d'analyser les impacts de l'ensemble des activités menées au regard des grands enjeux identifiés, des objectifs stratégiques et opérationnels.

Pour le suivi du dispositif, il paraît important que le contrat de ville d'Auray puisse s'appuyer sur les outils de suivi et d'évaluation que nous mettrons en place au sein du service politique de la ville, tout en poursuivant l'alimentation de la plateforme PLATOSS mise en place dans le cadre de travaux sur le territoire morbihannais.

Ce dispositif a pour but de :

- Produire des informations objectives et fiables
- Connaître l'évolution des quartiers et des dynamiques territoriales
- Accroître la lisibilité de l'action publique
- Aider à la décision politique et technique, dans la perspective du projet de territoire
- Permettre une analyse partagée et une mise en perspective
- Le principe de fonctionnement repose sur une démarche en trois phases :
 - Un diagnostic territorial, à partir de l'agrégation des données collectées
 - Un temps de confrontation, de partage et de formulation des préconisations
 - Un temps de restitution permettant l'appropriation des analyses et des résultats.

Ce travail facilitera :

- Une analyse collective et concertée
- Le choix de priorités territoriales
- La complémentarité d'actions concrètes
- L'alimentation de plans d'actions
- Une vision globale et prospective du territoire.

Cette démarche permettra d'effectuer un travail d'évaluation du Contrat de Ville d'Auray à mi-parcours, à savoir au premier semestre 2026. Les modalités relatives à ce travail seront définies par les instances de gouvernance et s'effectuera en relation avec les services de la ville, de l'agglomération et de l'ensemble des partenaires institutionnels.

La ville communiquera conformément à la loi de programmation pour la ville et la Cohésion Urbaine à l'observatoire national de la politique de la ville les éléments nécessaires à l'accomplissement de sa mission, sous réserve de l'application des dispositions législatives imposant une obligation de secret. La ville pourra également se saisir des productions nationales pour alimenter une analyse locale.

Les modalités d'adaptation du Contrat de Ville et d'introduction de mesures correctives

Durée du Contrat : le présent contrat de ville d'Auray est conclu pour une durée de 6 ans, 2024-2030.

Révision du Contrat : le Contrat de Ville pourra être révisé par voie d'avenant afin de pouvoir, le cas échéant, procéder à des ajustements.

Le contrat de Ville doit être un outil de travail vivant et réactif, utile aux professionnels de terrain comme aux décideurs.

Afin que l'action publique portée par le contrat de Ville conserve le maximum de pertinence et d'actualité, il est nécessaire que le contrat puisse être adaptable autant que nécessaire. Pour cela, le comité de pilotage pourra étudier toute proposition d'évolution qui lui sera faite par les différentes instances de travail, au vu de prendre en compte :

- l'évolution institutionnelle et notamment de la réforme territoriale
- l'évolution législative ou réglementaire
- l'évolution du contexte urbain local
- les résultats des évaluations suites aux dispositions du contrat de ville et qui impliqueraient d'ajuster les objectifs fixés, notamment en fonction des différents territoires.



Quartiers 2030

Cahier 2 du contrat de ville d'Auray

Les fiches actions

Auray, le lundi 4 mars 2024

Dans le cadre de la nouvelle contractualisation du QPV d'Auray, un travail est en cours sur les 4 axes définis par le Gouvernement pour les « QUARTIERS 2030 ».

A savoir :

- LES SANTES ET LA PREVENTION
- EMANCIPATION PAR LA CULTURE, L'EDUCATION ET LE SPORT
- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION
- GESTION URBAINE DE PROXIMITE / ABATTEMENT TFPB / TRANSITION ECOLOGIQUE ET URBAINE

Ce document est un outil de travail qui a pour vocation à être alimenté par les partenaires et les signataires du contrat de ville.

Il réunit l'ensemble des contributions dégagées lors des 8 GT et 4 hackathons déjà mis en place par le service politique de la ville d'Auray.

Ces temps de travail collectif (160 participations) ont permis de poser les enjeux et les objectifs opérationnels pour le QPV d'Auray à l'horizon 2030.

Ces enjeux et objectifs opérationnels ont été relu et prioriser par les élus d'Auray lors du Comité de pilotage du 7 décembre 2023.

Le corps de ce document est composé de fiches actions à remplir afin de créer un programme en cohérence avec les contraintes et qualités du QPV alréen.

Table des matières

ENJEUX TRANSVERSAUX.....	4
Enjeu 0.1 : Lutter contre toutes les formes de discriminations.....	4
Objectif opérationnel : Sensibiliser l'égalité femmes/hommes/LGBTQIA+	4
Objectif opérationnel : Lutter contre toutes formes de harcèlements et de discriminations.....	5
Objectif opérationnel : Développer des actions favorisant l'interculturalité.....	6
Objectif opérationnel : Désigmatiser la santé mentale auprès du public et des professionnels.....	7
Objectif opérationnel : Sensibiliser les acteurs à l'égalité professionnelle.....	8
Enjeu 0.2 : Lutter contre le non-recours aux droits.....	9
Objectif opérationnel : Permettre à chacun d'accéder au droits-communs	9
Objectif opérationnel : Mobiliser les dispositifs de formation professionnelle de droits communs pré-qualifiants et qualifiants	10
Objectif opérationnel : Lutter contre la fracture du numérique	11
Objectif opérationnel : Faire connaître les dispositifs d'accompagnements existants.....	12
Objectif opérationnel : Accompagner les habitants vers une autonomie dans leurs démarches administratives	12
Objectif opérationnel : Associer les enfants aux projets dans les écoles	13
Enjeu 0.3 : Faciliter le déplacement des habitants du QPV	14
Objectif opérationnel : Faciliter l'apprentissage et la pratique des différents moyens de transports (permis vélos, permis de conduire, etc.)	14
Objectif opérationnel : Faciliter la mobilité pour toutes et tous	15
AXE I : LES SANTES ET LA PREVENTION.....	16
Enjeu 1.1 : Lutter contre les addictions.....	16
Objectif opérationnel : Apprendre à repérer les signes de comportements à risques et à réagir par un accompagnement adéquat.....	16
Objectif opérationnel : Sensibiliser et accompagner les personnes aux dangers liés aux usages de produits stupéfiants (drogues illicites, alcool, tabac, etc.)	17
Objectif opérationnel : Sensibiliser et accompagner les personnes aux dangers liés aux usages des écrans et des médias.....	19
Objectif opérationnel : Sensibiliser et accompagner les personnes aux dangers liés aux jeux d'argent	20
Enjeu 1.2 : Améliorer la prévention médicale pour les habitants	21
Objectif opérationnel : Réaliser un diagnostic santé des habitants du QPV	21

Objectif opérationnel : Accompagner et développer des consultations médicales et paramédicales en milieu scolaire.....	22
Objectif opérationnel : Faciliter aux formations premiers secours physique.....	23
Objectif opérationnel : Développer les dépistages avancés (VIH, cancer, etc.)	24
Enjeu 1.3 : Lever les freins à l'accès aux soins	25
Objectif opérationnel : Développer et coordonner les dispositifs d'aller-vers dans le domaine de la santé	25
Objectif opérationnel : Soutenir un lieu de premier accueil et de prise de rdv.....	25
Objectif opérationnel : Développer l'offre de transports solidaires pour l'accès au soin.....	27
Enjeu 1.4 : Sensibiliser les habitants sur l'importance d'une vie équilibrée	28
Objectif opérationnel : Sensibiliser les habitants à des rapports sexuels protégés (pour lutter contre les IST et grossesse non désirée)	28
Objectif opérationnel : Eduquer à la notion de consentement	29
Objectif opérationnel : Faciliter l'accès à des moyens de contraception.....	30
Objectif opérationnel : Sensibiliser sur une bonne hygiène du logement.....	31
Objectif opérationnel : Sensibiliser et faciliter l'accès à une bonne hygiène de vie.....	32
Objectif opérationnel : Prendre en compte l'accès aux besoins vitaux des habitants (eaux et nourriture).....	33
Objectif opérationnel : Accompagner les personnes à fabriquer leurs produits d'entretiens et d'hygiène.....	35
AXE II : EMANCIPATION PAR LA CULTURE, L'EDUCATION ET LE SPORT	36
Enjeu 2.1 : Développer le pouvoir d'agir des habitants en développant des projets de quartiers fédérateurs des dynamiques locales	36
Objectif opérationnel : Fédérer et coordonner les actions de médiations de rues (diurne et nocturne).....	36
Objectif opérationnel : Reconnaître et proposer la valorisation des différentes cultures existantes et le savoir-faire des habitants.....	37
Objectif opérationnel : Accompagner les familles à découvrir les activités et les lieux culturels, éducatifs et sportifs existants.....	39
Objectif opérationnel : Accroître et coordonner les dispositifs et espaces de soutiens à la parentalité	41
Objectif opérationnel : Développer des événements et actions participatives dans le QPV.....	42
Objectif opérationnel : Mobiliser les jeunes du QPV dans les dynamiques participantes mises en place	44
Objectif opérationnel : Développer un accès au sport pour tous les niveaux	45
Enjeu 2.2 : Favoriser la rencontre et la mixité des publics pour lutter contre l'isolement et le repli dans le quartier.....	46
Objectif opérationnel : Développer l'handisport	46
Objectif opérationnel : Développer des Espaces sportifs et culturels dans le QPV.....	47
Objectif opérationnel : Proposer des temps intergénérationnels.....	48
Objectif opérationnel : Lutter contre l'isolement et le repli des familles monoparentales, des personnes seules, vieillissantes et / ou en situation de handicap	50
Enjeu 2.3 : Améliorer le niveau scolaire de tous les élèves.....	51
Objectif opérationnel : Accompagner les élèves d'une manière renforcée : REP+ ou via le PRE.....	51
Objectif opérationnel : Accompagner la mixité au sein des établissements scolaires	52
Objectif opérationnel : Lutter contre le décrochage scolaire et la déscolarisation des enfants	53
Objectif opérationnel : Permettre aux parents d'investir l'école	55
Objectif opérationnel : Développer les expérimentations innovantes	56
Objectif opérationnel : Accompagner la médecine scolaire.....	57
Objectif opérationnel : Accompagner les jeunes cinquième, troisième et seconde sur les stages	58
AXE III : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION.....	59
Enjeu 3.1 : Permettre l'employabilité de chacun	59
Objectif opérationnel : Informer, accompagner et motiver les habitants sur le retour à l'emploi pour lever les freins à l'emploi	59
Objectif opérationnel : S'intégrer au RESEAU POUR L'EMPLOI (RPE)	61
Objectif opérationnel : Faciliter la création d'entreprise et accompagner les futurs entrepreneurs	62
Enjeu 3.2 : Dynamiser le tissu économique du QPV	63
Objectif opérationnel : Valoriser le développement économique autour de l'artisanat et des savoir-faire locaux	63
Objectif opérationnel : Développer l'offre d'emploi en lien avec l'amélioration du cadre de vie du quartier.....	64
AXE IV : GESTION URBAINE DE PROXIMITE / ABATTEMENT TFPB / TRANSITION ECOLOGIQUE ET URBAINE.....	65
Enjeu 4.1 : Développer la mixité sociale	65
Objectif opérationnel : Veiller à la mixité des infrastructures pour stimuler la vie de quartier	65
Objectif opérationnel : Permettre aux habitants de s'approprier les parties communes.....	66
Objectif opérationnel : Rendre une attractivité au quartier.....	67
Objectif opérationnel : Diversifier l'offre de services et de logements en vue d'un meilleur équilibre territorial.....	68
Enjeu 4.2 : Lutter contre l'insécurité dans le quartier.....	69
Objectif opérationnel : Participer et contribuer au CLSPD	69
Objectif opérationnel : Développer la médiation sociale et la prévention sur le quartier.....	70
Objectif opérationnel : Développer la relation police / population.....	71
Objectif opérationnel : Prévenir les violences sexistes et sexuelles	72
Objectif opérationnel : Coordonner les actions de préventions	73

Enjeu 4.3 : Faire face au dérèglement climatique en réhabilitant le quartier dans son ensemble (logements, communs et espaces publics) avec les habitants	74
Objectif opérationnel : Développer les enquêtes de satisfaction	74
Objectif opérationnel : Développer les bilans de l'état des logements (énergétiques, phoniques, thermiques et vétusté).....	75
Objectif opérationnel : Améliorer les performances énergétiques des logements	76
Objectif opérationnel : Réduire le coût des énergies et des fluides en accompagnant les habitants.....	77
Objectif opérationnel : Développer les compétences techniques des habitants en réaménagement.....	78
Objectif opérationnel : Créer une structure ressource autour des transitions	79
Objectif opérationnel : Inclure le développement durable dans les animations	80
Objectif opérationnel : Développer des espaces nourriciers.....	81
Objectif opérationnel : Développer l'utilisation des énergies renouvelables	82
Objectif opérationnel : Faire du QPV des lieux d'expérimentations en faveur de la transition écologique.....	83
Objectif opérationnel : Promouvoir l'utilisation alternative des espaces publics.....	84
Objectif opérationnel : Traiter des îlots de chaleurs	85
Objectif opérationnel : Réutiliser les eaux pluviales	86
Objectif opérationnel : Désimperméabiliser et renaturer des espaces	87
Objectif opérationnel : Développer la biodiversité dans le QPV	88
Enjeu 4.4 : Penser l'urbanisme pour améliorer le cadre de vie.....	89
Objectif opérationnel : Déchets : Réduire et améliorer leurs gestions.....	89
Objectif opérationnel : Changer l'image du quartier	90
Objectif opérationnel : Réduire visuellement la place de la voiture (ex : intégration paysagère des parkings)	91
Objectif opérationnel : Poursuivre et accélérer les actions de renouvellement urbain	92
Objectif opérationnel : Accompagner les projets d'actions collectives autour de l'urbanisme transitoire	93

ENJEUX TRANSVERSAUX

Enjeu 0.1 : Lutter contre toutes les formes de discriminations

Objectif opérationnel : Sensibiliser l'égalité femmes/hommes/LGBTQIA+

L'existant	<p>Il y a une veille sur l'équilibre H/F/LGBTQIA+ dans la programmation culturelle</p> <p>Le CLVSS (contrat local sur les violences sexistes et sexuelles)</p> <p>Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes</p> <p>Travail au niveau du sport sur des temps genrés pour permettre une égalité d'accès au sport (ex : KROMM avec des temps de glisse réservés aux femmes)</p> <p>Développement de temps d'activités non genrées (ex : les Quartiers d'Automnes, Quartiers d'été, Quartiers de Printemps et mercredi festif)</p> <p>Formation vers les professionnels et les associations</p> <p>La maison des familles</p>
A développer	<p>Mieux communiquer sur ces sujets (Informer sur le cadre légal, les comportements, etc.)</p> <p>Développer une culture commune des acteurs contre les dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles</p> <p>Faire des ateliers / animations de sensibilisation (ex : théâtre au forum)</p> <p>Développer une signalétique de prévention et d'information intelligible et systématiquement présente sur les événements</p> <p>Partager les bons réflexes pour se positionner et orienter</p> <p>Mettre en place des discussions à visées philosophique</p>
Effets attendus	<p>Faire baisser la tolérance collective sur l'acceptation des comportement sexistes et sexuels</p> <p>Lutter contre le harcèlement</p> <p>« Palabrer », écouter et se respecter</p>
Indicateurs de réussites	<p>Le nombre d'actions de sensibilisations mises en place</p> <p>La présence de la signalétique de prévention et d'information sur les événements</p>
Coordinateur de l'objectif	Ville
Partenaires	L'ensemble des acteurs locaux
Financements	
Temporalités	2024
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	Carnaval
A développer	Festival musique du monde Comite Boxe Morbihan à travers la pratique de la boxe éducative dans les établissements scolaires
Effets attendus	Confiance en soi Relations apaisées entre les enfants et adolescents alréens
Indicateurs de réussites	Baisse de la phobie scolaire
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	Comité Boxe du Morbihan
Financements	
Temporalités	2024
Liens avec d'autres enjeux	

Cf traité sur l'objectif « reconnaître et proposer la valorisation des différentes cultures existantes... »

L'existant	<p>Rencontres, accueil des différentes cultures sur des temps comme les ateliers cuisines du monde de babelcook</p> <p>Les Mercredis Festifs</p> <p>Des ateliers vidéo avec Vidéo Graphie et le CLEAS et diffusion dans le quartier des films réalisés</p> <p>Les opération saisonnières (quartier de printemps, d'été, d'automne)</p> <p>La fête des voisins</p> <p>Projet Balades chantées : collectage de chants du monde (proposés par les habitants, dans leur langue maternelle), transmission du répertoire à la chorale de l'école de musique, restitution sous forme de balade chantée lors d'Athéna en fête le 2 juin 2024</p>
A développer	<p>Mettre en place un festival des cuisines du monde / musiques du monde</p> <p>Créer 1 place des rencontres = lieu où l'on pourra peindre, jouer de la musique, cuisiner, avec une guinguette ou autre</p> <p>Identifier les richesses de chacun par le biais d'une action thématique (exemple : balade chantée de la DAC)</p> <p>Développer un lieu de rencontres style Maison pour tous</p> <p>Faire des « Olympiades » / « challenges » dans les quartiers et les inter-quartiers</p> <p>Sortir des quartiers -> fabriquer des choses dans les quartiers et on les met en avant en dehors des quartiers (sculpture en papier mâché, caisse à savon...), ex : profiter du carnaval pour permettre d'amorcer ces sorties</p> <p>Développer les relations avec les établissements scolaires</p>
Effets attendus	<p>Créer des quartiers « en vie » où les habitants sortent, se croisent et se rencontre</p> <p>Accéder à un savoir-faire culturel, partager des ressources interculturelles</p> <p>Diminuer la peur de la différence et diffuser l'acceptation des cultures dans le quartier</p> <p>Améliorer le respect des références culturelles, malgré les différences de valeurs, de pratiques et l'éloignement apparent.</p> <p>Éveiller la curiosité de ce qui est « étranger » à soi</p>
Indicateurs de réussites	<p>Nombre d'interactions, taux d'occupation de la « place des rencontres »</p> <p>Nombre d'initiatives proposés et leurs fréquentations</p> <p>Baisse des propos racistes</p> <p>Mixité des groupes de populations</p>
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Semaine d'informations en santé mentale– 15 jours en octobre – annuel – thématiques définies – Porté UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)</p> <p>GEM Vous et nous (groupe d'entraide mutuelle)</p> <p>Formations proposées dans le cadre du projet territorial de santé mentale / PSSM</p> <p>CMPS, permanence PAEJ + permanence d'une psychologue, EMPP, PASS Psy - Educatrice spécialisée en accueil des enfants à la DEEJ - CPEA</p>
A développer	<p>Créer un groupe de travail issus des CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé)</p> <p>S'appuyer sur le CLS (contrat local de santé) et un CLSM (contrat local de santé mental) existant et actif</p> <p>Faire des actions types SISM (semaine d'information sur la santé mentale)</p> <p>Intégrer la santé mentale dans un forum santé</p> <p>Développer les formations de premiers secours en santé mentale notamment à destination des professionnels</p> <p>Mettre en place des ateliers de médiation artistique pour favoriser la parole (des personnes concernées et des professionnels qui les accompagnent) et valoriser les expériences autour de cette thématique</p>
Effets attendus	<p>Faire en sorte que les personnes dans le besoin s'autorisent à franchir la porte des lieux de soins.</p> <p>Permettre un contact simplifié entre professionnels</p>
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	<p>Concrétisation de 2 à 3 actions co-portées sur la durée du contrat de ville.</p> <p>Avoir créer des outils de médiation via les ateliers artistiques</p>
Coordinateur de l'objectif	Ville - CLSM
Partenaires	PAEJ, EPSM, Ville, AQTA, IREPS, CPAM, ARS, CD, Bailleurs, Sauvegarde, Police municipale, Mission locale, CCAS, associations artistiques et culturelles locales (Vidéo Graphie Auray, ...)
Financements	
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	Voir similitude enjeu 3 Formation aux premiers secours en santé mentale

L'existant	<p>L'accompagnement de France Travail</p> <p>L'accompagnement de la Mission locale</p> <p>Les formations de l'AFPA</p> <p>CIDFF (Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)</p> <p>RésO Villes</p> <p>La MAM La Bulle au Gumenen</p>
A développer	<p>Sensibiliser les acteurs de l'insertion à l'approche interculturelle</p> <p>Réfléchir les modes de gardes pour permettre l'accès facilité à l'emploi (places réservés en crèches..)</p> <p>Sensibiliser les entreprises aux contraintes familiales et ouvrir à une possible flexibilité des contrats de travail</p> <p>Faciliter la Mobilité (déplacement à la demande, etc.)</p> <p>Proposer des actions de médiation artistique et culturelle autour de l'égalité professionnelle</p>
Effets attendus	<p>Simplifier l'accès à l'emploi pour les femmes et particulièrement pour les familles monoparentales</p> <p>Permettre le retour à l'emploi de catégories discriminées</p> <p>Déstigmatiser certains métiers et, inversement, certains demandeurs d'emploi</p>
Indicateurs de réussites	<p>Le nombre d'actions mises en place autour de cette thématique</p> <p>Ouverture d'esprit de certains employeurs</p>
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

Objectif opérationnel : Permettre à chacun d'accéder au droits-communs

L'existant	<p>Pimms médiation</p> <p>CPAM – MISAS : Accompagnement des assurés par des conseillers CPAM pour lutter contre le non-recours aux droits et aux soins</p> <p>Informations auprès des adultes relais QPV par la CPAM sur l'offre de service accès aux droits et aux soins</p> <p>Détection des renonçant aux soins sur le territoire</p> <p>CHBA site Auray PASS + Plateau de consultations de spécialités</p> <p>PFIDASS</p>
A développer	<p>Lier plus étroitement la CPAM / CPTS -> Info MISAS</p> <p>Faire de l'interconnaissance entre professionnels intervenant auprès des publics (ex : CHBA)</p> <p>Faire du SPV un lieu d'informations et d'orientation</p> <p>Communiquer sur les différents partenaires existants avec un guide spécialisé</p>
Effets attendus	Ouverture de droits et réalisation de soins renoncés
Indicateurs de réussites	Nombre d'assurés signalés par les adultes relais QPV
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	CPAM
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Information auprès des différents professionnels accueillant du public et dispositif de formation (ex : prépa et dispositif emploi)</p> <p>Réunions d'informations avec l'ensemble des professionnels</p> <p>Visites et portes ouvertes de centres de formations pouvant être mobilisées</p> <p>Permanence d'organismes de formations (ex : néo) et de la région au sein du QPV : information sur les aides et dispositifs</p> <p>Partenariat avec les différents prescripteurs</p> <p>Informations données auprès des structures auprès des SPRO (service public régional de l'orientation)</p>
A développer	<p>Mobiliser les divers professionnels et mettre en place plus de réunions au sein des équipes</p> <p>Trouver un moyen d'impliquer les professionnels à venir sur les réunions</p> <p>Améliorer la gouvernance sur cet enjeu afin de favoriser l'interconnaissance entre acteurs, à articuler toutefois avec les comitologies existantes</p> <p>Désigner un référent contrat de ville dans les structures</p>
Effets attendus	<p>Mobiliser les professionnels aux réunions mises en place</p> <p>Atteindre une bonne interconnaissance des différents acteurs</p> <p>Mieux orienter les publics vers les institutions répondant à leurs demandes et besoins</p>
Indicateurs de réussites	<p>Nombre de réunions/événements de gouvernance et d'acteurs présents</p> <p>La nomination des référents contrat de ville</p>
Coordinateur de l'objectif	Ville
Partenaires	Organismes de Formations, partenaires du territoire de l'emploi formation, AQTA Région
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Atelier découverte de l'informatique chez Franky</p> <p>Le PIMMS</p> <p>Le Fab'lab</p> <p>La médiathèque</p> <p>L'espace jeunesse : accès libre 6 postes</p> <p>L'association Défis</p> <p>Le conseiller numérique au CCAS</p> <p>Point d'accès numérique en libre-service au service politique</p> <p>Prêt d'ordinateurs au PRE (programme de réussite éducative)</p> <p>MAL (maison d'animations et de loisirs) -> Salle informatique disponible avec des cours et prise en main de son matériel</p>
A développer	<p>Dispenser un conseil numérique itinérant (en bus)</p> <p>Eduquer aux bons usages des outils numériques (parents/enfants)</p> <p>Faire des apéros digitaux pour fédérer les populations</p>
Effets attendus	Améliorer les pratiques des usages du numérique
Indicateurs de réussites	Nombre de participants sur les actions
Coordinateur de l'objectif	Education national
Partenaires	
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

Objectif opérationnel : Faire connaître les dispositifs d'accompagnements existants

L'existant	Mise en place de dispositifs de sports et culture an alre Fléchage vers le PRE Accompagnement social dédié CCAS/CMS + écosystème médicosocial CESF (Morbihan Habitat) Guide d'urgence social Le PIMMS Le service politique de la ville
A développer	Un guide papier ou numérique
Effets attendus	
Indicateurs de réussites	
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

Objectif opérationnel : Accompagner les habitants vers une autonomie dans leurs démarches administratives

L'existant	Ateliers / PIMMS Acteurs du secteur Medico social CMS CCAS Sauvegarde 56 CAF Défrichage de situation par le centre social Conseiller numérique du CCAS Agora services Néo 56
A développer	Travailler hors temps des services traditionnels (9H – 12H / 14H- 17H) pour permettre l'accès à l'accompagnement pour la population active Aller vers dans le défrichage des situations problèmes avec des médiateurs mobiles. Créer un collectif citoyen de l'accès aux droits = pour maitriser une base et initier le soutien dans les temps d'absences des acteurs prescripteurs
Effets attendus	Lutter contre le non-recours aux droits Monter en compétence de compréhension de l'administration française pour les habitants Réduire les situations sociales gérées en urgence
Indicateurs de réussites	
Coordinateur de l'objectif	Service politique de la ville
Partenaires	
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	
A développer	
Effets attendus	
Indicateurs de réussites	
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

Enjeu 0.3 : Faciliter le déplacement des habitants du QPV

Objectif opérationnel : Faciliter l'apprentissage et la pratique des différents moyens de transports (permis vélos, permis de conduire, etc.)

L'existant	<p>Auto-école + auto-école solidaire</p> <p>Cours de code à la Mission Locale</p> <p>Permis AM pour scooter (théorie – école – pratique en auto-école = 200€)</p> <p>Conduite supervisée pour les adultes avec la mission locale</p> <p>Fun Sensations</p> <p>La bécane (sortie vélo + entretien et réparation – ventes à bas coûts)</p> <p>Aides financières par la Région, le département et France</p> <p>Pistes cyclables et chemins voies vertes</p>
A développer	<p>Donner des bases du code de la route pour les personnes non motorisées</p> <p>Faire des ateliers d'apprentissage des mobilités douces</p> <p>Développer des tarifs aux quotients familiaux avec les auto-écoles</p> <p>Transports en communs (bus et trains)</p> <p>Diffuser l'information sur le kit mobilité réalisé dans le cadre de la CTEFI Auray Vannes</p> <p>Faire connaître les itinéraires</p> <p>Permettre d'accéder aux vélos (achat ou location + entretien + locaux de stockage sécurisés)</p> <p>Permettre d'accéder à des kits sécurité</p>
Effets attendus	<p>Améliorer le bon respect du code de la route</p> <p>Faciliter l'accès vers l'extérieur pour un public plus large</p>
Indicateurs de réussites	<p>Moins d'accidents de la circulation</p> <p>Nombre de personnes dans les ateliers</p> <p>Nombre de personnes en auto-école solidaires</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville - AQTA</p>
Partenaires	<p>Ville – Assos – Auto-école</p> <p>La bécane 56, La Cabanatus, Service jeunesse et enfance, bailleurs</p>
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Prêt de vélos et de trottinettes par la ML</p> <p>Bécane avec l'achat et l'entretien des vélos moins coûteux</p> <p>Aide à l'achat de vélo électrique (Etat, AQTA et ville)</p> <p>Tarifs préférentiels sur réseau Breizh Go</p> <p>Auto-école solidaire</p> <p>Aides au permis B avec la Mission Locale et la Région</p> <p>Néo Mobilité avec des locations à bas coûts</p> <p>Micro-crédit solidaire pour l'achat de véhicule</p> <p>Ligne auraybus</p> <p>Gare ferroviaire et routière à moins de 10 minutes à pied</p> <p>Bourse mobilité FAIJ du service jeunesse</p> <p>Carte jeunes : 2 Trajets gratuits sur ligne Auray bus</p>
A développer	<p>S'orienter vers la gratuité du Auraybus et des transports collectifs</p> <p>Développer l'amplitude horaire et le zonage des lignes de bus</p>
Effets attendus	<p>Faciliter l'accès à l'emploi, aux formations et aux services sociaux</p> <p>Augmenter le nombre d'abonnement dans les transports en commun</p> <p>Développer une habitude des transports en commun</p>
Indicateurs de réussites	-
Coordinateur de l'objectif	Service politique de la ville
Partenaires	Mission Locale – CLEAS – Service jeunesse - Etat – AQTA – Région – Ville
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

AXE I : LES SANTES ET LA PREVENTION

Enjeu 1.1 : Lutter contre les addictions

Objectif opérationnel : Apprendre à repérer les signes de comportements à risques et à réagir par un accompagnement adéquat

L'existant	<p>Douar Nevez</p> <p>CMP</p> <p>PAEJ</p> <p>PIJ</p> <p>CPEA</p> <p>Caarud</p> <p>Hôpital (CAP)</p> <p>Libéraux</p> <p>Formation PSSM</p> <p>IREPS</p> <p>Infirmière scolaire</p> <p>Pharmacies</p> <p>Stéphane Bouillon</p> <p>CCAS</p> <p>SPV</p> <p>Mouvement d'entraide (AA, Vie libre...)</p> <p>Cabanatous</p> <p>ARS</p> <p>Amicale du Nid</p> <p>CPTS – MSP</p> <p>Libraddict</p> <p>CLS</p>
A développer	<p>Former les acteurs à repérer les signes de comportement à risque et à réagir par un accompagnement adéquat</p> <p>NB : Plan d'actions CLS : développer des actions de sensibilisation pour les professionnels de la jeunesse souhaitant monter en compétences sur les questions de santé.</p>
Effets attendus	<p>Augmenter le nombre d'acteurs formés pour mieux connaître et mieux orienter</p>
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	<p>Nombre de formations</p> <p>Nombre d'acteurs formés</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville</p>
Partenaires	<p>Assos, institutions, formateurs (Douarnevez et France addiction), AQTA</p>
Financements	
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Douar Nevez</p> <p>CMP</p> <p>PAEJ</p> <p>PIJ</p> <p>CPEA</p> <p>Caarud</p> <p>Hôpital (CAP)</p> <p>Libéraux</p> <p>Formation PSSM</p> <p>IREPS</p> <p>Infirmière scolaire</p> <p>Pharmacies</p> <p>Stéphane Bouillon</p> <p>CCAS</p> <p>SPV</p> <p>Mouvement d'entraide (AA, Vie libre...)</p> <p>Cabanatous</p> <p>ARS</p> <p>Amicale du Nid</p> <p>CPTS – MSP</p> <p>Libraddict</p> <p>CLS</p>
A développer	<p>Trouver et distinguer les publics pour des sensibilisations adéquates</p> <p>Faire des campagnes de sensibilisation adaptées aux différents types de public</p> <p>Former les acteurs à l'accompagnement des problématiques addictives</p> <p>Partager de meilleures connaissances des acteurs et des pratiques</p> <p>Créer un ou plusieurs groupes de paroles sur les différentes problématiques d'addiction entre usagers et anciens usagers</p> <p>Avoir un interlocuteur faisant le lien avec AQTA</p> <p>Augmenter les acteurs formés pour mieux connaître les problématiques et mieux orienter</p> <p>Créer un ou des groupes de paroles / ainsi qu'un poste d'interlocuteur</p> <p>Mettre en place des ateliers de médiation artistique et culturelle pour favoriser la parole (des personnes concernées et des professionnels qui les accompagnent) et valoriser les expériences autour de la thématique</p>
Effets attendus	<p>Augmenter le nombre d'acteurs formés</p> <p>Améliorer la connaissance du public sur les différentes drogues ou produits</p> <p>Mettre en place de campagnes de sensibilisation</p> <p>Créer des outils de médiation pour échanger autour de la thématique</p>
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	<p>Diminution des interventions médicales</p> <p>Nombre d'acteurs formés / public</p> <p>Meilleure accompagnement des personnes</p> <p>Moins de délai d'attente avant une prise en charge</p> <p>Le nombre d'acteurs formés</p>
Coordinateur de l'objectif	Ville
Partenaires	Assos, institutions, formateurs

Financements	
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Formation à la médiathèque avec le conseiller numérique</p> <p>PIJ (point d'information jeunesse) ateliers préventions dans les établissements scolaires et auprès des parents avec les « jeudis des parents »</p> <p>Les petits deb</p> <p>Douar nevez (interventions en milieu scolaire + formation des professionnels)</p> <p>Actions d'éducation aux médias et à l'information</p>
A développer	<p>Développer l'impact des CPTS (Les communautés professionnelles territoriales de santé)</p> <p>Faire de la prévention sur l'image et les écrans en milieu scolaire et hors scolaire, auprès des enfants mais aussi des jeunes et des adultes dont les seniors</p> <p>Mettre en place des actions de préventions auprès de tous publics (adultes parents enfants) lors d'événement fédérateur</p> <p>Créer une antenne d'écoute pour les personnes harcelées</p> <p>Sensibiliser aux dérives du Porno</p>
Effets attendus	<p>Outils les enfants et adultes pour une analyse critique des images</p> <p>Outils les enfants et les adultes pour comprendre les médias, leur fonctionnement, distinguer les sources d'information, comprendre les métiers qui y sont liés</p>
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	<p>Nombre d'actions et de participants et diversité des actions</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville (conseiller numérique)</p>
Partenaires	<p>Assos (l'association Douar Nevez notamment propose des programmes intéressants sur la prévention des risques liés aux écrans, pour les publics jeunes),, PRE, Institutions, L'association Promotion Santé Bretagne.</p>
Financements	
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	

L'existant	
A développer	
Effets attendus	
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	
Financements	
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	

Objectif opérationnel : Réaliser un diagnostic santé des habitants du QPV

L'existant	Contrat local de santé
A développer	Proposer des bilans de santé avec le centre de bilan de la CPAM à Lanester (possibilité d'y aller en petits groupes)
Effets attendus	Mobiliser les habitant.e.s autour de ce diagnostic
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	
Financements	
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	

L'existant	
A développer	
Effets attendus	
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	<i>A noter que l'Assurance Maladie (CPAM) va développer dans des écoles, sur 2024-25-26, de nouveaux programmes de dépistage : troubles visuels, troubles du langage, troubles du rachis (scoliose).</i>
Financements	
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Formation PSC1</p> <p>Formation Aloha -> Tous formés, tous solidaires / Mercredi festif</p> <p>Formation PSSM</p> <p>CLSH</p> <p>Défibrillateurs dans le QPV</p> <p>Formation de secouriste au travail</p> <p>Formation tous public à partir de 10 ans</p> <p>Formations PSC1 proposées dans le cadre de la formation baby sitting et proposées également dans le programme de l'ACM Pass Sport Loisirs</p>
A développer	<p>Mettre en place des formations dans les écoles</p> <p>Développer la communication sur les lieux de passage</p> <p>Former tous les habitants « Tous formés, tous solidaires » d'ici à 2030</p> <p>Développer les rappels des gestes de premiers secours</p>
Effets attendus	<p>Que chacun puisse réanimer ou maintenir en vie les victimes d'accidents</p> <p>Savoir alerter les secours</p>
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	<p>Nombre de personnes formées</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Aloha</p>
Partenaires	<p>Bailleurs, ville et pompiers</p>
Financements	
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	

L'existant	
A développer	
Effets attendus	
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	<i>L'Assurance Maladie reprend en gestion depuis janvier 2024 les invitations aux dépistages organisés des cancers (sein, colorectal, col de l'utérus). Dans ce cadre, elle sera amenée à mener des opérations d'« aller vers », en particulier vers les personnes éligibles qui ne se font pas dépister, les publics fragiles.</i>
Financements	
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	

Enjeu 1.3 : Lever les freins à l'accès aux soins

Objectif opérationnel : Développer et coordonner les dispositifs d'aller-vers dans le domaine de la santé

L'existant	<p>CPAM</p> <p>Mission Locale</p> <p>Ateliers de présentation des droits et des offres assurance maladie auprès des jeunes</p> <p>CPTS (conférences et infos lycée, vaccination collègue HPV)</p> <p>Bus les marsouins (prévention -> réflexion en cours sur AQTA (CLS))</p> <p>CPAM (campagnes téléphoniques vers les assurés en ALD sans médecin traitant pour l'idée du « bus » » pour la prise en charge du soin (pas uniquement prévention))</p> <p>Deux actions du CLS 2024-2028 (« bus santé » et événements santé pour les jeunes)</p> <p>Dépistage des cancers par la CPAM avec plus d'aller-vers téléphonique</p> <p>Douar Nevez, Fraternibus, PAEJ, Fiches accompagnement santé CPAM -</p>
A développer	<p>Organisation du forum santé dans des établissements scolaires avec les différents acteurs et pour le grand public</p> <p>Faciliter l'accès direct pour les hospitalisations en médecine (site Auray CHBA avec le PASS consultation urgente)</p> <p>Intégrer des médiateurs santé dans le QPV</p>
Effets attendus	<p>Favoriser l'accès aux soins pour tous</p> <p>Améliorer la coordination des acteurs faisant de l'aller-vers</p>
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	<p>Nombre d'actions déployées sur le territoire</p> <p>Evolution des indicateurs du questionnaire santé pour les habitants du QPV</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>AQTA dans le cadre du CLS</p>
Partenaires	<p>Ville - CPAM – Mission locale</p> <p>Fraternibus – Douarnevez - Service Jeunesse (PIJ) – Centre social</p>
Financements	
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	

Objectif opérationnel : Soutenir un lieu de premier accueil et de prise de rdv

L'existant	<p>CPTS</p> <p>Plateforme téléphonique avec accès à un médecin traitant PFIDASS + RDV soins non programmé + secrétariat adressage</p> <p>Mission Locale</p> <p>PAEJ</p> <p>CMS – CMPS</p> <p>PIMMS</p>
A développer	<p><i>Développer un lieu d'accueil, d'orientation et de prises de rendez-vous pour les publics des QPV.</i></p> <p><i>un centre de santé communautaire une maison médicale (cf fiche centre de santé communautaire).</i></p> <p><u><i>Diffuser les annuaires ou guides destinés aux habitants</i></u></p>

Effets attendus	Lutter contre le non-recours Faciliter la prise de rendez-vous Lutter contre les rendez-vous non honorés
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	Création du lieu de premier accueil Nombre de sollicitations Diminution du nombre de rendez-vous non honorés
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	CPTS -PAEJ – CPAM – ARS – Ville – GHBA ...
Financements	<i>Région (si centre de santé communautaire)</i>
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>TAD CCAS</p> <p>Financement possible sur le budget action sanitaire et sociale de la CPAM pour transport solidaire en rapport avec l'accès aux soins pour les associations</p> <p>Néo Mobilité (Location de voiture à bas coût)</p> <p>Plan d'actions mobilités d'AQTA (2022-2027)</p> <p>CLS</p>
A développer	<p>Porter un projet transport solidaire</p> <p>Communiquer sur l'existant</p>
Effets attendus	Supprimer le renoncement aux soins pour manque de moyens de transport
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	
Coordinateur de l'objectif	CCAS
Partenaires	
Financements	
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	

Enjeu 1.4 : Sensibiliser les habitants sur l'importance d'une vie équilibrée

Objectif opérationnel : Sensibiliser les habitants à des rapports sexuels protégés (pour lutter contre les IST et grossesse non désirée)

Point de vigilance	Cf l'objectif sur le consentement (on aborde la sexualité sur son ensemble et non pas seulement sous l'angle médical)
L'existant	<p>Centre de santé sexuelle (antenne CHBA)</p> <p>CIDFF (antenne)</p> <p>Mission Locale</p> <p>CMS</p> <p>Acteurs du social</p> <p>CCAS</p> <p>Liberté couleurs</p> <p>AIDS</p> <p>Unis-cité</p> <p>PIJ</p> <p>PAEJ</p> <p>Professionnels de santé</p> <p>CMPS</p> <p>IREPS</p>
A développer	<p>Organiser des temps de discussions et d'échanges réguliers sur des sujets « bien-être » dont la santé sexuelle, l'amour, les relations, les sentiments, animé par un professionnel vers le grand public.</p> <p>Renforcer les interventions santé sexuelle en milieu scolaire et ce, dès le plus jeune âge (maternelle) en adaptant le message.</p> <p>Parler de toutes les contraceptions (y compris masculines)</p> <p>Proposer des ateliers de médiation artistique pour favoriser les échanges et la circulation de la parole (des habitants et des professionnels de santé), exemple : créer des clips de prévention en atelier vidéo</p>
Effets attendus	Libérer la parole sur des sujets intimes et apporter de la connaissance
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	Nombre d'interventions/ateliers réalisés
Coordinateur de l'objectif	Ville (SPV)
Partenaires	CLS, cf acteurs existants, CPTS-MSP, associations de médiation artistique et culturelle
Financements	Postuler à la CPAM sur des AAP de santé sexuelle (cahier des charges très cadré)
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Centre de santé sexuelle (antenne CHBA) MSP de la gare d'Auray CIDFF (antenne) Mission Locale CMS Acteurs du social CCAS Liberté couleurs AIDS Unis-cité PIJ PAEJ Professionnels de santé CMPS IREPS</p> <p>Plan gouvernemental de sensibilisation dans les écoles ? Systématisation d'intervention du primaire au lycée ? Intervention professionnelle au Lycée BF Colosse aux pieds d'argile</p> <p>Possibilité pour les jeunes filles d'aller voir une sage-femme pour parler de leur sexualité</p>
A développer	<p>Renforcer les interventions santé sexuelle en milieu scolaire et ce, dès le plus jeune âge (maternelle) en adaptant le message.</p> <p>Systématiser des campagnes de prévention lors de la semaine de lutte contre les VSS Réutiliser des campagnes de publicité sur des événements Systématiser les stands de prévention de tout ordre (pas uniquement sexuelle, consentement...) sur toutes manifestations et proposer un « questionnaire » / jeu des connaissances acquises Faire un rappel du cadre juridique Distribuer davantage de baromètres des VSS Diffuser un QR code qui renverrait vers des professionnels Proposer des ateliers de médiation artistique pour favoriser les échanges et la circulation de la parole (des habitants et des professionnels de santé) (Par exemple créer des clips de prévention en atelier vidéo)</p>
Effets attendus	<p>Faire connaître les personnes ressources Sensibiliser à la notion de consentement Libérer la parole et amener à porter plainte Améliorer l'appréhension de ce qu'est le consentement Améliorer connaissance des dispositifs d'alerte et de prévention Développer les médiations</p>
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	<p>Nombre de sensibilisations mises en place et nombre de personnes présentes Evaluation du niveau de connaissance du public par le biais d'un questionnaire suite à une sensibilisation</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville, Liberté couleurs, CIDFF</p>
Partenaires	<p>Les acteurs existants+ le CLS (actions de sensibilisation en santé menées tous les ans)</p>
Financements	<p>Postuler à la CPAM sur des AAP de santé sexuelle (cahier des charges très cadré)</p>
Temporalités	<p>Semaine de la santé sexuelle ? (mai-juin)</p>
Lien avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Sage-femme de la PMI Centre de santé sexuelle (CHBA) Planning familial Infirmières du collège et du lycée Sylexapp.com CIDFF IREPS (fourni des préservatifs) PIJ (intervention dans les collèges et lycées)</p>
A développer	<p>Installer un distributeur de préservatifs dans le quartier Faire connaître le dispositif de gratuité des préservatifs en pharmacie Mettre à disposition des préservatifs dans les lieux d'accueil Faire une communication sur les ressources pouvant informer sur la contraception (ex : numéro du centre de santé sexuelle) Intégrer les ressources dans le Soliguide et dans le guide de l'urgence sociale Mettre en place une permanence du planning familial de consultation avancée sur Auray Faire connaître les sites parlant de santé sexuelle</p>
Effets attendus	<p>Faciliter l'accès à la contraception Augmenter les connaissances sur les différentes contraceptions Libérer la parole</p>
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	<p>Avoir une communication compréhensible de tous, accessible et fun = réfléchir à une communication facile à lire et à comprendre (FALC)</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville</p>
Partenaires	<p>Centre de santé sexuelle, CIDFF, AIDS, CPTS, MSP</p>
Financements	
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Mutualité française : mise en place d'actions autour du logement sain et d'utilisation de produits d'entretiens non nocifs (économique et écologique)</p> <p>Cap des possibles et cabanatus sur la création de produits d'entretien des maisons</p> <p>Morbihan habitat a mobilisé l'ADEME</p> <p>Dératisation des Quartiers</p> <p>Intervention du bailleur en cas de plaintes d'habitants (ex : nuisibles tels que les cafards)</p>
A développer	<p>Être vigilant sur les punaises de lits : diagnostic et communication</p> <p>Développer les campagnes de communication sur le gaz du Radon ou autres nuisances telles que le phtalate</p> <p>Développer les médiations de sensibilisation des gardiens et CESF sur l'accompagnement des habitants quant à l'importance de faire le ménage</p>
Effets attendus	<p>Non propagation de nuisibles entre habitations</p> <p>Améliorer le bien-être dans les logements</p>
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	<p>Nombre de personnes sur les ateliers de création de produits d'entretien maison</p> <p>Diminution des plaintes auprès du bailleur</p>
Coordinateur de l'objectif	Bailleur
Partenaires	Ville AQTA au titre du CLS
Financements	
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Espace solidaire du SPV Stéphane Bouillon Médiations santé dans le QPV CCAS (CESF) Cap des Possibles et la Cabanatus sur la création de produits cosmétiques maison Aides-soignants et infirmiers libéraux et du CCAS PIJ PAEJ Personnes en perte d'autonomie : mutation et/ou adaptation du logement</p>
A développer	<p>Développer l'accessibilité aux produits d'hygiène corporelle Développer les équipes de précarité et de prévention spécialisée Sensibiliser à une bonne utilisation des produits hygiéniques féminins Développer les lieux de commodités (WC et lavabos en libre accès) Développer les mutations de logement (transformation de salle de bain...) Améliorer le repérage des ménages concernés.</p>
Effets attendus	<p>Meilleur accès à une bonne hygiène de vie Moins de problème de santé issus d'une mauvaise hygiène de vie</p>
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	<p>Nombre de lieux de commodités Nombre de personnes présentes sur des ateliers de création de produits cosmétiques Nombre de personnes passant à l'espace solidaire du SPV Nombre de mutations de logement</p>
Coordinateur de l'objectif	Bailleur - CCAS
Partenaires	Ville – Assos
Financements	
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Documentation / IREPS (affiches, brochures) = PNNS4 (relai de santé publique France)</p> <p>Ateliers cuisine avec par exemple Babel Cook</p> <p>La Cabanatus avec les Cuisiniers solidaires de Vannes (Cuisinons dans les rues)</p> <p>Marché à proximité</p> <p>Commerces (regroupant des producteurs -> Pleine campagne, etc.)</p> <p>Etude en cours de l'épicerie sociale et solidaire</p> <p>Jardins collectifs (Le cap des possibles) et familiaux (CCAS)</p> <p>Dispositif stratégie pauvreté du SPV</p> <p>Stéphane Bouillon</p> <p>Les cuisiniers solidaires</p> <p>Le CCAS</p> <p>Associations caritatives (Restos du cœur...)</p> <p>Comestibles en libre accès (arbres fruitiers, petits fruits, légumes...)</p> <p>Gardes manger solidaires</p>
A développer	<p>Diffuser les nouveaux repères nutritionnels adaptés aux différents âges de la vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les structures d'accueil du public (affichage) + professionnels de santé - Lors des temps de sensibilisation des personnes en contact avec les publics <p>Faire connaître les nouveaux outils pédagogiques (via lettre d'info de l'IREPS)</p> <p>Créer avec les publics cibles (notamment les jeunes) des supports qui leurs parlent (ex : Vidéos Tik Tok)</p> <p>Pérenniser les ateliers cuisine / répartition géo-équitable (et les faire connaître régulièrement auprès des nouveaux arrivants dans le quartier)</p> <p>Impulser le réflexe de questionner sur la provenance et la composition des ingrédients</p> <p>Garder des traces = Recettes / Livre de cuisine / Vidéos ?</p> <p>Poursuivre et pérenniser des projets engagés</p> <p>Créer des systèmes d'hydratation en extérieur</p> <p>Développer les comestibles en libre accès et les espaces nourriciers</p> <p>Créer un marché des producteurs locaux dans le quartier</p>
Effets attendus	<p>Provoquer l'appropriation des repères nutritionnels</p> <p>Développer l'alimentation respectueuse de sa santé et de l'environnement</p> <p>Baisser la part des plats industriels dans l'alimentation</p> <p>Augmenter la pratique des plats et nourritures fait maison</p> <p>Améliorer la connaissance de l'impact négatif des produits additifs et des conservateurs</p> <p>Garantir un accès à l'eau et à l'alimentation</p>
Indicateurs de réussites	<p>Nombre de structures ayant diffusé les recommandations</p> <p>Nombre de personnes participant aux ateliers</p> <p>Implication des habitants dans la réalisation des supports</p> <p>Part de produits frais de saison et locaux dans les achats (épicerie sociale et solidaire, GASE)</p> <p>Augmentation des surfaces de culture maraîchère (ferme de Rostevel, jardins Parco et Gumenen)</p> <p>Nombre de points d'eau et d'alimentation mis en place</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville (SPV pour la mobilisation des acteurs) – IREPS (pour le contenu type brochures, affiches, etc.)</p>
Partenaires	<p>Structures installées et intervenant dans les quartiers</p> <p>Professionnels de santé</p> <p>Centre social, cap des possibles, associations d'aide alimentaire, maraîchers locaux et producteurs locaux</p>

	Bailleurs, AQTA, associations
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	Diffusion des repères PNNS

L'existant	
A développer	
Effets attendus	
Indicateurs de réussites	
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	<i>La Mutualité française propose des ateliers « Ma maison change d'air » sur cette thématique</i>
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

AXE II : EMANCIPATION PAR LA CULTURE, L'EDUCATION ET LE SPORT

Enjeu 2.1 : Développer le pouvoir d'agir des habitants en développant des projets de quartiers fédérateurs des dynamiques locales

Objectif opérationnel : Fédérer et coordonner les actions de médiations de rues (diurne et nocturne)

L'existant	<p>Activités de pied d'immeubles (ateliers artistiques, coins lecture, ateliers cuisine...) Cabanatous, Cuisiniers solidaires Médiatrices sociales (PIMMS, Service Politique de la Ville) Médiatrice MH à Auray prioritairement accès au QPV, présence ponctuelle en fonction des troubles de voisinage, etc. Equipe de précarité mobile (2 fois par semaine) Assos aller vers = PIMMS, Fraternibus, BGE, Cabanatous, Mission Locale, etc. Diagnostic en marchant Marches exploratoires des femmes Police Municipale Gardiens</p> <p>Comité de Boxe du Morbihan à travers le libre accès à la salle d'entraînement de Bel Air (Auray Boxe)</p>
A développer	<p>Développer le porte-à-porte Créer des événements flash sur le quartier (Cafés dans la rue, Cafés des assos dans la rue afin de présenter leurs activités) Avoir une présence régulière sur le quartier (maraudes) Développer la co-médiation Accompagner les habitants à la médiathèque, au spectacle, sur des petites sorties de quartier Obtenir un meilleur partenariat école/extrascolaire Identifier les publics Poser des temps de rencontres interacteurs Créer un poste d'éducateur de rue</p>
Effets attendus	<p>Avoir une meilleure appréhension des dispositifs par les publics Accompagnement des publics vers l'existant</p>
Indicateurs de réussites	<p>Nombre de personnes sollicitées Diminution des incivilités Augmentation du nombre de personnes accompagnées par les dispositifs de médiation</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville (SPV) et assos de médiation se fédérant</p>
Partenaires	
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Associations du quartier (ex : Babelcook, etc.) Festival un jour de fête solidaire (via l'association L2A) Les galettes du monde Lieu-dit La MAL La DAC (ex : temps fort Brésil) Cinéma La promotion globale de la culture bretonne dans le QPV Le conseil citoyen Les lieux d'expo Spectacles de fin d'année Les chantiers participatifs (Basinga, l'Homme Debout, etc.) Le Gouzout</p>
A développer	<p>Créer un festival culturel autour de la Turquie (littérature, Cinéma, Cuisine, Danse) coconstruit avec les acteurs locaux Mettre en place le projet « Balade chantée » (Projet DAC et école de musique) qui consiste à faire une collecte puis une restitution de chansons dans différentes langues Créer un métissage des cultures autour d'un événement Amener les habitants à s'impliquer dans la valorisation de leurs cultures Utiliser le droit commun de la DAC Mettre à disposition lors des maraudes dans le QPV des informations sur l'offre culturelle Mettre en place des temps communs de médiation lors des maraudes Créer un forum des savoirs faire Développer les lieux d'expositions sur des espaces de passages publics Développer des temps de rencontres animés par des habitants Redynamiser le FPH Avoir une meilleure communication sur les initiatives des habitants Utiliser les communs pour valoriser les savoir-faire</p>
Effets attendus	<p>Diffuser et valoriser les cultures présentes Valoriser la richesse culturelle des habitants Répondre aux attentes des habitants Augmenter le pouvoir d'agir des habitants Augmenter le nombre d'actions portées par les habitants Utiliser les communs par les habitants Augmenter le nombre de participants et de visiteurs aux actions Comptabiliser le nombre de dossiers du FPH Augmenter le nombre d'initiatives proposées par les habitants et leurs diversités</p>
Indicateurs de réussites	<p>Nombre d'actions proposées et travaillées par et avec les habitants</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville (DAC, DEEJ, Politique de la ville)</p>
Partenaires	<p>Les habitants et associations (<i>accès à la salle Bel Air 5j/7</i>)</p>
Financements	
Temporalités	

Liens avec d'autres enjeux	
-------------------------------	--

L'existant	<p>Plaquettes des services (Politique de la Ville, etc.) avec des activités et sorties familiales</p> <p>Le PRE</p> <p>Le bloc-notes des associations</p> <p>Le forum des associations</p> <p>Le programme culturel de la DAC</p> <p>Réseaux de communication de la ville (ex : Vivre Auray)</p> <p>La démarche d'aller vers</p> <p>La Cabanatus</p> <p>Le SPV</p> <p>La DEEJ</p> <p>Bouche à oreilles</p> <p>Affichages</p> <p>Communication par le biais des réseaux (Facebook...)</p> <p>Conseil citoyen</p> <p>Partenariat MH avec Athéna sous forme de convention pour mise à disposition de billets gratuits aux locataires sur des représentations ciblées</p> <p>Local de musique à l'espace jeunesse + le Caisson (studio de répétition pour adultes)</p> <p>Salle de sport à l'espace jeunesse</p> <p>Diffusion des 2 orchestres à l'école du quartier lors de différents événements culturels et sur différents sites municipaux</p>
A développer	<p>Inviter les associations ainsi que les familles dans les écoles/collège pour présenter leurs activités.</p> <p>Développer des supports d'affichages (ex : colonne Morris, kiosque, etc.)</p> <p>Accompagner physiquement des publics fragiles</p> <p>Cibler les publics et aller à leur rencontre avec un support</p> <p>Développer la médiation, l'aller vers, le porte à porte afin de créer du lien</p> <p>Présenter des associations dans un journal de ville</p> <p>Développer des moyens de communication (lettres, boitage, réseaux sociaux, sms, etc.)</p> <p>Ouvrir plus régulièrement la salle de musique en présence de musicien pro</p> <p>Permettre l'accès à la salle de musique à d'autres publics, assos, etc.</p> <p>Sensibiliser et faire connaître le patrimoine, l'architecture et les métiers d'art</p>
Effets attendus	<p>Identifier les activités sur le quartier</p> <p>Augmenter les fréquentations des lieux culturels</p> <p>Développer le lien écoles/quartiers</p> <p>Augmenter la participation à un événement culturel, un concert, etc.</p> <p>Comprendre l'urbanisme, le quartier, les enjeux de la conservation des patrimoines, les métiers qui y sont liés pour mieux s'approprier son quartier et la ville en général</p>
Indicateurs de réussites	
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	Les habitants, associations, DAC
Financements	
Temporalités	

Liens avec d'autres enjeux	
----------------------------------	--

L'existant	<p>Jeudis des parents (PIJ) Ateliers à la Cabanatous Ateliers collectifs : Grandir avec toi, CAF 56</p>
A développer	<p>Créer une « école » des parents afin de permettre le partage de pratiques éducatives, de situations problématiques et de les réguler par l'échange collectif (avec un soutien professionnel et d'intervenants) Créer un espace dédié aux parents pendant les temps d'accompagnement à la scolarité et identifier leur place en tant que parents sur ces temps de soutien Créer un festival de la famille et/ou de la parentalité pour renforcer les liens familiaux et faire remonter les problèmes Traiter de la question du répit parental Développer des ateliers de médiation artistique pour favoriser les échanges et la circulation de la parole</p>
Effets attendus	<p>Mettre en place des espaces ressources vécus et pris en main par les parents sur les questions de parentalité Permettre l'expression par les enfants et les parents, des difficultés familiales vécues Avoir un soutien effectif à la parentalité</p>
Indicateurs de réussites	<p>Qualitatifs : évolution du parcours des familles accompagnées par les acteurs du médico-sociale</p>
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

<p>L'existant</p>	<p>Mercredi festif Quartier d'automne, printemps et été Ouverture et clôture de saison culturelle Méliscènes (spectacle gratuit en espace public dans le quartier / chantiers participatifs etc.) Orchestre à l'école Apéros guitare de la MAL Kermesse d'écoles (spectacles de fin d'année) Fête des voisins Apéros des porteurs de projets Tableau de mise en commun pour s'inscrire sur les activités Ateliers de réalisations de court métrage (Vidéo Graphie) Ateliers d'arts visuels (Fabrique du sensible) Ateliers d'arts créatifs (Le lieu-dit) Le cirque Equilibres Danse comme tu es</p>
<p>A développer</p>	<p>Faire participer les habitants aux constructions en amont d'un événement (carnaval, spectacle, etc.) Partir d'une idée d'habitant pour préparer une action (Valoriser le savoir-faire habitant) Faire des restitutions artistiques de la MAL vers le grand public Mettre en place des tournois sportifs Associer les écoles et les activités extra-scolaires Créer une fanfare participative Valoriser les actions déjà menées Prévoir des temps de rencontre en amont des appels à projet, des vacances Développer la complémentarité et la coopération entre associations Développer les temps de rencontre des acteurs culturels avec des échanges de pratiques, de la coordination des calendriers et développement du partenariat Partager des lieux de résidences pour loger des artistes Développer des actions pluriannuelles Amener des œuvres dans les quartiers Amener davantage d'artistes dans les quartiers Développer les « CAFES MORTELS » (moments d'échanges sur des sujets en lien avec la mort Sortir le ring gonflable en plein air avec une initiation boxe pour TOUS (famille, voisins,...) Permettre un jumelage entre les quartiers et les structures culturelles</p>
<p>Effets attendus</p>	<p>Permettre aux habitants de devenir acteurs Cibler plus rapidement quelles activités complémentaires sont à proposer Etablir des relations de confiance afin de lutter contre l'isolement, remonter l'estime de soi, développer la capacité d'agir, l'autonomie et l'ouverture d'esprit</p>
<p>Indicateurs de réussites</p>	<p>Diversité des publics Représentations des différents arts Ateliers coanimés/coconstruits Pas de doublons des actions Nombre d'adhésions au service culturel, aux associations Outils de suivis sur les impacts d'un projet sur l'adhésion à des services culturels</p>
<p>Coordinateur de l'objectif</p>	

Partenaires	Associations
Financements	
Temporalités	Saison 2024
Liens avec d'autres enjeux	

<p>L'existant</p>	<p>Ateliers de réalisations, passeurs d'images, vidéos (Vidéographie) Soirée de concertation sur l'engagement, la citoyenneté au service jeunesse. Soirée BOUFFE Mise en place d'une instance participative CME Certains CA administratif accessibles dès 16 ans Conseil citoyen avec participation de jeunes</p>
<p>A développer</p>	<p>Être un terrain d'expérimentations Inviter les jeunes vers un lieu (hors QPV) non identifié quartier, ex : le Printemps (côté du skate Park) Développer et coordonner l'aller-vers (Mission locale, Cabanatus, service jeunesse, politique de la ville) Elargir les maraudes de rue vers le lycée Impliquer des jeunes dans les instances décisionnelles Créer des AG des jeunes ou des enfants Soutenir les associations dans les évolutions statutaires Développer l'intégration à un CA dès 16 ans (hors fonction employeur) Impliquer des jeunes au conseil citoyen ou créer un conseil citoyen des jeunes Créer un espace de projets jeunes où ils sont décideurs Mettre en avant les jeunes engagés dans des assos Créer une junior association en lien avec le service municipal de la jeunesse Soutenir la découverte des modes de prises de décisions</p>
<p>Effets attendus</p>	<p>Donner l'envie de s'engager Augmentation de la montée en compétences individuelle et collective Rendre visible l'expression d'une citoyenneté et d'une de responsabilité par les jeunes Permettre une meilleure compréhension du fonctionnement des assos</p>
<p>Indicateurs de réussites</p>	<p>Quantitatif : Nombre de jeunes sur des parcours d'engagements Nombre de jeunes qui restent au moins 3 ans sur leurs engagements Qualitatif : Perception du QPV et des instances de décisions par les jeunes Implication des jeunes sur les espaces de vie du QPV</p>
<p>Coordinateur de l'objectif</p>	
<p>Partenaires</p>	
<p>Financements</p>	
<p>Temporalités</p>	
<p>Liens avec d'autres enjeux</p>	

L'existant	Des clubs sportifs Fête du sport
A développer	Majorer les subventions pour les associations incluant des adhérents du QPV Vulgariser des sports dans le cadre des actions de bas d'immeubles Installer le ring gonflable au pieds des immeubles et ouvrir à la salle de Bel Air – ouvert à tous
Effets attendus	Permettre une diversité des sports pratiqués dans le QPV Permettre à chaque habitant de pratiquer au moins 1 sport ou 1 activité culturelle
Indicateurs de réussites	Augmentation du nombre de licenciés dans le QPV
Coordinateur de l'objectif	Ville (service sport)
Partenaires	Associations
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

Objectif opérationnel : Développer l'handisport

L'existant	<p>Initiation et découverte ludique dans le cadre des QA, QE, QP</p> <p>Semaine du handisport</p> <p>Certains clubs accueillent des enfants et des adultes en situation de handicap</p> <p>L'équipe CD BOXE 56 est formé pour une pratique inclusive (handi et valide) et spécialisée dans dans l'handiboxe pour tous les publics (déficients visuels, auditifs, troubles autistiques, handicap moteur...) - lien étroits avec le CD HANDISPORT du Morbihan</p>
A développer	<p>Développer la communication autour de ces pratiques auprès du public et des institutions</p> <p>Créer une rubrique dans le bloc note des assos</p> <p>Susciter aux associations sportives de développer le handisport avec une majoration de subvention</p> <p>Développer la pratique d'handisport par les valides</p> <p>Permettre l'accompagnement des personnes par leurs aidants</p>
Effets attendus	<p>Augmenter le nombre de pratiquants non-valides dans les clubs ou les événements</p> <p>Mixer des pratiquants valides/non-valides</p> <p>Porter à l'acceptation de la différence</p>
Indicateurs de réussites	Idem
Coordinateur de l'objectif	Ville (service sport)
Partenaires	Assos, clubs, fédérations et politique de la ville CD BOXE 56
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>City stades*2</p> <p>Local musique à l'espace jeunesse</p> <p>Salles de sports</p> <p>Structures associatives</p> <p>Jeux extérieurs pour enfant et ados*4</p>
A développer	<p>Recréer un parcours santé (parc utting)</p> <p>Développer les activités « urbaines », arts graphiques, musique, etc.</p> <p>Adapter les city stade aux environnements urbains et aux enjeux de transition et d'égalité d'accès à toutes et tous</p> <p>Créer une place des rencontres</p> <p>Adapter les structures aux PMR</p> <p>Travailler la place de la gent féminine dans ces espaces</p>
Effets attendus	<p>Développer les approches par le multi-activité</p> <p>Impulser une meilleure mixité des publics</p>
Indicateurs de réussites	<p>Création de structures/d'espaces innovants</p> <p>Taux de fréquentation des espaces</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville (service des sports)</p>
Partenaires	<p>Associations et Agence nationale du sport</p>
Financements	<p>ANS et Ville</p>
Temporalités	<p>2025</p>
Liens avec d'autres enjeux	

<p>L'existant</p>	<p>Le conseil citoyen (ateliers coutures et trico tous les lundis et jeudi, Fête des voisins, etc.) Mercredi festif, quartiers d'automne, d'été et de printemps Les sorties familiales Les oreilles matinales à la MAL La cabanatus – Cap des possibles – La bécane – SPV – la MAL – Le Lieu-Dit - Argonaute Chantiers participatifs de Méliscène Fab'Lab Des associations de proximité (Cap des Possibles, Lieu-Dit, MAL...) Des initiatives saisonnières par projet (danse, terrain d'aventures...) Des dispositifs comme des livres à soi, AAP contrat de ville, le conseil citoyen, orchestre à l'école, éducation nationale, le PRE... Balade de santé 2021 (IREPS) Café des habitants Semaine bleue (octobre) Ufo3S (Ufolep) Danse avec toi (2023) La pratique de la boîte éducative ouverte à tous et permettant les jeux frères-soeurs / parents-enfants</p>
<p>A développer</p>	<p>Créer des possibilités de pratiques sportives et culturelles en famille Favoriser les rencontres intergénérationnelles (enfant dans les EPHAD et vice versa) [voir avec la DEEJ]. Avec entre autres, des activités créatives, manuelles, de loisirs, de lecture, etc. Ouvrir les activités du mercredi festif et autres temps d'animation axées sur d'autres tranches d'âges que les enfants (en mixant les publics) Accorder davantage de temps sur la parentalité Inciter les personnes à faire des actions bénévoles Renforcer les liens de bénévolat mettant en relation plus jeunes, adultes et plus âgés. Coorganiser des moments de vie de quartier avec les différentes générations Mettre en place un programme d'éducation pour la santé autour du bien vieillir pour renforcer la prévention sur la perte d'autonomie</p>
<p>Effets attendus</p>	<p>Sortir les personnes âgées de leur isolement Créer une meilleure mixité des publics Déstigmatiser l'appréhension générationnelle Vivre ensemble et mieux comprendre l'autre Capitaliser les savoirs et compétences en les transmettant Aider chacun à trouver sa place dans son quartier ou dans sa ville</p>
<p>Indicateurs de réussites</p>	<p>Nombre de participants et de rencontres intergénérationnelles Nombre de personnes par classe d'âge impliquées dans les actions et/ou les structures Moins d'isolement, moins de tension basée sur des écarts générationnels, sentiment de bien-vivre dans le QPV témoigné par ses habitants</p>
<p>Coordinateur de l'objectif</p>	<p>Ville (SPV)</p>
<p>Partenaires</p>	<p>Assos, institutions, habitants, Bailleurs, les pomponettes et le club des retraités</p>
<p>Financements</p>	<p>Utilisation du PEF (programme éducatif fédéral)</p>

Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	Axe : Santé Enjeu de la GUP : Urbanisme transitoire

L'existant	<p>SPV CCAS Cabanatous Cap des Possibles Stéphane Bouillon Maraudes dans le QPV Le lieu-Dit Le conseil Citoyen Les assos en général</p> <p>Orientation du bailleur vers les institutions et assos Bien vieillir après l'ESAT sur le pays d'Auray (programme éducatif 2022-23) Orientation du bailleur vers les institutions et assos (Service Accompagnement Social pour MH)</p>
A développer	<p>Aller vers les familles monoparentales et les personnes seules Proposer des temps de rencontres et d'échanges pour le personnes seules ou familles monoparentales Informer sur les différents lieux d'accueil Proposer des ateliers de médiation artistique pour mobiliser les personnes isolées, recueillir et valoriser leur parole Mettre en valeur le Programme général d'éducation pour la santé des personnes en situation de handicap Repérage des personnes isolées Proposer des actions comme « les balades de santé » animées par l'IREPS</p>
Effets attendus	<p>Diminuer l'isolement et le repli Augmenter les temps de rencontre Développer les compétences psycho-sociales favorables à la santé (physique, mentale et relationnelle)</p>
Indicateurs de réussites (ou de ratages)	<p>Nombre de personnes présentes et atteintes sur les temps de rencontre Nombre d'orientations par le bailleur Campagne d'information</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Bailleurs</p>
Partenaires	<p>Ville, assos, institutions, ICUAL Bretagne, un avenir après le travail, IREPS, CCAS, MDPH</p>
Financements	
Temporalités	
Lien avec d'autres enjeux	

Enjeu 2.3 : Améliorer le niveau scolaire de tous les élèves

Objectif opérationnel : Accompagner les élèves d'une manière renforcée : REP+ ou via le PRE

L'existant	
A développer	
Effets attendus	
Indicateurs de réussites	
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	Projet autour de la musique qui se développe pour tous les niveaux du primaire, et peut-être aussi en maternelle : identifie positivement l'école, peut aider à la mixité
A développer	Mettre en place un budget participatif des écoles
Effets attendus	
Indicateurs de réussites	
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

<p>L'existant</p>	<p>Accompagnement à la scolarité (CCAS/Enfance/Jeunesse) à Tabarly et à Rollo PRE (programme de réussite éducative) CLEAS (avec un accompagnement du parent qui pourra donc aider dans l'apprentissage des enfants) Actions de l'espace jeunesse sur des temps hors scolaires pour la meilleure intégration des ados dans le système éducatif Associations qui proposent des actions éducatives (ex : paq'la lune) Projet Educatif global de la Ville d'Auray Passeports culturels Orchestre à l'école Expérimentations dans le cadre associatif : Fabrique du sensible Petits débrouillards Fablab Terrain d'aventures Quartier de printemps, automne, hiver, été Médiation au sein des écoles (culturelle, au livres...)</p>
<p>A développer</p>	<p>Mettre en place une cellule de veille (en cours avec le collège) Créer des missions d'accueil en cas d'exclusion temporaire (en cours au Verger « dispositif de préventions des exclusions et d'accompagnement des exclus ») Avoir une pédagogie plus adaptée dans les apprentissages fondamentaux Veiller aux bons acquis d'apprentissage des bases scolaires Renforcer l'accompagnement scolaire Valoriser l'apprentissage par le collectif (par les pairs entre enfants / ados). S'associer avec les universités pour un système de parrainage avec (ex : niveau licence) des collégiens ou lycéens Apporter une meilleure connaissance sur les métiers possibles comme avenir professionnel Travailler sur des dispositifs de découvertes et innovants (La main à la pâte, école ouverte). Améliorer le lien école/quartier et quartier/école Faire du sens sur les différents temps de l'enfant et y associer les familles Développer le livre partout Donner des occasions aux enseignants de sortir sur le quartier</p>
<p>Effets attendus</p>	<p>Meilleurs résultats dans les évaluations annuelles Maîtrise de la langue et de l'écrit Augmentation du niveau de l'IPS Appropriation par l'enfant et sa famille du pouvoir de faire Développer la curiosité de l'enfant</p>
<p>Indicateurs de réussites</p>	<p>Evaluations annuelles IPS Moins de décrochage scolaire</p>
<p>Coordinateur de l'objectif</p>	<p>DEEJ</p>
<p>Partenaires</p>	<p>PRE</p>
<p>Financements</p>	
<p>Temporalités</p>	

Liens avec d'autres enjeux	
----------------------------------	--

L'existant	<p>Association des parents d'élèves</p> <p>PRE</p> <p>La kermesse de l'école</p> <p>Accompagnement des parents sur des temps scolaires (ex : piscine, sorties diverses)</p> <p>L'utilisation des cours par les temps périscolaires et extrascolaires</p> <p>Intervention de parents dans les écoles (ex : Présentation de métiers)</p> <p>Bénévoles dans les dispositifs d'accompagnement scolaire</p>
A développer	<p>Créer des locaux dans les écoles pour les associations des parents d'élèves (avec ordi, téléphones, internet, imprimantes...) ou mutualiser les usages de certaines salles</p> <p>Ouvrir les cours d'écoles hors temps scolaire sous conditions (en utilisation libres ou en organisation d'événement), ex : pour la gestion des jardins pédagogiques des écoles sur les temps de vacances</p> <p>Pérenniser et renforcer les interventions des parents sur les temps scolaires (culture, sport, professionnel, etc.)</p> <p>Ouvrir les temps quotidiens (ex : cantine) aux parents</p>
Effets attendus	<p>Désacraliser l'école</p> <p>Légitimer la place du parent dans l'école</p> <p>Faire l'école ensemble (parents et membres du corps éducatif)</p>
Indicateurs de réussites	<p>Nombre d'actions menées dans l'école</p> <p>Nombre de parents investis dans l'école</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>La DEEJ et le DASEN</p>
Partenaires	<p>Parents et associations de parents d'élèves</p> <p>L'ensemble du corps éducatifs</p>
Financements	
Temporalités	<p>2025</p>
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	Les séjours apprenants, dispositifs écoles ouvertes Orchestre à l'école
A développer	Faire des séjours de ruptures artistiques et culturels, par exemple : séjour d'une semaine sur une île pour réaliser un film
Effets attendus	Créer des temps conviviaux pour le bien-être et le développement du pouvoir d'agir des habitants. Développer un esprit de « communauté » par l'expérience intense partagée
Indicateurs de réussites	
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	Associations
Financements	QPV, DRAC,
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	
A développer	
Effets attendus	
Indicateurs de réussites	
Coordinateur de l'objectif	CLS
Partenaires	
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	Enjeu 1 : les santés et prévention

L'existant	<p>Plateforme IDEO ; La Région Bretagne, en partenariat avec la Région académique Bretagne, propose une plateforme de recherche de stages. 1 500 offres sont disponibles.</p> <p>Ideo Votre service d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne</p>
A développer	<p>Accueillir en stage des jeunes du quartier (ex : la CD BOXE 56 proposent aux élèves volontaires de travailler dans le domaine du sport ou de l'animation au sein de leur équipe de CD BOXE 56 et suivre les différentes actions originales).</p>
Effets attendus	
Indicateurs de réussites	
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

AXE III : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION

Enjeu 3.1 : Permettre l'employabilité de chacun

Objectif opérationnel : Informer, accompagner et motiver les habitants sur le retour à l'emploi pour lever les freins à l'emploi

L'existant	<p>Portails internet (structures, institutionnelles)</p> <p>Evénements emploi (job dating)</p> <p>Campagnes d’Affichages / newsletter des partenaires / tout type de support de communication vers les habitants</p> <p>Plateforme région,</p> <p>France Travail à proximité du QPV</p> <p>Néo emploi</p> <p>Agora</p> <p>CMS</p> <p>Dispositifs de la gamme PREPA - Région</p> <p>PIJ</p> <p>CIO</p> <p>CIDFF</p> <p>Mission Locale</p> <p>Néo Mobilité</p> <p>GREF de bretagne</p> <p>AMISEP</p> <p>AQTA (chantiers d’insertions notamment)</p> <p>Atelier d’Insertion de la Sauvegarde 56</p> <p>Service politique de la ville et démocratie locale</p>
A développer	<p>Accompagner et adapter les actions aux personnes demandeuses, ex : Tour bus, visite entreprise, vers l'entreprise</p> <p>Développer la garde d'enfants alternatives aux horaires décalés, crèche ou MAM, crèche d'entreprises</p> <p>Mettre à disposition des moyens de garde ponctuels</p> <p>Créer une ressourcerie spéciale « je vais bosser » et « je me mets en valeur » (avec des habits à disposition, etc.)</p> <p>Développer l'estime de soi</p> <p>Créer des temps de recrutement originaux, ex : The voice job, job dating, Sport employeurs et habitants : Match de foot, des ateliers de création artistique et culturelle avec les habitant.e.s, les acteurs de l'insertion professionnelles et les entreprises (ex : création de CV/Parcours vidéos, création participative de portraits de métier, etc)</p> <p>Accompagner les habitants à participer aux portes ouvertes entreprises, ex : « Semaine du tourisme économique et du savoir-faire »</p> <p>Faciliter l'immersion dans les centres de formation, pour découvrir en amont</p> <p>Développer et favoriser des actions de types portes ouvertes : tout secteur (TP, PME, Artisan, SIAE)</p> <p>Faire découvrir les métiers au sein des entreprises</p> <p>Mettre en avant des parcours de réussite // créer des ambassadeurs (parrainage / marrainage)</p> <p>Développer la visibilité des SIAE</p> <p>Développer la visibilité des entreprises adaptées en vue auprès des publics RQTH</p> <p>Accompagner de façon spécialisée les publics AAH</p> <p>Améliorer la visibilité des acteurs de l'écosystème existant</p> <p>Aménager des horaires de travail selon les conditions de vie de chacun</p> <p>Favoriser la participation de demandeurs d'emploi dans les instances de gouvernance ?</p> <p>Favoriser les présences/permanences de professionnels insertion/emploi au sein d'associations notamment caritatives</p>
Effets attendus	<p>Augmentation du retour à l'emploi</p> <p>Sécuriser le retour à l'emploi</p> <p>Permettre le repérage par les habitants des lieux de ressources</p>

	<p>Augmenter le nombre de personnes accompagnées</p> <p>Susciter la curiosité et l'intérêt pour les entreprises</p> <p>Mettre des ressources appropriées à la levée des freins à l'emploi</p>
Indicateurs de réussites	<p>Augmentation du retour à l'emploi</p> <p>Nombre de portes ouvertes/événements organisés</p> <p>Nombre d'habitants accompagnés et indicateurs de résultats du parcours</p> <p>Des ressources appropriées mises en place à la levée des freins</p> <p>Nombre de demandeurs d'emploi dans les instances de gouvernance ?</p> <p>Nombre de permanences effectuées, qualité du professionnel présent, nombre de contacts pris</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville</p>
Partenaires	<p>PE / ML / Région / CMS / Agora / Néo / AQTA, Club entreprises Pays d'Auray, PIMMS, etc. (cf liste ci-dessus)</p> <p>associations locales de médiation artistique et culturelle</p>
Financements	<p>Plutôt en CPO</p>
Temporalités	<p>Impératif de temps, les évaluations seront annuelles mais leur analyse doit être globale sur 3 ans.</p>

<p>Informations disponibles lors de la rédaction du contrat de ville sur le Réseau Pour l'Emploi*</p>	<p>Amorce dans le cadre du contrat de ville des outils/atouts du futur RPE</p> <p>Le RPE est un dispositif qui aura pour objectif de mettre en place des actions vers l'emploi avec un système de gouvernance tripartite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ETAT • REGION • DEPARTEMENT <p>Avec des partenariats spécifiques vers l'emploi, France TRAVAIL en sera un opérateur majeur pour travailler avec un ensemble de « partenaires ». Le travail sur le RPE sera mis en œuvre par 3 opérateurs (France Travail, Mission locale et Cap emploi). En partenariat avec des associations/institutions spécialisées dans l'accès à l'emploi. Ex sur le quartier : CIDFF, AGORA, CLEAS, Néo emploi, etc.</p> <p>Le meilleur partage des données entre les acteurs partenaires sera sous forme d'un dossier partagé sur chaque personne suivie.</p> <p>Avec notamment la création de l'Académie France Travail qui mettra en place des formations internes pour favoriser l'efficacité, l'accueil (par exemple pour gérer des situations conflictuelles, etc.)</p>
<p>A développer</p>	
<p>Effets attendus</p>	<p>Améliorer le repérage sur la population dite « invisible »</p> <p>Faciliter la transmission d'informations entre les acteurs</p> <p>Adapter l'accompagnement des bénéficiaires selon leurs situations globales (orientation des usagers vers la ou les structures adéquates pour répondre à leurs besoins spécifiques).</p> <p>Homogénéiser les pratiques des différents acteurs</p>
<p>Indicateurs de réussites</p>	<p>Indicateurs de performances RPE.</p> <p>Nombre de contributeurs et d'actions mis en place</p>
<p>Coordinateur de l'objectif</p>	<p>France Travail</p>
<p>Partenaires</p>	<p>ETAT, REGION, DEPARTEMENT, AQTA, France Travail, Mission locale, Cap emploi et l'ensemble des signataires au RPE</p>
<p>Financements</p>	
<p>Temporalités</p>	<p>Dès 2024 avec une montée en puissance sur 4 ans</p>
<p>Liens avec d'autres enjeux</p>	

*La situation peut être amenée à être modifiée en fonction des enjeux nationaux

L'existant	<p>Un maillage d'associations, de structures déjà présentes pour l'accompagnement sur le territoire (financement) Atelier des entreprises qui regroupe l'ensemble des acteurs en charge de l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets sur le territoire (AQTA) Nombreuses associations présentes sur le territoire en charge de l'accompagnement à la création d'entreprise Expérimentation de l'entrepreneuriat avec le projet « Mini-coopérative » PEPS Service d'accompagnement des entreprises proposées par AQTA et Région Bus de l'entrepreneuriat avec Cités lab</p>
A développer	<p>Mettre en place une réelle interconnaissance des partenaires et acteurs du territoire Capturer les personnes non-identifiées par les services qui souhaitent créer leur entreprise Développer la communication et les témoignages sur les parcours de réussites Développer une « boutique école » d'expérimentation, couveuse d'entreprises ? Développer le parrainage de créateurs d'entreprises Proposer des ateliers de création artistique et culturelle avec les habitants.e.s, les acteurs de l'insertion professionnelle et les entreprises (ex : création de CV/Parcours vidéos, création participative de portraits de métier, etc)</p>
Effets attendus	<p>Augmenter les sollicitations et les personnes dans les dispositifs Mettre en place une lisibilité des dispositifs proposés et une bonne interconnaissance des acteurs Révéler les talents du QPV alrén</p>
Indicateurs de réussites	<p>Une augmentation du nombre de création d'entreprise en 3 ans (permet de voir la viabilité d'une entreprise)</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>SPV</p>
Partenaires	<p>Ensemble de partenaires en lien avec la création d'entreprises + associations locales de création artistique et culturelle - Citéslab -BGE – Peps</p>
Financements	
Temporalités	<p>3 à 6 ans</p>
Liens avec d'autres enjeux	

Objectif opérationnel : Valoriser le développement économique autour de l'artisanat et des savoir-faire locaux

L'existant	
A développer	Proposer des ateliers de création artistique et culturelle avec les habitant.e.s, les acteurs de l'insertion professionnelles et les entreprises (ex : création de CV/Parcours vidéos, création participative de portraits de métier, etc)
Effets attendus	
Indicateurs de réussites	
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	Formation AFPA au sein des quartiers
A développer	Intégrer des clauses d'insertion dans le développement du quartier/Amisep chantier école Créer un support d'insertion à l'instar des chantiers de réhabilitation urbaine de la Ville de Lorient ou de l'AMISEP Vannes
Effets attendus	Permettre l'appropriation des lieux par les jeunes du quartier Former à un métier Repérer les habitants sortis des radars
Indicateurs de réussites	
Coordinateur de l'objectif	
Partenaires	Bailleurs / Assos / Entreprises
Financements	Bailleurs / subventions Etat...
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	

AXE IV : GESTION URBAINE DE PROXIMITE / ABATTEMENT TFPB / TRANSITION ECOLOGIQUE ET URBAINE

Enjeu 4.1 : Développer la mixité sociale

Objectif opérationnel : Veiller à la mixité des infrastructures pour stimuler la vie de quartier, développer m'implantation de bâtiments communaux

L'existant	<p>Commerces de proximités</p> <p>Espace jeunesse</p> <p>Différentes associations</p> <p>Deux City stade</p> <p>BBQ collectifs</p> <p>Mercredi Festif + Quartiers de printemps, été, automne</p> <p>CMS – EPSM</p> <p>Ecoles et accueil périscolaire</p> <p>Mission locale</p> <p>L'Agence de proximité du bailleur Morbihan habitat</p> <p>Services municipaux</p>
A développer	<p>Ouvrir des commerces de proximité</p> <p>Accompagner les habitants dans l'investissement de l'espace public</p> <p>Développer les actions entre les associations et les habitants</p> <p>Développer la communication sur la bonne utilisation des espaces partagés et leur mixité non genrée</p> <p>Créer des liaisons entre les différents quartiers QPV</p> <p>Développer du mobilier urbain et des projets d'urbanisme transitoire pour favoriser le lien social</p>
Effets attendus	<p>S'approprier les espaces publics pour une mixité des publics</p> <p>Augmenter les commerces</p> <p>Diminuer les problématiques de voisinage</p> <p>Développer une interaction entre les différents quartiers du QPV</p>
Indicateurs de réussites	<p>Une augmentation des habitants sur les espaces publics</p> <p>Une augmentation du nombre d'espaces utilisés</p>
Coordinateur de l'objectif	Ville
Partenaires	<p>Les associations</p> <p>Les bailleurs</p> <p>La Chambre de commerces et d'industries</p> <p>Les habitants</p>
Financements	<p>Aides à installations</p> <p>Financements de zones franches</p> <p>Pass commerce</p> <p>...</p>
Temporalités	2025-2030
Liens avec d'autres enjeux	Développement économique et emploi

Objectif opérationnel : Permettre aux habitants de s'approprier les parties communes

L'existant	Décoration des halls d'immeubles (Noël) Balcons fleuries
A développer	Proposer des actions artistiques et culturelles dans les parties communes (ex : des séances de cinéma conviviales sur les espaces verts, dans les halls d'immeubles, etc.) Personnaliser sa porte d'entrée Organiser un concours du balcon fleurie
Effets attendus	Créer du lien social Faire vivre une expérience commune dans un espace collectif Se réapproprier les espaces communs Favoriser le respect des espaces communs Créer une dynamique collective au sein de chaque bâtiments
Indicateurs de réussites	Augmentation du nombre d'initiatives des habitants
Coordinateur de l'objectif	Bailleur social
Partenaires	Les associations Les lycées agricoles Le service espaces vert
Financements	Le fond de participation des habitants Le budget participatif
Temporalités	2024-2030
Liens avec d'autres enjeux	Le développement de la biodiversité dans les quartiers Développer le pouvoir d'agir des habitants

Objectif opérationnel : Rendre une attractivité au quartier

L'existant	<p>Ouverture ou clôture de saisons culturelles</p> <p>Mercredi festif, quartiers de printemps, d'été et d'automne</p> <p>Différentes associations : La bécane, le Cap des Possibles, la Mission Locale, le Lieu-dit, la Cabanatus</p> <p>Les BBQ collectifs</p> <p>La ville d'Auray (espace jeunesse, service politique de la ville, DEEJ)</p> <p>L'épicerie de Franky</p> <p>Deux city stade</p> <p>Vidéo Graphie Auray</p> <p>Jeux pour tous (teckball, ping Pong...)</p>
A développer	<p>Augmenter les actions et les animations ville et/ou assos dans le QPV</p> <p>Développer des accès aux jeux pour enfants de tous âges</p> <p>Accompagner les locataires sur le partage d'actions afin qu'ils deviennent acteurs de leur quartier</p> <p>Développer les commerces de proximité</p> <p>Déstigmatiser le QPV</p> <p><i>Assermenter les gardiens</i></p> <p>Développer la relation Gendarmerie/Police Municipale/Habitants</p> <p>Former les agents de proximité à la gestion de conflits</p> <p>Permettre des temps de médiation entre voisins (fiche de poste)</p> <p>Favoriser la communication interacteurs</p>
Effets attendus	<p>Permettre à d'avantages d'habitants hors quartiers de profiter d'actions, d'évènements et de commerces</p> <p>Favoriser une meilleure mixité des publics</p> <p>Développer une communication positive</p> <p>Développer l'offre de services</p>
Indicateurs de réussites	<p>Nombre de personnes extérieurs au quartier utilisant les avantages du quartier</p> <p>Nombre de commerces et d'associations</p> <p>Augmentation du nombre d'actions</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Service politique de la ville</p>
Partenaires	<p>Associations</p> <p>Habitants</p> <p>Structures</p> <p>Bailleurs sociaux</p> <p>Porteurs de projets</p>
Financements	<p>Appels à projets</p> <p>Fondations</p> <p>Droit commun</p>
Temporalités	<p>2026-2030</p>
Liens avec d'autres enjeux	<p>Développement économique et emploi</p>

L'existant	<p>Renouvellement Urbain en cours sur les 2 QPV</p> <p>Diversité de l'offre dans le cahier des charges (plus de LLS)</p> <p>Obligation réglementaire à diversifier l'offre de services et de logements dans les QPV</p>
A développer	<p>Développer la mixité des offres et des services</p> <p>Implanter des services de soins</p> <p>Construire un nouveau bâtiment communal d'actions publiques et sportifs</p>
Effets attendus	<p>Changer l'image du quartier</p> <p>Diversifier la population et les utilisateurs du quartier</p> <p>Faire du QPV un quartier à part entière de la ville</p> <p>Favoriser l'arrivée de nouvelles infrastructures en fonction des besoins de la ville</p>
Indicateurs de réussites	<p>Amélioration de l'offre de services et de logements dans le quartier</p> <p>Renouvellement du quartier avec de nouvelles infrastructures en fonction des besoins</p> <p>Augmentation du revenu médian</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>La ville d'Auray</p> <p>La communauté de communes AQTA</p> <p>DDTM</p>
Partenaires	<p>Les bailleurs</p> <p>Les promoteurs immobiliers</p> <p>CCI</p>
Financements	<p>Petites villes de demain</p> <p>Fonds propres</p> <p>...</p>
Temporalités	<p>2026-2030</p>
Liens avec d'autres enjeux	<p>Développement économique et emploi</p> <p>L'insertion</p>

Enjeu 4.2 : Lutter contre l'insécurité dans le quartier

Objectif opérationnel : Participer et contribuer au CLSPD

L'existant	<p>CISPD en place mais ne fonctionne pas</p> <p>Réunions interservices</p> <p>Points périodiques entre le services politique de la ville et la police municipale</p>
A développer	<p>Créer un CLSPD pour répondre aux enjeux de la ville d'Auray</p> <p>Développer un comité restreint et opérationnel des situations préoccupantes</p> <p>Développer les canaux de communication entre les acteurs</p> <p>Développer les fiches de saisines</p>
Effets attendus	<p>Favoriser une meilleure coordination des acteurs</p> <p>Échanger des informations sécurisées</p> <p>Accompagner d'une manière renforcer les victimes</p> <p>Accompagner à la réparation et à la réinsertion les auteurs de faits</p> <p>Etendre et fluidifier l'accompagnement dans les dispositifs du CLSPD</p>
Indicateurs de réussites	<p>Nombre d'acteurs intégrant la démarche du CLSPD</p> <p>L'évolution des signalements de situations préoccupantes (violences intra-familiales, radicalisation...)</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Préfecture</p>
Partenaires	<p>La gendarmerie</p> <p>La ville</p> <p>Les bailleurs</p> <p>Les services sociaux</p> <p>Les associations de préventions et de lutttes contre les violences</p> <p>Les services de l'Etat</p> <p>La PJJ</p>
Financements	<p>Le fond interministériel de préventions et de lutttes contre la radicalisation</p>
Temporalités	<p>2024</p>
Liens avec d'autres enjeux	<p>Emancipation par l'éducation</p>

Objectif opérationnel : Développer la médiation sociale et la prévention sur le quartier

L'existant	<p>Médiation de rue (Service Politique de la Ville, Mission Locale, Assos, équipe de précarité, gardiens...)</p> <p>Formation des contrats médiatrices sociales « adulte relais »</p> <p>Formation « Aller Vers » avec la Mission Locale</p> <p>Gardiens d'immeubles/de quartiers/ CESF / 1 médiateur MH pour AQTA depuis janvier</p> <p>Service Politique de la Ville</p> <p>Toutes les actions des Quartiers de printemps, d'été, d'automne</p> <p>Le programme de réussites éducatives</p> <p>Direction éducation enfance jeunesse</p>
A développer	<p>Mettre en place une équipe de prévention spécialisée</p> <p>Coordonner les acteurs pour une réponse cohérente</p> <p>Développer la médiation collective (réunion de bas d'immeuble)</p> <p>Favoriser une meilleure interconnaissance des acteurs et de leurs actions</p> <p>Développer le principe du « Aller vers »</p> <p>Relayer des informations aux habitants</p> <p>Créer des médiations de rue les soirs et WE</p> <p>Développer les actions de prévention</p> <p>Développer les dispositifs de parrainages</p> <p>Développer des espaces de médiations et de prévention par le sport (salle du Bel Air)</p>
Effets attendus	<p>Coordonner les animations et les médiations collectives</p> <p>Augmenter le taux de satisfaction des habitants</p> <p>Diminuer les conflits de voisinage</p>
Indicateurs de réussites	<p>Nombre d'actions collectives</p> <p>Diminution des plaintes et des incivilités</p> <p>Diminution des violences physiques et morales</p> <p>Nombre de bénéficiaires</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville</p> <p>Bailleurs</p>
Partenaires	<p>Associations</p> <p>Structures</p>
Financements	<p>Droits communs</p> <p>FIPDR</p>
Temporalités	<p>2025-2030</p>
Liens avec d'autres enjeux	

Objectif opérationnel : Développer la relation police / population

L'existant	<p align="center">Maraude auto de la Police Municipale (PM) Les diagnostics en marchant Marche exploratoire des femmes</p>
A développer	<p align="center">Améliorer la permanence ponctuelle de la PM dans le QPV Mixer PM avec d'autres partenaires Maraude à pied Créer des événements sportifs PM/habitants Développer les relations gardiens/services municipaux</p>
Effets attendus	<p align="center">Déstigmatiser les deux acteurs, PM et Habitants Faciliter les échanges PM/Habitants/gendarmerie Meilleur accompagnement des habitants par la PM</p>
Indicateurs de réussites	<p align="center">Augmentation du nombre d'orientations par la PM en fonction des problématiques Augmentation du nombre de permanences Augmentation d'actions « novatrices » PM/habitants</p>
Coordinateur de l'objectif	Ville
Partenaires	<p align="center">Associations Structures Gendarmerie</p>
Financements	Droit commun
Temporalités	2024-2030
Liens avec d'autres enjeux	Emancipation par l'éducation

L'existant	<p>La charte de violences sexistes et sexuelles</p> <p>Animations de préventions autour des violences faites aux personnes</p> <p>La journée du 25 novembre des luttes faites aux femmes</p> <p>Actions de préventions dans les établissements scolaires</p> <p>Le guide de l'urgence sociale</p>
A développer	<p>Développer les interventions de prévention spécialisée</p> <p>Promouvoir et vulgariser les dispositifs nationaux</p> <p>Créer des animations de prévention ludique</p> <p>Développer les campagnes de communication</p> <p>Accompagner les démarches par une médiatrice au sein du quartier</p>
Effets attendus	<p>Une connaissance des plateformes d'écoute par les habitants</p>
Indicateurs de réussites	<p>Diminution des violences délictuelles (mesure objective)</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Le CLSPD</p>
Partenaires	<p>Gendarmerie nationale</p> <p>Sauvegarde 56</p> <p>CIDFF</p> <p>Centre médicaux sociales</p> <p>L'établissement public de santé mentale</p> <p>La police municipale</p> <p>Les bailleurs</p>
Financements	<p>FIPDR</p>
Temporalités	<p>2024-2030</p>
Liens avec d'autres enjeux	<p>Santés et préventions</p>

L'existant	Gendarmerie nationale Police Municipale Elu à la protection des populations
A développer	Mettre en place un système d'éclairage intuitif Engager une réflexion urbanistique (appui sur un géographe spécialisé en usage des espaces publics) Intervention de prévention spécialisée Créer le CLSPD qui permettra de coordonner ces actions Chantiers Jeunesse en lien avec la Prévention Spécialisée Accueillir des TIG (Travaux d'Intérêt Général) Encourager l'entraide intergénérationnel
Effets attendus	Diminuer le nombre de délits et d'incivilités
Indicateurs de réussites	Recevoir la parole sur le ressenti, le bien vivre ensemble Diminution des faits délictuels (mesure objective) Diminution du nombre de délits et d'incivilités Amélioration du niveau de satisfaction des habitants (enquêtes)
Coordinateur de l'objectif	Ville (Service politique de la ville)
Partenaires	Gendarmerie nationale Police municipale Sauvegarde 56 (au sein du dispositif prévention sociale) Service Jeunesse
Financements	
Temporalités	2024-2030
Liens avec d'autres enjeux	La coordination sera le lien entre tous les objectifs opérationnels de cet enjeu.

Enjeu 4.3 : Faire face au dérèglement climatique en réhabilitant le quartier dans son ensemble (logements, communs et espaces publics) avec les habitants

Objectif opérationnel : Développer les enquêtes de satisfaction

L'existant	<p>Morbihan Habitat met en place des enquêtes triennale obligatoire pour les bailleurs sociaux sur l'ensemble du territoire, les résultats sont publics.</p> <p>Enquêtes de satisfactions locataires intermédiaires</p> <p>Utilisation de la plateforme sur l'avis des locataires pour enquêter sur leurs besoins mensuels.</p> <p>Label qualihlm audit tous les 18 mois pour évaluation et maintien du label.</p>
A développer	<p>Accompagner les habitants sur l'utilisation de la plateforme d'avis locataires pour développer les enquêtes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouveaux entrants - Nouveaux entrants dans le programme neuf - Travaux régie ouvrière - Prestataires <p>Associer les thèmes de satisfaction dans les concertations des terrasses de quartier</p> <p>Travailler l'enquête des nouveaux entrants en lien avec les services municipaux</p> <p>Accompagner les gardiens pour que les enquêtes soient réalisées</p> <p>Informers les habitants sur ce dispositif des enquêtes de satisfactions lors de l'apéro des nouveaux arrivants</p>
Effets attendus	<p>Obtenir des indicateurs sur la satisfaction des habitants</p> <p>Augmenter le nombre de retours d'enquêtes</p>
Indicateurs de réussites	<p>Taux de participations</p> <p>Evolution du taux de satisfactions par rapport aux années passées</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Bailleurs</p> <p>Ville</p> <p>PIMMS</p>
Partenaires	<p>Les institutions partenaires</p> <p>Associations</p> <p>DDTM</p>
Financements	
Temporalités	2024-2030
Liens avec d'autres enjeux	

Objectif opérationnel : Développer les bilans de l'état des logements (énergétiques, phoniques, thermiques et vétusté)

L'existant	Les logements sociaux ont un DPE (diagnostic de performance énergétique) obligatoire tous les 10 ans Un diagnostic Location obligatoire à chaque rotation
A développer	Remettre en conformité les DPE de l'ensemble du parc social QPV
Effets attendus	Un diagnostic complet et exhaustif des performances énergétiques du QPV Mise en place de petits travaux d'amélioration permettant l'amélioration de l'indice DPE
Indicateurs de réussites	Le nombre de diagnostics réalisés Les indices énergétiques
Coordinateur de l'objectif	Bailleurs sociaux La Ville
Partenaires	AQTA ADEME DDTM L'amical des locataires
Financements	Abattement TFPB Droit commun du bailleur
Temporalités	De 2024 à 2028
Liens avec d'autres enjeux	

Objectif opérationnel : Améliorer les performances énergétiques des logements

L'existant	<p>Plan d'isolation en lien avec le DPE pour correspondre aux normes</p> <p>Isolation par l'extérieur sur les bâtiments du Gumenen (1 et 3 rue Victor Segalen)</p> <p>Travaux de réhabilitation par les bailleurs (ex : les travaux dans le bâtiment Houat de Morbihan Habitat)</p> <p>MH est doté d'un Plan Stratégique du Patrimoine, les Réhabilitations sont projetées niveau calendaire pour mettre en place un projet de réhabilitation global en y intégrant, l'isolation thermique, phonique, mode de chauffage et recyclage des matériaux.</p>
A développer	<p>Mise en place de portes isolantes et sécurisées permettant le contrôle d'accès aux bâtiments.</p> <p>Développer la rénovation des parties communes.</p> <p>Développer le réseau de chaleur (ex : chaudière bois) et les bâtiments passifs.</p> <p>Amélioration de l'isolation et les systèmes de chauffage.</p> <p>Changer les modes de chauffage pour des modes de chauffage éco-responsable (ex : Poêle à bois, pompe à chaleur, etc.).</p> <p>Mise en place de robinets thermostatique sur les radiateurs</p> <p>Mise en place d'un plan stratégique de réhabilitation de Montfort-Beaumanoir</p>
Effets attendus	<p>Diminuer les déperditions de chaleur des bâtiments à l'échelle du QPV</p> <p>Améliorer la qualité de vie pour les habitants (conforts, lutte contre l'insalubrité, etc.).</p> <p>Baisse ou stabilisation des factures énergétiques et des fluides</p>
Indicateurs de réussites	<p>Diminution des consommations énergétiques des logements du QPV.</p> <p>Nombre de logements réhabilités.</p> <p>Utilisation accrue des aides de l'Etat.</p>
Coordinateur de l'objectif	Bailleurs sociaux
Partenaires	<p>AQTA</p> <p>Ville</p> <p>Etat</p> <p>ADEME</p>
Financements	<p>Fonds verts</p> <p>Abattement TFPB</p> <p>Plan national de réhabilitation des logements</p>
Temporalités	D'ici à 2030
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	Manuel d'utilisation et présentation des équipements et contrats d'entretien à l'entrée dans les lieux (MH) Heures creuses / heures pleines = informer les locataires sur les avantages/inconvénients
A développer	Accompagner les habitants dans les négociations de leurs contrats avec des fournisseurs énergies (contrat heures creuses / heures pleines, etc.) ou dans la prise en charge de dommage par les assurances (ex : carreaux cassés) ou encore avec le bailleur. Faire des ateliers petites réparations en lien avec la précarité énergétique (Chasse d'eau ou robinet qui fuit, remplacement d'ampoules, etc.). Développer les Eco gestes dans le quartier (ex : Mousseur sur les mitigeurs, chasse d'eaux 3/6 litres, douchettes à aire plus eau) Groupement d'achat habitants pour les énergies (par exemple pour négocier un contrat d'énergie) Former les habitants sur l'utilisation d'outil comme le thermostat d'ambiance. Débrancher les appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés où installer un programmateur de nuit pour diminuer la facture.
Effets attendus	Apprendre à maîtriser ses consommations au travers de ses comportements pour réduire des factures eaux et électricité.
Indicateurs de réussites	Diminutions des consommations individuelles et collectives. Nombre de participants aux ateliers
Coordinateur de l'objectif	Ville Bailleurs
Partenaires	AQTA Travailleurs sociaux Les bailleurs sociaux Bricobus Compagnons bâtisseurs
Financements	Divers
Temporalités	Jusqu'à 2030
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Accompagnement d'habitants par Emmaüs ou la Croix rouge dans le réaménagement de logement.</p> <p>Disponibilités de matériaux et meubles à bas coût via des ressourceries.</p> <p>Chantier d'insertion et chantier école dans le quartier, ex : AFPA.</p> <p>Terrain d'aventure créé avec et par les habitants accompagnés et encadrés par la Cabanatus.</p> <p>Accompagnement et apprentissage du jardinage via le Cap des Possibles.</p> <p>Intégration des chantiers jeunes dans les dispositifs d'accompagnement.</p>
A développer	<p>Mettre en place des travaux de réaménagements par les locataires avec les voisins, type « AlloVoisins ».</p> <p>Travailler avec les Compagnons Bâtisseurs pour qu'ils accompagnent les habitants dans l'auto-réhabilitation des logements</p> <p>Mettre en place des interventions de dépannages pédagogique type « Bricobus ».</p> <p>Créer une « objethèque » dans le quartier, par exemple pour le partage d'outils.</p> <p>Développer les ateliers de constructions participatifs dans le réaménagement urbain dans une optique de transition écologique.</p>
Effets attendus	<p>Permettre une meilleure appropriation du logement par les locataires.</p> <p>Remettre en état lors de dégradations ou de vétustés par et pour les habitants</p> <p>Développer des compétences et de la confiance en soi.</p> <p>Permettre aux habitants d'être fier de leurs logements.</p>
Indicateurs de réussites	<p>Nombre de personnes accompagnées</p> <p>Nombre de logements réhabilités</p> <p>Nombre de journées de participation et nombre de bénévoles des équipes chantiers</p> <p>Nombre de sollicitations de ces dispositifs</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Politique de la Ville / Bailleurs</p>
Partenaires	<p>CD 56</p> <p>CAF</p> <p>Ville d'Auray</p> <p>Bailleurs sociaux Morbihan Habitat</p> <p>Espacil</p>
Financements	<p>Bop 147</p> <p>Abattement TFPB</p> <p>Droit commun</p>
Temporalités	<p>2024-2030</p>
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Formation autour de l'oasis du parco-pointer par le Cap des possibles autour du jardinage et gestion des ressources.</p> <p>La maison du logement d'AQTA avec de la documentation et un accompagnement disponible.</p> <p>Le service développement durable qui accompagne les actions du QPV.</p> <p>Tri et revalorisation des plastiques via Fleurs de bouchons.</p>
A développer	<p>Développer des lieux ressources avec de la documentation ouverte en libre-service (ex : au service politique de la ville, cap des possibles)</p> <p>Mettre en place une signalétique grand public (ex : article sur les transitions dans les revues locales).</p> <p>Implanter un point ADEME régulier dans le quartier</p> <p>Mettre en place un rendez-vous ponctuel et des animations dans le quartier par la maison du logement.</p>
Effets attendus	<p>Vulgariser les connaissances sur les transitions écologiques</p> <p>Répondre aux sollicitations des habitants sur des dispositifs et aides existants.</p>
Indicateurs de réussites	<p>Documentation facile d'accès et consultée.</p> <p>Nombre de partenaires mobilisés et nombre de participations sur les ateliers.</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Cap des possibles et Service développement durable</p>
Partenaires	<p>Bureau d'étude de la ville</p> <p>Associations spécialisées</p> <p>Service politique de la ville</p> <p>Médiathèque Auray</p>
Financements	<p>Appel à projet « Quartiers en transition », financements par les fondations (ex : ENEDIS, etc.)</p>
Temporalités	<p>Dès 2024 et jusqu'à 2030</p>
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Le service déchets d'AQTA fait des animations de la gestion à la revalorisation des déchets.</p> <p>Charte de bonne conduite des manifestations écocitoyennes.</p> <p>Utilisation de matériaux réutilisables dans le cadre de l'action « Terrain d'aventure » de la cabanatus.</p> <p>Revalorisation et urbanisme transitoire avec l'action portée par La fraîche au hangar le Bayon.</p> <p>La semaine du développement durable</p>
A développer	<p>Développer l'information et les poubelles de tri sur les manifestations</p> <p>Veiller à mettre des animations avec de la récupération et valorisation de matériaux</p> <p>S'assurer du respect de la charte de bonne conduite des manifestations écocitoyennes</p>
Effets attendus	<p>Mettre en œuvre des animations respectueuses du développement durable</p> <p>Diminuer l'achat de matériaux neufs et optimiser le réemploi</p>
Indicateurs de réussites	<p>Prise en compte systématique du développement durable par les acteurs et les habitants</p> <p>Augmentation du nombre de manifestations autour du développement durable</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville (service développement durable)</p>
Partenaires	<p>AQTA, les associations et les Institutions</p>
Financements	<p>Bop 147</p>
Temporalités	<p>Dès 2024</p>
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Oasis du Parco pointer Espaces fruitiers Petits fruits rouges Vergers pédagogiques Bas d'immeubles Parc Utting</p>
A développer	<p>Créer une oasis au Gumenen ou des jardins familiaux Diversifier la production avec un petit élevage de poules et des ruches Accompagner le glanage sur des espaces privés Proposer des parcelles familiales « productives ». Développer l'éco pâturage dans le quartier. Autoriser le jardinage sur le domaine public (ex : les cultures en bac sur l'esplanade du Gumenen). Intégrer des espaces nourriciers dans les projets d'urbanismes transitoires Créer des cabanes à insectes</p>
Effets attendus	<p>Mettre à disposition gratuite de fruits et légumes frais (+ œufs et miel dans le meilleur des mondes). Se réappropriation l'espace public par la population. Favoriser la connaissance du développement de la biodiversité.</p>
Indicateurs de réussites	<p>Surfaces cultivées et variétés de la production Surfaces réutilisées</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Cap des Possibles (ou autre acteur du territoire), ville d'Auray</p>
Partenaires	<p>Bailleurs Ville AQTA Associations etc.</p>
Financements	<p>Dispositif FPH, AAP quartiers en transition</p>
Temporalités	<p>2024-2030</p>
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Panneaux solaires installés sur les bâtiments (MAL/Logements sociaux)</p> <p>Chaufferie bois en service dans le quartier du Gumenen pour des bâtiments collectifs.</p> <p>La production et l'utilisation d'énergies renouvelables (ex : des fours solaires, marmites norvégiennes, etc. avec le CAP des Possibles)</p>
A développer	<p>Développer la géothermie dans les nouveaux bâtiments</p> <p>Développer le raccordement au réseau de chaleur (bois)</p> <p>Développer les ateliers de découvertes des low tech</p> <p>Développer et accompagner sur l'utilisation des aides aux énergies</p> <p>Valoriser les constructions autonomes en énergie</p> <p>Développer les concertations et les animations autour des énergies renouvelables</p>
Effets attendus	<p>Améliorer la gestion énergétique pour et par tous</p> <p>Permettre aux habitants de bénéficier de ce développement des énergies renouvelables</p>
Indicateurs de réussites	<p>Augmentation du nombre de Kwh produit dans le quartier.</p> <p>Nombre de panneaux solaires installés sur le quartier.</p> <p>Sollicitation des aides aux énergies.</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Bailleurs</p> <p>Ville</p>
Partenaires	<p>Bailleurs sociaux</p> <p>PIMMS</p> <p>EPSM</p> <p>CMS</p> <p>DEEJ</p> <p>MAL</p> <p>Cap des possibles</p> <p>SPL Energie (AQTA)</p> <p>L'argonaute</p>
Financements	<p>Aides de l'Etat</p> <p>Fond verts</p>
Temporalités	<p>2024-2030</p>
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Bacs à cultiver aux Gumenen</p> <p>Les comestibles, les produits d'hygiène fait avec et par le Cap des possibles</p> <p>Les comestibles à libre disposition (fruits rouges)</p> <p>Deux composteurs collectifs en test dans le QPV</p> <p>Faciliter d'accès aux mobilités douces (vélos) avec l'association La Bécane</p> <p>Le Fab'lab a présenté des low-tech lors d'animation</p>
A développer	<p>Réutiliser des matériaux issus de déconstructions</p> <p>Développer l'expérimentation de la transition écologique lors d'actions d'urbanismes transitoires</p> <p>Mettre en place le dispositif les familles zéros déchets</p>
Effets attendus	<p>Impliquer les habitants dans la création de ce lieu</p>
Indicateurs de réussites	<p>Création du lieu</p> <p>Nombre de passages annuel</p> <p>Nombre d'habitants participants à ces expérimentations.</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>La ville</p>
Partenaires	<p>Les habitants du QPV</p> <p>Les bailleurs</p> <p>Les associations</p>
Financements	
Temporalités	<p>2024-2030</p>
Liens avec d'autres enjeux	<p>Lien avec l'Urbanisme transitoire</p>

L'existant	<p>L'utilisation de la place Thiesse entre parking et espace d'animations</p> <p>Parc Utting avec le mercredi festif</p> <p>Les bas d'immeubles qui servent d'espace nourricier avec l'oasis du Cap des Possibles</p> <p>Le terrain d'aventure qui est venu compléter/transformer un espace de passage</p> <p>Le Ciné Pop' (projections itinérantes) de Vidéo Graphie Auray sur les espaces verts, les anciens séchoirs</p> <p>La semaine des arts urbains qui a conduit à l'utilisation d'espace pour l'art</p>
A développer	<p>Utiliser les assiettes non bâties</p> <p>Utiliser les espaces verts comme jardins partagés</p> <p>Créer du lien social autour de la transition écologique et de l'urbanisme transitoire</p> <p>Réutiliser les matériaux de déconstructions pour recréer du mobilier urbain</p> <p>Renaturer, désimpermeabiliser les espaces pour créer des îlots de fraîcheur</p> <p>Développer un projet de ferme urbaine/éco-pâturage (« vers le jardin »)</p> <p>Créer une résidence artistique avec les habitants</p>
Effets attendus	<p>Développer l'usage des espaces publics.</p> <p>Créer/dynamiser une vie de quartier.</p> <p>Se réapproprier des espaces vides/friches/ou en attente de construction.</p> <p>Des espaces en friches plus agréables et mieux entretenus.</p>
Indicateurs de réussites	<p>Fréquentation hommes/femmes/enfants.</p> <p>L'utilisation de l'espace public par la femme.</p> <p>Usage tout au long de l'année.</p>
Coordinateur de l'objectif	Ville
Partenaires	<p>Office Bretagne de la biodiversité</p> <p>Bailleurs</p> <p>CAUE</p> <p>Département</p>
Financements	Quartiers en transition
Temporalités	2024-2030
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Diagnostic à disposition « Espelia » (beaucoup d'îlots de chaleur au Gumenen-Goaner notamment)</p> <p>Végétalisation des espaces</p> <p>Cours d'eau (accès, proximité), la vallée du reclus</p> <p>Aménagement végétalisé éphémère sur l'esplanade du Gumenen</p> <p>Proximité du Parc Utting</p> <p>Espaces arborés et espaces verts, notamment au Parco Pointer</p> <p>Travail de réflexion sur la désimperméabilisation des cours d'écoles (Tabarly – Rollo - Arlequin)</p>
A développer	<p>Favoriser l'ombrage, les aménagements pérennes, structures végétalisées, des points d'eaux (mares, fontaines, etc.)</p> <p>Créer des îlots d'évapotranspiration des arbres</p> <p>Créer une connexion végétalisée entre le parc Utting et l'ensemble du QPV</p> <p>Végétaliser le bâti</p> <p>Travailler autour de l'impact des îlots de chaleur sur la santé</p>
Effets attendus	<p>Favoriser plus de fraîcheur, plus de fréquentation, plus de bien être sur le quartier</p> <p>Diminuer la température du quartier (notamment espace périscolaire)</p>
Indicateurs de réussites	<p>Réduction de la surface des îlots de chaleurs, augmentation de la fréquentation des sites réaménagés</p> <p>Développement d'une vie de quartiers sur les espaces inutilisés actuellement</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville d'Auray (Service développement durable)</p>
Partenaires	<p>Bailleurs sociaux</p> <p>Institutions sur le QPV</p> <p>Habitants</p> <p>Associations</p> <p>CAUE</p> <p>Département</p>
Financements	<p>AAP quartiers en transition</p> <p>Abattement TFPB - Ville</p>
Temporalités	<p>2024-2030</p>
Liens avec d'autres enjeux	

Objectif opérationnel : Réutiliser les eaux pluviales

L'existant	<p align="center">Une cuve existante mais non utilisée au Gumenen</p> <p align="center">Quelques récupérateurs d'eaux de pluies (moins de 10) pour l'arrosage des potagers / jardins pédagogiques au Cap des Possibles</p> <p align="center">Les 3 bassins d'orages à valoriser</p>
A développer	<p align="center">Mettre en place des systèmes de récupération d'eaux pluviales</p> <p align="center">Désimperméabiliser les sols pour l'absorption des eaux de pluies</p> <p align="center">Etudier les possibilités de nouvelles technologies (ex : des noues ou des filets à brouillards)</p> <p align="center">Réutiliser les eaux pluviales pour une utilisation domestique (eaux de toilettes, etc.)</p> <p align="center">Développer la filtration naturelle des eaux (ex : charbon actif)</p>
Effets attendus	<p align="center">Réduire les consommations d'eau potable pour les usages non-vitaux</p> <p align="center">Gérer le ruissellement non maîtrisé</p>
Indicateurs de réussites	<p align="center">Capacité de stockage en eaux (en m3) sur le quartier / Volume réutilisé</p> <p align="center">Types d'usages et utilisations de l'eaux récupérée</p>
Coordinateur de l'objectif	Ville (service voirie)
Partenaires	<p>Bailleurs sociaux</p> <p>AQTA</p> <p>La SAUR</p>
Financements	
Temporalités	2024-2030
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	Des espaces déconstruits non utilisés Des surfaces imperméables et bitumées
A développer	Mettre en place l'urbanisme transitoire sans artificialisation des sols Développer les espaces verts et perméables. Créer des parkings non bitumés et/ou débitumer des parkings. Viser 0% d'artificialisation des sols. Viser la désimperméabilisation des sols sur les espaces collectifs (écoles...) Développer la végétalisation verticale et horizontale sur du bâti.
Effets attendus	Assurer la maîtrise de la perméabilité du quartier et du ruissellement des eaux. Augmenter la biodiversité
Indicateurs de réussites	Surfaces désimperméabilisées
Coordinateur de l'objectif	Ville (service voirie)
Partenaires	Bailleurs Le PNRGM AQTÀ
Financements	
Temporalités	2024-2030
Liens avec d'autres enjeux	Traitement des îlots de chaleur / Biodiversité dans les quartiers / réutiliser les eaux pluviales Réduire visuellement la place de la voiture

L'existant	<p>Proximité avec le parc utting (ENS vallon du reclus)</p> <p>Quelques espaces verts existants et plantations de comestibles.</p> <p>Nichoirs à oiseaux d'installés et chauve-souris.</p>
A développer	<p>Vérifier et mettre en place des espaces de transitions pour que des espèces puissent migrer progressivement afin d'assurer un brassage génétique (ex : des ponts de liaisons verts entre le Parco et le parc Utting).</p> <p>Assurer des habitats pour la faune (hôtel à insectes, ruches, nichoirs à oiseaux, cabanes à hérissons).</p> <p>Assurer des parcelles pour la flore et diversifier les essences planter sur l'espace public.</p> <p>S'orienter vers des essences d'arbres locales.</p> <p>Aider pour lutter contre des espèces invasives (ex : Frelons asiatiques)</p> <p>Développer les prairies fleuries et assurer un fauchage raisonné</p> <p>Végétaliser les trottoirs</p>
Effets attendus	<p>Assurer la vitalité des espèces locales (flore et faune) et leur bonne répartition.</p> <p>Améliorer l'éducation à la biodiversité</p> <p>Lutter contre les espèces invasives (ex : Frelons asiatiques).</p>
Indicateurs de réussites	<p>Recensement et suivi des espèces pour relever les diversités des espèces locales et repérés les espèces invasives persistantes.</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville (Service développement durable)</p>
Partenaires	<p>Les associations</p> <p>Ville</p> <p>Bailleurs</p> <p>Habitants</p>
Financements	
Temporalités	<p>2024-2030</p>
Liens avec d'autres enjeux	

Objectif opérationnel : Déchets : Réduire et améliorer leurs gestions

L'existant	<p>Gestion des encombrants ponctuellement par la ville ou le bailleur</p> <p>Colonnes enterrées pour les bacs de tout venants et les bacs de tri</p> <p>Expérimentation, par AQTA, de colonnes à biodéchets pour une récupération collective de ce type de déchets (poubelles individuelles pour le reste de la ville)</p> <p>Problématique de la conception des sacs de biodéchets pour les habitants (les sacs se percent facilement, odeurs de pourries, etc.)</p> <p>3 composteurs collectifs accessibles pour les habitants</p> <p>Difficulté pour AQTA et les associations du territoire d'instaurer une bonne pratique de tris chez les habitants</p> <p>Sensibilisation du public : Nombreux ateliers de prévention et éducation aux bons gestes de tri de la part d'animateurs d'AQTA</p> <p>Des colonnes de bacs à verres ponctuels (à développer selon certains habitants)</p>
A développer	<p>Communiquer avec les locataires, ce qui sous-entend accompagner sur le plastique, etc. le tri en général, sur les 3 bacs et où déposer ses poubelles + suivi est gestion du verre, etc.</p> <p>Reprise de l'électroménager par les sociétés de ventes</p> <p>Augmenter le nombre de ramassage des encombrants</p> <p>Sensibiliser les locataires au tri plus efficace</p> <p>Réfléchir à des espaces dédiés aux encombrants</p> <p>Mieux communiquer auprès des locataires sur les contenants (recyclage)</p> <p>Faire du tri et accompagner les locataires dans ce sens</p> <p>Informé sur la disponibilité de sacs krafts biosourcés</p> <p>Mettre en place de nouveaux abri-bacs</p>
Effets attendus	<p>Trier plus efficacement</p> <p>Améliorer le cadre de vie (poubelles sur espace public)</p>
Indicateurs de réussites	<p>Moins de plaintes, moins de déchets et de dépôts sauvages.</p> <p>Retour des gardiens sur ces diminutions.</p> <p>Information par AQTA sur la meilleure qualité du tri</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville d'Auray</p> <p>AQTA</p> <p>Morbihan habitat</p>
Partenaires	<p>Associations ou partenaires sur la gestion des déchets</p>
Financements	
Temporalités	<p>2025-2030</p>
Liens avec d'autres enjeux	

L'existant	<p>Fresques existantes (l'art dans le QPV)</p> <p>Animations</p> <p>L'oasis du cap des possibles</p> <p>Améliorer et développer les espaces verts</p> <p>Impliquer les utilisateurs à faire attention aux quartiers = propreté, nuisance sonore</p> <p>Mobiliers urbains (BBQ, espace de récréatifs et sportifs, cabine de pages, etc.)</p> <p>Implantation des services et Institutions</p>
A développer	<p>Favoriser les liaisons douces dans le quartier</p> <p>Rendre visible les actions menées dans le QPV (signalétiques, publicités vers l'extérieur)</p> <p>Développer l'attractivité du quartier par un lieu, une structure ou autres de suffisamment spectaculaire pour venir sur place</p>
Effets attendus	<p>Vivre mieux dans son quartier</p> <p>Diminuer voire supprimer le sentiment d'insécurité dans le passage par le quartier</p> <p>Dynamiser la vie de quartier</p>
Indicateurs de réussites	<p>Plus de passages</p> <p>Ratio articles des journaux Positifs > Négatifs</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville</p> <p>Bailleurs</p>
Partenaires	<p>Tous les signataires / partenaires</p> <p>Habitants</p>
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	<p>GUP : Urbanisme</p> <p>Emancipation par l'éducation : événementiel dans le QPV</p>

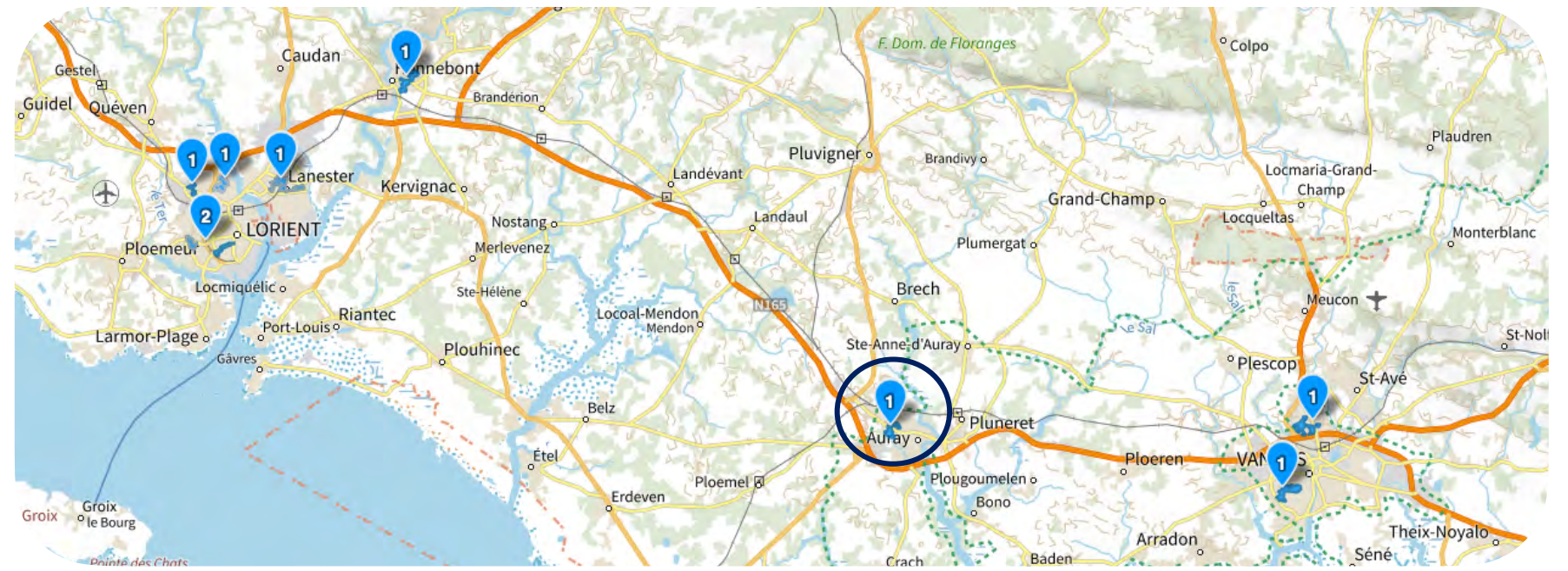
L'existant	<p>Parkings classiques existants ouverts à tous</p> <p>Pas de places de parking attitrées (mais 1.8 places dans le QPV / logement)</p> <p>Parkings sous-terrain payant au Gumenen</p>
A développer	<p>Végétaliser les parkings</p> <p>Intégrer dans le loyer le prix du parking</p>
Effets attendus	<p>Rafraichir des zones de stationnements</p> <p>Améliorer le confort visuel</p> <p>Rendre sa place aux piétons</p> <p>Favoriser les rotations dans les stationnements</p>
Indicateurs de réussites	<p>Plus de places utilisées dans le parking sous terrain</p> <p>Plus de végétalisation dans le paysage urbain</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Ville</p>
Partenaires	<p>Bailleurs</p>
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	<p>Désimperméabiliser et renaturer des espaces</p>

L'existant	Parcelles disponibles en attente de construction (patrimoine de Morbihan Habitat) Déconstruction du Bel'air Implantation d'Institutions/services au sein du Gumenen
A développer	Réhabiliter le Bel'air/Gumenen Requalifier le stade du Bel'air en y intégrant un bâtiment communal Veiller à la mixité sociale, urbanistique et fonctionnelle dans le QPV
Effets attendus	Changer l'image du quartier Développer la mixité sociale et fonctionnelle du quartier Développer la végétalisation du QPV
Indicateurs de réussites	Nombre de reconstruction dans le quartier La répartition dans la diversification des bâtis, formes urbaines et logements. Intégration naturelle et paysagère.
Coordinateur de l'objectif	Ville (service urbanisme) Morbihan Habitat
Partenaires	Architectes et paysagistes de l'Etat FILY Bailleurs Master plan Kantara AQTA
Financements	
Temporalités	
Liens avec d'autres enjeux	La rénovation du quartier dans son ensemble

L'existant	<p>La Fraîche</p> <p>Parcelles disponibles en attente de construction (patrimoine de Morbihan Habitat)</p> <p>Terrain d'aventures</p> <p>L'oasis du Cap des possibles</p>
A développer	<p>Identifier/inventorier les zones en attente de construction</p> <p>Faciliter la mise en place d'actions collectives sur les espaces en renouvellement urbain en concertation avec les bailleurs</p> <p>Développer l'urbanisme transitoire</p> <p>Démocratiser l'appropriation d'un espace public vierge par les habitants</p> <p>Encourager l'utilisation des espaces en attente de reconstruction</p> <p>Actions événementielles</p> <p>Accompagner les habitants à utiliser les espaces « vides » en développant le sentiment de légitimité</p> <p>Proposer des ateliers artistiques et culturels sur ces lieux</p>
Effets attendus	<p>Augmenter les actions collectives</p> <p>Favoriser la mixité des publics</p> <p>Diminuer les espaces en attente de construction</p>
Indicateurs de réussites	<p>Embellissement du QPV</p> <p>Pourcentage des espaces en attente de construction reconverti</p> <p>Ouverture du QPV</p> <p>Retour questionnaires de satisfactions</p>
Coordinateur de l'objectif	<p>Bailleurs</p>
Partenaires	<p>Ville</p> <p>DDTM</p> <p>Assos</p> <p>Habitants</p> <p>Porteurs de projets</p>
Financements	<p>Quartiers en transition</p>
Temporalités	<p>A définir en fonction du projet et coordinateur</p>
Liens avec d'autres enjeux	

VILLE DE AURAY
RAPPORT COMPLET - ÉVALUATION FINALE DU CONTRAT DE VILLE 2015-2022

FÉVRIER 2023



- P2** **PRÉAMBULE**

- P8** **PARTIE 1**
LE PORTRAIT DU QPV ET DES TENDANCES OPÉRANTES

- P51** **PARTIE 2**
LE PÉRIMÈTRE ET LES POURTOURS DU QPV

- P66** **PARTIE 3**
L'ÉVALUATION DE LA PROGRAMMATION, DES OPÉRATEURS ET DES FINANCEMENTS

- P82** **PARTIE 4**
L'ANALYSE DE LA QUESTION ÉVALUATIVE

- P110** **PARTIE 5**
LES PRÉCONISATIONS POUR LA FUTURE CONTRACTUALISATION DU CONTRAT DE VILLE

La Politique de la Ville, de quoi parlons-nous ?

La Politique de la Ville fait partie de cette nouvelle génération d'actions publiques qui émergent en France au cours des décennies 1970 et 1980 (Habitat et Vie Sociale d'abord, et DSQ ensuite).

Jusqu'alors, l'État français avait plutôt une approche colbertiste qui se conforte et se développe, de Louis XIII à la 5^e République, au gré de l'histoire et de la pensée politique (Hegel, Tocqueville, Weber, Pettit, Skinner...).

Cette conception (ces conceptions), postule(nt) une organisation politique faite de bonnes pratiques et de maîtrise de la dépense au service d'objectifs plus au moins précis, mais avec le souci permanent du contribuable.

Une autre (sans unicité) conception de tradition anglo-saxonne vient se télescoper, elle s'appuie non plus sur l'État, mais sur la notion de politiques publiques où les actions (l'État en action) sont plus importantes que les objectifs stratégiques et/ou planifiés. À première vue, la politique de la ville s'apparente à un dosage de tradition institutionnelle de l'État et à une appropriation de l'action publique anglo-saxonne où l'art du gouvernement serait pragmatique et exempt de « toute idéologie ». Lorsqu'elle intervient dans les années 80 avec sa vision transversale, elle préfigure une réforme en profondeur de l'action publique, en vue d'un renforcement de son efficacité et de son efficience.

Depuis, la Politique de la Ville reste cette tête de pont, solitaire, de l'affirmation d'un modernisme, mais sans avoir ébranlé le reste de l'administration française. Nonobstant, la Politique de la Ville est surtout intervenue avec le double mécanisme, celui de la contractualisation et de la politique territorialisée, ce que certains ont appelé le localisme ; politique qui s'appliquerait au local, à défaut de pouvoir conduire des politiques globales (nationales).

La Politique de la Ville, de quoi parlons-nous ?

Laurent Davezies, géographe/économiste, critique cette approche en argumentant qu'il faut s'occuper des personnes (des publics) et non des territoires. Il n'empêche que depuis que la Politique de la Ville est à l'œuvre, sous ses formes hard (GPV, PRU et NPRU) et soft (CUCS, Contrat Ville), certains quartiers ont retrouvé des couleurs et les dynamiques sociales de la vigueur, alors que paradoxalement les effets des crises sociales et économiques accentuent les difficultés des plus fragiles.

Alors, faveurs contextuelles ou efficacité des réponses locales ? Peut-être qu'à ce stade, il est important de préciser que la Politique de la Ville n'a ni les moyens, ni la vocation de répondre à l'ensemble des problèmes sociaux qui sont posés à la société française.

Elle est seulement l'outil où des éléments de réponses sont posés et assemblés avec le plus de force, voire d'engagement, et parfois avec un peu plus d'efficacité, même si les moyens restent limités.

Et quand le doute persiste sur son efficience et son efficacité réelle, on peut aussi penser qu'elle est le lieu, le laboratoire, où se fabriquent aussi des solutions singulières et originales, une autre façon de penser et d'agir en politique.

L'impact n'est pas seulement dans la mesure des effets de la Politique de la Ville, mais dans l'influence structurelle qu'elle est capable d'exercer sur les décideurs, à condition qu'elle ne se fourvoie pas dans la simple gestion et la comptabilité des bâtons de sucette.

L'évaluation comme outil de l'action collective, comme le suggère B. Perret ?

(ingénieur spécialiste de l'évaluation)

Cet auteur rappelle que l'évaluation ne produit pas seulement des connaissances, **«mais aussi de nouvelles idées et une meilleure appréhension des problèmes»**. Sous certaines conditions, elle permet à ceux qui y sont associés de s'approprier les objectifs de la politique évaluée, de donner un surcroît de sens à leur travail, de renforcer leurs compétences et leurs motivations. C'est, toujours dans cette logique, un processus de « mise en pouvoir » qui potentialise l'implication et le partage des responsabilités entre les différents protagonistes publics et privés (associations) de l'action publique.

C'est à cela que nous avons assisté dans le cadre de la présente évaluation.

Pour les acteurs professionnels du secteur associatif, c'est une opportunité de s'exprimer sur les mesures qu'ils sont chargés de mettre en œuvre et d'être associés à leur amélioration. Ils peuvent aussi avoir un regard critique sur leurs pratiques et celles de leurs organisations, voire de leurs donneurs d'ordre, mais c'est un exercice cornélien et inconfortable. L'évaluation, c'est aussi le temps et l'occasion d'inverser les postures avec les institutionnels de la Politique de la Ville, et de revenir sur le sens de l'action collective et sur les moyens qui la conditionne. Nous l'avons entendu dans chacun des séminaires.

Pour les élus, les approches diffèrent suivant les territoires et les réalités subjuguées. La Politique de la Ville est souvent le lieu d'une bonne coopération avec les services de l'État, le lieu où des convergences d'objectivation s'affirment, mais c'est aussi le lieu de la dispute sur les moyens et sur la gouvernance. Qui décide de quoi et pour quoi faire ?

Les acteurs professionnels sont souvent pris dans une administration des relations entre les associations et les décideurs (élus / État) avec une valorisation de l'action. Actions pour répondre à la programmation, actions pour répondre aux objectifs (quand ils existent), actions pour faire, dans des territoires où l'intervention sociale est le produit de multiples intervenants et où la captation de l'attention et des crédits peut devenir essentielle, ne serait-ce que pour maintenir leur efficacité et leur efficacité.

Il reste les habitants et les usagers des territoires qui sont souvent éloignés des motivations de l'action publique, et qui pour une part en bénéficient. Mais ils sont, comme nous le sommes tous, dans l'épreuve et l'expérience sociale de notre quotidien, et rarement dans la distinction de la philosophie de l'action. Les réalités sociales sont vécues globalement : le logement étroit et/ou vétuste, l'école qui ségrège, les travailleurs privés d'emploi qui deviennent des chômeurs, les commerces qui disparaissent, le voisinage difficile, l'insécurité factuelle et discursive omniprésente, le reste à vivre qui se réduit...

Alors oui, l'évaluation peut être utile, si son processus affecte les manières de penser au sujet de son programme, de son rôle même ; elle peut concourir à clarifier les objectifs, renforcer (ou affaiblir) les engagements, et réduire (ou augmenter) les incertitudes.

Le questionnement qui saisit les acteurs ne doit pas s'arrêter à la fin du processus d'évaluation, lui seul a une capacité de transformation et de transfiguration d'un état des choses qui conditionne les réalités sociales.

Notre cheminement méthodologique

- Nous avons essayé au mieux d'objectiver les réalités territoriales, même si les données sources ne sont pas toujours satisfaisantes.
- Nous avons jusqu'ici construit « un regard » pour répondre à des questions précises liées à un processus d'évaluation.
- Nous avons cherché à dépasser et à mettre en perspective des questionnements qui finalement n'ont qu'un seul objectif : **mettre fin à cette reproduction sociale de la fatalité, en déployant des solutions adaptées. C'est précisément là-dessus que porte l'ambition de la Politique de la Ville depuis ses origines : s'attaquer au fatalisme de la précarité concentrée sur des territoires.**

Pour construire notre analyse évaluative :

Nous avons traité des centaines de données de différentes sources, sur différentes temporalités en vue de comprendre l'évolution du contexte socio-économique et la logique des actions du Contrat ville.

Nous avons rencontré les acteurs professionnels et les associations sur les constats et aussi sur les actions déployées.

Nous avons rencontré les principaux décideurs et acteurs de la ville (maire, adjointe, DGS, chef de projet...) et des services de l'État,

Nous avons rencontré quelques habitants du périmètre (entretiens aléatoire)...

Rappel de la question initiale posée par les acteurs locaux

Dans quelle mesure, l'attractivité du QPV d'Auray s'est-elle améliorée ?

Et comment poursuivre cette dynamique en y intégrant des quartiers sensibles limitrophes ?

Nous avons consolidé cette question autour :

- **des mouvements de population sur le périmètre,**
- **de l'élargissement de la mixité sociale,**
- **des écarts sociaux avec le reste du territoire communal,**
- **de l'image perçue du quartier,**
- **d'autres périmètres de fragilité sociale.**

PARTIE 1 - LE PORTRAIT DU QPV ET DES TENDANCES OPÉRANTES

LE QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE « GUMENEN, GOANER, PARCO POINTER, BEL AIR » À AURAY

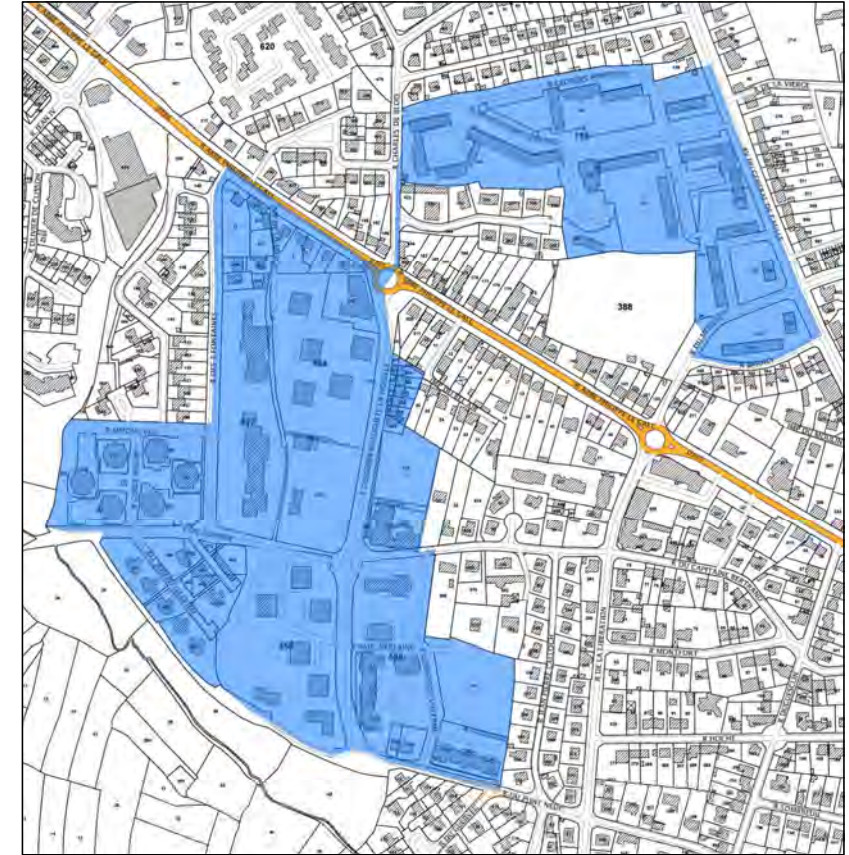




16 hectares

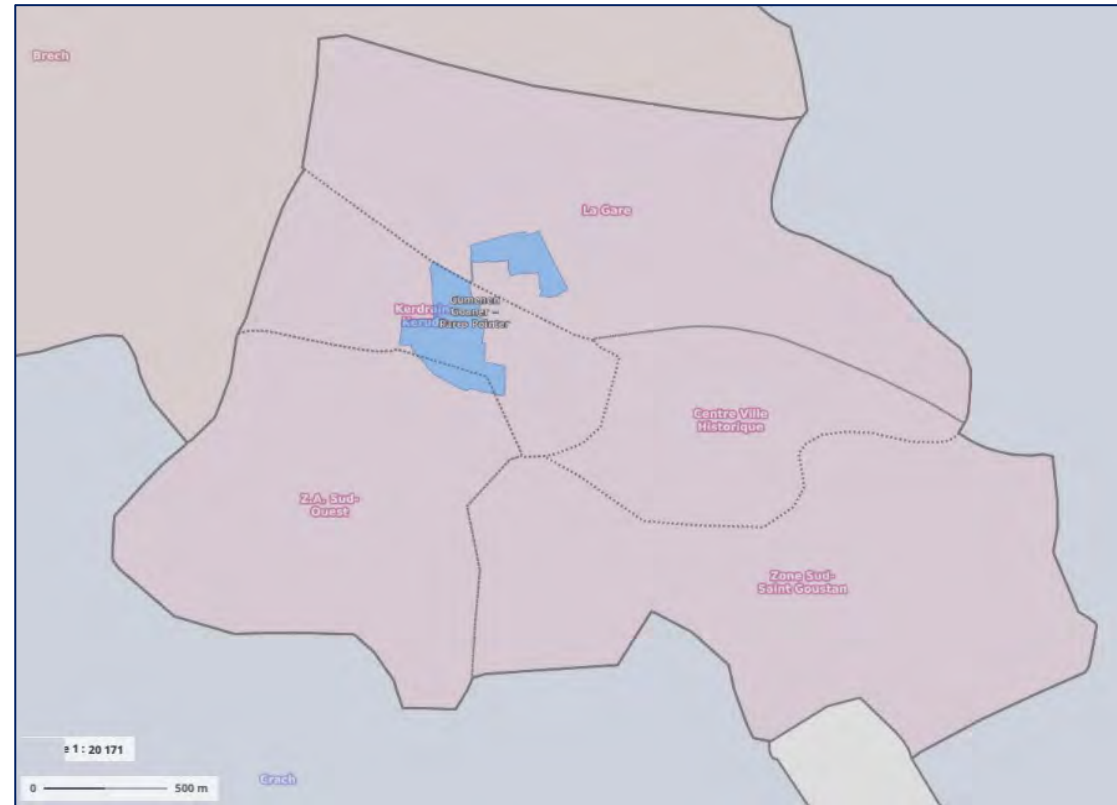


1 435 habitants en 2018
(10,3% de la population
communale)





2018	Les IRIS INSEE du QPV
0101 - LA GARE	
0102 - KERDRAIN-KERUDO	
0103 - ZA SUD OUEST	



LES CARACTÉRISTIQUES DU QPV

✓ LE PROFIL DES HABITANTS

Le territoire QPV est marqué par la jeunesse de sa population et par une sous-représentation des personnes âgées de 60 ans et plus.

Observons aussi que la part de la population étrangère de nationalité est 4,2 fois supérieure à celle de la ville.

Pour rappel en 2018 :

- La part des moins de 25 ans est de 29,5% à l'échelle nationale,
- La part des 60 ans et plus est de 26% à l'échelle nationale,
- La part des étrangers de nationalité est de 7,7% à l'échelle nationale.

L'indice de jeunesse est 2 fois plus élevé dans le QPV que dans la ville d'Auray

source INSEE	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Nombre d'habitants	2018	1 435	13 945
Hommes	2018	44,5%	46,1%
Femmes	2018	55,5%	53,9%
Population de moins de 25 ans	2018	40,0%	27,5%
Population âgée de 60 ans au plus	2018	12,8%	30,9%
Indice de jeunesse (- de 20 ans / 60 ans ou +)	2018	2,7	0,7

La population étrangère est 4,2 fois plus représentée dans le QPV que dans la ville

source INSEE	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Part des étrangers	2018	16,5%	3,9%

✓ LE PROFIL DES MÉNAGES ET LES ALLOCATAIRES CAF

Le territoire QPV se caractérise par une forte représentativité d'une typologie de ménages : les ménages seuls. Cela reste cependant inférieur à la moyenne de la commune.

Les données de la CAF en 2020 confirment cette observation, une sur-représentation des ménages isolés et des mono-parents.

Les ménages isolés sont minoritaires dans le QPV contrairement à la situation communale

source INSEE	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Ménages de 1 personne	2018	43%	52,8%
Ménages de 6 personnes ou plus	2018	n.d.	0,9%

Les allocataires CAF isolés sont majoritaires dans le QPV et la part des mono-parents est 1,6 fois plus élevée que dans la ville

source CAF	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Nombre d'allocataires	2020	522	3 474
Nombre de personnes couvertes	2020	1 069	6 844
Taille moyenne des foyers	2020	2,05	1,97
Allocataires isolés sans enfant	2020	270 51,7%	1 995 57,4%
Allocataires mono-parent	2020	137 26,2%	542 15,6%
Allocataires couples sans enfant	2020	25 4,8%	171 4,9%
Allocataires couples avec enfant(s)	2020	90 17,2%	766 22,0%

✓ LES RESSOURCES DES FOYERS

Le revenu médian faible, de 1128 € en moyenne par mois et par unité de consommation en 2019, est très inférieur sur le périmètre du QPV au revenu médian de la commune (-7710 euros).

Cependant les données des services des impôts nous indiquent que les revenus proviennent de l'activité (59,2%).

Observons la part plus marquée à l'échelle communale des ressources issues des pensions et des retraites (39,5% pour 17,1% dans le QPV).

Notons également que la part des minimas sociaux est 4,6 fois supérieure dans le périmètre du QPV que la part moyenne sur la commune.

Pour rappel en 2019, le revenu médian par UC est de :

- 22 230 euros dans l'agglomération,
- 21 930 euros à l'échelle nationale.

Le revenu médian par UC dans le QPV est 1,6 fois inférieur à celui de la ville

source INSEE FiLoSoFi	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Revenu médian disponible par UC	2019	13 530 euros	21 240 euros

La part des minimas sociaux est 4,6 fois plus élevée dans le QPV que dans la ville

source INSEE FiLoSoFi	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Les revenus d'activités	2019	59,2%	60,5%
Dont : les indemnités de chômage	2019	6,1%	3,4%
Les pensions, retraites et rentes	2019	17,1%	39,5%
Les revenus du patrimoine et autres revenus	2019	2,2%	10,1%
L'ensemble des prestations sociales	2019	28,8%	6,6%
Dont : les prestations familiales	2019	7,3%	1,8%
Dont : les minimas-sociaux	2019	14,0%	3%
Dont : les prestations logement	2019	7,5%	1,8%

✓ LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE

Le taux de pauvreté monétaire se situe dans le périmètre du QPV à 49,3% en 2019, il est 3,3 fois supérieur à celui de la commune en 2019 (14%).

Pour rappel en 2019, le taux de pauvreté monétaire est de :

- 9,2% dans l'agglomération,
- 14,5% à l'échelle nationale.

Les foyers vivant dans le QPV sont 3,3 fois plus impactés par la pauvreté monétaire que dans la ville

source INSEE	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Taux de pauvreté monétaire	2019	46,3%	14%
1er décile	2019	8 800 euros	11 790 euros
9ème décile	2019	21 980 euros	37 150 euros
Rapport interdécile	2019	2,5	3,2

✓ LES MINIMAS SOCIAUX

Parmi les allocataires CAF, la part des bénéficiaires des minimas sociaux est importante sur la ville (63,5% en 2020). Elle est encore plus élevée sur le périmètre du QPV (73,3%).

Près des ¾ des allocataires bénéficient des minimas sociaux dans le QPV

source CAF	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air			Commune de AURAY
Nombre d'allocataires	2020		522		3 474
TT minimas sociaux	2020	383	73,3%	2208	63,5%
Les allocataires percevant le RSA	2020	117	22,4%	458	13,2%
Les allocataires percevant la PPA	2020	163	31,2%	1 245	35,8%
Les allocataires percevant l'AAH	2020	103	19,7%	505	14,5%

✓ LES LOGEMENTS ET LE STATUT D'OCCUPATION

Les logements sociaux occupent massivement le parc d'habitat au sein du périmètre du QPV (95%), à l'inverse de la moyenne communale (21,2%).

La mixité socio-résidentielle est quasi inexistante dans le QPV contrairement à la ville

source INSEE	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Les résidences principales	2018	97,8%	87,3%
Les résidences secondaires	2018	nd	5,8%
Les résidences vacants	2018	nd	5,7%
Les propriétaires	2018	nd	43,9%
Les locataires	2018	97,7%	54,9%

source INSEE	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Les logements sociaux parmi les résidences principales	2018	95%	21,2%

✓ L'ANCIENNETÉ RÉSIDENTIELLE

L'ancrage résidentiel des ménages est dominant dans le périmètre du QPV avec 58,2% d'emménagés depuis cinq ans et plus dans leur logement en 2018.

Toutefois, la part des emménagés plus récent, entre 2 et 4 ans, est aussi conséquente sur le périmètre du QPV, elle s'élève à 30,2%, pour 26,2% dans la ville en 2018.

Les emménagés installés depuis 5 ans et plus dans leur logement sont majoritaires dans le QPV et sont un peu plus représentés que dans la ville

source INSEE	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Ménages depuis moins de 2 ans	2018	11,6%	17,6%
Ménages entre 2 et 4 ans	2018	30,2%	26,3%
Ménages entre 5 et 9 ans	2018	25,6%	20,4%
Ménages de 10 ans et plus	2018	32,6%	35,7%

✓ LES LOGEMENTS SOCIAUX

Le périmètre du QPV concentre 40% de la totalité des logements sociaux de la commune en 2020.

D'autres données nous permettront d'estimer le taux de vacance qui est devenu au fil du temps particulièrement faible.

Le taux de rotation des logements sociaux dans le QPV est comparable à celui de la ville

source RPLS	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Le nombre de logements sociaux	2020	634	1609
Taux de vacance (%)	2020	nd	1%
Taux de vacance de plus de 3 mois (%)	2020	nd	nd
Taux de rotation (%)	2020	7,7%	7%

✓ LES ENTREPRISES

Les entreprises implantées sur le périmètre du QPV représentent 2,3% de la totalité des entreprises présentes dans la commune en 2019.

La vocation économique du QPV est faible mais elle se développe

source INSEE fichier Sirène	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air		Commune de AURAY	
Le nombre d'entreprises	2019	38	2,3%	1 630	100%

source INSEE fichier Sirène	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air		Commune de AURAY	
Le nombre de création d'entreprises	2020	9	4,2%		216

✓ L'EMPLOI

Le taux d'emploi de la population active sur le périmètre du QPV se situe à 39,8% en 2017, il est 1,5 fois inférieur à celui de la commune (61,9%).

La part des emplois précaires sur le périmètre du QPV est de 27,2% en 2017, elle est 1,5 fois supérieure à la part communale (18,2%).

Le taux d'emploi dans le QPV est 1,5 fois inférieur à celui de la ville

source INSEE	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Taux d'emploi des 15-64 ans	2017	39,8%	61,9%
Taux d'emploi des femmes	2017	37,6%	60,9%
Taux d'emploi des étrangers	2017	n.d.	38,6%

La précarité de l'emploi dans le QPV est 1,5 fois plus élevée que dans la ville

source INSEE	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
La part des emplois précaires parmi les emplois	2017	27,2%	18,2%
La part des emplois précaires parmi les femmes ayant un emploi	2017	nd	nd
La part des emplois précaires parmi les étrangers ayant un emploi	2017	nd	nd

✓ L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En 2020, le périmètre du QPV compte 231 demandeurs d'emploi au total, dont 91,8% relèvent des catégories A, B, C (212 effectifs).

Notons que près d'un tiers des demandeurs d'emploi de la commune habitent dans le périmètre du QPV pour un quartier qui représente 10% de la population de la commune.

Le QPV concentre près de 30% de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la ville

source POLE EMPLOI	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air		Commune de AURAY	
Nombre total de demandeurs d'emploi	2020	231	29,7%	779	100%
Nombre de demandeurs d'emploi catégorie ABC	2020	212	91,8%	677	86,9%
Les demandeurs d'emploi au RSA de catégorie ABC	2020	62	26,8%	142	18,2%
Les demandeurs d'emploi jeunes (moins de 26 ans) de catégorie ABC	2020	34	14,7%	125	16,0%
Les demandeurs d'emploi seniors (50 ans et plus) de catégorie ABC	2020	54	23,4%	144	18,5%
Les demandeurs d'emploi étrangers de catégorie ABC	2020	27	11,7%	102	13,1%
Les demandeurs d'emploi longue durée (au moins 2 ans) de catégorie ABC	2020	66	28,6%	173	22,2%

✓ LA SCOLARITÉ – 1ER DEGRÉ

La disqualification sociale atteint également les enfants scolarisés qui vivent dans le périmètre du QPV.

Le taux de retard à l'entrée en 6^{ème} est de 31,2% pour l'année scolaire 2018-2019.

Rappelons que le taux national de retard à l'entrée en 6^{ème} est de 5,4% en 2018-2019.

Source : MENJS-MESRI-DEPP / Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

Pour rappel, en 2018-2019, le taux national de retard d'entrée en 6^{ème} est de 5,4% à l'échelle nationale.

Le taux de retard des collégiens du QPV en 6^{ème} est 2,7 fois supérieur à celui de la ville

source DEPP	Année scolaire	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air	Commune de AURAY
Le nombre d'écoliers	2018-2019	258	1562
Le nombre de collégiens	2018-2019	100	605
Le taux de retard en 6 ^{ème}	2018-2019	31,2%	11,5%
Le taux de retard en 3 ^{ème}	2018-2019	30,4%	12,5%

✓ LA SCOLARITÉ – 2D DEGRÉ

Les NEET sont sur-représentés sur le périmètre du QPV avec 39,4%, pour 18,2% à l'échelle communale en 2016.

Rappelons que la moyenne nationale se situe à 9,1% pour la même période (2016), et en 2019, elle est de 8,7%.

Ces données ne tiennent pas compte des effets de la COVID.

Pour rappel en 2016, 13,8% des 15-29 ans ne sont ni en emploi ni en études, à l'échelle nationale.

La part des jeunes non insérés est deux fois plus importante dans le QPV que dans la ville

source DEPP	Année scolaire	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air		Commune de AURAY	
Le nombre de lycéens	2018-2019	60		452	
Le nombre de lycéens en formation générale ou techno	2018-2019	39	65%	349	77%
Le nombre de lycéens en formation professionnelle	2018-2019	21	35%	103	23%
Le taux de retard en 2de	2018-2019	45,5%		18,9%	
Le taux de retard à l'entrée en terminale	2018-2019	46,2%		28,9%	

source INSEE	Année	QPV Gumenen Goaner Parco Pointer Bel Air		Commune de AURAY	
Les 16-25 ans ni en emploi ni en études (NEET)	2016	39,4%		18,2%	

✓ LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (C2S)

À l'échelle communale, 6% de la population est concernée par la couverture de la C2S.

Sur le périmètre du QPV, le taux de couverture de la population par la C2S atteint 23,6% en 2020, soit 4 fois plus que dans la ville.

La population enfantine, bénéficiaire de la C2S, est plus représentée dans le QPV que dans la ville

source CNAF	Année	QPV		Commune de AURAY	
		Gumenen Parco	Goaner Pointer Bel Air		
La population couverte par la C2S	2021		339		852
Les femmes bénéficiaires	2021	192	56,6%	462	54,2%
Les hommes bénéficiaires	2021	147	43,4%	390	45,8%
Les moins de 18 ans bénéficiaires	2021	129	38,1%	265	31,1%
Les 18-24 ans bénéficiaires	2021	51	15,0%	103	12,1%
Les 25-49 ans bénéficiaires	2021	114	33,6%	323	37,9%
Les 50-59 ans bénéficiaires	2021	33	9,7%	105	12,3%
Les 60 ans ou plus	2021	12	3,5%	56	6,6%

La situation du QPV « Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel air » par rapport à la moyenne des neuf QPV du Morbihan

	Année	QPV AURAY	MOYENNE QPV 56	ECART LA MOYENNE
Démographie				
Nombre d'habitants	2018	1435	-	-
Part QPV population communale	2018	10,3%	5,8%	+4,5 pts
Part des jeunes moins de 25 ans	2018	27,5%	38,0%	-10,5 pts
Part des 60 ans et plus	2018	30,9%	18,5%	-12,4 pts
Indice de jeunesse	2018	0,7	1,8	-1,1 pt
Part des étrangers de nationalité	2018	16,5%	19,0%	-2,5 pts
Part allocataires CAF isolés sans enfant	2020	51,7%	53,4%	-1,7 pt
Part allocataires CAF mono-parents	2020	26,2%	22,7%	+3,5 pts
Ressources				
Revenu médian par UC	2019	13 530 €	13 464 €	+66 €
Taux de pauvreté monétaire	2019	46,3%	49,0%	-2,7 pts
Rapport interdécile	2019	2,5	2,7	-0,2 pt
Part des revenus d'activité	2019	59,2%	51,0%	+8,2 pts
Part allocataires CAF au RSA	2020	22,4%	26,3%	-3,9 pts
Logement				
Part des logements sociaux parmi RP	2018	95,0%	82,5%	+12,5 pts
Part des ménages de moins de 2 ans	2018	11,6%	12,9%	-1,3 pt
Part des ménages de 10 ans et plus	2018	32,6%	40,5%	-7,9 pts
Nb de logements sociaux	2020	634	7434	-
Taux de vacance dans le parc social	2020	7,7%	6,6%	+1,1 pt

	Année	QPV AURAY	MOYENNE QPV 56	ECART LA MOYENNE
Emploi				
Taux d'emploi des 15-64 ans	2018	39,8%	38,3%	+1,5 pt
Part des emplois précaires	2018	27,2%	33,0%	-5,8 pts
Taux de chômage	2018	31,6%	35,5%	-3,9 pts
Nb demandeurs d'emploi cat A	2022 T4	231	1158	-
Insertion des jeunes				
Part des NEET	2020	39,4%	35,6%	+3,8 pts
Réussite scolaire				
Le taux de retard en 3ème	2018-2019	30,4%	28,4%	+ 2 pts
Santé				
Nb d'habitants couverts par la C2S	2021	339	5150	-
Taux de couverture pop CS2	2021	23,6%	27,8%	-4,2 pts

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV

✓ LE PROFIL DES HABITANTS ET DES ALLOCATAIRES CAF

Malgré le fléchissement démographique de la population, le périmètre du QPV reste une réserve de jeunesse, comparé au territoire communal, où les plus de 60 ans représentent 33,2% de la population.

Dans le même temps, on assiste à une forte croissance des allocataires CAF, +31,5% entre 2015 et 2019, due en grande partie aux personnes isolées et aux mono-parents.

Le QPV est marqué par un fléchissement démographique et par le vieillissement d'une partie de la population

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2015	2018	Evolution 2015-2018	
Nombre d'habitants	INSEE	1490	1 435	-55	-3,7%
Moins de 25 ans	INSEE	41,4%	40%		-1,4 pt
Les 60 ans et plus	INSEE	8,6%	12,8%		+4,2 pts
L'indice de jeunesse	INSEE	3	2,7		-0,3 pt
La population étrangère	INSEE	16,5%	16,5%		-
Les ménages de 1 personne	INSEE	42,2%	43%		+0,8 pt
Les ménages de 6 personnes et plus	INSEE	nd	nd		

Les allocataires CAF isolés et les mono-parents connaissent les plus fortes progressions dans le QPV

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2015	2020	Evolution 2015-2020	
Nombre d'allocataires	CAF	397	522	+125	+31,5%
Nombre de personnes couvertes	CAF	858	1 069	211	+24,6%
Taille moyenne des foyers	CAF	2,16	2,05	-0,11	-5,1%
Allocataires isolés sans enfant	CAF	180	270	90	+50,0%
Allocataires mono-parent	CAF	113	137	24	+21,2%
Allocataires couples sans enfant	CAF	23	25	2	+8,7%
Allocataires couples avec enfant(s)	CAF	81	90	9	+11,1%

✓ LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE

Le taux de pauvreté monétaire est toujours aussi fort, malgré un léger fléchissement de -3,1 points entre 2015 et 2019.

Rappelons qu'à l'échelle communale, le taux de pauvreté monétaire est de 14% (identique au taux national), en 2019.

L'intensité de la pauvreté monétaire des foyers diminue dans le QPV, mais les écarts de ressources entre eux se creusent légèrement

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2015	2019	Evolution 2015-2019
Revenu médian disponible par UC	INSEE	12 466 euros	13 530 euros	+1 064 euros
Taux de pauvreté monétaire	INSEE	49,4%	46,3%	-3,1 pts
1er décile	INSEE	8193 euros	8 800 euros	+ 607 euros
9é décile	INSEE	19 769 euros	21 980 euros	+2 211 euros
Rapport interdécile	INSEE	2,4	2,5	+0,1 pt

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV

✓ LES RESSOURCES DES FOYERS

Les revenus d'activité progressent (à mettre en rapport avec le fléchissement de la pauvreté monétaire), mais les minimas sociaux aussi entre 2015 et 2019.

Un phénomène de partition semble être à l'œuvre sur le périmètre du QPV : les ménages précaires diminuent mais la précarité s'aggrave pour ceux qui le restent.

Les revenus d'activité et les minimas sociaux progressent simultanément dans le QPV

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2015	2019	Evolution 2015-2019
Les revenus d'activités	INSEE	56,6%	59,2%	+2,6 pts
<i>Dont les indemnités de chômage</i>	INSEE	7,3%	6,1%	-1,2 pt
Les pensions, retraites et rentes	INSEE	18,5%	17,1%	-1,4 pt
Les revenus du patrimoine et autres revenus	INSEE	3,3%	2,2%	-1,1 pt
L'ensemble des prestations sociales	INSEE	28,6%	28,8%	+0,2 pt
<i>Dont les prestations familiales</i>	INSEE	7,3%	7,3%	-
<i>Dont les minimas-sociaux</i>	INSEE	11,9%	14,0%	+2,1 pts
<i>Dont les prestations logement</i>	INSEE	9,4%	7,5%	-1,9 pt

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV

✓ LES MINIMAS SOCIAUX

Le nombre d'allocataires CAF progresse de 31,5% entre 2015 et 2020 sur le périmètre du QPV.

Notons que les allocataires au RSA sont moins nombreux (-7,1%), tandis que les bénéficiaires de l'AAH augmentent (+41,1%).

Le nombre d'allocataires bénéficiaires de l'AAH augmente dans le QPV

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2015	2020	Evolution 2015-2020	
Nombre d'allocataires	CAF	397	522	125	+31,5%
Dont allocataires percevant le RSA	CAF	126	117	-9	-7,1%
Dont allocataires percevant la PPA	CAF	-	163		
Dont allocataires percevant l'AAH	CAF	73	103	30	+41,1%

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV

✓ LES LOGEMENTS

La part des locataires parmi les résidences principales est toujours aussi importante sur le périmètre du QPV (98,2% en 2018, comme en 2015).

Elle est de 54,3% à l'échelle communale et de 31% pour le département.

Dans le périmètre du QPV, le taux de rotation dans le parc locatif social se réduit de -0,7 point entre 2019 et 2020, à défaut du taux de vacance renseigné (seuil statistique) à ce stade d'introspection, notons que la vacance à l'échelle de la ville est de 5,6% (taux tendu).

La mixité socio-résidentielle n'a pas évolué dans le QPV

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2017	2018	Evolution 2017-2018
Les résidences principales	INSEE	98,2%	98,2%	-
Les résidences secondaires	INSEE	nd	nd	-
Les résidences vacantes	INSEE	nd	nd	-
Les propriétaires	INSEE		2%	-
Les locataires	INSEE	98%	98%	-

La rotation dans les logements sociaux décélère dans le QPV

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2019	2020	Evolution 2019-2020
Le nombre de logements sociaux	RPLS	634	634	-
Taux de vacance (%)	RPLS	nd	nd	-
Taux de vacance de plus de 3 mois (%)	RPLS	nd	nd	-
Taux de rotation (%)	RPLS	8,4%	7,7%	-0,7 pt

✓ L'ANCIENNETÉ RÉSIDENTIELLE

Les ménages ont tendance à s'implanter plus durablement sur le périmètre du QPV, et à rejoindre l'ancrage résidentiel de la commune.

La part des ménages installés depuis dix ans et plus dans leur logement reste toutefois plus faible dans le QPV (32,6%) que dans la ville (36%). Elle est de 52% pour le département du Morbihan.

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2017	2018	Evolution 2017-2018
Ménages depuis moins de 2 ans	INSEE	13,3%	11,6%	-1,7 pt
Ménages entre 2 et 4 ans	INSEE	31,7%	30,2%	-1,5 pt
Ménages entre 5 et 9 ans	INSEE	23,7%	25,6%	+1,9 pt
Ménages de 10 ans et plus	INSEE	31,3%	32,6%	+1,3 pt

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV

✓ LES ENTREPRISES

Si les entreprises sont faiblement représentées sur le périmètre du QPV, notons toutefois que sur les deux intervalles, 2015 et 2019, elles ont presque doublé (+17 entreprises créées).

Le nombre d'entreprises a quasiment doublé dans le QPV

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2015	2019	Evolution 2015-2019	
Le nombre d'entreprises	INSEE	21	38	17	+81%

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2015	2020	Evolution 2015-2020	
Le nombre de créations d'entreprises	INSEE	6	9	3	+50%

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV

✓ L'EMPLOI

Le taux d'emploi continue à se dégrader sur le périmètre du QPV (le nombre de personnes ayant un emploi par rapport à la population active).

Il est passé de 41,4% en 2016 à 39,8% en 2017, soit une diminution de -1,6 point.

Dans ce même intervalle, la part des emplois précaires augmente de +1,4 point.

L'accès à l'emploi des habitants du QPV fléchit légèrement

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2010	2017	Evolution 2010-2017
Taux d'emploi des 15-64 ans	INSEE	41,4%	39,8%	-1,6 pt
Taux d'emploi des femmes	INSEE	37,5%	37,6%	+0,1 pt
Taux d'emploi des étrangers	INSEE	n.d.	n.d.	

La précarisation des emplois occupés par les habitants du QPV se renforce

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2010	2017	Evolution 2010-2017
La part des emplois précaires parmi les emplois	POLE EMPLOI	25,8%	27,2%	+1,4 pt
La part des emplois précaires parmi les femmes ayant un emploi	POLE EMPLOI	nd	nd	
La part des emplois précaires parmi les étrangers ayant un emploi	POLE EMPLOI	nd	nd	

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV

✓ L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Depuis 2017, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue de façon continue.

C'est le signe d'une amélioration de l'insertion socio-professionnelle sur le périmètre.

On compte 73 demandeurs d'emploi de catégorie A en moins dans le QPV, sur l'intervalle 2017 et 2022 (4^{ème} trimestre).

Notons toutefois que certains indicateurs de précarité ont tendance à progresser sur le périmètre du QPV, le chômage de longue durée notamment (+15,8%), et le chômage des 50 ans et plus (+10,2%).

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue significativement dans le QPV

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2017	2020	2022 4ème trimestre	Evolution 2017-2022	
Nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A	POLE EMPLOI	163	138	90	-73	-44,8%

Le chômage de longue durée augmente dans le QPV

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2016	2020	Evolution 2016-2020	
Les demandeurs d'emploi au RSA de catégorie ABC	POLE EMPLOI	69	62	-7	-10,1%
Les demandeurs d'emploi jeunes (moins de 26 ans) de catégorie ABC	POLE EMPLOI	31	34	3	+9,7%
Les demandeurs d'emploi séniors (50 ans et plus) de catégorie ABC	POLE EMPLOI	49	54	5	+10,2%
Les demandeurs d'emploi étrangers de catégorie ABC	POLE EMPLOI	26	27	1	+3,8%
Les demandeurs d'emploi longue durée (au moins 2 ans) de catégorie ABC	POLE EMPLOI	57	66	9	+15,8%

✓ LA SCOLARITÉ

Le taux de retard renseigné en 3^e est très important sur le périmètre du QPV (30,4%), mais il a fléchi sur les deux intervalles de -27,9 points.

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2015-2016	2018-2019	Evolution 2015-2018
Le taux de retard en 6 ^{ème}	EDUCATION NATIONALE	nd	31,2%	-
Le taux de retard en 3 ^{ème}	EDUCATION NATIONALE	58,3%	30,4%	-27,9 pts
Le taux de retard à l'entrée en seconde	EDUCATION NATIONALE	nd	45,5%	-
Le taux de retard à l'entrée en terminale	EDUCATION NATIONALE	nd	46,2%	-

✓ LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (C2S)

La progression de la population couverte par la C2S s'accroît dans le périmètre du QPV(+5,9%) notamment chez les jeunes et les adultes (+41%).

La population couverte par la C2S (ex CMU) s'accroît dans le QPV, notamment chez les 18-49 ans

QPV Gumenen, Goaner, Parco Pointer, Bel Air	source	2016	2021	Evolution 2016-2021	
La population couverte par la C2S	CNAF	320	339	19	+5,9%
Les femmes bénéficiaires	CNAF	192	192	0	0,0%
Les hommes bénéficiaires	CNAF	128	147	19	+14,8%
Les moins de 18 ans bénéficiaires	CNAF	141	129	-12	-8,5%
Les 18-24 ans bénéficiaires	CNAF	117	51	48	+41%
Les 25-49 ans bénéficiaires	CNAF		114		
Les 50-59 ans bénéficiaires	CNAF	21	33	12	+57,1%
Les 60 ans ou plus bénéficiaires	CNAF	nd	12	-	-

SYNTHÈSE - ANALYSE DISCRIMANTE DU QPV « GUMENEN, GOANER, PARCO POINTER, BEL AIR »

Evolution du périmètre QPV	Intervalle	Evolution	Amélioration	Stabilisation	Dégradation
Démographie					
Evolution démographique (effet PRU)	2015-2018	-3,7%			
Part des jeunes	2015-2018	- 1,4 pt			
Part des 60 ans et plus	2015-2018	+4,2 pts			
Part des étrangers de nationalité	2015-2018	0 pt			
Nb d'allocataires CAF mono-parents	2015-2020	+21,2%			
Nb d'allocataires CAF isolés sans enfant	2015-2020	+50%			
Ressources					
Revenu médian par UC	2015-2019	+ 1064 €			
Taux de pauvreté monétaire	2015-2019	- 3,1 pts			
Part des revenus d'activité	2015-2019	+ 2,6 pts			
Nb d'allocataires CAF au RSA	2015-2020	-7,1%			
Emploi					
Taux d'emploi des 15-64 ans	2010-2017	-1,6 pt			
Part des emplois précaires	2010-2017	+1,4 pt			
Nb de demandeurs d'emploi	2016-2020	-0,4%			
Logement					
Part des ménages de 10 ans et plus	2017-2018	+1,3 pt			
Réussite scolaire					
Taux de retard en 3 ^e	2015-2018	- 27,9 pts			
Santé					
Nb d'habitants couverts par la C2S	2016-2021	+5,9%			

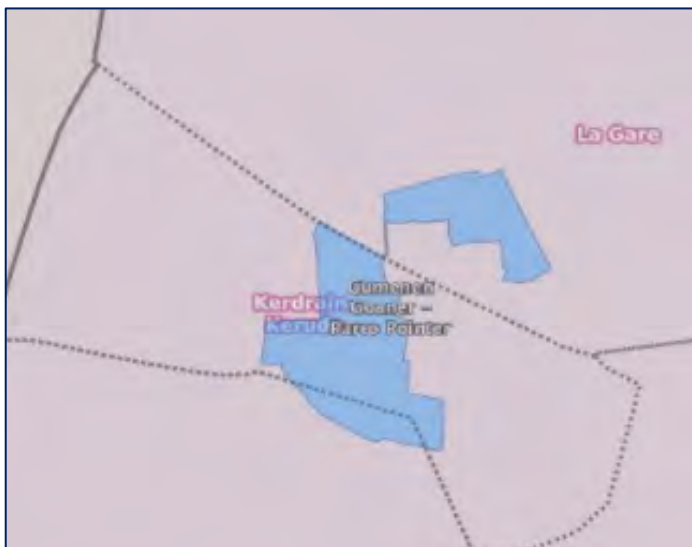
Une lecture à l'échelle des IRIS concernés



Pour observer les mouvements de population, nous avons regardé les îlots géographiques de l'INSEE qui sont spatialement liés au périmètre du QPV.

Il s'agit des IRIS de la gare, Kerdrain-Kerudo et ZA Sud-ouest.

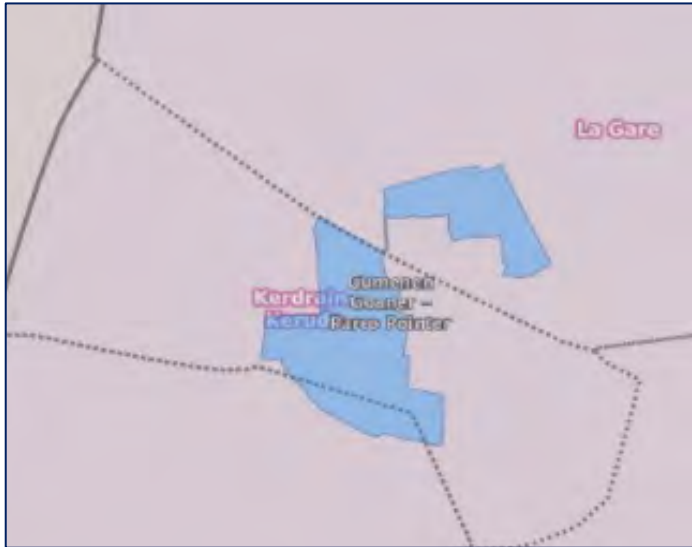
La description et l'analyse de ces trois périmètres nous permettront d'utiliser un plus grand nombre d'indicateurs sur les dynamiques sociales infra-communales.



Un périmètre un peu plus jeune que le reste de la ville

2018 Source INSEE	IRIS LA GARE		IRIS KERDRAIN-KERUDO		IRIS ZA SUD OUEST		TT 3 IRIS	
Population totale	4537		2376		1501		8414	
Les 0-14 ans	793	17,5%	430	18,1%	233	15,5%	663	17,4%
Les 15-29 ans	815	18,0%	390	16,4%	268	17,9%	659	17,42%
Les 30-44 ans	821	18,1%	422	17,8%	281	18,7%	703	18,18%
Les 45-59 ans	981	21,6%	537	22,6%	244	16,3%	781	20,16%
Les 60-74 ans	708	15,6%	370	15,6%	297	19,8%	667	16,99%
Les 75 ans et plus	419	9,2%	226	9,5%	179	11,9%	404	10,21%

Evolution 2013-2018	IRIS LA GARE		IRIS KERDRAIN-KERUDO		IRIS ZA SUD OUEST		TT 3 IRIS	
Population totale	219	+5,1%	-192	-7,5%	388	+34,8%	415	+5,2%
Les 0-14 ans	-51	-6,1%	-155	-26,5%	60	+35,0%	-145	-9,0%
Les 15-29 ans	61	+8,1%	-32	-7,6%	68	+33,9%	97	+7,1%
Les 30-44 ans	-50	-5,7%	-132	-23,8%	25	+9,6%	-157	-9,4%
Les 45-59 ans	140	+16,6%	74	+16,1%	90	+58,0%	304	+20,8%
Les 60-74 ans	138	+24,2%	-2	-0,6%	128	+76,2%	264	+23,7%
Les 75 ans et plus	-19	-4,3%	55	+32,3%	17	+10,4%	52	+6,8%



La part de la population étrangère a tendance à diminuer

2018 Source INSEE	IRIS LA GARE		IRIS KERDRAIN-KERUDO		IRIS ZA SUD OUEST		TT 3 IRIS	
Population totale	4537		2376		1501		8414	
Population française	4358	96,1%	2204	92,7%	1483	98,8%	8045	95,6%
Population étrangère	179	3,9%	172	7,3%	18	1,2%	369	4,4%

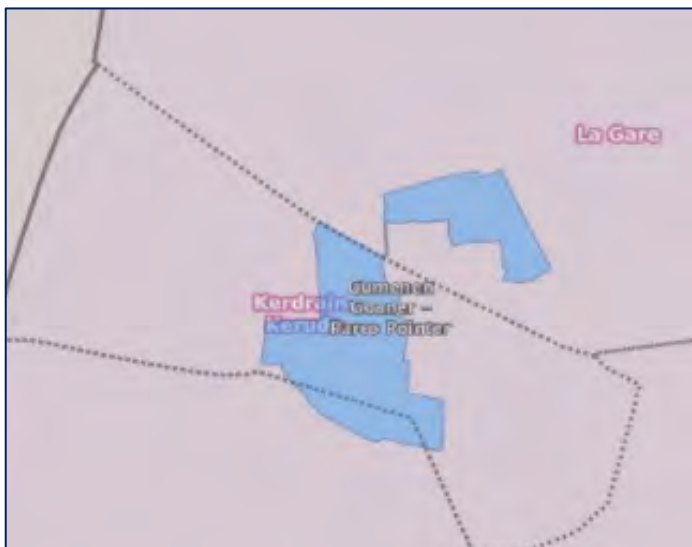
Evolution 2013-2018	IRIS LA GARE		IRIS KERDRAIN-KERUDO		IRIS ZA SUD OUEST		TT 3 IRIS	
Population totale	219	+5,1%	-192	-7,5%	388	+34,8%	415	+5,2%
Population française	243	+5,9%	-132	-5,7%	399	+36,8%	509	+6,8%
Population étrangère	-23	-11,5%	-58	-25,3%	-12	-40,3%	-94	-20,2%



La part des ménages seuls est forte, mais reste plus faible que la moyenne de la ville

2018 Source INSEE	IRIS LA GARE		IRIS KERDRAIN-KERUDO		IRIS ZA SUD OUEST		TT 3 IRIS	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nombre de ménages	2392	55%	1195	27,5%	761	17,5%	4348	100%
Ménages de 1 personne	1216	50,8%	588	49,2%	406	53,3%	2210	50,8%
Couples sans enfant	480	20,1%	225	18,8%	159	20,9%	864	19,9%
Couples avec enfants	382	16,0%	223	18,6%	130	17,0%	734	16,9%
Familles monoparentales	275	11,5%	141	11,8%	57	7,5%	473	10,9%
Autre ménage sans famille	39	1,6%	19	1,6%	10	1,3%	67	1,5%

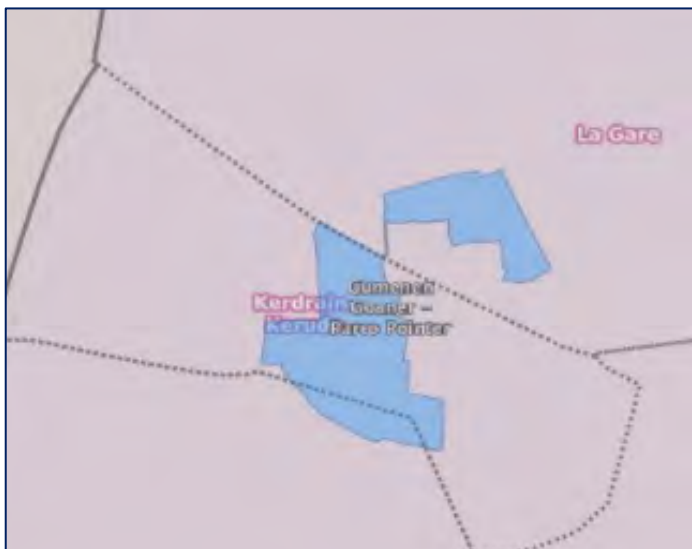
Evolution 2013-2018	IRIS LA GARE		IRIS KERDRAIN-KERUDO		IRIS ZA SUD OUEST		TT 3 IRIS	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nombre de ménages	245	+11,4%	26	+2,2%	195	+34,4%	466	+12,0%
Ménages de 1 personne	202	+20,0%	99	+20,2%	112	+38,0%	413	+23,0%
Couples sans enfant	46	+10,6%	10	+4,6%	28	+21,4%	84	+10,7%
Couples avec enfants	-12	-3,0%	-28	-11,3%	40	+44,0%	-1	-0,1%
Familles monoparentales	7	+2,6%	-49	-26,0%	20	+54,1%	-22	-4,5%
Autre ménage sans famille	2	+4,7%	-6	-25,3%	-3	-26,3%	-8	-10,7%



Une croissance des résidences secondaires et une baisse de la vacance

2018 Source INSEE	IRIS LA GARE		IRIS KERDRAIN-KERUDO		IRIS ZA SUD OUEST		TT 3 IRIS	
NB de logements	2629	55,3%	1309	27,5%	819	17,2%	4756	100,0%
Nb de résidences principales	2389	90,9%	1195	91,3%	761	93,0%	4345	91,4%
Nb de résidences secondaires	101	3,8%	76	5,8%	26	3,1%	203	4,3%
Nb de logements vacants	138	5,3%	37	2,9%	32	3,9%	207	4,4%

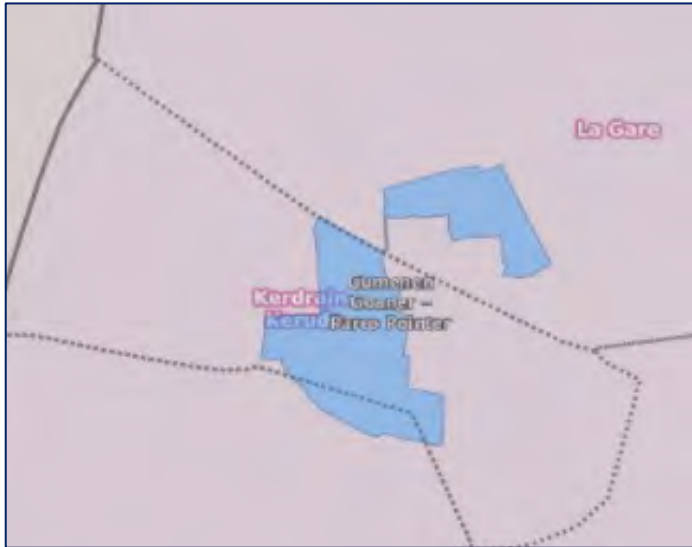
Evolution 2013-2018	IRIS LA GARE		IRIS KERDRAIN-KERUDO		IRIS ZA SUD OUEST		TT 3 IRIS	
NB de logements	288	+12,3%	42	+3,4%	211	+34,8%	542	+12,9%
Nb de résidences principales	242	+11,3%	25	+2,2%	195	+34,4%	462	+11,9%
Nb de résidences secondaires	51	+103,7%	48	+171,9%	5	+25,4%	105	+106,8%
Nb de logements vacants	-5	-3,4%	-31	-45,5%	11	+55,6%	-25	-10,6%



Une baisse relative des logements sociaux sur le périmètre

2018 Source INSEE	IRIS LA GARE		IRIS KERDRAIN-KERUDO		IRIS ZA SUD OUEST		TT 3 IRIS	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Nb de propriétaires	924	38,7%	482	40,4%	303	39,8%	1709	39,3%
Nb de locataires	1427	59,7%	697	58,3%	450	59,1%	2574	59,2%
Dont locataires dans le parc HLM	644	27,0%	414	34,6%	233	30,6%	1291	29,7%

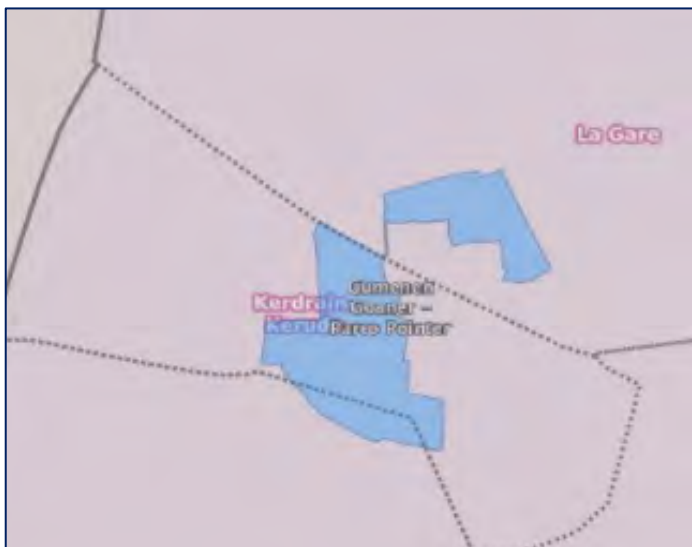
Evolution 2013-2018	IRIS LA GARE		IRIS KERDRAIN-KERUDO		IRIS ZA SUD OUEST		TT 3 IRIS	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Nb de propriétaires	105	+12,8%	58	+13,8%	61	+25,2%	224	+15,1%
Nb de locataires	158	+12,5%	-26	-3,6%	126	+38,9%	259	+11,2%
Dont locataires dans le parc HLM	51	+8,5%	-124	-23,1%	161	+224,2%	88	+7,3%



Une augmentation des emménagés récents au détriment des plus anciens

2018 Source INSEE	IRIS LA GARE		IRIS KERDRAIN-KERUDO		IRIS ZA SUD OUEST		TT 3 IRIS	
Ménages depuis moins de 2 ans	422	17,6%	173	14,5%	138	18,1%	732	16,9%
Ménages entre 2 et 4 ans	592	24,8%	306	25,6%	265	34,8%	1163	26,8%
Ménages entre 5-9 ans	491	20,6%	268	22,5%	201	26,4%	961	22,1%
Ménages de 10 ans et plus	884	37,0%	448	37,5%	157	20,7%	1489	34,3%

Evolution 2013-2018	IRIS LA GARE		IRIS KERDRAIN-KERUDO		IRIS ZA SUD OUEST		TT 3 IRIS	
Ménages depuis moins de 2 ans	53	+14,5%	-18	-9,6%	30	+27,5%	65	+9,7%
Ménages entre 2 et 4 ans	47	+8,7%	-45	-12,9%	28	+12,0%	30	+2,7%
Ménages entre 5-9 ans	78	+19,0%	36	+15,6%	55	+37,4%	169	+21,4%
Ménages de 10 ans et plus	63	+7,7%	53	+13,3%	82	+109,2%	198	+15,3%



Un recul de la population active et une augmentation des retraités, des employés et des cadres

2018 Source INSEE	IRIS LA GARE		IRIS KERDRAIN-KERUDO		IRIS ZA SUD OUEST		TT 3 IRIS	
Population 15 ans ou +	3644		1928		1097		6669	
Nombre d'ouvriers	530	14,5%	297	15,4%	140	12,8%	968	14,5%
Nombre d'employés	679	18,6%	347	18,0%	220	20,1%	1247	18,7%
Nombre de prof intermédiaires	525	14,4%	201	10,4%	525	47,9%	910	13,6%
Nombre de cadres supérieurs	318	8,7%	139	7,2%	68	6,2%	525	7,9%
Nombre de retraités	973	26,7%	531	27,6%	440	40,1%	1944	29,2%

Evolution 2013-2018	IRIS LA GARE		IRIS KERDRAIN-KERUDO		IRIS ZA SUD OUEST		TT 3 IRIS	
Population 15 ans ou +	-104	-3%	-18	-0,9%	-173	-13,6%	-295	-4,2%
Nombre d'ouvriers	22	+4%	-78	-20,9%	1	+0,9%	-55	-5,4%
Nombre d'employés	78	+12%	18	+5,4%	36	+19,8%	132	+11,9%
Nombre de prof intermédiaires	53	+10%	-42	-17,4%	39	+26,6%	49	+5,7%
Nombre de cadres supérieurs	95	+30%	33	+31,7%	9	+15,8%	137	+35,5%
Nombre de retraités	-7	-0,7%	35	+7,1%	127	+40,7%	155	+8,7%

LE QPV DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE



Commune de AURAY (2019)
21 240 euros

Un revenu médian par UC inférieur à celui de la ville

2019 Source INSEE	IRIS LA GARE	IRIS KERDRAIN-KERUDO	IRIS ZA SUD OUEST
Revenu médian disponible par UC	19 830 euros	20 490 euros	20 830 euros

2013 Source INSEE	IRIS LA GARE	IRIS KERDRAIN-KERUDO	IRIS ZA SUD OUEST
Revenu médian disponible par UC	18 082 euros	17 768 euros	nd

2013-2019 Source INSEE	IRIS LA GARE		IRIS KERDRAIN-KERUDO		IRIS ZA SUD OUEST
Revenu médian disponible par UC	+1748 euros	+9,6%	+ 2722 euros	+15,3%	-



Commune de AURAY (2019)
14%

Un taux de pauvreté monétaire supérieur à celui de la commune mais qui fléchit

2019 Source INSEE	IRIS LA GARE	IRIS KERDRAIN-KERUDO	IRIS ZA SUD OUEST
Taux de pauvreté monétaire	17,1%	18,2%	15,0%

2013 Source INSEE	IRIS LA GARE	IRIS KERDRAIN-KERUDO	IRIS ZA SUD OUEST
Taux de pauvreté monétaire	18,1%	nd	nd

2013-2019 Source INSEE	IRIS LA GARE	IRIS KERDRAIN-KERUDO	IRIS ZA SUD OUEST
Revenu médian par UC	-1 pt	-	-

- ✓ FOCUS GROUP DU 14/06/2022

LA SITUATION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

- Une population impactée par une précarité grandissante dans le QPV.
- Une sociologie de la population différente entre les secteurs Parco-Pointer et Gumenen.
- La présence d'une population de gens du voyage sédentarisée au Parco-Pointer et d'une population turque au Gumenen.
- Une mixité sociale de la population en recul dans le quartier.
- Une population isolée vulnérable, situation exacerbée par la crise sanitaire.

L'EMPLOI

- Un accès à l'emploi localement toujours difficile alors que le taux d'emploi dans le pays d'Auray est élevé.
- Une perte de perspective d'avenir ressentie par les jeunes du quartier.

LA MOBILITÉ

- Des pratiques de déplacement limitées en inter-quartier.
- Une offre de transports en commun absente à proximité du Gumenen.
- Un manque de liaisons douces au sein du quartier.

L'ACCÈS AUX DROITS

- Une population étrangère qui rencontre des difficultés dans la maîtrise de la langue française.
- Des situations de non recours aux droits sociaux.

- ✓ FOCUS GROUP DU 14/06/2022

LES LOGEMENTS, LE CADRE DE VIE ET LES SERVICES

- Un projet de renouvellement urbain stabilisé depuis deux ans.
- Une partie du parc de logements datée et énergivore.
- Un quartier plutôt résidentiel avec une densité variable qui fonctionne en sous-secteurs distincts.
- Des réalités différentes, pas de sentiment d'appartenance à un seul quartier.
- Une forte présence de services, d'institutions dans le quartier.
- Une fréquentation des espaces publics dans le quartier plus intense en soirée.
- La présence de points de deal dans le quartier.
- Des axes de circulation peu sécurisés dans le quartier (c'est un quartier traversé).

LA SANTÉ

- Une population avec des difficultés d'accès aux soins.

LA MOBILISATION DES HABITANTS

- Une mobilisation difficile de la population aux actions, mais des initiatives y contribuent.
- Une participation des publics insuffisamment diversifiés.

- ✓ FOCUS GROUP DU 14/06/2022

LES THÉMATIQUES ET LES PUBLICS

- Renforcer l'accès à la santé via le développement d'un travail de coopération.
- Lever les freins de l'accès à l'emploi.

LES MODES DE FAIRE

S'ils bénéficient d'une ingénierie parfaitement adaptée au contexte local, les acteurs se sont néanmoins projetés dans une démarche d'optimisation.

- Amplifier la coordination des actions et des initiatives proposées dans le quartier, notamment avec une approche pluriannuelle pour les appels à projet.
- Encourager les pratiques « d'aller vers » pour faciliter l'accès aux droits.
- Faire évoluer les modes d'interpellation pour renforcer la participation et le croisement de publics différents.
- Favoriser les projets communs entre acteurs.
- Différencier les actions entre les différents sous-secteurs du quartier.
- Expérimenter de nouvelles actions.
- Valoriser la place des habitants, en faire des ambassadeurs de quartier...

PARTIE 2 - LE PÉRIMÈTRE ET LES POURTOURS DU QPV

Le périmètre du QPV



16 hectares



1435 habitants en 2018
(10,3% de la population communale)

2018	Les IRIS INSEE du QPV
0101 - LA GARE	
0102 - KERDRAIN-KERUDO	
0103 - ZA SUD OUEST	



Dans le présent document, nous faisons le choix de ne pas retenir le revenu médian au carreau pour apprécier les périmètres actuels et futurs pour plusieurs raisons :

1. Les données sont relativement datées, et ce même si elles ont été remodelisées en juillet 2021.
2. Les carreaux de 200X200 m avec la confidentialité statistique ont tendance à égrainer les revenus les plus forts comme les plus faibles. Ce qui veut dire que l'outil qui doit permettre de repérer les poches de précarité n'intègre pas toujours les plus précaires.
3. La réforme de la fiscalité avec la quasi-disparition de la taxe d'habitation a des conséquences statistiques. En avril 2021, l'INSEE nous alerte : « la disparition progressive de la taxe d'habitation réduit la qualité du fichier de logements sur lequel s'appuie la construction des ménages fiscaux. Moins bien maintenue, sa mise en cohérence avec les autres sources fiscales s'est dégradée. Pour la première année, le nombre de foyers fiscaux associés aux ménages ordinaires de Filosofi a diminué (- 0,3 % après + 0,5 % en 2017), et ce sont principalement des foyers fiscaux aux revenus modestes qui sont sortis du champ... ». Si l'on revient aux principes de la définition des QPV (60% du revenu médian et des secteurs de 1000 habitants au moins), exposés dans la loi Lamy (2014), il n'est plus possible aujourd'hui de définir les périmètres QPV en s'appuyant sur 60% du revenu médian, puisque l'outil statistique a conduit à exclure les plus démunis.

Nous proposons de nous appuyer sur le taux de pauvreté monétaire repéré et mesuré au carreau, bien que cette approche soit relativement biaisée.

Il reste à identifier un taux de pauvreté monétaire qui soit suffisamment discriminant pour identifier des poches de pauvreté.

Nous avons observé que sur l'ensemble des QPV actuels, le taux de pauvreté le moins élevé se situe à 22,4% de la population, le plus élevé est autour de 75% (Kawéni à Mamoudzou / Mayotte). La moyenne nationale des QPV est de 40%.

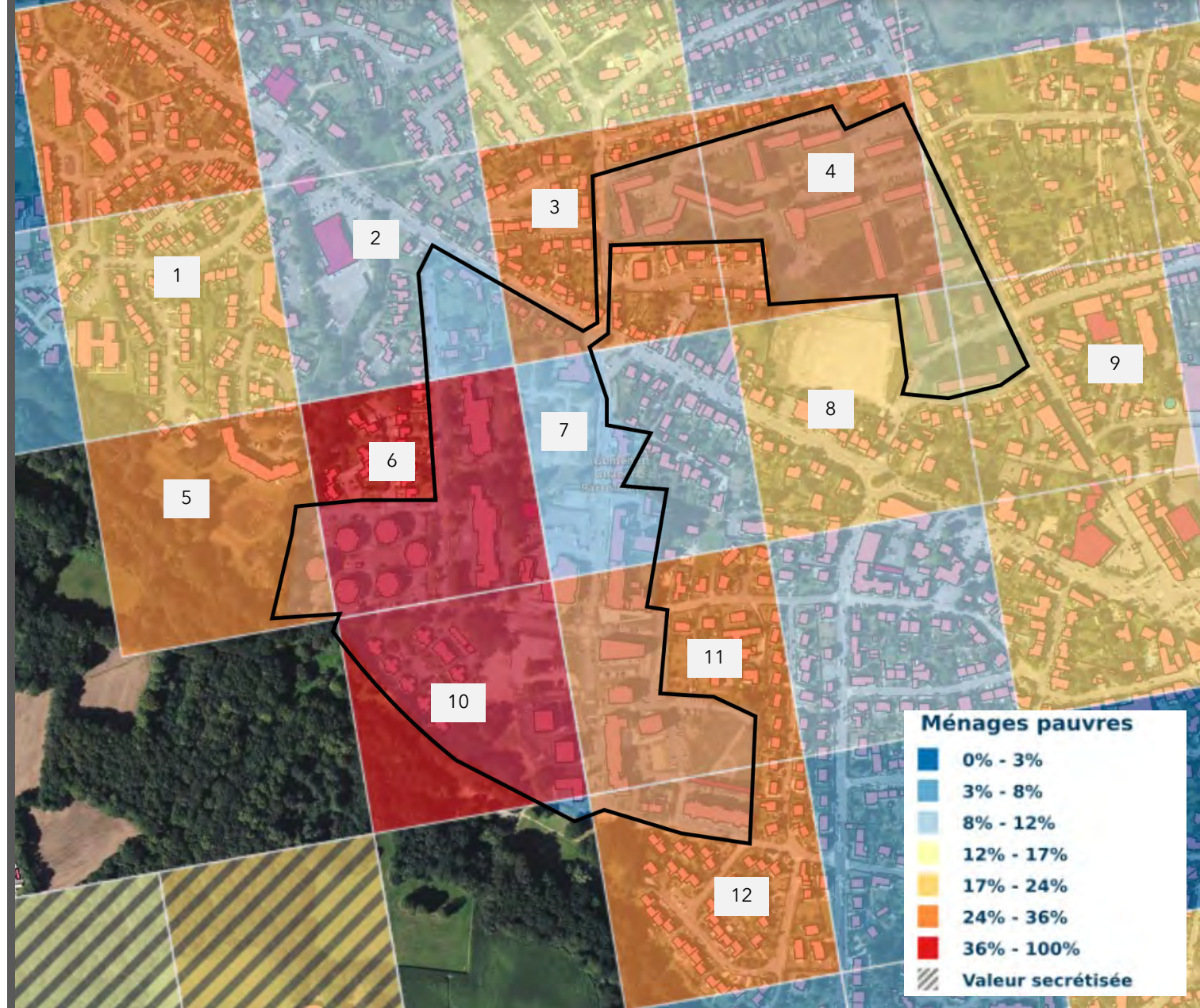
Nous proposons donc de retenir 22,4% comme critère de sélection et de définition des périmètres des futurs QPV. Naturellement, nous agglomérerons d'autres critères complémentaires.

Les pourtours du QPV

Carreau de 200m par côté
Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des ménages pauvres
Carreau 1	20.5%
Carreau 2	10.3%
Carreau 3	25.5%
Carreau 4	33.3%
Carreau 5	35.2%
Carreau 6	37.6%
Carreau 7	9.1%
Carreau 8	19.3%
Carreau 9	24%
Carreau 10	48.3%
Carreau 11	26.1%
Carreau 12	26.2%

QPV Gumenen Goaner , Parco Pointer, Bel Air	2019
Taux de pauvreté monétaire QPV	46,3%
Ville de Auray	14%
Auray Quiberon Atlantique	9,2%
France métropolitaine	14,5%

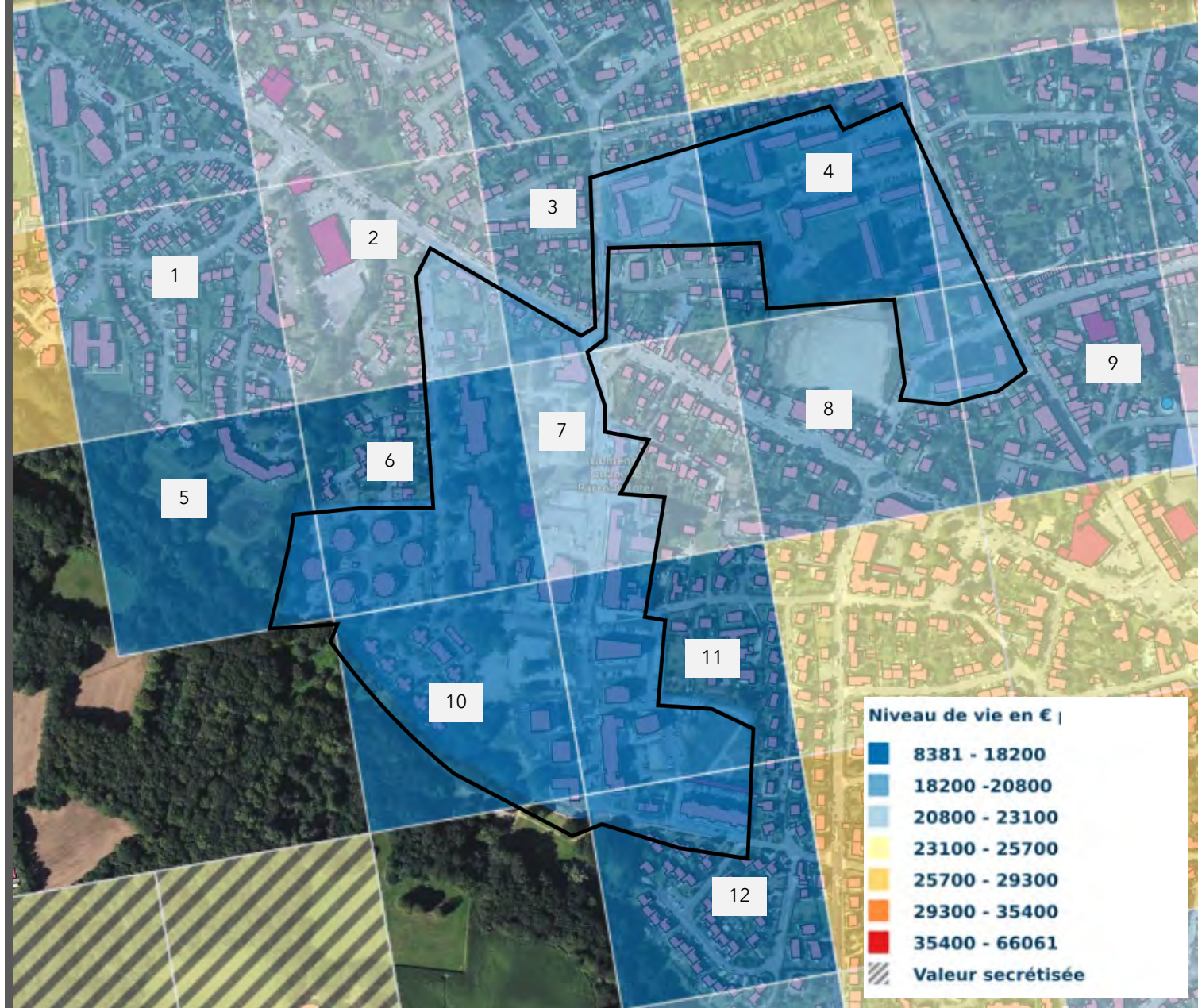


Les pourtours du QPV

Carreau de 200m par côté
Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Nb habitants au carreau	Niveau de niveau
Carreau 1	188	18 277,3 €
Carreau 2	63	20 922,4 €
Carreau 3	209	17 772,8 €
Carreau 4	338	14 878,8 €
Carreau 5	106	15 221,6 €
Carreau 6	178	14 681,1 €
Carreau 7	120	21 578,9 €
Carreau 8	131	18 424,3 €
Carreau 9	234	18 792,9 €
Carreau 10	165	14 155,4 €
Carreau 11	274	16 334,9 €
Carreau 12	248	16 768,2 €

QPV Gumenen Goaner Parco Pointer, Bel Air	2015	2019
Revenu médian disponible QPV	12 466 euros	13 530 euros
Ville de Auray	19 416 euros	21 240 euros
Auray Quiberon Atlantique	20 768,7 euros	22 370 euros
France métropolitaine	20 565,6 euros	21 930 euros

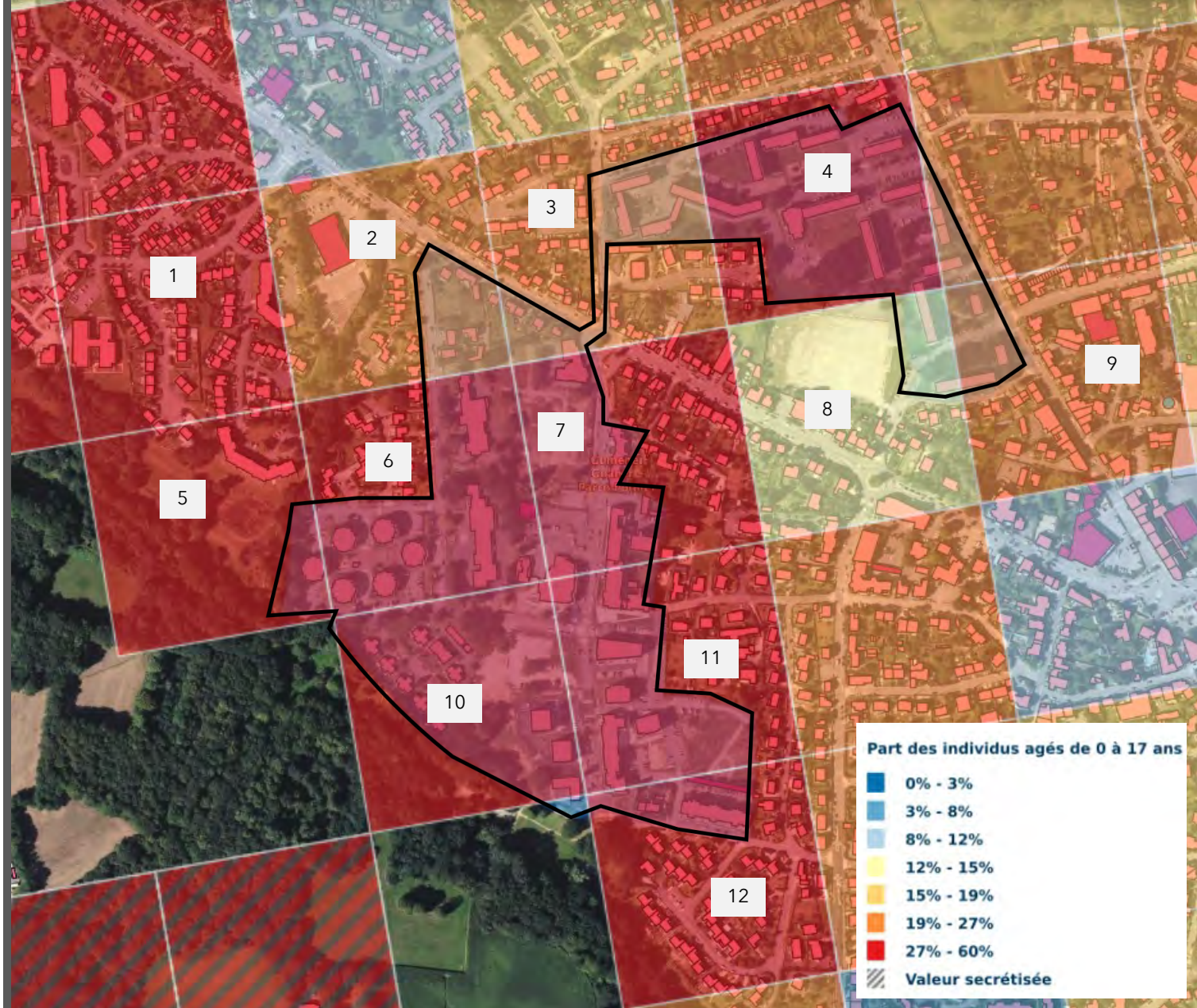


Les pourtours du QPV

Carreau de 200m par côté
Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des moins de 18 ans
Carreau 1	27,3%
Carreau 2	20,6%
Carreau 3	26,5%
Carreau 4	28,2%
Carreau 5	29,2%
Carreau 6	27,7%
Carreau 7	32,8%
Carreau 8	13,7%
Carreau 9	20,1%
Carreau 10	31,8%
Carreau 11	33,9%
Carreau 12	28%

QPV Gumenen Goaner , Parco Pointer, Bel Air	2018
Part des moins de 25 ans	40%

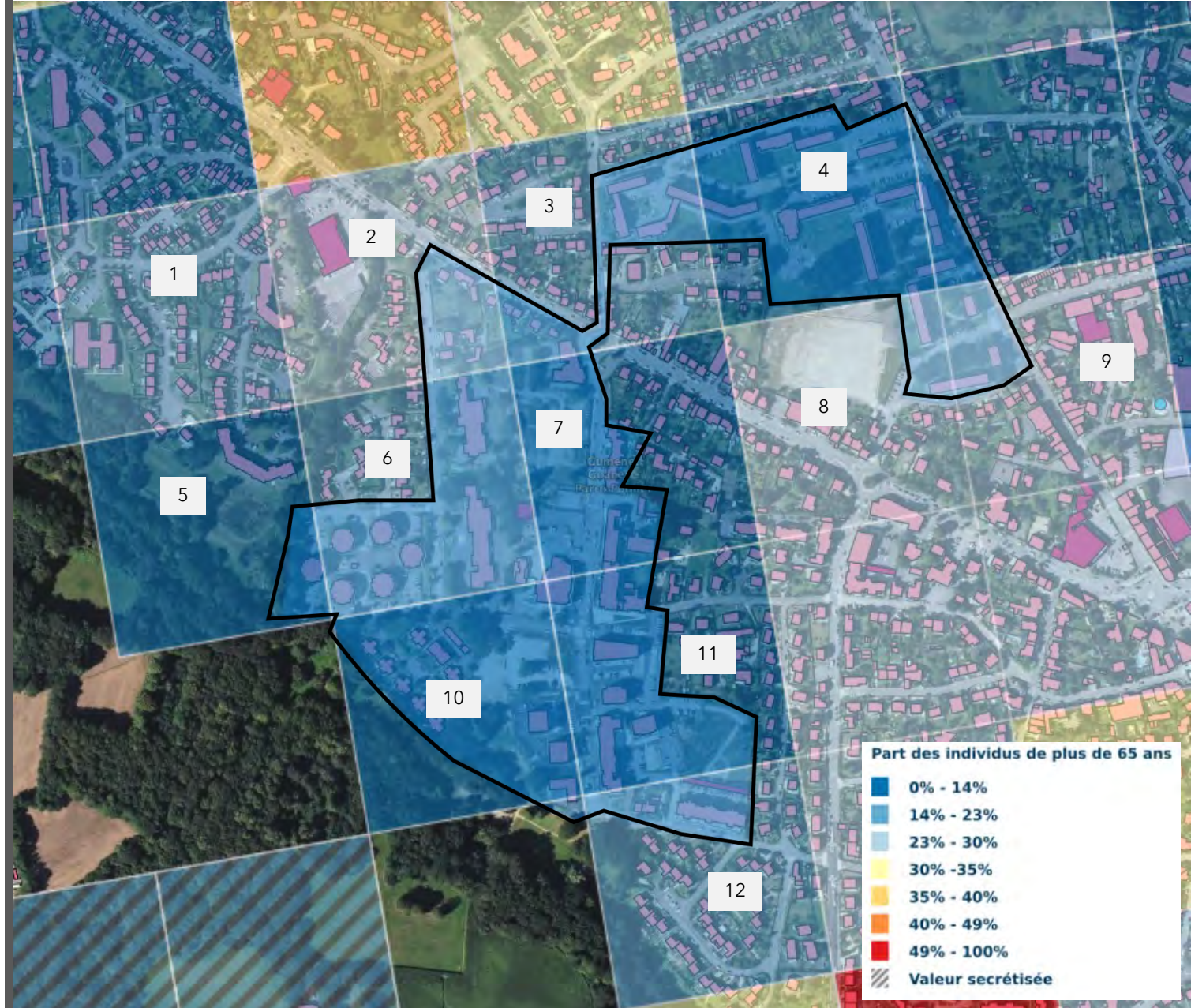


Les pourtours du QPV

Carreau de 200m par côté
Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des plus de 65 ans	
Carreau 1		14,3%
Carreau 2		23,8%
Carreau 3		19,6%
Carreau 4		13,6%
Carreau 5		12,3%
Carreau 6		15,1%
Carreau 7		10%
Carreau 8		23,7%
Carreau 9		23,1%
Carreau 10		8,5%
Carreau 11		12,4%
Carreau 12		20,2%

QPV Gumenen Goaner , Parco Pointer, Bel Air	2018
Part des plus de 60 ans	12,8%

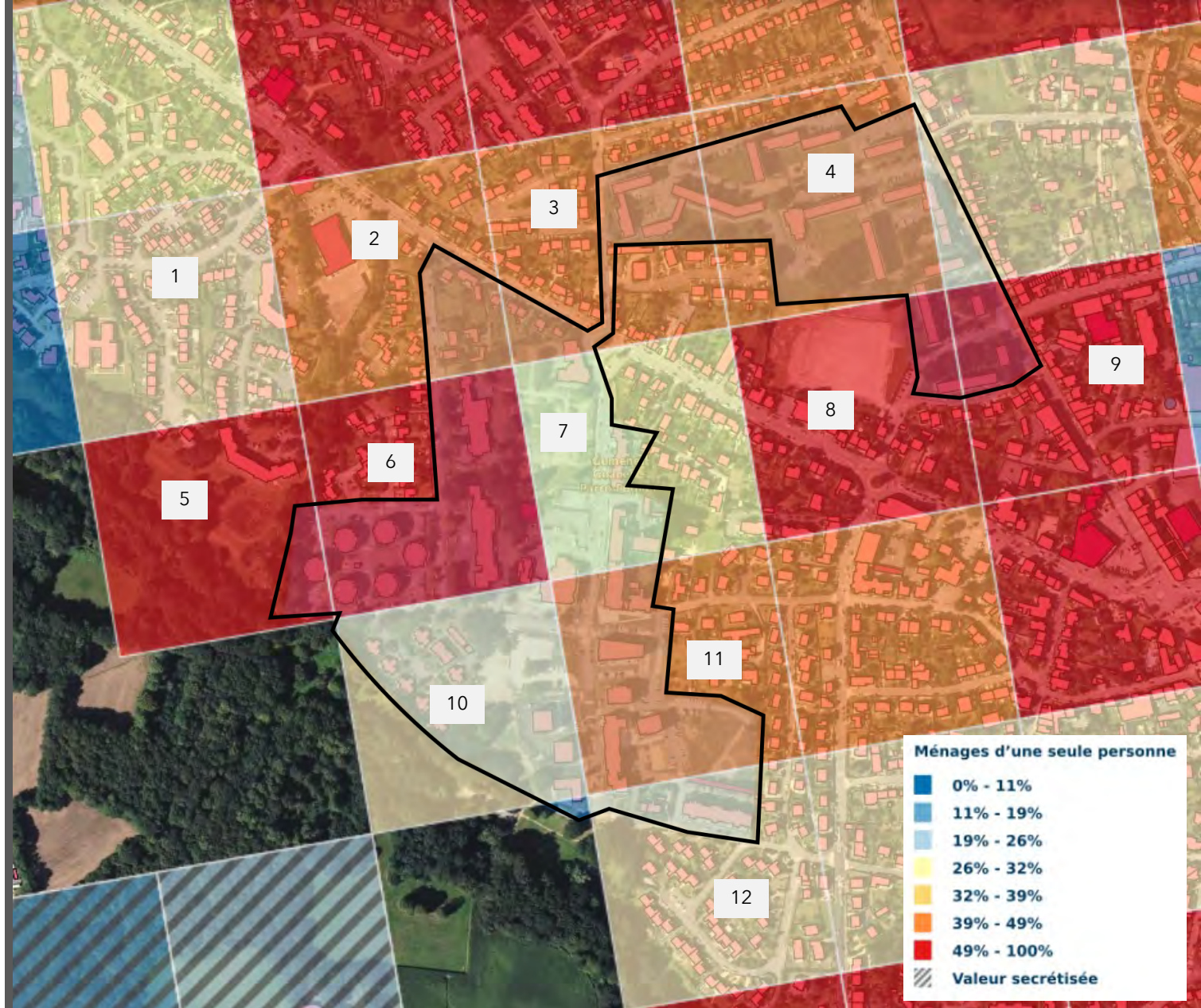


Les pourtours du QPV

Carreau de 200m par côté
Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part de ménages de 1 personne
Carreau 1	37,3%
Carreau 2	41,4%
Carreau 3	39,4%
Carreau 4	42,3%
Carreau 5	50%
Carreau 6	49,4%
Carreau 7	29,5%
Carreau 8	61,4%
Carreau 9	57,6%
Carreau 10	33,3%
Carreau 11	40%
Carreau 12	32,7%

QPV Gumenen Goaner , Parco Pointer, Bel Air	2018
Part de ménages de 1 personne	43%

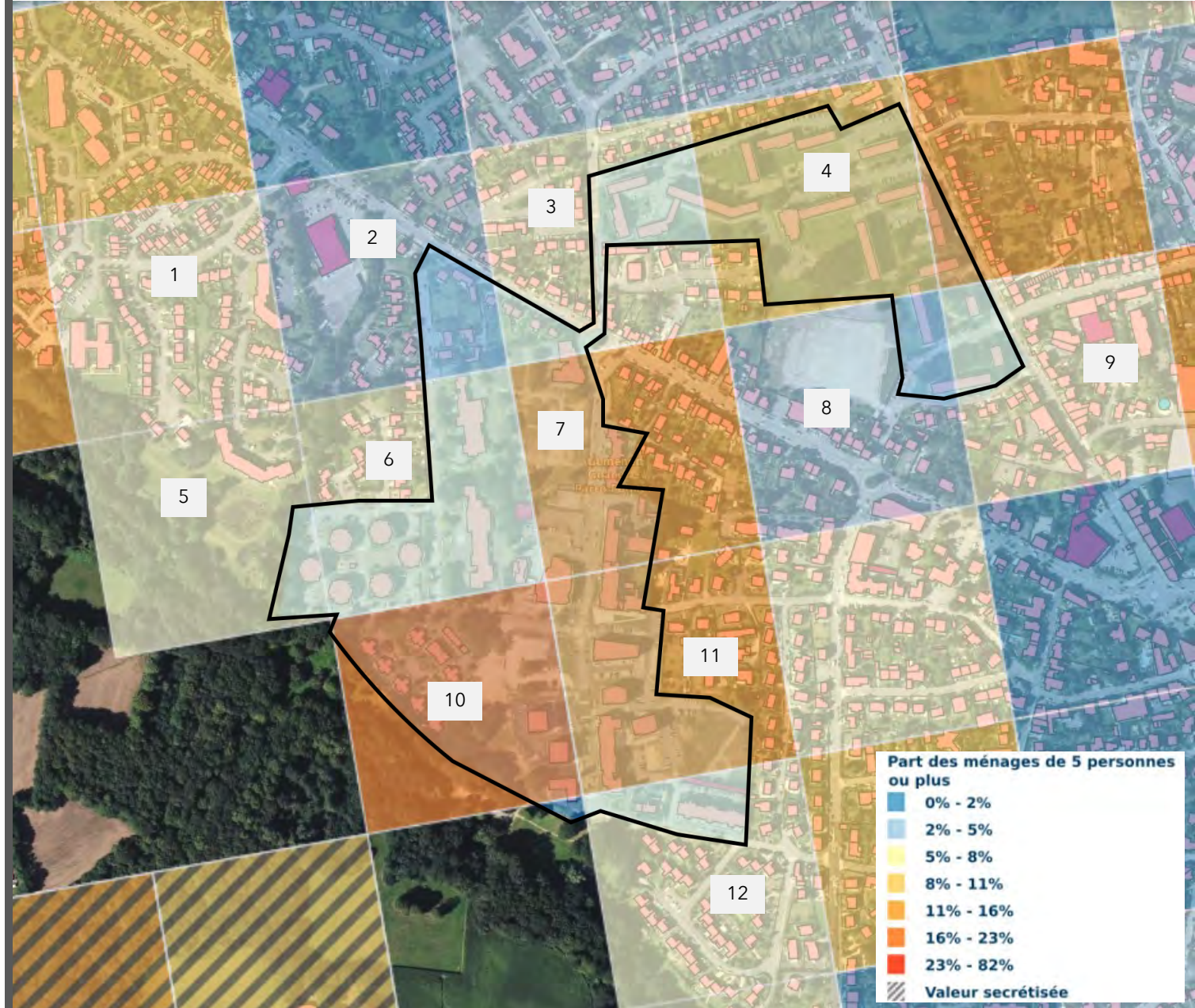


Les pourtours du QPV

Carreau de 200m par côté
Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part de ménages de 5 personnes ou +
Carreau 1	7,2%
Carreau 2	3,4%
Carreau 3	7,4%
Carreau 4	9%
Carreau 5	5,6%
Carreau 6	7,1%
Carreau 7	15,9%
Carreau 8	2,4%
Carreau 9	5,6%
Carreau 10	18,3%
Carreau 11	12,2%
Carreau 12	5,6%

QPV Gumenen Goaner , Parco Pointer, Bel Air	2018
Part de ménages de 6 personnes ou plus	nd

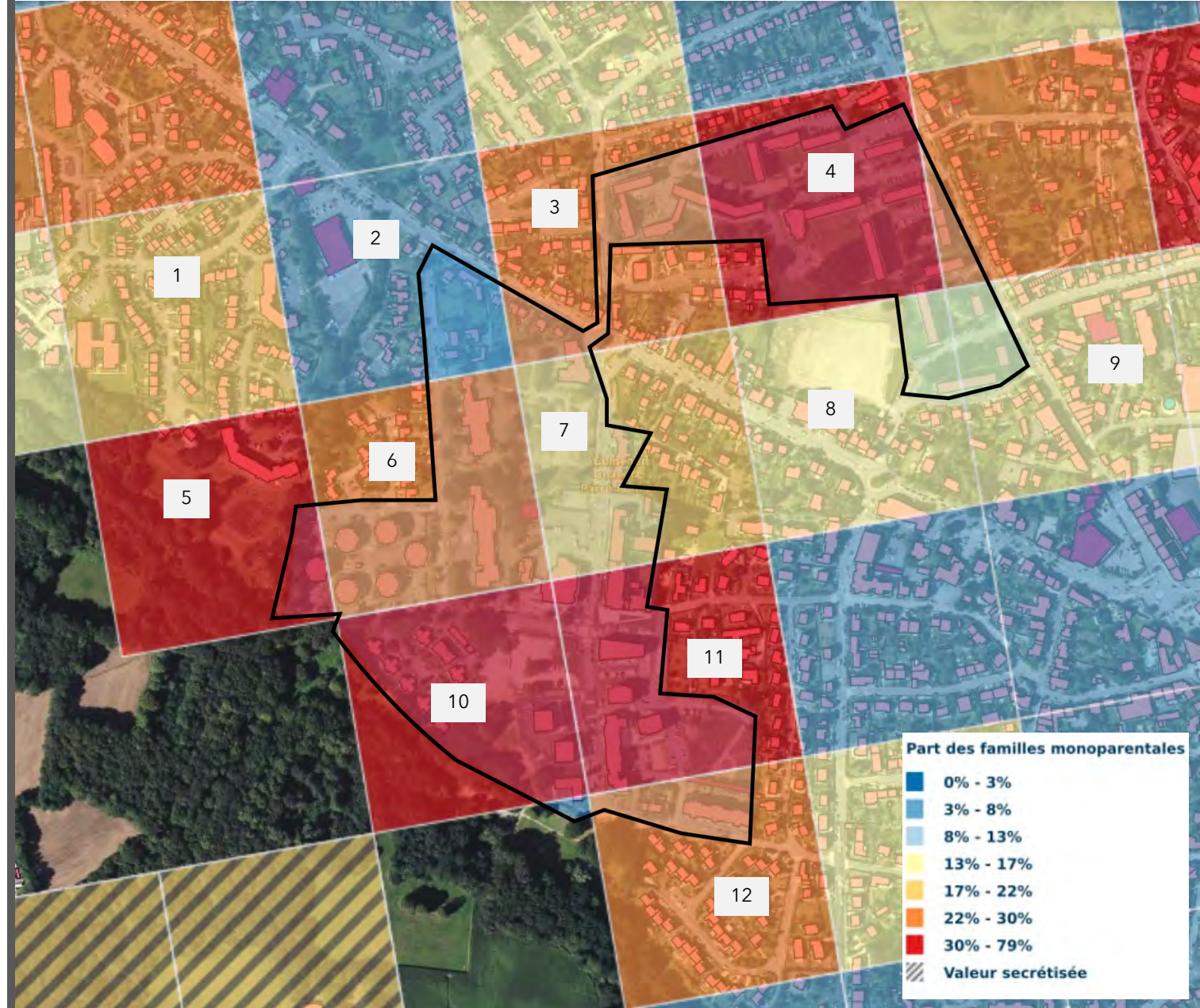


Les pourtours du QPV

Carreau de 200m par côté
Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part de mono-parents
Carreau 1	14.5 %
Carreau 2	6.9 %
Carreau 3	19.1 %
Carreau 4	26.9 %
Carreau 5	22.2 %
Carreau 6	20.0 %
Carreau 7	15.9 %
Carreau 8	12.0 %
Carreau 9	12.8 %
Carreau 10	28.3 %
Carreau 11	23.5 %
Carreau 12	21.5 %

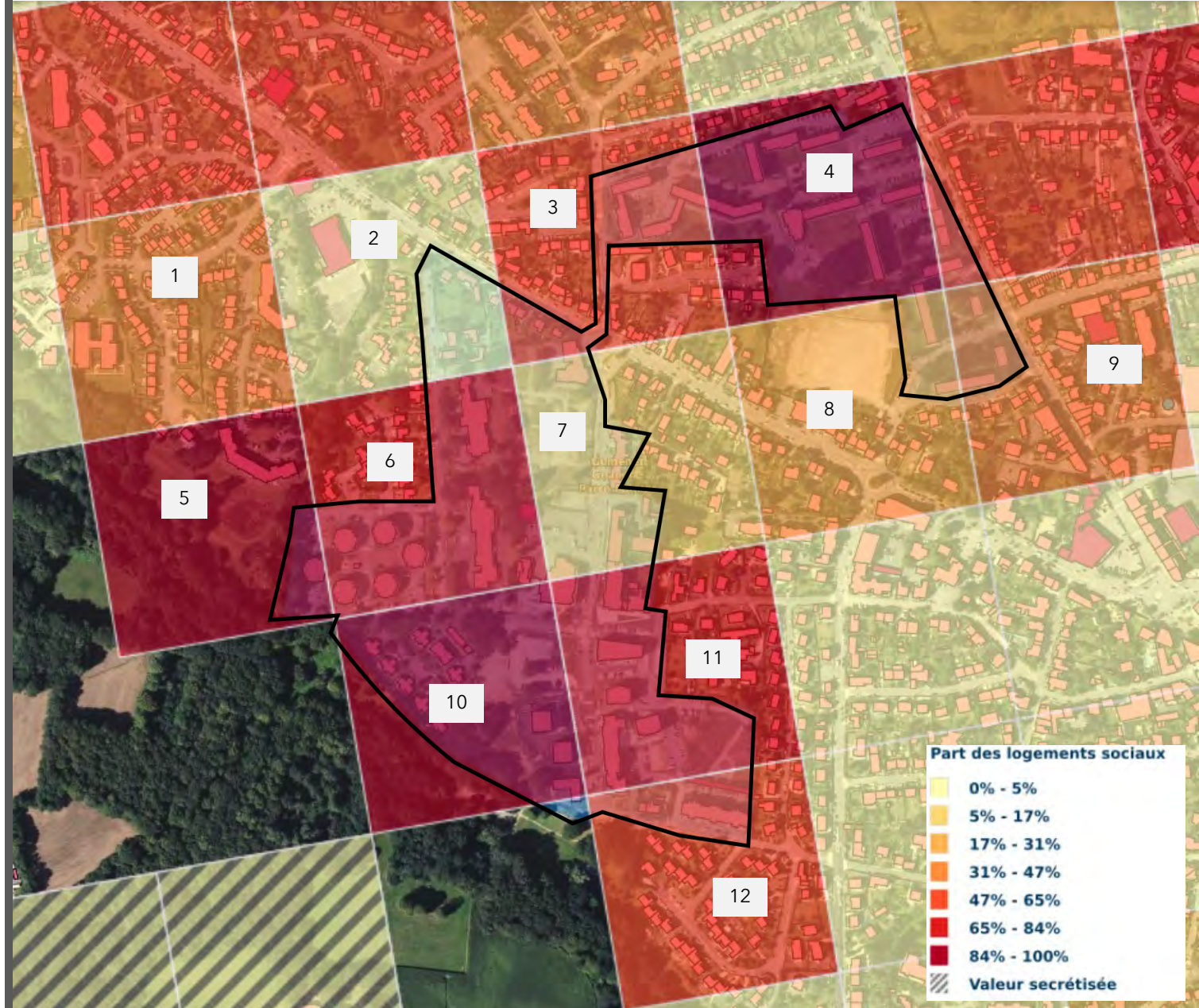
QPV Gumenen Goaner , Parco Pointer, Bel Air	2020
Part d'allocataires CAF monoparents	26,2%



Les pourtours du QPV

Carreau de 200m par côté
Insee 2017, données publiées en 2021

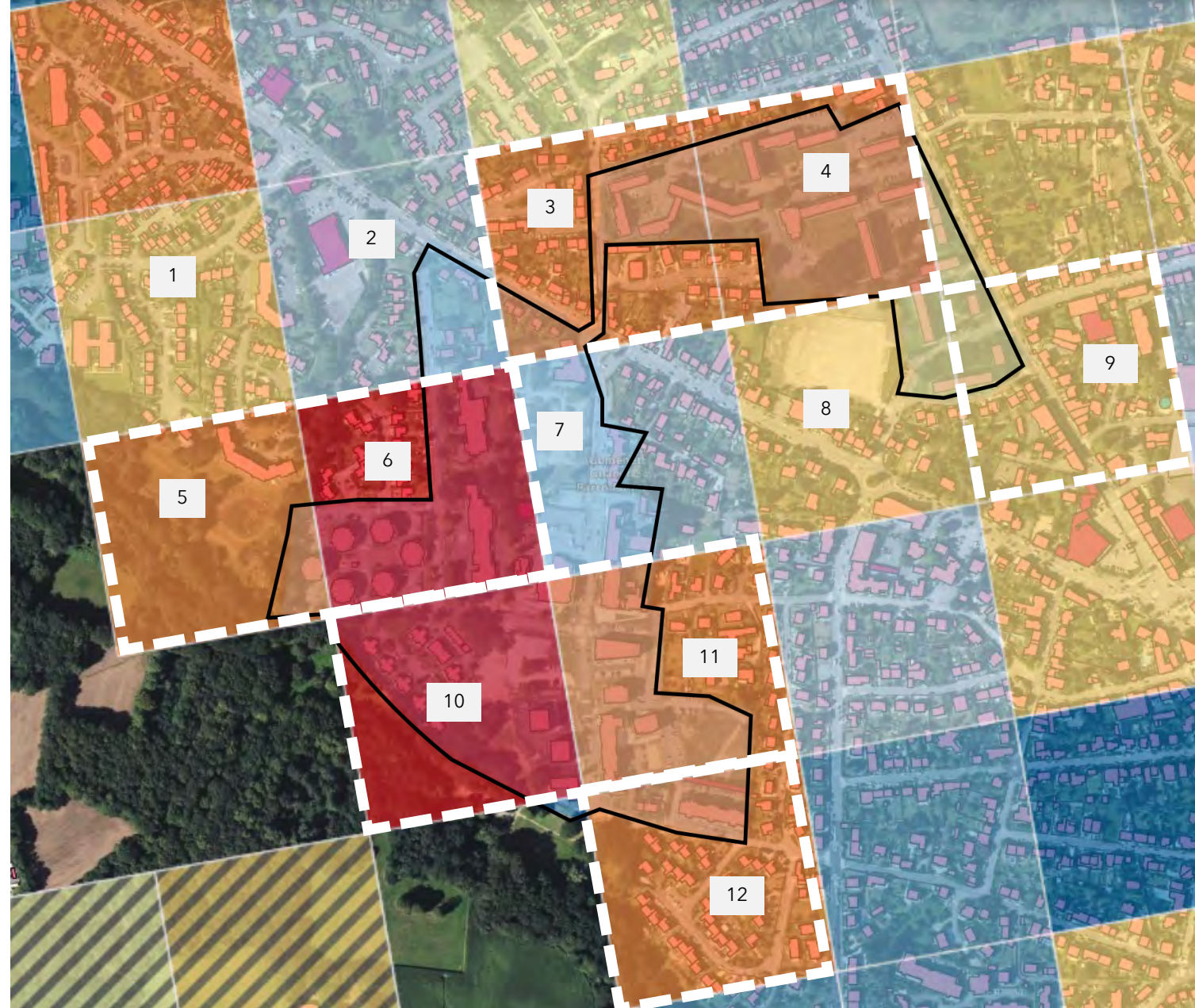
2017	Part de logements sociaux
Carreau 1	44.6%
Carreau 2	3.4%
Carreau 3	52.1%
Carreau 4	89.1%
Carreau 5	92.6%
Carreau 6	83.5%
Carreau 7	9.1%
Carreau 8	27.7%
Carreau 9	40%
Carreau 10	98.3%
Carreau 11	81.7%
Carreau 12	58.9%



LES SECTEURS LES PLUS DÉFAVORISÉS DU QPV

Insee 2017	Nb habitants au carreau	Taux de pauvreté monétaire	Niveau de vie	Part des moins de 18 ans	Part des 65 ans et plus	Part de ménages de 1 personne	Part de ménages de 5 personnes et plus	Part de familles monoparentales	Part de logements sociaux
Carreau 7	120	9.1%	21 578,9 €	32,8%	10%	29,5%	15,90%	15.9 %	9.1%
Carreau 2	63	10.3%	20 922,4 €	20,60%	23,80%	41,40%	3,40%	6.9 %	3.4%
Carreau 8	131	19.3%	18 424,3 €	13,70%	23,7%	61,4%	2,40%	12.0 %	27.7%
Carreau 1	188	20.5%	18 277,3 €	27,3%	14,30%	37,30%	7,20%	14.5 %	44.6%
Carreau 9	234	24%	18 792,9 €	20,1%	23,10%	57,60%	5,6%	12.8 %	40,00%
Carreau 3	209	25.5%	17 772,8 €	26,50%	19,60%	39,40%	7,40%	19.1 %	52.1%
Carreau 11	274	26.1%	16 334,9 €	33,90%	12,40%	40,00%	12,2%	23.5 %	81.7%
Carreau 12	248	26.2%	16 768,2 €	28,00%	20,20%	32,70%	5,60%	21.5 %	58.9%
Carreau 4	338	33.3%	14 878,8 €	28,20%	13,60%	42,30%	9,00%	26.9 %	89.1%
Carreau 5	106	35.2%	15 221,6 €	29,2%	12,30%	50,00%	5,6%	22.2 %	92.6%
Carreau 6	178	37.6%	14 681,1 €	27,70%	15,10%	49,40%	7,10%	20.0 %	83.5%
Carreau 10	165	48.3%	14 155,4 €	31,80%	8,5%	33,30%	18,30%	28.3 %	98.3%

Insee 2017	Nb habitants au carreau	Taux de pauvreté monétaire
Taux de pauvreté le plus bas dans les QPV à l'échelle nationale en 2019		22,4%
Carreau 9	234	24%
Carreau 3	209	25.5%
Carreau 11	274	26.1%
Carreau 12	248	26.2%
Carreau 4	338	33.3%
Carreau 5	106	35.2%
Carreau 6	178	37.6%
Carreau 10	165	48.3%
	1543 habitants	

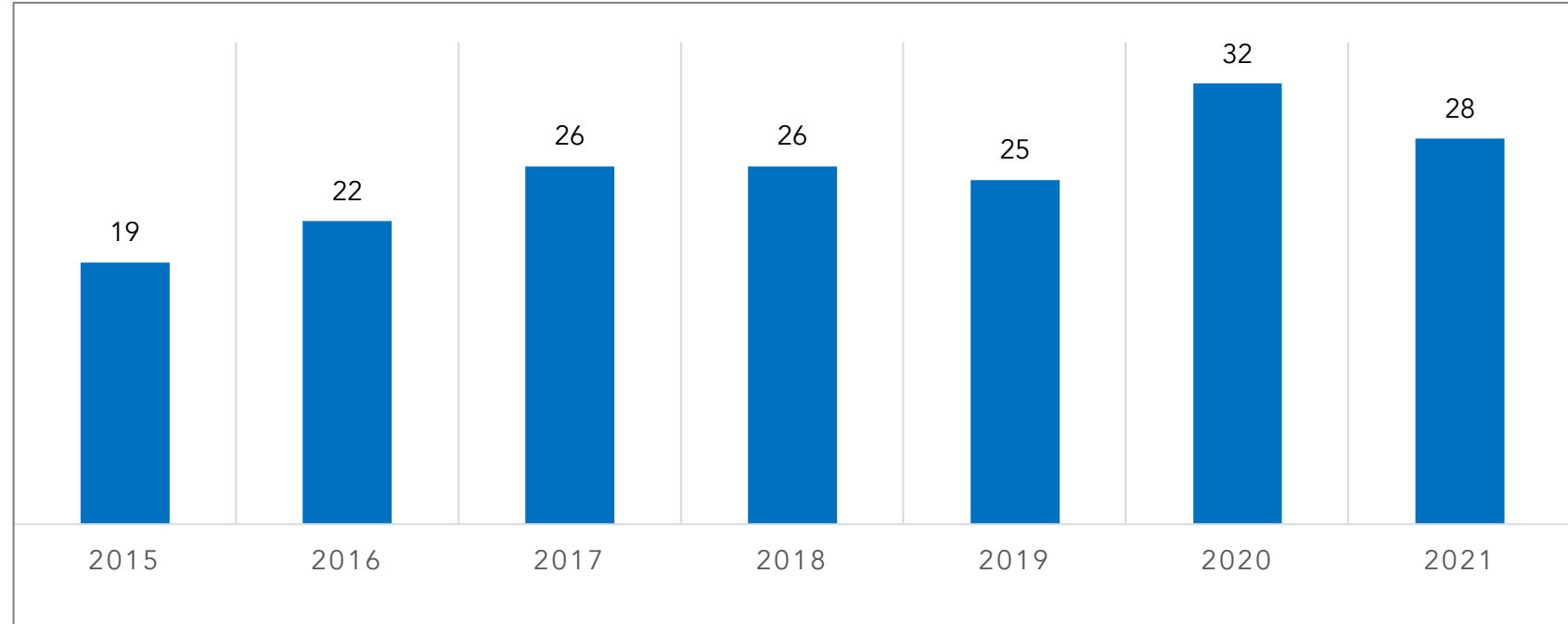


PARTIE 3 - L'ÉVALUATION DE LA PROGRAMMATION, DES OPÉRATEURS ET DES FINANCEMENTS

- Globalement, le nombre d'actions inscrites dans la programmation du Contrat de Ville a progressé de près de 50% entre 2015 et 2021.
- L'effet COVID n'est pas indicatif du nombre d'actions, ce qui ne veut pas dire qu'elles se sont déroulées dans de bonnes conditions de mobilisation et de participation
- La baisse du nombre d'actions n'est pas forcément significative d'un ralentissement institutionnel de l'intervention sociale, cela peut aussi être dû à une plus grande maîtrise dans le choix des actions.

L'évolution du nombre d'actions inscrites dans la programmation du CV de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

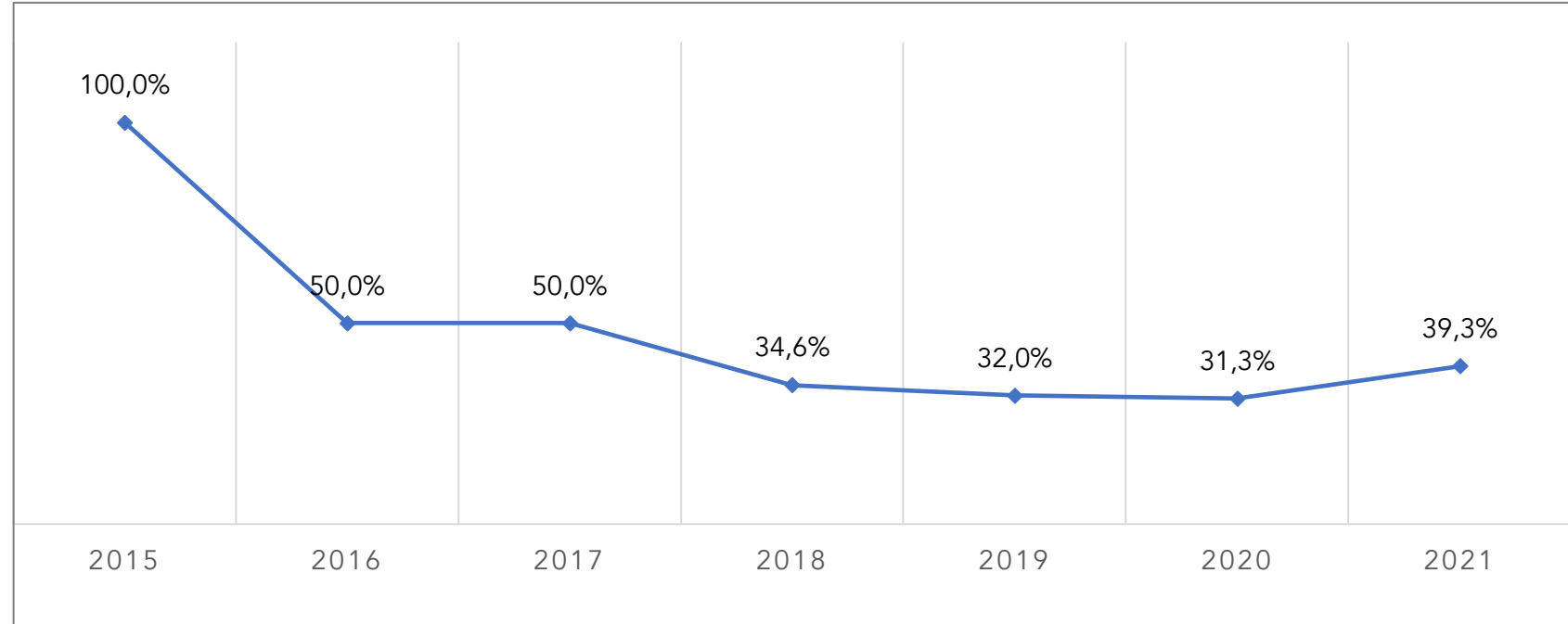


	2015	2021	Evol 2015-2021	
Nombre d'actions inscrites	19	28	9	+47,4%

- En 2015 toutes les actions sont nouvelles !
- Notons l'effet COVID qui génère une légère baisse des actions nouvelles.
- L'année 2021 réamorçage la croissance de nouvelles actions.
- La part des actions nouvelles est tout à fait significative.
- Le pourcentage d'actions nouvelles est indicatif de thématiques, de ciblage et de mises en œuvre différentes.
- Cela permet de sortir de la seule reconduction/reproduction des actions.

L'évolution de la part des actions nouvelles de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE



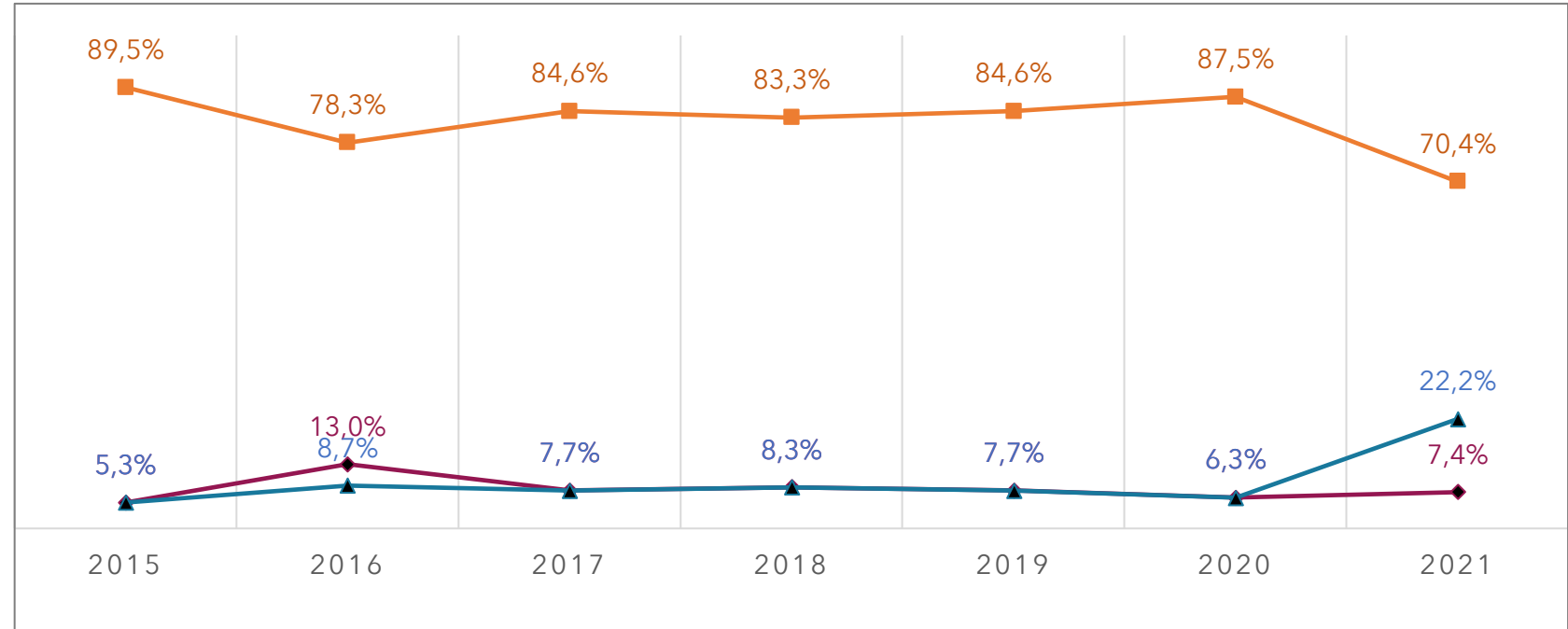
	2015	2021	Evolution 2015-2021	
Nombre nouvelles actions	19	11	-8	-42,1%

- **Le pilier cohésion sociale** concentre le plus grand nombre d'actions. Il est l'historique de la Politique de la Ville. On peut observer qu'au fil des ans, son poids diminue, -19,1 points. Cela est dû à une meilleure répartition avec les autres piliers. Ce qui veut également dire qu'une meilleure diversité des actions s'est réalisée dans l'évolution du contrat de ville.
- **Le Pilier Cadre de vie** se focalise sur les actions d'optimisation du cadre de vie, il concerne suivant les contextes, l'habitat et les espaces partagés. Nous pouvons ici observer de 2015 à 2021, une légère progression (+2,1points), mais à y regarder de plus près, on constate une baisse sensible en 2020.
- **Le piler emploi et développement progresse nettement (+16,9 points).** Notons que la progression est faible de 2017 à 2020, les actions sont ensuite multipliées par 3,5. On assiste à un rééquilibrage avec le pilier cohésion sociale.

Le pilier « cohésion sociale » reste majoritaire en nombre d'actions

L'évolution de la part des actions par piliers de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE



	2015	2021	Evol 2015-2021
Part des actions - cohésion sociale	89,5%	70,4%	-19,1 pts
Part des actions - cadre de vie	5,3%	7,4%	+2,1 pts
Part des actions - emploi et dévpt éco	5,3%	22,2%	+16,9 pts

Une grande famille d'actions se distingue particulièrement, elle réunit plusieurs thématiques : **le sport, les loisirs, la jeunesse et la culture**. Observons la cohérence de cette dernière, qui cible plus particulièrement les enfants et les jeunes.

La participation des habitants et l'accès à la citoyenneté occupent également 15 à 20 % des actions. Et enfin, l'emploi et le développement économique qui sur la période progressent sensiblement, exception faite de la période Covid.

Sur l'ensemble des thématiques déroulées, on constate trois phénomènes :

- Des thématiques se maintiennent plus ou moins : la jeunesse, les sports et les loisirs.
- Des thématiques progressent : le cadre de vie et le renouvellement urbain, la santé et le développement économique et l'emploi.
- Des thématiques baissent : l'éducation, la parentalité, l'accès à la citoyenneté, la participation des habitants.

Une grande famille thématique se distingue particulièrement

L'évolution de la part des actions par thématiques de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

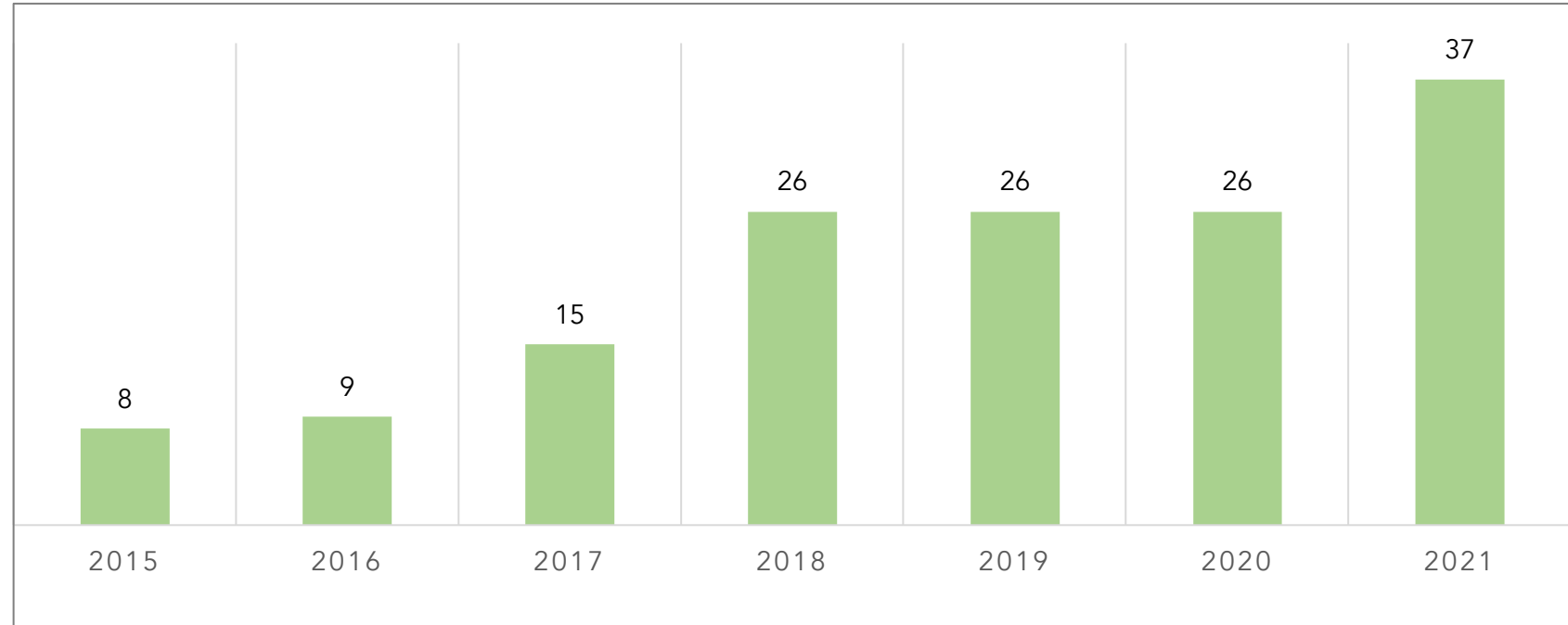
Part des actions par thématiques	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
cadre de vie et RU	5,0%	4,6%	7,4%	8,3%	8,0%	6,3%	7,4%
éducation	10,0%	4,6%	3,7%	4,2%	8,0%	9,4%	7,4%
santé	0,0%	4,6%	3,7%	0,0%	4,0%	6,3%	7,4%
parentalité	10,0%	18,2%	3,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
culture	10,0%	4,6%	11,1%	4,2%	8,0%	0,0%	0,0%
jeunesse	15,0%	4,6%	0,0%	4,2%	8,0%	6,3%	14,8%
médiation sociale et culturelle	0,0%	13,6%	0,0%	0,0%	0,0%	9,4%	0,0%
accès à la citoyenneté	5,0%	4,6%	3,7%	12,5%	4,0%	6,3%	3,7%
sports et loisirs	25,0%	13,6%	40,7%	41,7%	28,0%	34,4%	22,2%
participation habitants	15,0%	9,1%	11,1%	12,5%	20,0%	12,5%	11,1%
connaissances des droits et accès aux services publics	0,0%	9,1%	7,4%	4,2%	4,0%	3,1%	3,7%
emploi et développement éco	5,0%	9,1%	7,4%	8,3%	8,0%	6,3%	22,2%

Une progression très sensible du nombre d'opérateurs

L'évolution du nombre d'opérateurs de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

- En six ans, le nombre d'opérateurs a progressé de +362,5%.
- Si la croissance est imposante du fait du chiffre de départ, il est évident qu'une dynamique s'est mise en place tout au long de la période de contractualisation.
- La crise sanitaire a sans doute stoppé un certain nombre d'acteurs dans leurs élans.
- L'année 2021 repart avec un plus grand nombre d'opérateurs différents impliqués (37 en 2021 pour 26 en 2020, comme en 2019).

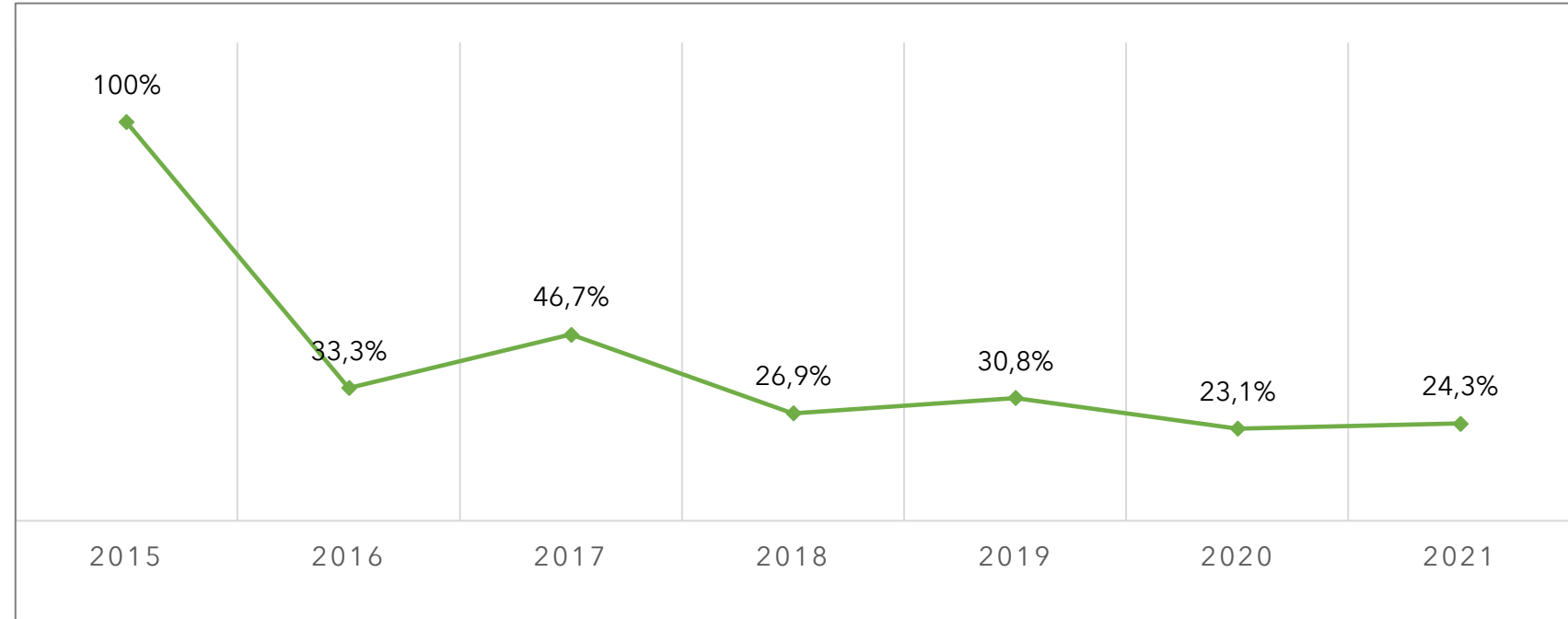


	2015	2021	Evol 2015-2021	
Nombre d'opérateurs	8	37	29	+362,5%

L'évolution de la part des nouveaux d'opérateurs de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

- Malgré la baisse sensible du nombre d'opérateurs à partir de 2017, on constate ensuite une relative constance, bien sûr l'effet de la crise sanitaire se fait ressentir.
- En 2021, le taux de renouvellement des actions dépasse les 24%, ce qui est loin d'être négligeable.
- A contrario, ces constats veulent aussi dire que les opérateurs inscrits dans la durée représentent chaque année entre 70% et 76%.

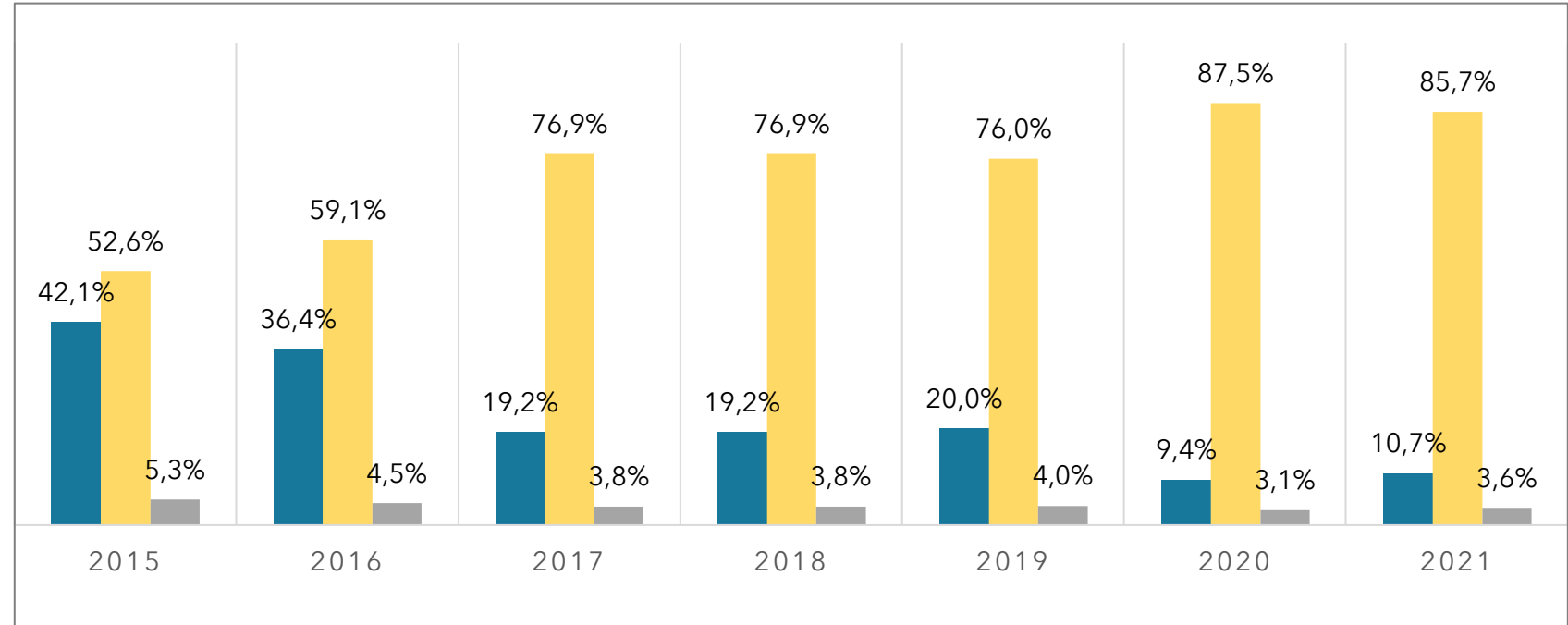


	2015	2021	Evol 2015-2021	
Nombre nouveaux d'opérateurs	8	9	1	+12,5%

L'évolution du profil des opérateurs de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

- o La typologie des opérateurs s'organise autour de trois acteurs : la ville, les autres acteurs et surtout les associations.
- o Remarquons que l'intervention de la ville et des autres opérateurs diminue au fil des ans au profit du tissu associatif (+33,1 points en 2015 et 2021).
- o A partir de 2017, l'investissement associatif est plus important et il s'accroît au fil des ans.
- o Nous savons que cette prise en charge de la vie associative est accompagnée par le travail d'animation de la ville.

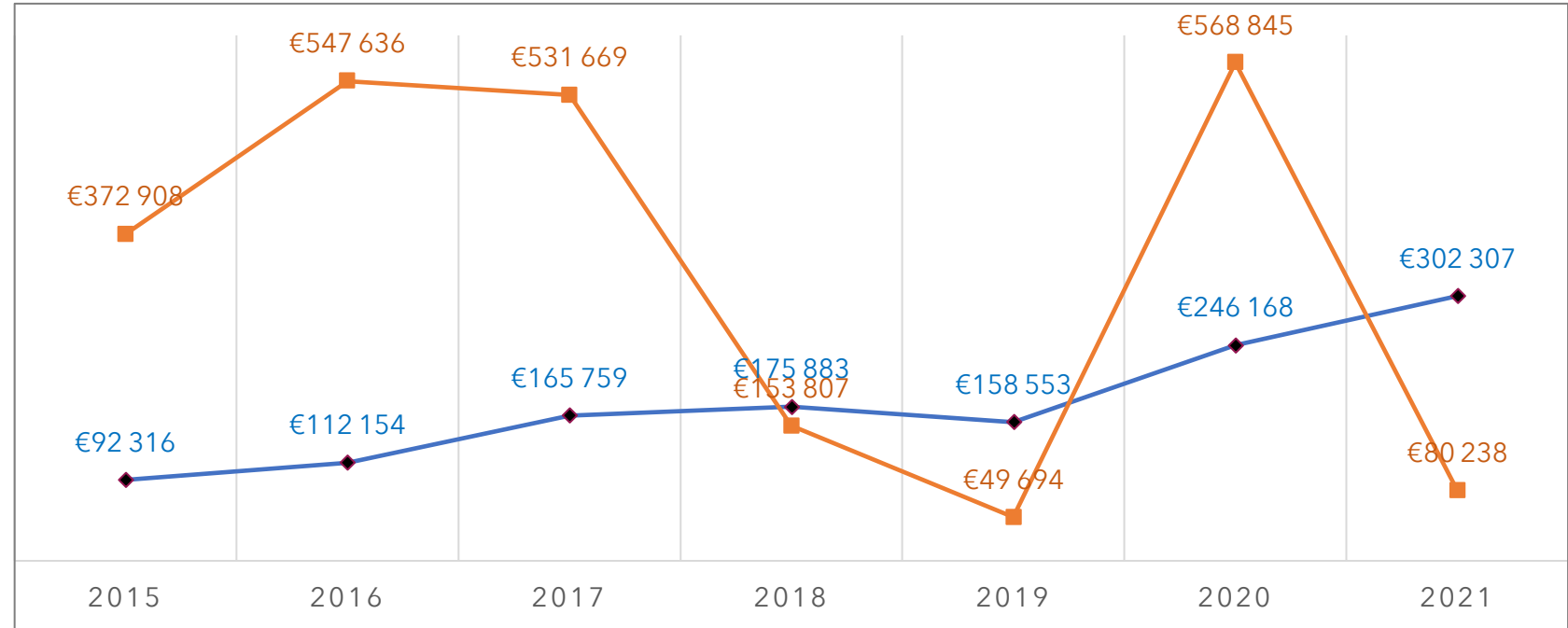


	2015	2021	Evol 2015-2021
Ville	42,1%	10,7%	-31,4 pts
Associations	52,6%	85,7%	+33,1 pts
Autres acteurs	5,3%	3,6%	-1,7 pts

L'évolution du financement de la programmation des actions de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

- Notons que l'information sur le droit commun est pour l'instant incomplète, de nombreux financements notamment CAF et Etat existent, et nous ne disposons pas des données sur toutes les années.
- En sept ans, les crédits spécifiques Politique de la Ville sont multipliés par 3,3.



Budget des actions dans le QPV	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Crédits spécifiques Politique de la ville	92 316 €	112 154 €	165 759 €	175 883 €	158 553 €	246 168 €	302 307 €
Droit commun	372 908 €	547 636 €	531 669 €	153 807 €	49 694 €	568 845 €	80 238 €
TOTAL	465 224 €	659 790 €	697 428 €	329 690 €	208 247 €	815 013 €	382 545 €

- o Sur le financement des actions, on mesure bien le rôle d’amorçage de l’État et son soutien à la programmation des actions dans la durée. La progression des crédits sur les intervalles d’analyse est tout à fait significative (+28%).
- o L’implication de la ville dans la démarche est continue, son investissement pulvérise de nombreux modèles (+316% en sept ans). Notons qu’elle renforce son action à partir de 2020. Notons aussi que la participation de la ville augmente fortement en 2021, en partie avec l’affectation de crédits pour l’étude de préfiguration du Centre Social.
- o D’autres acteur/contributeurs participent aux financements des actions, certains dès le début de la contractualisation comme la CAF, d’autres s’engagent ou se désengagent pendant la période. Observons l’implication grandissante des bailleurs.

La répartition des sources de financement des crédits spécifiques Politique de la Ville de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evol 2015-2021	
GLOBAL	92 316 €	112 154 €	165 759 €	175 883 €	158 553 €	246 168 €	302 307 €	209 991€	+227%
Ville	25 300 €	33 904 €	78 356 €	83 000 €	63 050 €	95 402 €	105 314 €	80 014 €	+316%
Etat	59 724 €	62 750 €	60 903 €	65 903 €	65 903 €	111 923 €	76 305 €	16 581 €	+28%
CAF	4 050 €	8 500 €	10 150 €	14 110 €	14 100 €	16 693 €	55 010 €	50 960 €	+1258%
Dépt	600 €	5 500 €	2 500 €	4 220 €					-100%
Région			1 650 €	150 €			29 178 €	29 178 €	
Bailleurs	- €	- €	10 200 €	6 500 €	13 500 €	12 900 €	28 000 €		
Agglo			2 000 €	2 000 €	2 000 €	9 250 €	8 500 €	8 500 €	
ARS	2 642 €	1 500 €						(2 642 €)	-100%

- La part des contributeurs par année et leurs évolutions sur les sept ans confirme le tableau précédent.
- La ville, la CAF, la Région, les bailleurs et l'agglomération pour une moindre part, augmentent leurs participations.
- L'État, le Département et l'ARS baissent la leur.
- Notons que nous ne sommes pas toujours dans un désinvestissement de l'action, mais dans une meilleure répartition entre les contributeurs et les lignes de crédits (droit commun notamment).

La part des contributeurs par année

L'évolution de la part des financeurs de financement des crédits spécifiques Politique de la Ville de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

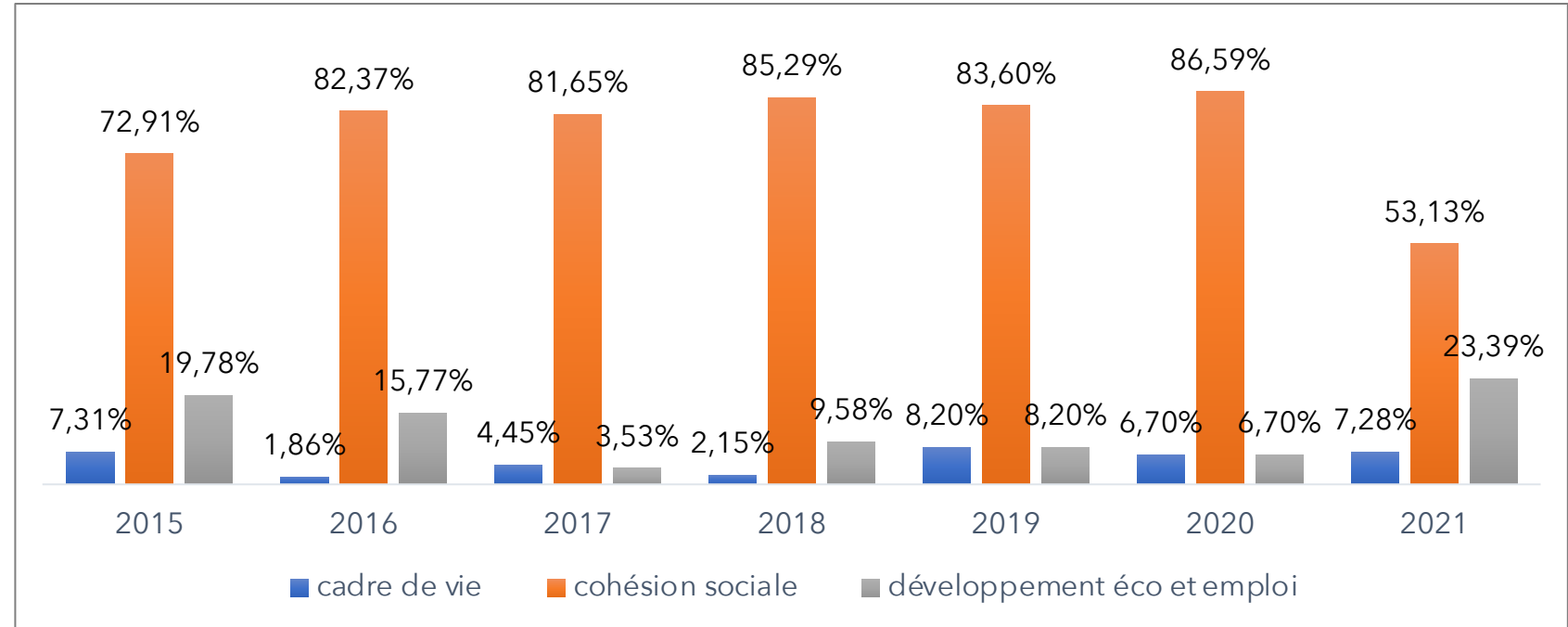
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evol 2015 2021
Ville	27,4%	30,2%	47,3%	47,2%	39,8%	38,8%	34,8%	+7,4 pts
Etat	64,7%	55,9%	36,7%	37,5%	41,6%	45,5%	25,2%	-39,5 pts
CAF	4,4%	7,6%	6,1%	8,0%	8,9%	6,8%	18,2%	+13,8 pts
Département	0,6%	4,9%	1,5%	2,4%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,6 pt
Région	0,0%	0,0%	1,0%	0,1%	0,0%	0,0%	9,7%	+9,7 pts
Bailleurs	-	-	6,2%	3,7%	8,5%	5,2%	9,3%	
Agglo	0,0%	0,0%	1,2%	1,1%	1,3%	3,8%	2,8%	+2,8 pts
ARS	2,9%	1,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-2,9 pts

- Au fil des ans, la part Cohésion sociale diminue (-19,8 points) au profit notamment de l'emploi et du développement économique (+3,6 points).
- Pour mémoire, à l'échelle nationale (moyenne), le pilier Cohésion sociale avoisine les 75% (avec les adultes relais), l'enveloppe cadre de vie se situe autour de 3%, et l'emploi et le développement économique approche les 17%.

Le pilier « cohésion sociale » est celui qui a mobilisé le plus de financements globaux de 2015 à 2021

L'évolution de la part de l'enveloppe financière relevant des crédits Politique de la ville par pilier de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

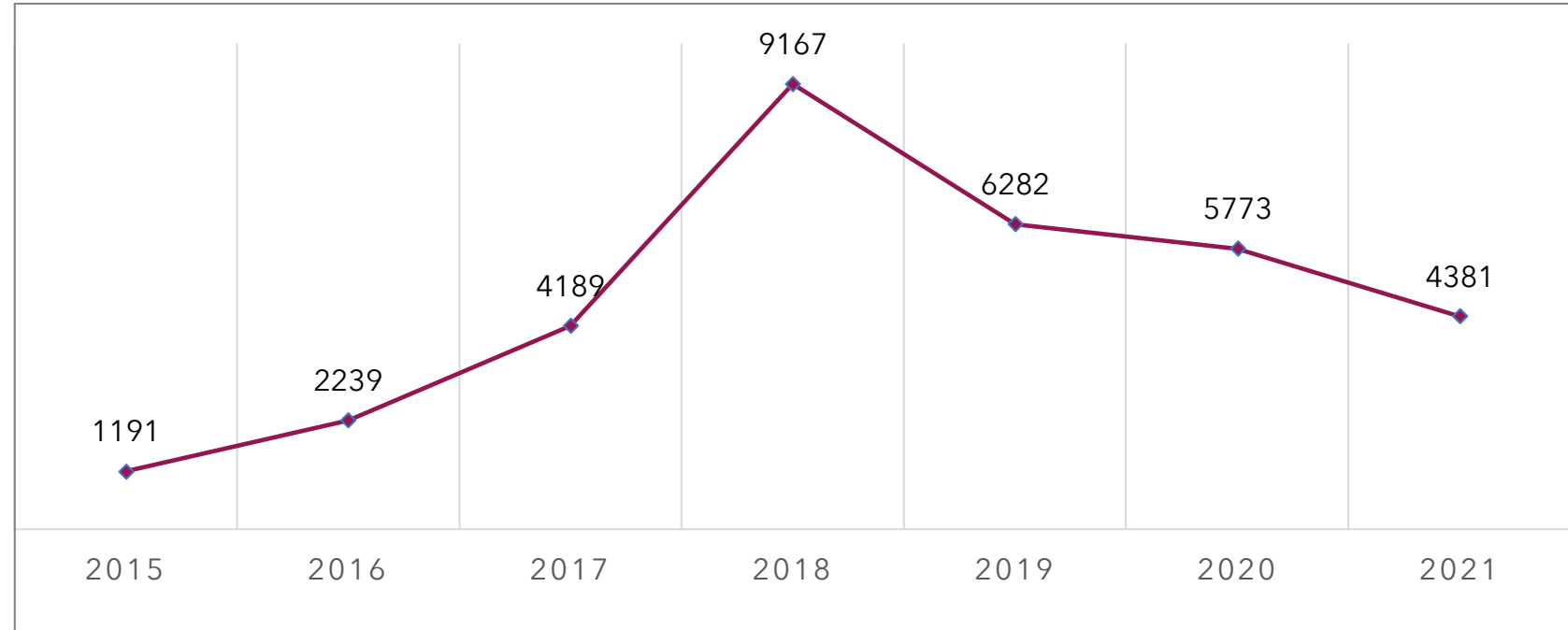


	2015	2021	Evol 2015-2021
Part enveloppe - cadre de vie - RU	7,3%	7,3%	0
Part enveloppe - cohésion sociale	72,9%	53,1%	-19,8 pts
Part enveloppe - emploi et dévpt éco	19,8%	23,4%	+3,6 pts

- Au-delà du pic de bénéficiaires en 2018, la progression de 2015 à 2021 est nette.
- Observons toutefois un phénomène lié à la crise sanitaire et à la baisse sensible des publics.

L'évolution du nombre de bénéficiaires concernés par les actions de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE



- Exception fait de la première année de contractualisation où le nombre de participants est plus faible, ce qui potentialise le ratio, on peut observer les fluctuations du ratio au grès de la mobilisation des bénéficiaires, pour arriver à un ratio en 2021 tout à fait significatif.

Une augmentation réelle du ratio dépense action PV / bénéficiaires

RÉPARTITION DE LA DÉPENSE SOCIALE

Programmation	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Budget action PV	116290	107788	189755	167075	158553	246168	302307
Bénéficiaires QPV	1191	2239	4189	9167	6282	5773	4381
Ratio euros par Habitant	97,6	48,1	45,3	18,2	25,2	42,6	69,0

Typologie et nombre de réunions	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<u>Comité de pilotage</u>							
Nombre de séances	2	2	2	4	2	2	2
Nombre tt de participants	75	50	65	110	55	55	56
Nombre de représentants du conseil citoyen	9	12	10	20	4	7	8
<u>Comité technique</u>							
Nombre de séances	5	6	6	8	2	5	5
Nombre tt de participants	75	102	60	106	80	56	90
Nombre de représentants du conseil citoyen	4	12	15	10	4	1	6
<u>Groupes de suivi locaux</u>							
Nombre de séances	3	3	3	5	1	1	4
Nombre tt de participants	80	75	75	80	10	30	110
Nombre de représentants du conseil citoyen	3	3	3	5	2	4	4
<u>Conseil citoyen</u>							
Nombre tt de conseillers du CC	5	5	5	7	6	7	9
Nombre de nouveaux conseillers du CC	5	1	0	2	1	2	2
Nombre de projets développés par le CC	2	4	2	6	7	3	6

Éléments de synthèse

- Le tableau précédent nous indique une relative constance dans les instruments de pilotage stratégique et technique du QPV, la participation est globalement bonne. Mais la mobilisation dans l'instance de pilotage est inégale.
- La participation au Conseil citoyen et les participations du CC aux instances fluctuent, par contre, nous remarquons une augmentation du nombre de projets portés par le CC.
- On observe également que les groupes de suivi locaux rassemblent de nombreux participants avec une progression sensible.
- **D'une manière plus générale, nous savons, pour l'avoir entendu chez les professionnels, que l'attente est grande, que l'envie, le besoin de travailler autrement et mieux ensemble, se faire ressentir.**
- Au regard des éléments transmis et des données identifiées, nous constatons que :
 - les objectifs contractualisés dans le Contrat Ville 2015-2022 sont très généraux (comme dans la plupart des CV) et pas suffisamment adaptés aux réalités du territoire, ce qui appelle à notre avis, à des évolutions.
- Nous n'avons pas assez d'information pour savoir si la gouvernance est stratégique (définition d'objectifs concrets), ou si elle est plus orientée dans une gouvernance financière.

PARTIE 4 - L'ANALYSE DE LA QUESTION ÉVALUATIVE

Lorsque l'on parle d'attractivité des territoires, on évoque principalement trois types d'attractivités : l'attractivité résidentielle, l'attractivité économique et l'attractivité commerciale et culturelle, bien qu'elles puissent être étroitement liées, il est important de les distinguer. Notons toutefois que le souci croissant que manifestent de nombreux ménages pour la qualité du cadre de vie explique en partie le moindre couplage entre bassins d'habitats et bassins d'emplois.

Contrairement à ce que l'on pense, la mobilité géographique durable (changer de résidence) est plus faible qu'on ne l'imagine en France, cependant plusieurs déterminants existent.

Les données du recensement de 2019 nous apportent quelques éclairages à l'échelle nationale, 88,8% des personnes occupaient le même logement que l'année précédente, c'était 88% en 2013 ; pour la ville d'Auray nous sommes à 84,1%, soit un écart moindre en points de 4,7.

Ceux qui viennent d'une autre commune qu'Auray représentent 10,6% contre 7,2% pour l'hexagone. Les variations annuelles de la population confirment ce constat. Le solde apparent des entrées et sorties est de 0,1 % à l'échelle nationale, comme pour la ville de Rennes), et 1,9 % pour la commune d'Auray, il est de 0,5% pour la Bretagne. On le voit, la commune d'Auray fait partie de ces communes du littoral à forte attractivité.

Si l'effet de métropolisation a tendance à capter des richesses, cela est nettement moins vrai pour la population : + 0,6 % de croissance externe annuelle pour Rennes métropole, et - 0,6 % pour le Grand Paris.

Comme le constate Laurent Davezie (géographe/économiste), l'arrivée de populations nouvelles (retraités, touristes, CSP+...) s'accompagne d'une circulation invisible de richesses, revenus de transferts, retraites, revenus d'activité..., richesses qui ont pour vocation à être dépensées sur le territoire, et donc à stimuler les activités tournées vers la demande locale.

À l'économie de la production de richesses, fait écho une économie de la dépense. Cette économie rappelle le rôle moteur de la consommation de biens et de services dans les sociétés développées.

Bien sûr, la croissance démographique a toujours des limites (physiques, financières, sociales...) mais notons que la densité a nettement progressé sur Auray, +25% par an de 2013 à 2019 (INSEE).

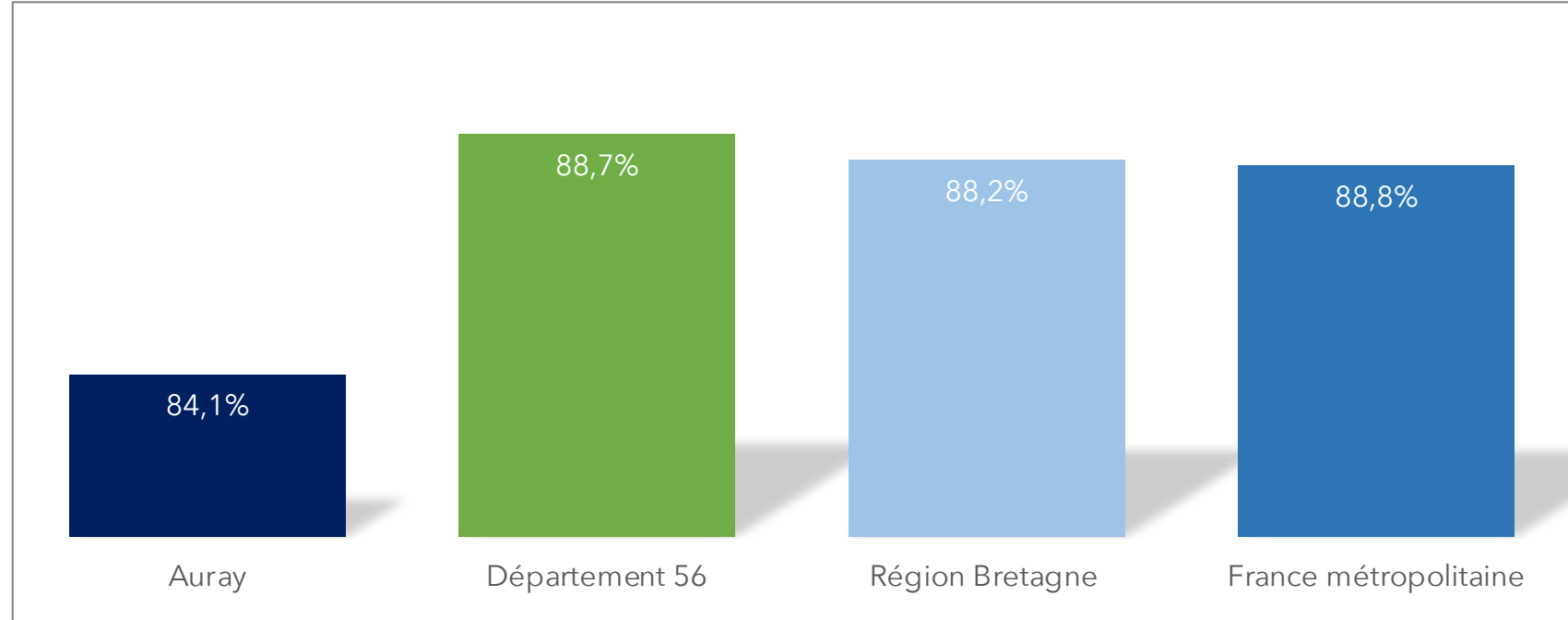
Auray fait partie de ces communes françaises moyennement densifiées et qui a tendance à rejoindre la strate des communes densément peuplées (+2559 h/km²). Cette situation a pour conséquence de doper le prix du foncier sur la commune d'Auray, et de se rapprocher du prix médian de la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique.

- A l'échelle nationale, 88,8% des personnes occupaient le même logement que l'année précédente en 2019, pour 88,5% en 2013, soit +0,3 point.
- À l'échelle locale, nous sommes à 84,1%, soit un écart de 4,7 points par rapport à la moyenne de l'hexagone.

L'attractivité résidentielle, quelques indicateurs de mesure sur la ville d'Auray

Part des ménages occupant le même logement un an auparavant en 2019

SOURCE : INSEE

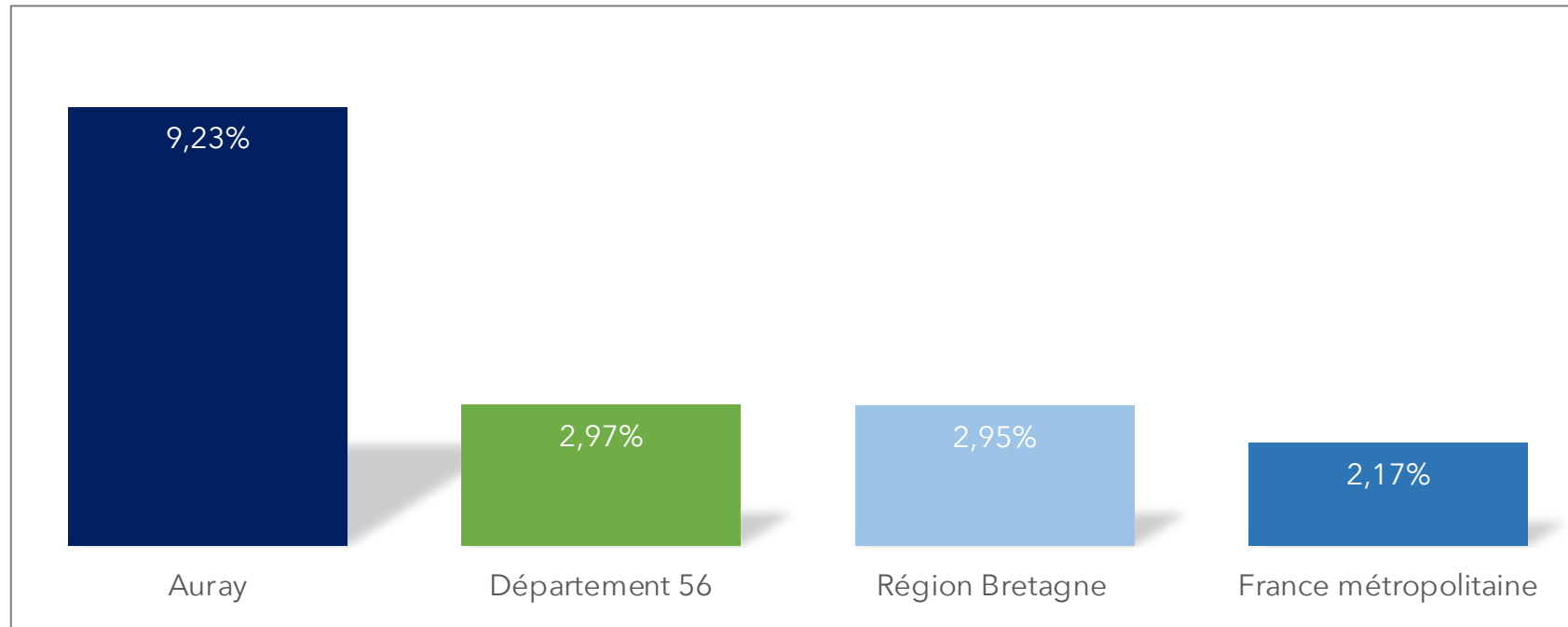


- La progression démographique est 3,4 fois plus soutenue à Auray que dans les autres échelles de comparaison.
- Cette forte croissance n'est pas le fruit du solde naturel sur le territoire qui est de 0,3% par an, soit 2,1% pour l'intervalle.

L'attractivité résidentielle, quelques indicateurs de mesure sur la ville d'Auray

Évolution démographique de 2013 à 2019

SOURCE : INSEE (DÉCEMBRE 2022)

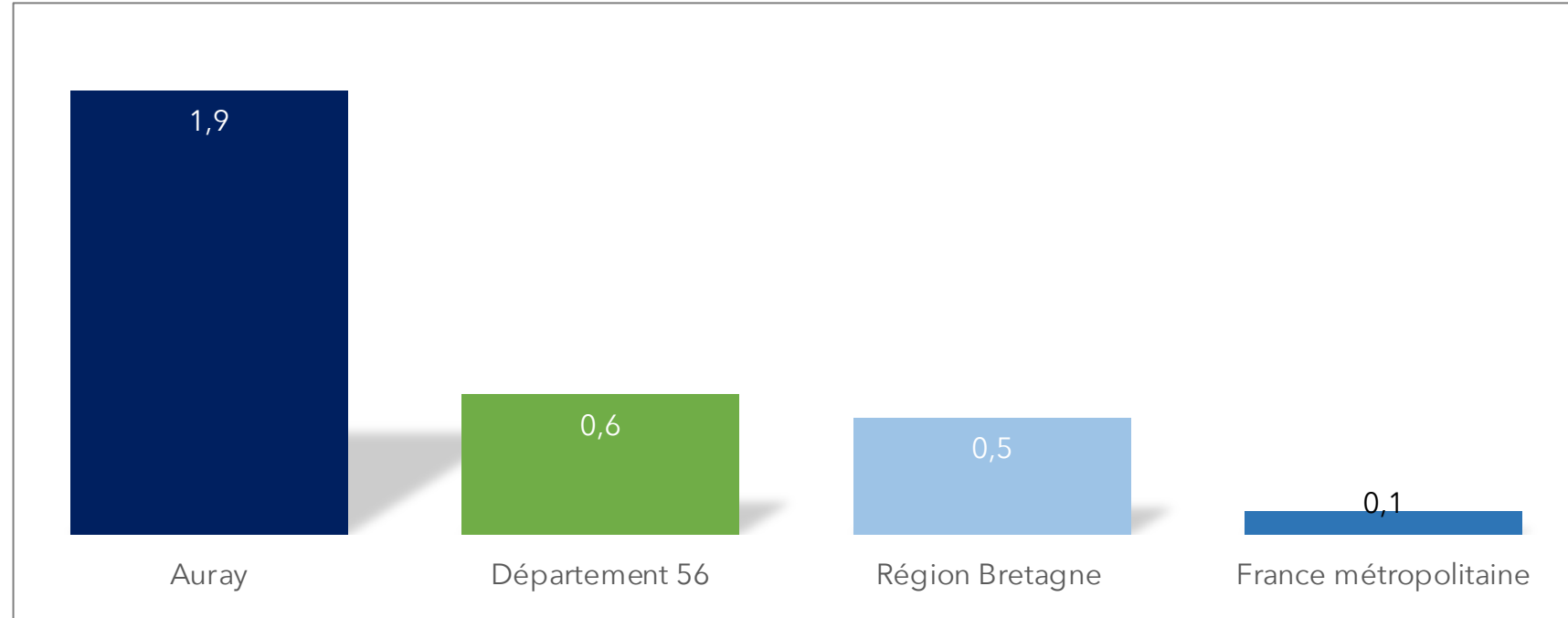


- o Avec le solde des entrées - sorties sur la commune, on constate que l'apport migratoire (nouveaux arrivants sur la ville) de 1,9% entre 2013-2019 à Auray est environ 4 fois plus élevé que dans les territoires de comparaison. Notons qu'il est de +0,6% pour Rennes Métropole, et de -0,6 % pour le Grand Paris.
- o Si l'effet de métropolisation a tendance à capter des richesses, cela est nettement moins vrai pour la population. L'arrivée de populations nouvelles (retraités, touristes, CSP+...) s'accompagne d'une circulation invisible de richesses, revenus de transferts, retraites, revenus d'activité... Elles ont pour partie vocation à être dépensées sur le territoire, et à stimuler les activités tournées vers la demande locale. À l'économie de la production de richesses, fait écho une économie de la dépense. Cette économie rappelle le rôle moteur de la consommation de biens et de services dans notre société, et notamment dans le Morbihan.

L'attractivité résidentielle, quelques indicateurs de mesure sur la ville d'Auray

Solde migratoire entre 2013-2019

SOURCE : INSEE

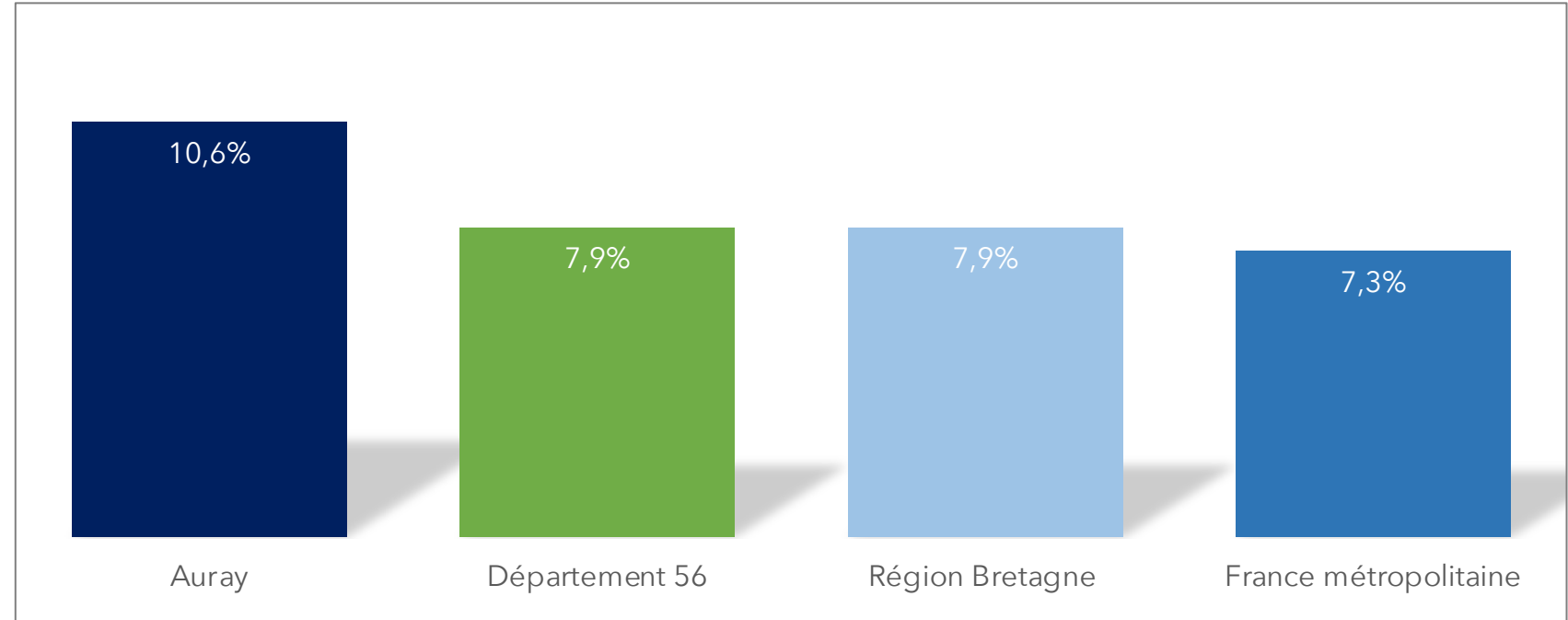


- o Signe d'attractivité résidentielle, la part des nouveaux arrivants, de 10,6% à Auray en 2019, dépasse toutes les échelles de comparaison.

L'attractivité résidentielle, quelques indicateurs de mesure sur la ville d'Auray

Part des nouveaux arrivants en 2019

SOURCE : INSEE

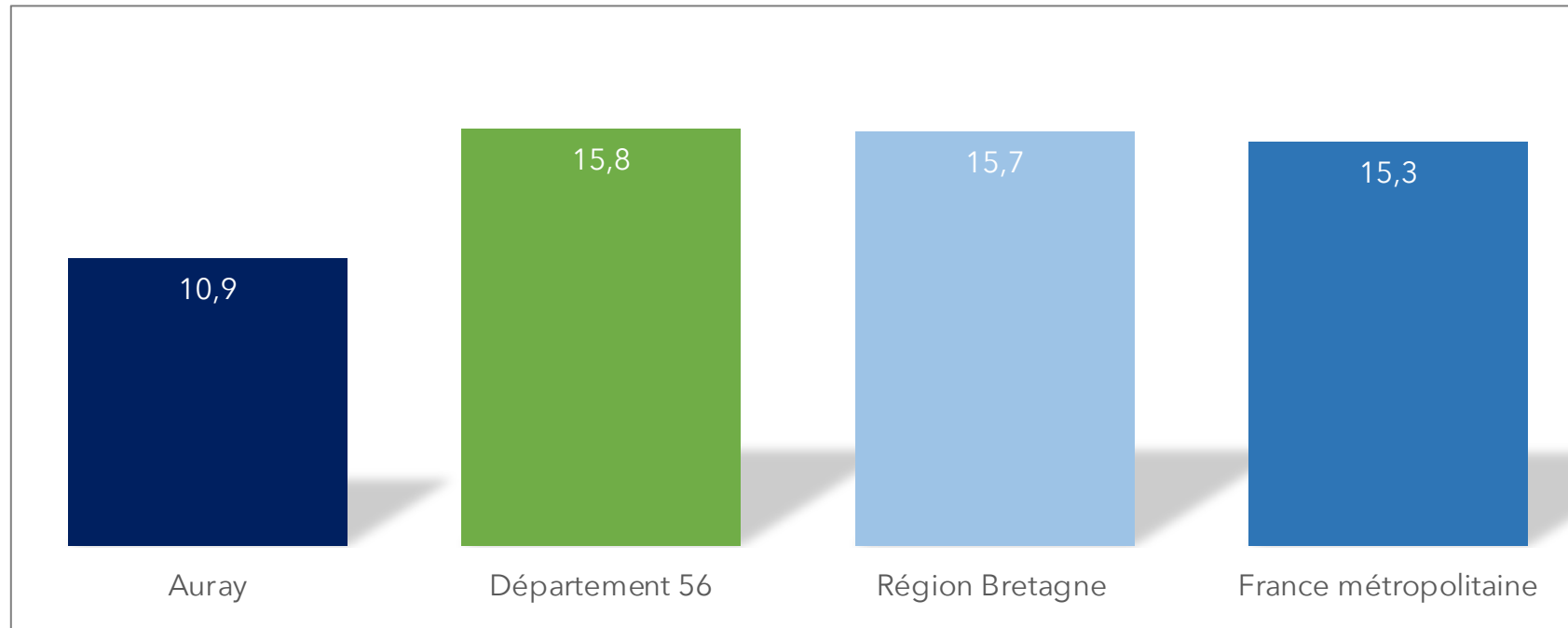


- L'ancienneté d'emménagement des ménages dans la ville, de 10,9 années en moyenne, est moins longue que dans les territoires de comparaison.
- Il ne s'agit pas seulement d'une augmentation de population par apport extérieur, mais bien d'un apport d'une part de la population dans le territoire d'Auray.

L'attractivité résidentielle, quelques indicateurs de mesure sur la ville d'Auray

Ancienneté moyenne d'emménagement des logements en 2019

SOURCE : INSEE

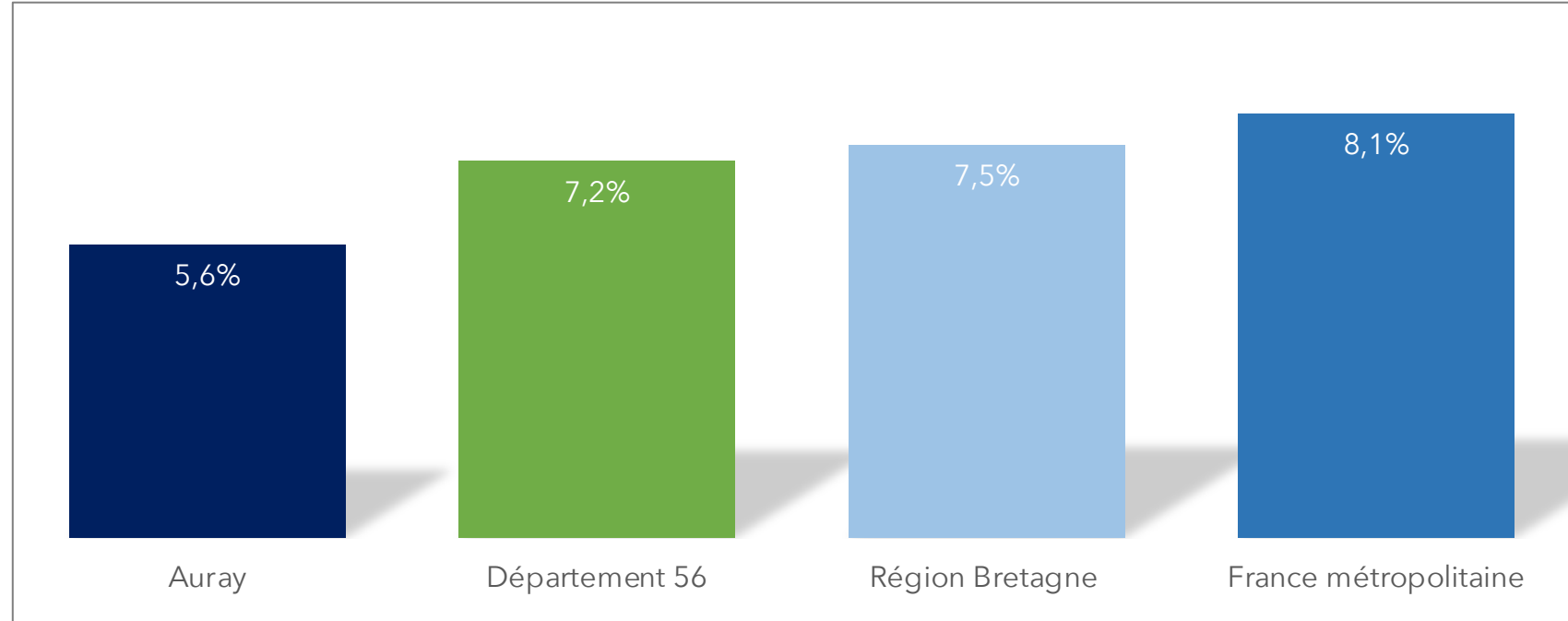


- La tension entre l'offre et la demande de logements à Auray est forte, le taux de vacance se situe à 5,6% en 2019.
- L'écart de 2 points en moyenne par rapport aux échelles de comparaison est indicatif d'une pression foncière prononcée sur le territoire d'Auray.
- Notons aussi que le phénomène s'accroît sur le territoire, le taux de vacance a diminué (8,4% de logements vacants en 2013, pour 5,6% en 2019, soit -2,8 points).

L'attractivité résidentielle, quelques indicateurs de mesure sur la ville d'Auray

Taux de logements vacants en 2019

SOURCE : INSEE

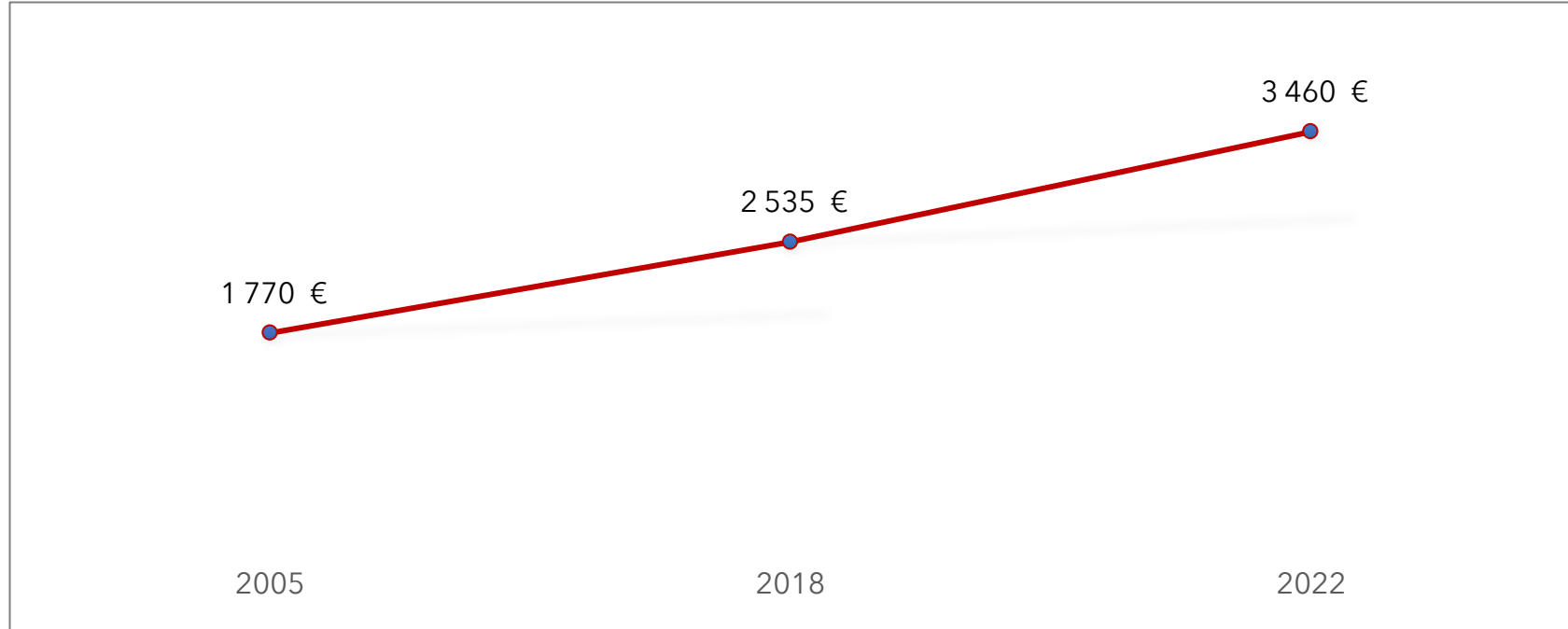


- o La croissance démographique a toujours des limites (physiques, financières, sociales...), mais notons que la densité a nettement progressé sur Auray, +25% par an de 2013 à 2019 (INSEE). Auray fait partie de ces communes françaises moyennement densifiées et qui ont tendance à rejoindre la strate des communes densément peuplées (+2559 h/km²).
- o Cette situation a pour conséquence de doper le prix du foncier sur la commune d'Auray. Il a doublé au cours des seize dernières années et se rapproche du prix médian de la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique (environ 4450 €).

L'attractivité résidentielle, quelques indicateurs de mesure sur la ville d'Auray

Évolution du Prix du foncier moyen à Auray

SOURCE : Chambre des notaires



Qu'en est-il de l'attractivité des QPV observée à l'échelle nationale ?

Pour rappel, la ville dans son questionnement s'appuie en partie sur les analyses de la Cour des comptes qui constate **l'absence d'attractivité des quartiers rénovés par l'ANRU.**

Il est écrit dans ce rapport :

*« L'objectif consensuel, malgré ses ambiguïtés, d'une plus grande mixité sociale et fonctionnelle des quartiers, réitéré dans son expression la plus générique, n'est pas atteint. **Cet échec s'explique par l'absence d'attractivité « spontanée » des quartiers, le défaut d'alternative de logement pour les résidents, et les faiblesses ou les incohérences des stratégies d'attribution des logements.***

Tout est dit : bien que l'attractivité spontanée reste à définir (si cela est possible).

Les auteurs négligent de comparer avec les territoires qu'ils jugent attractifs, et pour qui le seraient-ils ?

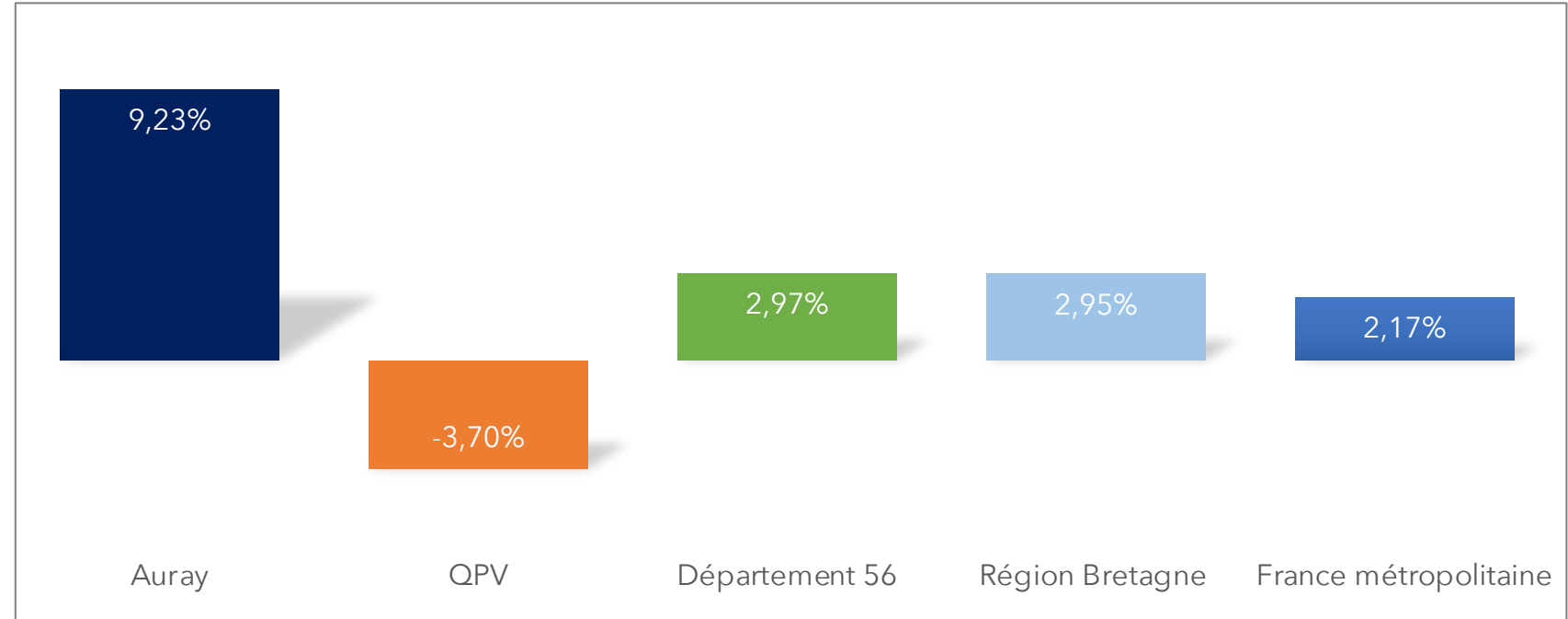
SOUS-QUESTION N°1

- Le graphique de l'évolution démographique comparée nous indique une décroissance de la population de -3,7% dans le périmètre QPV entre 2013 et 2019.
- Cette décroissance démographique dans le QPV est liée en partie aux opérations de déconstruction et de redynamisation urbaine.

L'attractivité résidentielle s'est-elle développée dans le QPV d'Auray ?

Évolution démographique de 2013 à 2019

SOURCE : INSEE (DÉCEMBRE 2022)



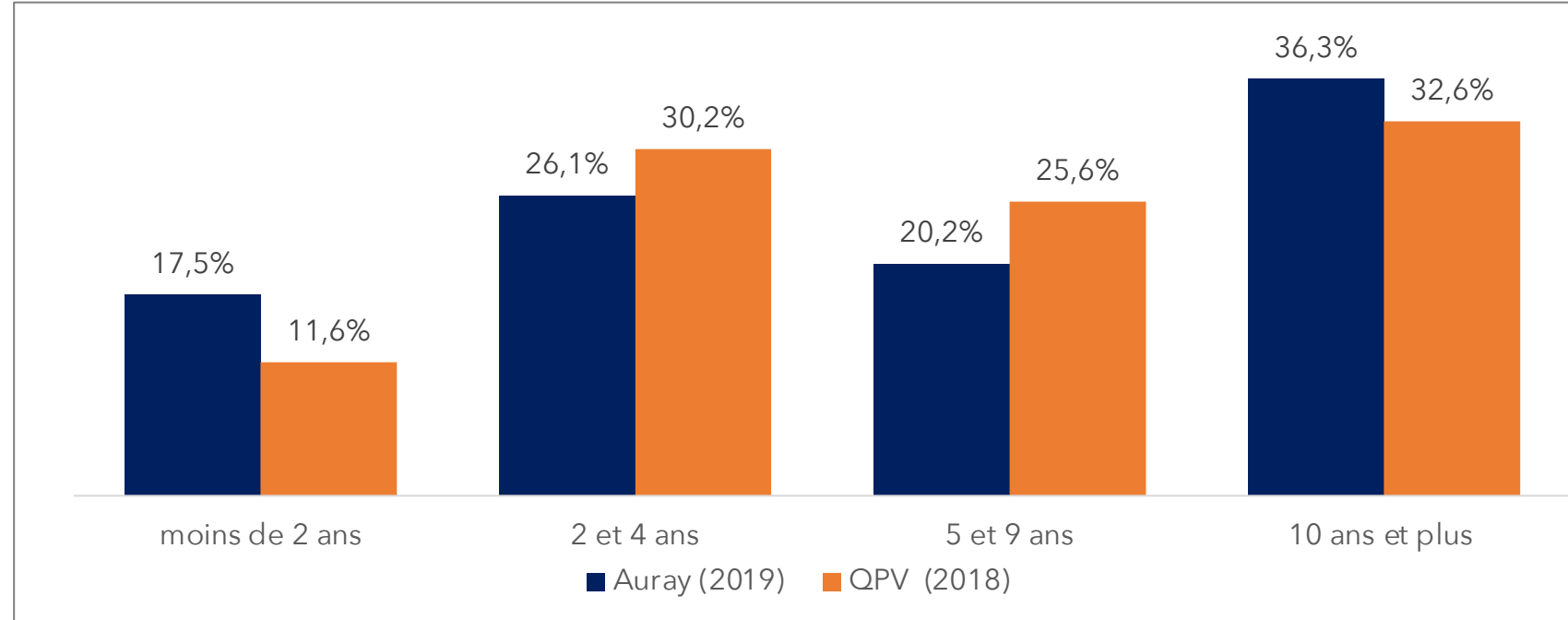
SOUS-QUESTION N°2

- Le phénomène d'ancrage résidentiel (10 ans et plus) est plus significatif à l'échelle communale (36,3% de l'ensemble des ménages) que dans le QPV (32,3%).
- Observons que la part des emménagés de moins de deux ans se situe à 11,6% dans le QPV, pour 17,5% dans la ville, soit un écart de 5,9 points.
- Cela signifie que les mouvements de population existent dans le QPV mais sont moindres que dans la ville.

Des mouvements de population s'observent-ils dans le QPV d'Auray ?

Durée d'ancienneté résidentielle des ménages

SOURCE : INSEE



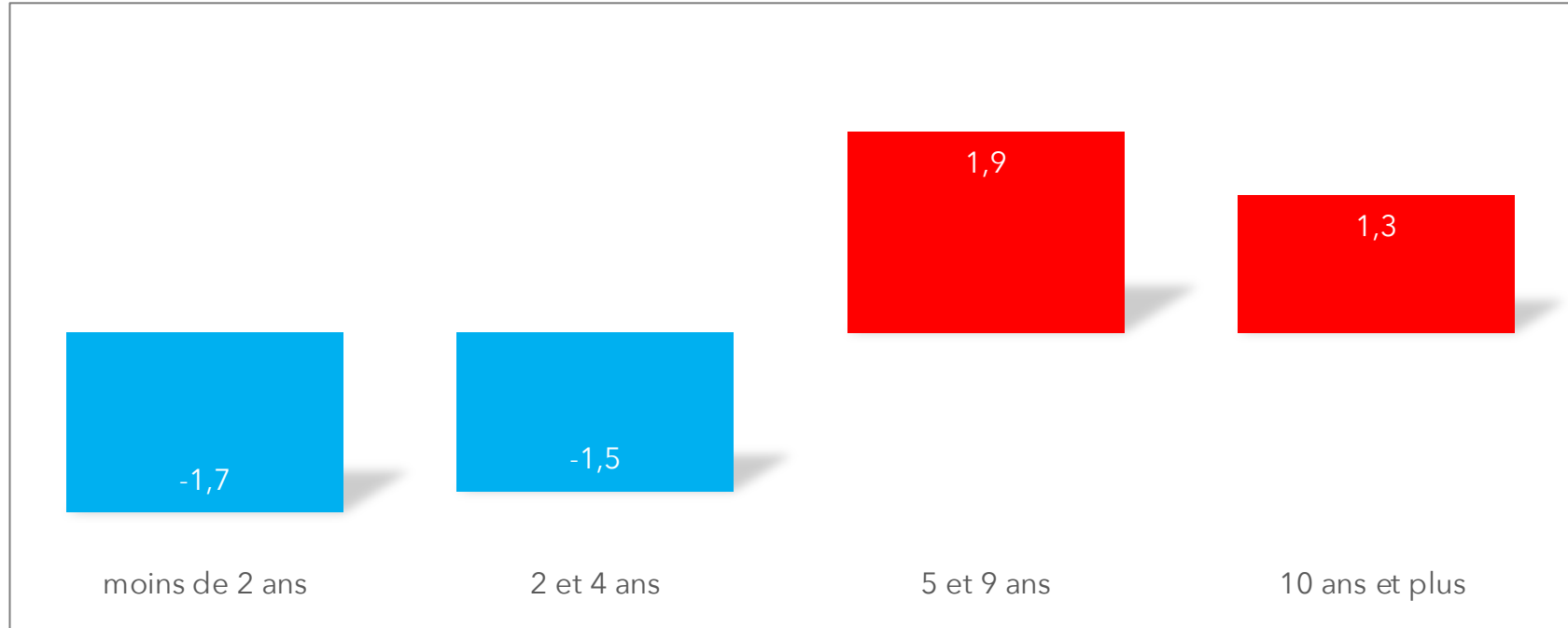
SOUS-QUESTION N°2

- Attractivité résidentielle : autre constat, les mouvements de population se ralentissent dans le QPV.
- L'ancrage résidentiel s'est renforcé dans le QPV avec +3,2 points de ménages installés depuis cinq ans et plus dans leur logement, entre 2017 et 2018.
- Tendence inverse observée, la rotation résidentielle fléchit dans le QPV (-3,2 points de ménages installés depuis moins de cinq ans).

Des mouvements de population s'observent-ils dans le QPV d'Auray ?

Évolution de l'ancienneté résidentielle dans le QPV entre 2017 et 2018

SOURCE : INSEE



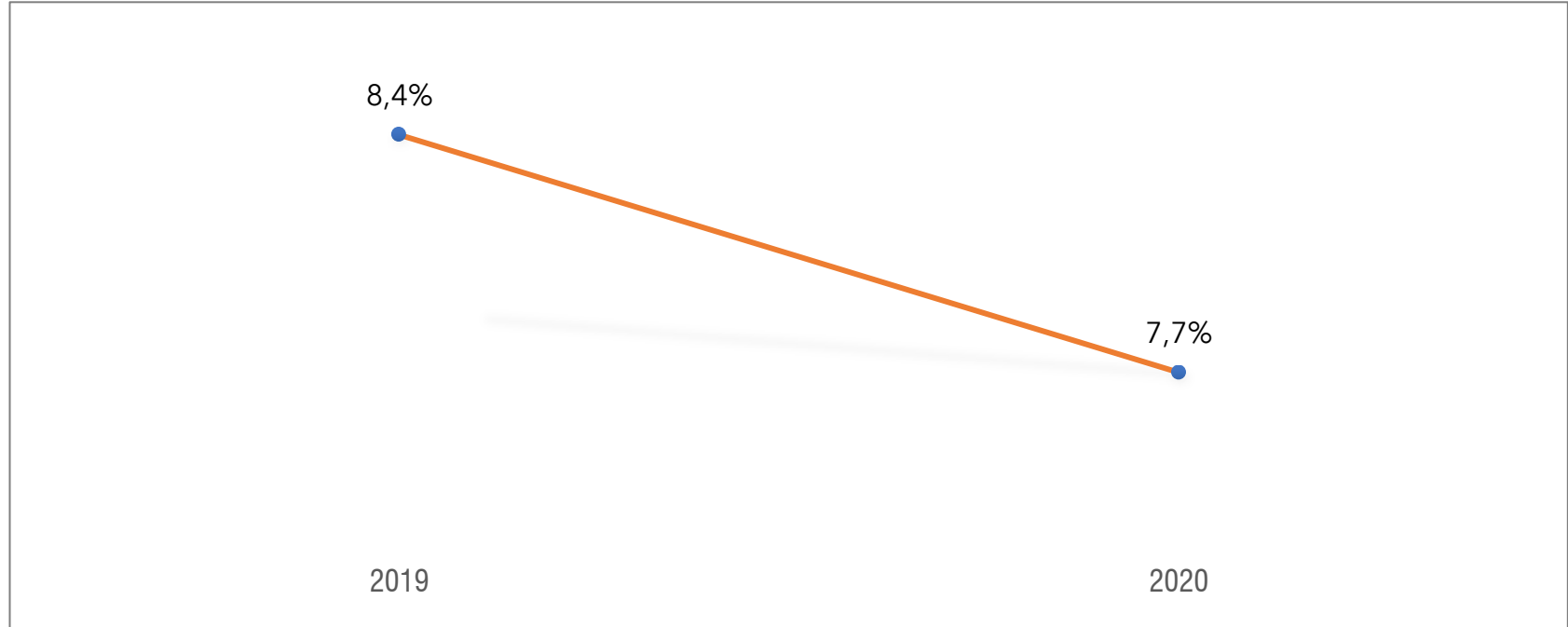
SOUS-QUESTION N°2

- o Le taux de rotation dans les logements sociaux du QPV décélère : 8,4% en 2019, pour 7,7% en 2020, soit -0,7 point en seulement un an.
- o Ce constat est confirmé par les bailleurs interviewés qui parlent désormais (fin 2022) de très fortes tensions sur leur parc.
- o Cela atteste de nouveau que les mouvements de population sur le QPV sont nettement moins importants qu'à l'échelle de la ville.

Des mouvements de population s'observent-ils dans le QPV d'Auray ?

Évolution du taux de rotation dans les logements sociaux du QPV

SOURCE : INSEE



SOUS-QUESTION N°3

- Dans le QPV, la pauvreté monétaire s'est réduite (INSEE) de -3,1 points, et le revenu médian par UC a augmenté de +8,5% en sept ans.
- Mais la part des emplois précaires a progressé de +1,4 point et le taux d'emploi des actifs du QPV a baissé de -1,6 point.
- A l'échelle des trois IRIS INSEE (LA GARE, KERDRAIN-KERUDO ET ZA SUD OUEST), la part des CSP supérieures a progressé fortement, +35,5% entre 2013 et 2019. Mais nous pensons que cela touche exclusivement le secteur pavillonnaire, d'ailleurs le nombre de propriétaires sur ces trois IRIS a augmenté aussi, +39,3% sur le même intervalle.

Les mouvements de population ont-ils contribué à une plus grande mixité sociale ?

La composition familiale des ménages dans le parc des bailleurs (2021-2022)

QPV	2015	2019	Evolution 2015-2019
Revenu médian disponible par UC	12 466 euros	13 530 euros	+1 064 euros
Taux de pauvreté monétaire	49,4%	46,3%	-3,1 pts

QPV	2015	2019	Evolution 2015-2019
Taux d'emploi des 15-64 ans	41,4%	39,8%	-1,6 pt
Part des emplois précaires	25,8%	27,2%	+1,4 pt

SOUS-QUESTION N°3

- Le volume des familles monoparentales est 3,8 fois plus important dans la QPV que sur le reste de la ville.
- Cette composition familiale est un marqueur de la précarité.
- Le volume des familles avec enfants est élevé, 52,8% des familles dans le QPV, pour 23,2% dans la ville.
- Le caractère familial du QPV est indéniable et il s'accompagne des indicateurs de précarité que nous avons observés ci-dessus.
- Les bailleurs confirment un affaiblissement des mouvements de population et une population dans le QPV qui a tendance à être de plus en plus précaire. Ils parlent de « paupérisation » du quartier.

Les mouvements de population ont-ils contribué à une plus grande mixité sociale ?

Le profil des ménages dans le parc des bailleurs (2021-2022) - moyenne recalculée

Composition familiale	personne seule	familles mono	couple ss enfant	couples avec enfants	autres ménages non renseigné	total
Parc social QPV	37,90%	33,60%	4,00%	19,21%	5,25%	99,95%
ville INSEE 2019 (2022)	53,90%	8,90%	21,60%	14,30%	1,30%	100,00%

- o Nous venons d'observer que les écarts sont partagés, les revenus liés à l'activité professionnelle augmentent sur les périmètres.
- o Mais les indicateurs de précarité (taux d'emploi des actifs, précarité de l'emploi) se renforcent dans le QPV, alors même que la ville gagne en revenu médian, en CSP+ et en qualité de vie.
- o Certains indicateurs de précarité stagnent ou régressent mais avec des scores très élevés (familles monoparentales).
- o Ce qui veut dire globalement que les écarts avec les plus précaires se creusent.
- o Les bailleurs constatent des situations financières de plus en plus préoccupantes dans le QPV.

SYNTHÈSE - ANALYSE DISCRIMANTE SUR L'ATTRACTIVITÉ DU QPV

ÉVOLUTION - QPV GUMENEN, GOANER, PARCO POINTER, BEL AIR	2015 /2019 -21	AMÉLIORATION	STABILISATION	DÉGRADATION
Part des jeunes	- 1,4 pt			
Part des 60 ans ans et plus	+4,2 pts			
Part des étrangers de nationalité	0 pt			
Nb d'allocataire CAF	+ 31,5%			
Revenu médian par UC	+ 1064 €			
Taux de pauvreté monétaire	- 3,1 pts			
Revenu d'activité	+ 2,6 pts			
Nb d'allocataire CAF RSA	-7,1 pts			
Part des ménages de 10 ans et plus	+1,3 pt			
Part des emplois précaires	+1,4 pt			
Nb de demandeurs d'emploi 2016/2020	-0,4 pt			
Taux de retard en 3e	- 28 pts			
Part de la population couverte par la C2S	+5,9%			
ÉVOLUTION - TROIS IRIS INSEE ENGLOBANT LE QPV	2015 /2021	AMÉLIORATION	STABILISATION	DÉGRADATION
Part moyenne de la population étrangère	- 20,2 %			
Part moyenne des familles monoparentales	-4,5 %			
Part moyenne de la vacance	-10,6%			
Part moyenne des résidences secondaires	+106,8%			
Part moyenne des cadres supérieurs	+35,5%			
ÉVOLUTION - VILLE DE AURAY	2013/2019	AMÉLIORATION	STABILISATION	DÉGRADATION
Part des 60 ans ans et plus	+21,7%			
Part des cadres supérieurs et des professions intellectuelles	+27,6%			
Part moyenne des résidences secondaires	+62,2%			
Part des retraités	+ 16,4%			
Part moyenne des familles monoparentales	+0,3%			

Comment les habitants du QPV d'Auray perçoivent-ils leur quartier ?

Une vingtaine d'habitants rencontrés de façon aléatoire dans le périmètre en juillet 2022

- Les habitants rencontrés et interviewés se disent plutôt attachés à leur quartier.
- Pour eux, l'animation dense de la vie sociale, l'offre de loisirs, les actions autour du lien social et de l'environnement naturel immédiat, constituent les points de satisfaction les plus récurrents.
- Le caractère « paisible » de l'ambiance résidentielle est aussi perçu comme une source de satisfaction et de distinction par rapport aux autres QPV du Morbihan, de la région parisienne (la comparaison est faite par eux).
- Les transformations physiques du QPV liées au PRU sont perçues très positivement par les habitants interviewés.
- Ils apprécient notamment « le gain » en matière de qualité résidentielle (confort des logements, esthétisme architectural, adressage des rues, des résidences, propreté du quartier...).
- Un changement d'image du quartier s'est opéré à leurs yeux, une image incontestablement positive, notamment chez les plus anciens résidents.
- Pour certains interviewés, des facteurs nuisent toujours à la réputation du QPV (trafic de drogue, incivilités).
- Des souhaits d'amélioration pour le QPV ont été aussi exprimés et portent principalement sur :
 1. La desserte du quartier par les transports en commun,
 2. Le développement d'une offre de loisirs ciblée en direction des adolescents et des jeunes,
 3. L'intensification des relations sociales entre les différentes communautés.

Femme / 50 ans / à Beaumanoir depuis 7 ans

« Oui bien sûr il y a des incivilités et un peu de drogue (de la cocaïne), je sais bien que l'image est mauvaise, que les ados s'ennuient, mais je me sens en sécurité ici et mes enfants aussi. Je suis née et ai habité quasiment toute ma vie en région parisienne (dans le 95) donc en comparaison c'est super calme Auray. Les gens se plaignent parfois qu'il y ait beaucoup (trop) d'ethnies différentes, des turcs, des gens du voyage, des maghrébins ; c'est vrai qu'ils occupent parfois l'espace public pour faire des barbecues par exemple, ou des fêtes improvisées.

En général, ça reste assez communautaire, ils ne se mélangent pas avec les locaux mais cette année on a réussi à organiser des repas inter-ethniques, tout le monde a préparé des plats du pays d'origine, les mamans étaient fières et se sont senties reconnues. C'est une super initiative qu'il faudra reconduire, ça nous met face à nos différences culturelles, culinaires, c'est ça qui est formidable : on s'est rencontrés, on a appris les uns des autres, tout en se régaland ! ».

Trois jeunes / la trentaine / à Auray depuis leur adolescence

« On ne fait pas trop attention à l'image du quartier, aux blablas en général. En tous cas ici ça fait super propre maintenant, on a des petits immeubles bien refaits, avec plein de couleurs, c'est top. Gamins on habitait en HLM à B.D.C. (Bois du Château) donc on a pas d'a priori (!) au contraire, ici c'est plutôt le pays des bisounours en comparaison ! ».

Deux jeunes / 14 et 15 ans

« On vit ici depuis cinq ans, on habitait à Kercado avant, il y avait plus d'activités là-bas. À Auray il n'y a pas grand-chose à faire mais au moins c'est plus calme, même si du coup on s'ennuie pas mal ! Alors on s'occupe comme on peut, on vend un peu de drogue des fois, on vole des scoots aussi, on fait des conneries avec, et après on les revend ! Le problème c'est que tout le monde se connaît ici, alors on est un peu fichés ! Moi je sors d'un C.E.R. (Centre Éducatif Renforcé), je suis trop speed pour l'école, mes parents ont beau me serrer, je m'ennuie vite et comme l'école normale c'est pas pour moi (je suis trop agité), faudrait que je trouve une formation pour un métier qui bouge, je sais pas encore quoi. Pour le moment je suis en classe-relais, et des fois même, j'y vais ! Rires ».

« On voudrait qu'il y ait des activités gratos ici (comme à Kercado), un city-stade, des trucs accessibles à tous quoi. Et puis on voudrait sortir de là, je veux dire de notre vie qui ne mène pas à grand-chose. C'est n'importe quoi en fait, les jeunes comme nous sont paumés, y'a de la prostitution dès 13/14 ans, avec des scènes filmées et revendues en douces, même nous on trouve ça choquant ».

Femme / 70 ans / vit à Auray depuis 30 ans

« J'habitais Gumenen avant, à l'époque il y avait une 'guerre' avec Parco-Pointer mais aujourd'hui les choses se sont apaisées, l'image a évolué en bien je trouve, il faut continuer comme ça, faire en sorte que les gens se mélangent, s'intègrent, il faut se supporter les uns les autres et s'entraider pour que les choses aillent mieux. Maintenant, on a des noms de rues, de résidences, ça passe mieux, ça marque moins les habitants du quartier. Avec un peu de bonne volonté, on va s'en sortir ! ».

Deux hommes / la trentaine / membres du conseil-citoyen / nés à Parco

« L'ambiance est mauvaise, les dealers posent leurs canapés au pied des bâtiments et s'installent pour faire leur trafic, il y a des rodéos moto et des courses de voitures aussi, c'est carrément dangereux, il faudrait que ça s'arrête, avant qu'il y ait un accident ».

« Il manque des activités (surtout) pour les ados parce que pour les petits il y a tout ce qu'il faut. Pour les adultes aussi, il y a une bonne participation citoyenne, des événements, des fêtes de quartier, les gens s'impliquent, on est très attachés à Auray ».

« Il y a beaucoup de travail en Bretagne, mais par ici il faut une voiture car les transports en commun sont très rares, ou bien desservent mal. Il faudrait un 'Kicéo', comme à Vannes, une boucle collective de transports, ça favoriserait les déplacements, et du coup l'accès à l'emploi ».

Femme / 30 ans / depuis 11 ans à Auray

« Oui c'est un quartier populaire mais c'est là qu'il y a le plus d'animations. Mes enfants vont à l'espace jeune et aussi au centre de loisirs. Il y a des équipements extérieurs comme des modules ou des tables de ping-pong... Et puis cette kermesse est super, on y vient tous les ans, c'est une super initiative ! ».

Deux jeunes filles / 20 ans / habitent Gumenen

« Si on veut sortir, on va à Vannes ou à Carnac, parce qu'il n'y a pas grand-chose à faire à Auray, à part les parcs. Là-bas au contraire, on peut faire du karting, jouer au bowling, faire les boutiques, aller au resto, boire un verre ou aller à la plage... ».

« Le quartier est tranquille (comparé à Ménimur ou Parco), on s'y plait plutôt en fait et on a pas peur quand on rentre le soir. Mais il y a quand même les problèmes de drogue, les dealers qui squattent à l'entrée du bois alors quand on les voit on fait des détours (rires) ! La police passe assez souvent alors ça calme un peu les esprits. Dans l'ensemble les gens se respectent, mais ils restent entre ethnies (il y a une importante communauté turque) ».

« Ce qui manque le plus ici en réalité c'est une desserte en transports, il faudrait plus de bus, et sur des plages horaires plus larges ».

Femme / 40 ans / habite le centre-ville de Auray

« Je suis née à Gumenen, aujourd'hui je viens comme chaque année pour ces quartiers d'été. Il n'y a plus la mauvaise réputation d'autrefois, les mentalités ont changé. Et puis il y a beaucoup plus d'animation et d'événements que dans le centre-ville, c'est un quartier animé, les immeubles sont refaits, la nature est tout autour et on est à deux pas des plages ! ».

Femme / 50 ans / habitait Plescop, ici depuis 2016

« Je sais que Kercado et Ménimur ont mauvaise réputation mais ici c'est différent, c'est comme un village, même si c'est difficile de se défaire d'une mauvaise image. J'aime bien mon quartier, j'y suis attachée, il y a une bonne ambiance et des supers fêtes tous les étés. Mon fils va au centre de loisirs et il adore. Par contre, c'est vrai qu'on est au bord de la mer mais ce qui manquerait peut-être à Auray, ce serait une piscine ! ».

Au croisement des discours, des propos convergents des acteurs du territoire

Habitants, professionnels, élus, partenaires locaux...

- ✓ L'intensification des relations sociales entre les différentes communautés est à améliorer dans le QPV.
- ✓ Les habitants, les professionnels (équipe contrat ville, bailleurs) et les élus constatent une certaine distance avec notamment la communauté turque et les gens du voyage.
- ✓ Les modes d'implication sociale ne sont pas les mêmes et semblent perturber la représentation d'une communauté de quartier plus unifiée, surtout que la taille « village » du QPV, appréciée par certains, est aussi vécue comme un carcan par d'autres.
- ✓ « Le quartier a changé... ». Souvent ce propos se range du côté de la nostalgie, ici c'est différent, c'est un point de satisfaction. Finis les conflits d'antan entre Gumenen et Parco Pointer « maintenant les gens se parlent ».
- ✓ C'est prioritairement, le développement des services et des animations qui est perçu par tous comme le signe le plus marquant d'une amélioration de la vie du quartier.
- ✓ Pour faire face à ce quartier « encore un peu refermé sur lui-même », il est nécessaire d'intensifier les réponses.

Habitants, professionnels, élus, partenaires locaux...

- ✓ Les élus de la ville rappellent que le développement de l'attractivité du périmètre, avec notamment les transformations urbaines et l'implantation de nombreux services, a contribué à modifier durablement le périmètre. Cependant de nombreuses difficultés liées à la précarité, au repli sur soi et au sentiment d'insécurité demeurent.
- ✓ Aussi, le développement de services et d'actions d'intensification de la vie sociale se poursuit, de nouveaux projets dans le cadre d'une réflexion urbaine plus large y participe et vont y participer.
- ✓ Il y a aussi la problématique des logements, qui sont plus ou moins « saturés » et dont certains ne répondent plus aux besoins des ménages (taille des ménages, départ des enfants, taille du logement, personnes âgées isolées, familles monoparentales...), la réponse est dans une gestion adaptée, sociale, mais aussi dans le développement d'une offre nouvelle d'habitat sur Auray, sociale et BRS¹ notamment.
- ✓ La bonne coopération entre la ville et les bailleurs permet d'apporter des réponses et de programmer une diversification et une augmentation de l'offre sociale sur la commune. La recherche d'alternative contribue à contenir la pression foncière.

Au croisement des discours, des propos convergents des acteurs du territoire

Habitants, professionnels, élus, partenaires locaux...

- ✓ Pour leur part, les élus et les professionnels (acteurs de la Politique de la ville et bailleurs) font aussi le choix de développer les relations sociales entre habitants, entre communautés.
- ✓ Pour eux, la nature des problèmes a changé, même si la précarisation des ménages est toujours présente.
- ✓ Beaucoup d'acteurs, dans les échanges, présentent les écoles Tabarly du quartier comme élément d'une partie de la solution, pourtant l'attractivité scolaire n'est pas (encore) au rendez-vous et la mixité ne fonctionne pas (forte concentration communautaire, mauvaise image du quartier), malgré l'engagement des enseignants qui ont toutefois en dix ans fait évoluer la situation dans le bon sens.
- ✓ Si l'image se positive en partie pour les habitants du quartier, les riverains des périmètres voisins gardent la même représentation.
- ✓ Pour leur part, les bailleurs sont aussi dans l'attente et la projection, l'attente de la déconstruction de Bel Air notamment, et la projection sur la gestion du tri des déchets et des encombrants qui à leurs yeux « n'avance pas », contribuant à ternir l'image des périmètres.

PARTIE 5 - LES PRÉCONISATIONS POUR LA FUTURE CONTRACTUALISATION DU CONTRAT DE VILLE 2024-2030

Le changement de situation sur le QPV d'Auray est indéniable, le quartier s'est amélioré, si les transformations urbaines et architecturales sont structurantes, elles s'appuient aussi sur le développement de services de proximité, sur le développement des actions et des animations dans les périmètres. La ville a fait le choix de poursuivre sur cette voie.

Sachant que la précarité (paupérisation) reste significative et pour l'instant accrochée à l'offre de logements sociaux, nous proposons d'élargir les périmètres QPV à tous les carreaux INSEE connexes au périmètre actuel, afin d'anticiper au mieux les mouvements de population qui s'opèrent à l'intérieur de la commune, et à l'extérieur du territoire.

Les cinq villes en QPV concentrent 55,2% de la totalité des logements sociaux du Morbihan, alors qu'elles ne représentent que 21,6% de la population.

Il y a sur le Morbihan **38117 foyers sous le seuil de pauvreté** et une offre totale de logements sociaux de **34201**, le déficit de logements est de **3916**, et nous savons que les logements sociaux ne peuvent se limiter aux ménages précarisés.

Il y a urgence à mettre tous les périmètres fragilisés dans la géographie prioritaire, et cela ne tient pas compte de l'habitat privé dégradé qui souvent héberge des populations en difficulté.

En réponse aux ENJEUX STRATÉGIQUES

- **Dresser en début de contractualisation une feuille de route claire pour l'ensemble des acteurs en définissant des objectifs précis et ciblés.**
- **Considérer parmi la population fragilisée les publics prioritaires : les personnes isolées (familles monoparentales et personnes âgées isolées...).**
- **Consolider l'action portée par la ville sur le renforcement de la mixité scolaire.**
- **Favoriser une expérimentation en la matière, en s'appuyant sur l'expérience existante, en travaillant en direction des parents et en impliquant un peu plus la communauté éducative.**
- **Viser un renforcement des actions d'insertion à l'emploi et d'actions pour accompagner l'emploi durable.**
- **Renforcer l'accès aux soins des plus précaires.**
- **Développer une meilleure coordination des actions en faveur de la lutte contre l'insécurité avec l'optimisation du CILSPD et / ou la création d'un CLSPD. (Les acteurs pourraient s'engager sur un programme d'actions annuel. Mise en place d'une équipe de prévention spécialisée, comme à Lorient et Lanester).**
- **Maintenir une bonne animation du quartier afin de rapprocher les habitants, les communautés autour du quartier et une dynamique sociale.**

En réponse aux ENJEUX OPÉRATIONNELS

- **Avoir une programmation des actions qui soient pluriannuelles, afin de limiter la répétition de tâches administratives et de permettre aux acteurs d'optimiser leur fonctionnement ; dans le même temps, ils souhaitent développer entre eux des formes de coopération sur les actions déployées (économie de projets communs).**
- **Encourager les pratiques « d'aller vers » pour faciliter l'accès aux droits des populations les plus éloignées.**
- **Un pourcentage d'action pourrait être réservé aux pratiques « d'aller vers ».**
- **Favoriser les expérimentations dans tous les domaines de l'intervention sociale.**

En réponse aux ENJEUX DE GOUVERNANCE

- **Favoriser la gouvernance stratégique (orientations) plutôt que la gouvernance technique (gestion).**
- **Impliquer l'intercommunalité dans le pilotage et dans l'intervention sur le périmètre QPV.**
- **Impliquer le conseil départemental dans le pilotage du contrat de ville, notamment par rapport aux politiques sociales.**
- **Associer le Conseil citoyen à la programmation, avec un réel pouvoir de décision.**

En réponse aux ENJEUX DE SUIVI DES ACTIONS ET DE VEILLE SUR LES FRAGILITÉS SOCIALES DU TERRITOIRE

- **Développer des outils collectifs (et coopératifs pour les actions communes) de partage et de suivi des actions.**
- **Mettre en place une instance de bilan partagé (croisement sensible des regards).**
- **Organiser une fois par an un croisement sensible des regards sur les actions de l'année et sur les difficultés sociales perçues par les acteurs.**
- **Mesurer qualitativement la satisfaction en élaborant de courts questionnaires pour les bénéficiaires (5 questions maxi avec aide de l'intervenant pour le remplissage, questionnaires anonymes).**
- **Créer un observatoire avec des indicateurs de suivi (celui-ci pourrait reprendre les indicateurs de la matrice discriminante afin de surveiller les indicateurs de fragilités sociales et les mouvements de population au sein du territoire).**

En réponse aux ENJEUX DE PARTICIPATION CITOYENNE

- **Développer le rôle du Conseil Citoyen comme initiateur de rencontres avec les habitants au côté du chef de projet et/ou à leurs seules initiatives.**
- **Organiser au moins une fois par an une rencontre avec les habitants du QPV, sous la forme d'une assemblée générale, pour :**
 - **Echanger sur la situation du quartier,**
 - **Informé sur le programme d'actions,**
 - **Valoriser et présenter les initiatives portées par le Conseil citoyen.**
- **Veiller à une bonne représentativité des associations dans le Conseil citoyen (et bien sûr des habitants)...**

Axe	Lieux	Problème rencontré, demandes effectuées	Acteur	Contenu de l'engagement	Inclus dans l'utilisation de l'abattement TFPB	Estimation du coût	Décal de réalisation	Partenaires	Suivi
Axe 1 améliorer et garantir la tranquillité résidentielle par des actions notamment sur le respect des règles de sécurité routière et l'organisation des chantiers	Parco et Gumenen/Goaner	Vitesse excessive des véhicules et conduite à risque (drift)	BSH	BSH accompagnera la Ville auprès des habitants pour sensibiliser les habitants à respecter les vitesses (identification des habitants par les gardiens et convocation avec la police municipale)	à déterminer mobilisation de moyens humains		Court terme.	Ville, BSH	
			Ville d'Auray / Police municipale / DST	Les rues sont limitées à 30 km/h, en complément revoir un radar pédagogique et des chicanes					Achat radar actuellement effectué par la police municipale
	Gumenen	Peu de stationnement près de la MAL, sortie de la MAL dangereuse	Ville d'Auray	En fonction du projet qui sortira sur les îlots 1 à 6 contigu, des parkings mutualisés pourraient être mis en place. Accès commun MAL et îlots			Moyen terme.	Ville, BSH	
	Parco et Gumenen	Piste cyclable inexistante rond point du Gumenen	Ville d'Auray	Normal. Dans un giratoire, les bandes cyclables sont dangereuses, les vélos doivent circuler au milieu de l'anneau					
	Ensemble du QPV	Problème de stationnements sauvages et des voitures ventouses	Ville d'Auray						
	Bel'air	Le parking est dans un état déplorable (espace non conçu comme un parking, il en est devenu un à l'usage).	Ville d'Auray	Ponctuellement faire passer la balailleuse					
	Parco et Gumenen	Problème de stationnement institutions	Ville d'Auray / Police municipale	Les résidents se garent-ils dans les parkings souterrains de leur résidence ? Dès les travaux achevés on pourra rentrer dans une phase de répression				Ville, BSH et institutions concernées	
			BSH	Faire la différence du stationnement résidentiel (propriété BSH) et domaine public et possibilité de poser des panneaux.	oui	1500 euros	court terme.		
	Res Hoedic	Cheminement piétonnier dangereux	BSH	BSH gestionnaire des logements : rencontre des habitants de cette résidence en pied d'immeuble	à déterminer en fonction des attentes des habitants		Court terme.	Ville, commerçants, BSH	
			Ville d'Auray	Ville propriétaire des espaces en pied d'immeuble. Va être refait via un appel d'offres. Rappel aux familles qu'il y a des règles pour se garer			2017/ 2018		
	Montfort Beaumanoir		Ville d'Auray	Remettre en état la passerelle entre le Goaner et Montfort					
	Ensemble du QPV	Problème de squatte dans les bas d'immeubles, ce qui engendre des dégradations	Bailleurs, PM et gendarmerie	Sécurisation des halls d'immeubles					
	Parco et Bel'air	Problème de vandalisme sur les parkings	PM et gendarmerie						
Ensemble du QPV	Problème de trafic de drogues	PM et gendarmerie							
Clisson	Difficulté de manœuvre du camion poubelle	EH	Réflexion pour améliorer la circulation						
Clisson Beaumanoir	Problème de stationnement	EH	Réinterroger la question de la place de la voiture						

	Clisson Beaumanoir	Manque d'éclairage devant les résidences	EH	Réflexion pour améliorer l'éclairage					
	Parco	Visibilité difficile par un panneau routier	BSH	Propriétaire Ville et posé sur du foncier BSH. Reprendre la signalétique du fait de nouveaux acteurs sur le quartier	non		Court terme.	Ville, mission locale, labecane 56, Douar Nevez, maison de quartier	Ville : signalétique non trouvée : indiquer type de panneau, car si bimat : déjà déplacé
Axe 1 améliorer et garantir la tranquillité résidentielle par des actions notamment sur le respect des règles de sécurité routière et l'organisation des chantiers	Gumenen et Goaner	Jeux d'enfants bruyants en bas d'immeubles	Ville d'Auray	Médiation, enlèvement des abribus. Actions ponctuelles à Arlequin, installation de jeux				Ville, BSH, habitants, police municipale, services enfance et jeunesse de la Ville,	réalisé S37 par régie voirie
			BSH	Propriétaire Ville et posé sur du foncier BSH. Rencontre en pied d'immeuble pour identifier les problèmes et amélioration de la situation (changement de jeux, charte pour les enfants...). Rôle des gardiens	oui support de communication pour les habitants	à déterminer	Court terme.		plateforme béton réalisée place Dolto, jeux prévu par service des sport, travaux de revêtement 1 ^{er} semestre 2017
	Bel air	lieu mal adapté et mal éclairé	Ville d'Auray	BSH et Ville pour la gestion de l'éclairage public. Réflexion globale des espaces extérieurs du Bel AIR				Ville, BSH, prestataire des espaces verts	l'espace est éclairé par des projecteurs existants lors de manifestations. Il n'est pas prévu de l'éclairer en continu
			BSH		oui	à déterminer	Moyen terme		
		Gumenen-Goaner/parc Utting	Condamnation de l'accès aux deux-roues motorisés et aux véhicules.	Ville d'Auray	Pose d'une signalétique et de portiques d'accès. Pas de clôture qui limiterait la libre circulation de la faune.			Moyen terme.	pose d'une barrière en bois, travaux 01/2017, devis en attente
		Gumenen-Goaner/parc Utting	Installation d'un éclairage public solaire avec un détecteur de présence.	Ville d'Auray/Conseil départemental	L'éclairage artificiel serait néfaste au rythme biologique de la faune du parc.				
		Écoles Tabarly	Aménagement : prolonger les barrières colorées.	Ville d'Auray	Non : cet aménagement restreindrait l'accès au trottoir pour les piétons.				L'entrée de l'école va être reculée pour donner plus d'espace devant l'école
		Écoles Tabarly	Employer un agent en charge de faire traverser la rue aux enfants et aux parents.	Ville d'Auray	L'étude sera réalisée			Examen à court terme.	
	École maternelle Tabarly	Installer un interphone à l'entrée de la maternelle.	Ville d'Auray Education nationale	Va être mis en place dans le cadre de la sécurisation des écoles Directeurs d'écoles en ce qui concerne les espaces scolaires (concilier les règles du Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs et le « vivre ensemble », la relation écoles/familles)			Court terme.	Des visiophones ont été budgétés	
Axe 1 améliorer et garantir la tranquillité résidentielle par des actions notamment sur le respect des règles de sécurité routière et l'organisation des chantiers	Écoles Tabarly	Améliorer la circulation : places de parking supplémentaires, piste cyclable, sens unique en direction de la rue A. Philippe Le Gall.	Ville d'Auray	L'impact sur les usagers serait considérable. Il convient, dans un premier temps, d'installer un système de comptage qui va renseigner sur le flux de la circulation routière (nombre de véhicules, sens de circulation...). La piste cyclable : particulièrement utile aux abords des écoles (mais en zone 30, elle n'est normalement pas nécessaire). L'arrêt minute : non car insuffisant. Cet arrêt ne solutionnerait pas le problème des arrêts sauvages en milieu de chaussée ou sur le trottoir. La majorité des usagers souhaite stationner au plus près des écoles.			Avant la fin de l'année 2016.		comptage en janvier
			Education nationale						
			Ville d'Auray						

Axe 2 dynamiser le lien social et le vivre ensemble, permettre l'exercice du loisir et de la citoyenneté des enfants, des jeunes et des adultes	Parco	Problèmes sur l'entretien du mobilier urbain	BSH	présence d'un gardien sur le quartier et meilleure définition avec les services municipaux, prestataire nettoyage le qui fait quoi	à déterminer	à déterminer	Court terme.	BSH, Ville, siprope	Nouveau prestataire de nettoyage en janvier 2017
	Goaner	Manque de Rack à vélos	Ville d'Auray	1 arceau pour 2 vélos est déjà présent devant chaque immeuble				Ville, BSH	mobilier disponible, prêt à poser, localiser la pose
			BSH	en fonction du propriétaire foncier Ville ou BSH.	à déterminer	à déterminer	Court terme.		
	Arlequin	Absence de local vélos	EH	Réflexion pour transformer l'ancien local poubelle en local vélo					
	Clisson Beaumanoir	Absence de local vélos	EH	Quid de la transformation du local poubelle en local vélo si pose de conteneurs enterrés pour gérer les poubelles					
	Clisson Beaumanoir	Absence de lieux de repos en extérieur	EH	Réflexion pour créer une aire de pique-nique ou banc					
	Gumenen	Manque de piste cyclable et circuit de VTT	Ville d'Auray	rues en zone 30 donc normalement pas nécessaire : marquage au sol du 30?					les marquages 30 vont être repris début 2017
	Ensemble du QPV	Manque de jeux d'enfants	Ville d'Auray	De nouveaux jeux vont être installés		18000 HT Goaner + 27 000 à 31 000 TTC Parco + travaux régie	Janv 2017		Projet de convention entre BSH et ville en attente pour cadrer les modalités d'implantation de l'aire de jeux sur un terrain propriété de BSH.
			BSH	identification du problème jeux pour enfants présents					
		Manque terrain de boules	Ville d'Auray	à voir pour trouver un emplacement ?					
Manque de city stade		Ville d'Auray	Il en existe un très proche au Gumenen						
Gumenen	Terrain impraticable (boue) Parc Utting	Ville d'Auray	C'est un espace naturel enherbé du département					Réparé	
Gumene-Goaner/parc Utting	Réparation de l'aire de jeux et remplacement des gravillons par une dalle synthétique (amortissement des chutes).	Ville/conseil départemental	Les revêtements sont inflammables. Compte tenu des forts risques de dégradations et de la qualité du lieu, il convient de concerter le département.				Concertation avant la prochaine rencontre en fin d'année 2016 – début 2017.	Il est nécessaire de réaliser une dalle béton pour la pose de sol souple. La zone humide ne favorise pas l'implantation de ce genre de sol qui risque de se dégrader très vite.	
Gumene-Goaner/parc Utting	Ajout de jeux pour les filles et les familles – ajout d'un parcours sportif de santé.	Ville/conseil départemental	Jeux pour les filles : l'absence de fréquentation de l'espace Jeunesse par les filles est relevé. Une réflexion sur l'offre de loisirs pour la tranche d'âges 10/14 ans est actuellement en cours. En raison des dégradations, le parcours sportif de santé a été supprimé. Le sujet pourra être de nouveau abordé avec le CD 56.				Concertation avant la prochaine rencontre en fin d'année 2016 – début 2017.	Il apparaît difficile, au regard des choix et décisions actuels du conseil départemental (CD), de réimplanter un parcours sportif dans un ENS. Projet en cours d'un parcours d'orientation semi permanent avec le Comité Départemental Course d'Orientation (COCO), le FABLAB, la ville et le CD.	
Gumene-Goaner/parc Utting	Aménagement d'une aire de pique-nique et de bancs.	Ville/conseil départemental					Concertation avant la prochaine rencontre en fin d'année 2016 – début 2017.	idem	
Ensemble du QPV	Faciliter les déplacements pour les PMR (stationnements, cheminements, etc.)								
Gumenen-Goaner/parc Utting	conduit d'évacuation d'eaux (pluviales ou usées ?) à sécuriser	Ville d'Auray	Installer une protection qui condamne l'accès au jeune public.				Court terme.	Réalisé en régie voirie en Septembre 2016	

Axe 2 dynamiser le lien social et le vivre ensemble, permettre l'exercice du loisir et de la citoyenneté des enfants, des jeunes et des adultes	Gumenen-Goaner	Implantation de commerces de proximité : une boulangerie, un lieu de convivialité et de rencontres. Un lieu où, par exemple, les femmes et les jeunes filles peuvent valoriser leur savoir-faire (quid de l'offre en direction des 10 – 14 ans ?)	- La Caisse des Dépôts et Consignations (ingénierie et financement). - La Chambre de Commerce et d'Industrie. - CAF (espace de vie sociale). - Le CIDFF pourrait accompagner la création d'une association porteuse d'un projet de café associatif.	Les baux actuels sont en cours (propriétaire : BSH). Il n'est donc pas possible, dans l'immédiat, de remplacer des services existants par d'autres types de commerces. Par ailleurs, depuis 2011, des commerces de proximité ont tenté de s'implanter, sans succès (frilosité des banques, clientèle insuffisante, quartier en renouvellement urbain ...). Une étude, concernant les nouveaux bâtiments, est programmée. D'ores et déjà, un commerce de restauration est envisagé. Les salariés du futur CMS, du CMP et de la Ville constituent une clientèle potentielle. Une réflexion sur l'offre de loisirs en direction des 10-14 ans est engagée. La mixité sera un des axes de travail.				Reflexion sur le long terme (fin des travaux).	
	Ecole élémentaire Tabarly	Aménagement : espace de rencontres parents. Favoriser le « vivre ensemble » et sécuriser les familles qui attendent la sortie des enfants, en partie sur la chaussée.	Ville d'Auray	Non, en raison de la déclivité, le coût des travaux serait trop conséquent.					L'entrée de l'école va être reculée pour donner plus d'espace devant l'école
Axe 3 favoriser la propreté, l'entretien et la valorisation des espaces	Parco	Les containers débordent	Ville d'Auray (propriété)					Ville, BSH, AQTA, habitants	
			BSH	volonté de mettre en place des colonnes enterrées	à déterminer	à déterminer	Court terme.		
	Parco	Les poubelles ouvertes sentent mauvais	BSH	meilleur suivi des lavages des containers	augmentation des fréquences de nettoyage	à déterminer	Court terme.	BSH, association (néo 56)	
	Ensemble du QPV	Problème de la gestion des encombrants							
	Clisson Beaumanoir	Problème de gestion des poubelles (débordent, mauvais tri, odeurs...)	EH AQTA	Quid de la pose de containers enterrés et d'actions/guide pour améliorer le tri					
	Clisson Beaumanoir	Problématique de déjection canines	EH	Reflexion pour avoir un meilleur usage et partage des espaces verts.					
	Parco	Le tri n'est pas fait	BSH Ville d'Auray AQTA	sensibilisation les habitants	à déterminer	à déterminer	Court terme.	BSH, Ville, AQTA, adulte relais ?	Sensibilisation lors de la fête citoyenne, et action sur le recyclage du 28 septembre
Parco et Gumenen	Parco et Gumenen	Containers enterrés trop loin des habitations	Ville d'Auray	Elles ne sont pas si loin et il faut l'espace pour que le camion grue puisse les vider					
			BSH	accompagnement le changement du quartier	à déterminer	à déterminer	Court terme.	BSH, Ville, AQTA, adulte relais ?	
	Gumenen	Il y a des problèmes d'entretien sur les espaces Ville près de l'Espace Jeunesse	Ville d'Auray	Les espaces verts au pieds des arbres sont en cours d'aménagement				En cours	
	Ensemble du QPV	Problème des dépôts sauvages des ordures à proximité des containers ou colonnes	AQTA	Installation de colonnes enterrées à Montfort Beaumanoir					
	Parco	Carreaux cassés sur les anciens séchoirs	BSH	programmation d'entretien	en appel d'offre	à déterminer	Court terme.	BSH	
	Rue des trois fontaines	Trous sur les bitumes							pas de trous constatés
	Parco et Gumenen	Beaucoup de chats errants	BSH	campagne de capture de chats errants et reflexion avec un vétérinaire	à déterminer	à déterminer	Court terme.	BSH et police municipale	capture à la demande.
			Ville d'Auray	campagne de capture par la police. Quand chats non vaccinés, peuvent être porteurs de maladies					

	Parco	Il y a beaucoup de déjections canines, mettre à disposition du papier canin	BSH	mise en place d'une action avec un éducateur canin, communication et verbalisation	à déterminer	à déterminer	Court terme.	BSH, Ville	
			Ville d'Auray	des distributeurs de sacs à crottes seraient à implanter			Court terme.		Déjections canines sont constatées et les propriétaires verbalisés s'ils ne les ramassent pas
	Gumenen-Goaner/parc Utting	Ajout de bornes de déjections canines.	Ville d'Auray	des distributeurs de sacs à crottes seraient à implanter					Pose prévue en 12/2016 et 01/2017, en commande (voir emplacement)
	Gumenen-Goaner/parc Utting	Ajout de poubelles de tri dans le parc.	Ville/conseil départemental	Le tri dans les corbeilles n'est pour l'instant pas mis en place à Auray			Moyen terme.		
	École maternelle Tabarly	Aménagement : poubelle sortie maternelle.	Ville d'Auray	Oui. En revanche, la collecte avec tri des déchets induit des moyens supplémentaires qu'il convient d'examiner.			Court terme.		Non, en raison de vigipirate, les corbeilles aux abords des écoles doivent être enlevées, vont être installés en provisoire des cercles de poubelles avec sacs transparents
	Gumenen-Goaner/parc Utting	Installation de toilettes publiques (toilettes sèches ?) en particulier au printemps et en été.	Non abordé.						coûteux en investissement et surtout en entretien (pas le personnel communal nécessaire)
Axe 4 donner toute sa place à la nature dans le quartier Axe 4 donner toute sa place à la nature dans le quartier	Parco	Arbres coupés et non remplacés	BSH	réflexion Ville prestataire espaces verts	à déterminer	à déterminer	Court terme.	BSH, Ville, prestataire	
	Parco	Elaguer les arbres sous les candélabres	BSH	réflexion Ville prestataire espaces verts	à déterminer	à déterminer	Court terme.	BSH, Ville, prestataire	
			Ville d'Auray	Sera réalisé pendant l'hiver			Hiver 2016 2017		
	Parco	Remplacer le stade du bel air en parc urbain paysagé	Ville d'Auray	Utilisé pour les cirques, fêtes					
	Gumenen	Manque de nature et de présence d'animaux	Ville d'Auray	le nouvel aménagement des rues va accentuer le nombre d'espaces verts					
	Gumenen	cf projet quartier en transition							
	Clisson Beaumanoir	De nombreux arbres à surveiller pour éviter les chutes	EH	Réflexion pour un entretien durable et raisonné des massifs d'arbres et arbustes					
Gumenen-Goaner/parc Utting	Aménagement de la voie verte (signalétique, sol stable, non glissant, sans obstacle...)	Ville d'Auray/Conseil départemental	Cet aménagement est envisageable à condition qu'il n'affecte pas le milieu naturel.				Concertation avant la prochaine rencontre en fin d'année 2016 – début 2017. Une étude sur le type de liaison ZA/quartier a été budgétisée. Cette demande sera examinée dans le cadre de l'étude.	remise en état des cheminements et traversée des rû par passage à gué prévus car actuellement en mauvais état (travaux provisoires de reprise des EP avec des noues effectués par la régie voirie)	
Axe 5 communiquer sur les actions mises en place dans le quartier et sur le droit commun	Ensemble du QPV	Turn over important des habitants, besoin d'un guide d'accueil	Ville d'Auray, BSH	Accompagner le conseil citoyen dans la réalisation d'un guide d'accueil				Ville, BSH, Conseil Citoyen	

AURAY
QUIBERON
TERRE
ATLANTIQUE



LE CONTRAT
LOCAL DE SANTÉ
D'AURAY QUIBERON
TERRE ATLANTIQUE

(2024-2028)

UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

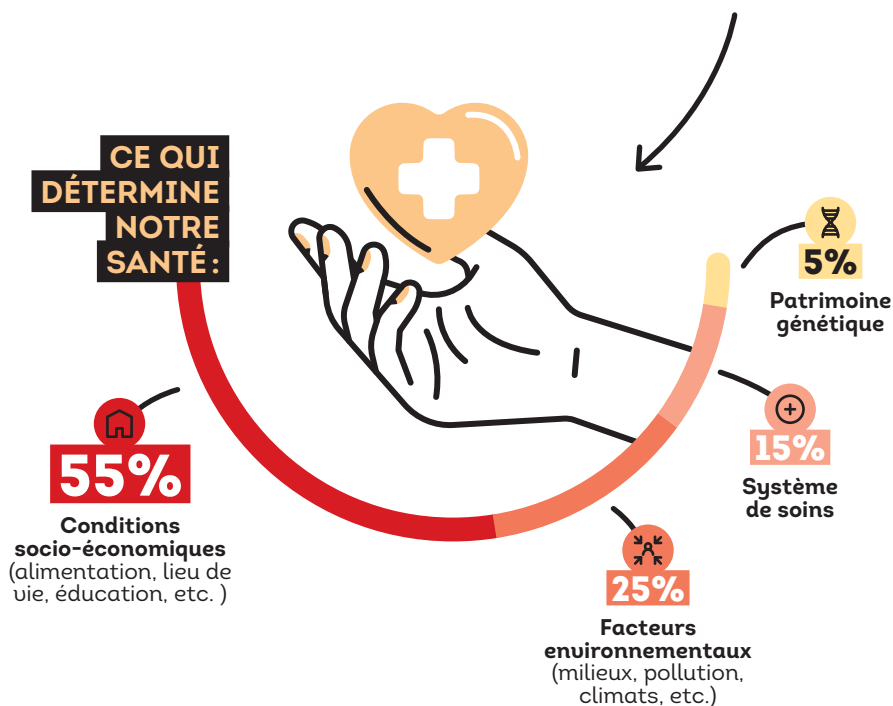
● C'EST QUOI ?

C'est un outil qui permet de mobiliser et fédérer les acteurs d'un territoire autour des enjeux de santé afin de répondre aux besoins de la population.

Parce que

85%

de notre santé ne dépend pas du système de soins.



● QUELS SONT LES OBJECTIFS ?



Créer une dynamique entre les acteurs du territoire (hôpital, médecine de ville, paramédical, médico-social, social, prévention, éducation, sport, etc.)



Placer la santé au cœur des politiques publiques locales (habitat, mobilités, etc.)



Développer des actions répondant aux problématiques du territoire



Mieux prendre en compte et réduire les inégalités de santé (sociales, territoriales, environnementales)



Améliorer la santé des habitants

LES CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE



DÉMOGRAPHIE

89 233
habitants

pour 24 communes
+0,7 % d'augmentation
entre 2013 et 2018.

La tranche
des 60-75 ans a
augmenté de 18,7%
en 10 ans (entre 2010
et 2020).



NIVEAU SOCIO-ÉCONOMIQUE

9,2%
des habitants

vivent sous le seuil de
paupreté (sauf à Auray
=17%), c'est inférieur à la
moyenne bretonne (10,7%) et
française (14,6%).



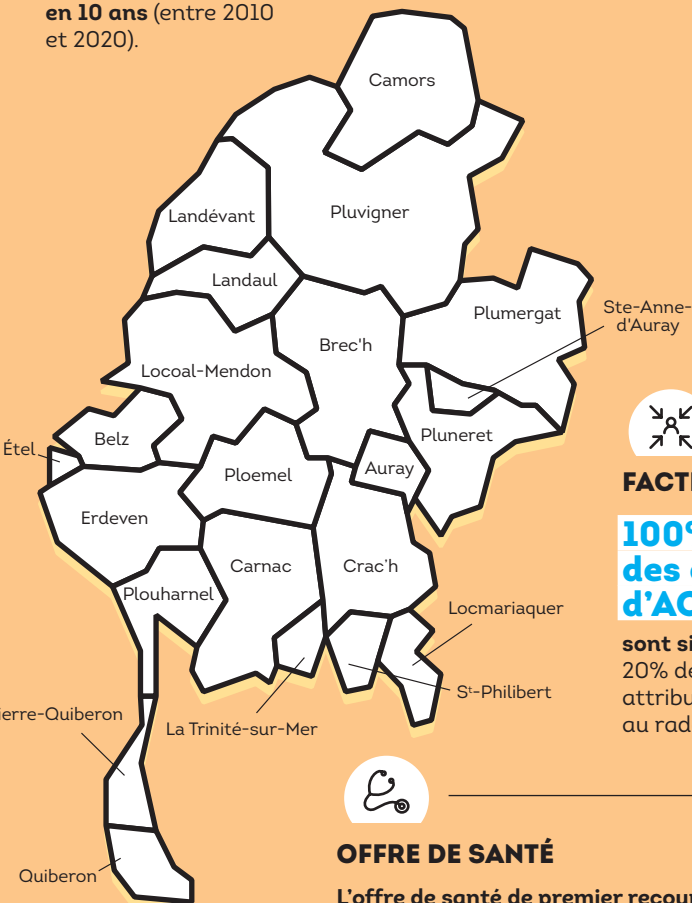
ÉTAT DE SANTÉ

19,4%
de la population

du territoire est bénéficiaire
en « Affection de longue
durée » (= maladie dont la
gravité et/ou le caractère
chronique nécessite un
traitement prolongé :
cardiopathie, accidents
vasculaires cérébraux,
cancer, diabète, etc.), c'est
plus qu'au niveau national
(16,5%).

Le taux de suicide est
supérieur à la moyenne
nationale.

Le taux de mortalité liée à la
consommation de tabac est
significativement supérieur
à la moyenne nationale et
bretonne.



FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

100%
des communes
d'AQTA

sont situées en zone à potentiel radon.
20% des cancers du poumon sont
attribuables à une exposition domestique
au radon.

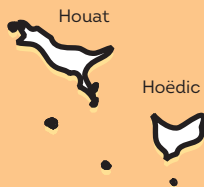


OFFRE DE SANTÉ

L'offre de santé de premier recours en libéral (médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes) est plus élevée sur le territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique qu'au niveau national. Sauf sur deux professions : chirurgiens-dentistes et sage-femmes.

L'offre de santé spécialisée (notamment dermatologues et ophtalmologues) est en revanche sous-dotée sur le territoire.

Le nombre de places en EHPAD (99,5 places pour 1000 habitants) est inférieur à l'offre proposée en Bretagne, mais conserve un taux supérieur au niveau national.



COMMENT Y REMÉDIER ?

Le Contrat Local de Santé d'Auray Quiberon Terre Atlantique comporte 6 axes stratégiques et se décline en 25 fiches actions.

Quelques exemples

AXE N°1

Favoriser l'interconnaissance, la coordination et la mise en réseau, ainsi que la lisibilité de l'offre territoriale pour les acteurs et les usagers

- Développer des temps forts et des outils d'interconnaissance

AXE N°2

Développer la prévention et la promotion de la santé par l'information, l'éducation, le passage à l'action selon une approche positive et co-responsable

- Étude sur un dispositif mobile de prévention
- Développer des actions de prévention pour les jeunes de 11 à 18 ans
- Favoriser les modes de vie sains au travers de l'alimentation et l'activité physique: ateliers bien manger pour les bénéficiaires de Centre communal d'action sociale, développement du sport-santé, lutte contre la sédentarité des jeunes etc.

AXE N°3

Favoriser l'accès à la santé pour tous

- Lutter contre les freins à l'accès aux soins, notamment le non-recours au droit, la mobilité
- Favoriser l'installation des professionnels en santé (auxiliaires médicaux, personnel du maintien à domicile)
- Favoriser l'accès aux soins des publics vulnérables (personnes précaires, personnes en situation de handicap)

AXE N°4

Développer des environnements favorables à la santé

- Favoriser des environnements favorables à la santé: sensibilisation à la qualité de l'air, végétalisation cours écoles, sensibilisation au bénéfice du lien à la nature, etc.
- Prendre en compte la santé dans les politiques d'aménagement-habitat: sensibilisation des acteurs de l'habitat (bailleurs, promoteurs, lotisseurs, aménageurs)

AXE N°5

Favoriser la santé mentale

- Déployer une politique de santé mentale à l'échelle du territoire en créant un Conseil Local en Santé Mentale
- Déstigmatiser la santé mentale: semaines locales d'informations en santé mentale, premiers secours en santé mentale, etc.
- Accompagner le déploiement et l'évolution des dispositifs en santé mentale du territoire: plateforme départementale de pair-aidance, dispositifs d'écoute pour les jeunes, etc.

AXE N°6

Accompagner la perte d'autonomie en favorisant l'inclusion, l'aide à domicile et l'aide aux aidants

- Favoriser l'attractivité des métiers du maintien à domicile: réflexion sur un chantier d'insertion d'aide à domicile, etc.
- Faciliter l'information, l'orientation et la prise en charge de l'usager et de sa famille dans le parcours: information sur les droits des usagers, les dispositifs à destination des aidants, etc.
- Favoriser la mise en place d'environnements favorables au maintien à domicile, à l'accessibilité et à l'inclusion: travailler sur l'inclusion dans toutes les compétences de la collectivité, adaptation des logements, etc.

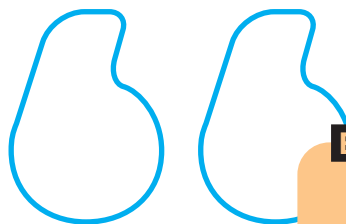


CE QU'ILS EN DISENT



Maël - 14 ans

“J'adore les jeux-vidéos et me retrouver en ligne avec mes amis. Mes parents trouvent que je passe trop de temps devant les écrans. Avec l'espace jeunes de ma commune, je suis allé à une rencontre sportive. On a fait du skate et on a discuté avec d'autres jeunes sur comment on se sentait en ce moment. C'était chouette, j'y retourne le mois prochain ! Je crois qu'on a prévu de faire du Quidditch et un jeu sur les écrans.”



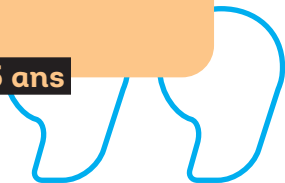
Bertrand - 43 ans

“Je suis infirmier libéral et depuis quelques années, j'apprécie de travailler en lien avec d'autres professionnels médicaux et paramédicaux, mais également du secteur social. L'un de mes amis kiné m'a parlé des journées organisées par le Contrat Local de Santé pour les élus et professionnels. À chaque rencontre, un nouveau thème est abordé et c'est l'occasion de rencontrer d'autres collègues du territoire. Je me suis inscrit à la prochaine journée sur le thème de la santé mentale !”



“Je m'occupe de ma mère de 78 ans. Depuis son Alzheimer, elle a beaucoup besoin de moi, mon père n'étant plus là. Je suis fatiguée, et cette situation commence à me peser : entre le boulot, maman, et les enfants, je n'y arrive plus. En allant au Centre communal d'action sociale (CCAS) de ma commune, je suis tombée sur le flyer d'«Aidants Morbihan ». Grâce à leur site internet, j'ai trouvé des solutions de répit. À présent, je bénéficie d'un accompagnement psychologique et on réfléchit à trouver un accueil de jour pour maman. Je reste fatiguée mais ça fait du bien d'être écoutée.”

Hélène - 55 ans



INFORMATIONS / CONTACT

Le Contrat Local de Santé est co-piloté par Auray Quiberon Terre Atlantique et l'Agence Régionale de Santé. L'animation et la coordination sont assurées par Auray Quiberon Terre Atlantique.



Vous avez des questions, ou bien un projet en lien avec le CLS ?

Vous souhaitez participer aux groupes de travail ? Vous êtes professionnels, bénévoles en santé et souhaitez rejoindre les temps forts organisés par le Contrat Local de Santé ?

Contactez l'unité Santé :

sante@auray-quiberon.fr



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Morbihan



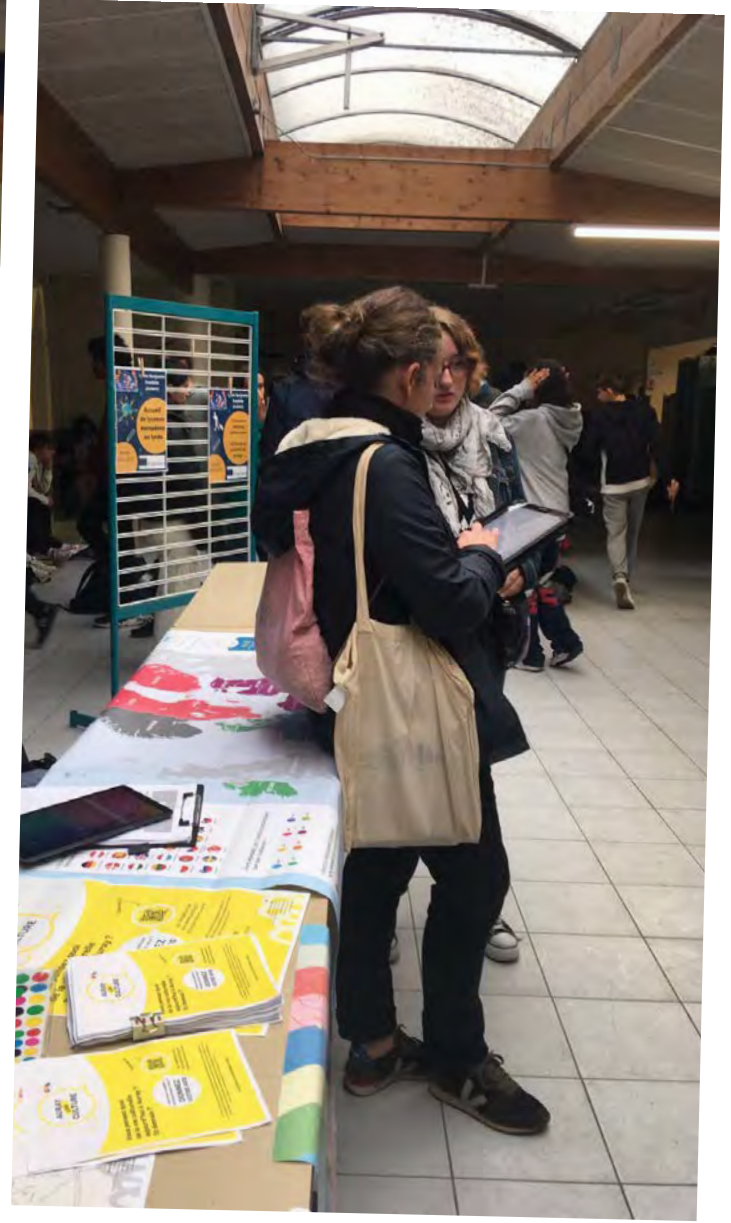
AURAY CÔTÉ CULTURE
[LA GRANDE ENQUÊTE]

BIENVENUE !

Vous qui habitez ici ou qui travaillez à Auray,
qui parcourez ses espaces publics et utilisez ses équipements,
bienvenue à cette exposition “Auray côté culture” !

Après 2 mois d'enquête participative sur les pratiques
culturelles des Alréen.ne.s, voici une tentative de synthèse qui
servira de socle commun pour imaginer ensemble le projet
culturel et territorial de demain.

Auray côté culture est porté la Direction de la culture de la ville d'Auray, accompagnée par
la coopérative d'urbanisme culturel Cuesta et l'association Esopa Productions.



Les règles du jeu !

Ce qui est présenté ici est une étape de travail que vous pouvez nous aider à affiner, améliorer, compléter. Cela n'a pas la prétention d'être exhaustif ou de constituer une vérité figée. Nous comptons sur vous pour partager vos réactions, remarques, questions, nourrir les analyses et suggérer des améliorations. A vos stylos !

Et la suite ?

La définition de priorités à décliner dans un plan d'actions culturelles pour relever les défis issus de l'enquête.

1

LE TERRITOIRE

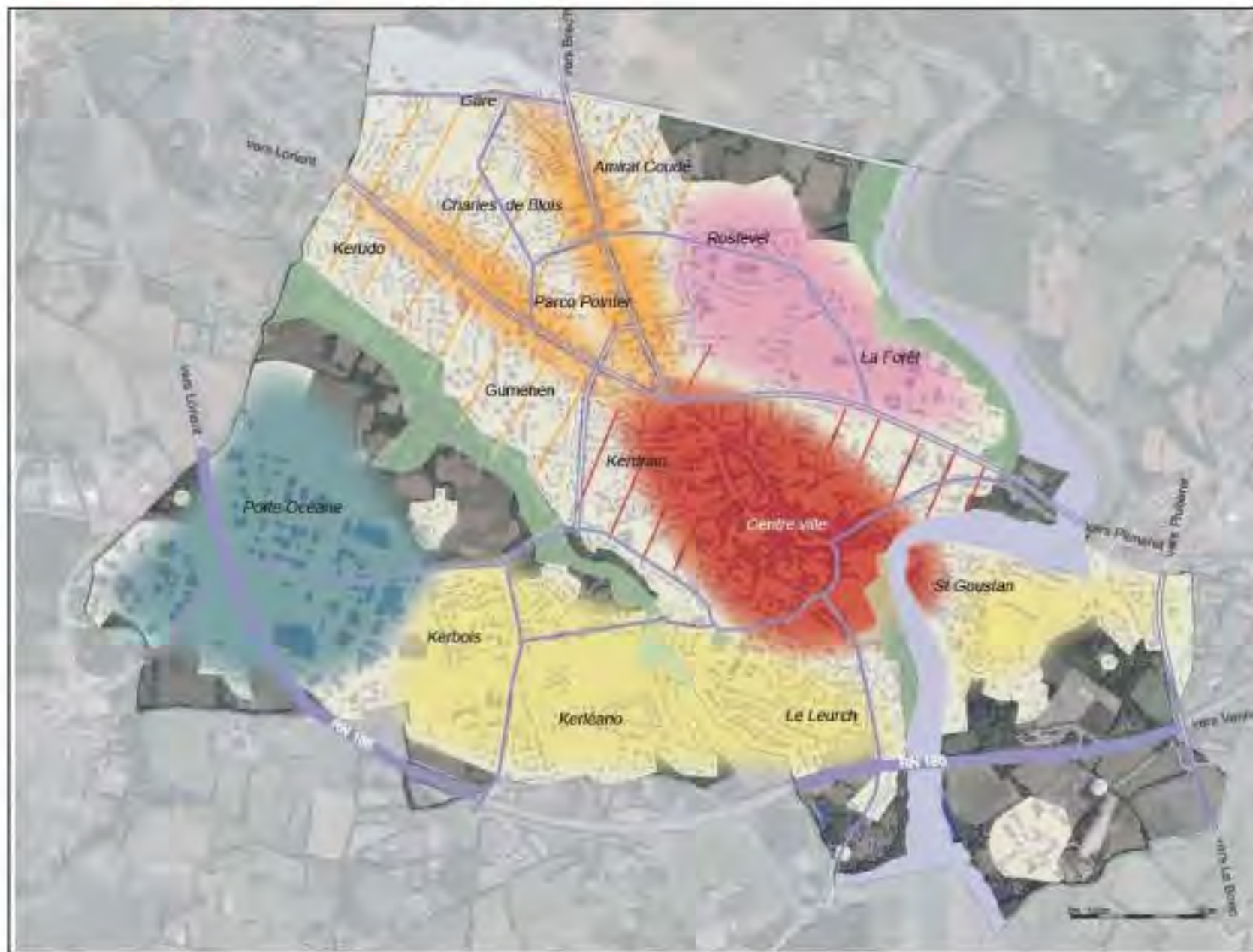
Quelques repères chiffrés

14 141 habitants (Insee, RP 2019)

- **La population s'est fortement densifiée depuis les années 2000** (1500 habitant au km² en 1999, plus de 2000 habitants au km² en 2019)
- **Plus de 250 nouveaux arrivants s'installent à Auray chaque année**, près de 2 personnes sur 3 se sont implantées à Auray depuis moins de 10 ans
- Moins de 7% de résidence secondaire
- **55% de locataires** (dont 21% dans le parc HLM)
- **17% des ménages (1323) n'ont pas de voiture**
- **de fortes disparités économiques** entre les foyers sur la commune, et un revenu fiscal médian inférieur à la moyenne départementale
- **51%** de la population a un niveau d'étude **inférieur au BAC**
- Plus d'une personne sur trois a **plus de 60 ans**
- Les personnes de tout âge vivant **seules représentent 53% des ménages**
- une part importante de familles monoparentales

Les polarités de la ville

► Les polarités et les quartiers



-  Centre ville d'Auray avec une forte mixité urbaine et une densité importante qu'ailleurs. Forte densité commerciale et équipement structurant. Centre historique et touristique
-  Axe de développement historique de la ville d'Auray le long des deux voies structurantes menant à la gare. On retrouve une certaine mixité des fonctions urbaines (commerce, habitat, équipement). Tissus urbains assez variés avec des secteurs patrimoniaux.
-  Quartiers résidentiels d'Auray un peu coupés du centre ville et des autres quartiers par des éléments naturels (vallée du reclus) ou par la topographie. Quartiers où l'on observe une faible mixité des fonctions urbaines. Absence de commerces et d'équipements de proximité
-  Secteur avec des fonctions urbaines différentes: équipement, activité, habitat mais sans réelle connexion entre elles. Forte concentration d'équipements sportifs à l'échelle de la ville.
-  Zone d'activité et commerciale. Absence de mixité urbaine. Secteur mal relié au différents quartiers de la ville malgré sa proximité.

2

**LA POLITIQUE CULTURELLE :
QU'EST-CE QUE C'EST ?
LES ENJEUX POUR DEMAIN**

QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE CULTURELLE ?

Conduire une politique culturelle municipale, c'est choisir une voie pour accompagner, soutenir et valoriser les habitant.e.s dans leur vie culturelle. Opérer des choix dans ce domaine est un véritable acte politique et une façon de donner un sens concret à des valeurs.

Selon la loi NOTRe du 7 août 2015, la politique culturelle est une responsabilité partagée entre l'État et les collectivités territoriales. Cette loi inscrit notamment le principe des **droits culturels** dans son article 103.

Les droits culturels s'inscrivent dans le cadre juridique des droits de l'homme. Ils visent à faire reconnaître le droit de chaque personne à participer à la vie culturelle, de vivre et d'exprimer sa culture et ses références, dans le respect des autres droits humains fondamentaux.

QUI S'OCCUPE DE POLITIQUE CULTURELLE ?

Au sein d'une ville ce sont :

- Des élu.e.s municipaux qui donnent des orientations
- Des agents qui travaillent au quotidien dans les services et les équipements

Ces personnes interagissent avec :

- Les autres politiques de la commune (aménagement, social, événementiel...)
- Les acteurs culturels et artistiques, les équipements
- Les associations implantées sur le territoire
- Les autres collectivités ayant compétence culturelle (interco, département, région)
- La population

La ville peut interagir de plusieurs manières :

- de façon "directive" en définissant des axes, en priorisant des actions culturelles
- de façon "participative" en consultant largement les acteurs et les habitants avant de définir les actions culturelles
- de façon "collaborative" en co-construisant les actions culturelles avec les acteurs et les habitants

LES OUTILS DE LA POLITIQUE CULTURELLE

- **Un budget** (pour payer les agents, attribuer des subventions, programmer des actions culturelles)
- **Des équipements** (la médiathèque, la salle de spectacles...)
- **Du matériel** (matériel technique...)
- **Des contenus** (programmation, ouvrages, actions de médiation...)
- **Des outils de communication** (site internet, affiches, plaquettes, etc..)

Le secteur culturel est en pleine mutation pour s'adapter aux nouveaux enjeux : demande accrue de participation, essor du numérique, évolution des modes de financement, multiplication des productions artistiques, non-renouvellement des publics...

Pour répondre à ces défis contemporains, les professionnel·le·s sont de plus en plus incité·e·s à faire évoluer l'héritage de nos politiques culturelles et à élaborer de nouveaux modes de coopération territoriale.

ÉVOLUTIONS

En cinquante ans, la culture a pris une place croissante dans le quotidien des Français, en particulier l'écoute de musique et les pratiques audiovisuelles, et en une décennie, les pratiques culturelles numériques se sont considérablement développées. Plus d'un tiers d'entre eux écoutent de la musique en ligne, 44 % jouent à des jeux vidéo et les trois quarts des jeunes regardent des vidéos en ligne. Les pratiques de sortie dans les équipements culturels se sont développées, sous l'effet d'une plus forte fréquentation des plus de 40 ans.

L'analyse par générations montre tout à la fois la singularité des jeunes générations au sein desquelles les pratiques numériques sont devenues majoritaires au détriment des médias historiques, mais aussi celle de la génération des baby-boomers, qui, à tous les âges, ont toujours déclaré un engagement fort dans les activités culturelles, que ce soit en matière de lecture, de visites muséales et patrimoniales et de sorties au cinéma ou au spectacle. Leur avancée en âge pose toutefois la question du renouvellement des publics pour certaines de ces activités.

“Cinquante ans de pratiques culturelles en France”, étude du Ministère de la culture, 02.2020.

LE RÔLE DE LA CULTURE (VU PAR LES ALRÉEN.NE.S)

- Rassembler les humains, rêver et partager
- Se divertir, se rencontrer, intergénérationnel
- S'enrichir
- Valoriser la culture illégitime, culture au sens anthropologique, au sens underground, valoriser les cultures et pratiques des personnes habitant le territoire
- S'ouvrir l'esprit et apprendre à faire partager

« Un lieu culturel ça sert à rassembler les gens, à créer du lien social, à offrir un divertissement qu'on partage. Ça nous sort de chez nous, de la télé et du téléphone. Ca nous décolle des écrans ! Un lieu culturel c'est aussi de la convivialité, et ça c'est important ! »

« Apprendre, s'émerveiller, partager, s'éveiller, s'informer. Créer. Un lieu individuel et collectif à la fois »

« J'aimerais qu'il y ait une politique culturelle et des lieux culturels qui prennent soin. La rencontre, le partage etc... ça prend soin. La crise covid a créé des maux psychiques, et un lieu culturel peut être vecteur de bien-être »

LE RÔLE DE LA CULTURE (VU PAR LES ALRÉEN.NE.S)

« C'est vivant, c'est plus grand que soit »

« Se laisser surprendre »

« Ça sert à rassembler des humains, pour rêver et partager le goût de l'art, l'imaginaire, pour échanger sur des sujets. Ça permet d'ouvrir les esprits, s'ouvrir à d'autres dimensions. »

« Aussi un lieu où on peut se retrouver, être ensemble. J'ai entendu parler d'un pôle culturel pour les jeunes, il y a des jeux vidéos, des babyfoot. »

« Si je suis cash, je pense que les lieux culturels doivent permettre de faire de la politique, partager des valeurs de partage, d'entraide. J'ai écouté un podcast qui dit ça : quand tout va bien, la culture comme divertissement c'est OK. Mais quand le monde va pas bien, la culture doit se saisir des enjeux de société, rassembler, et faire plus de spectacles engagés. Mais aussi, faire en sorte que les gens s'intéressent à ça. Si on n'est que dans le divertissement, les gens oublient leurs tracas quotidiens (crise sanitaire, écologie). Pour moi, on peut vivre du divertissement et questionner les enjeux de société, inviter les gens à réfléchir et agir ?”

3

L'ENQUÊTE

UNE ENQUÊTE PARTICIPATIVE

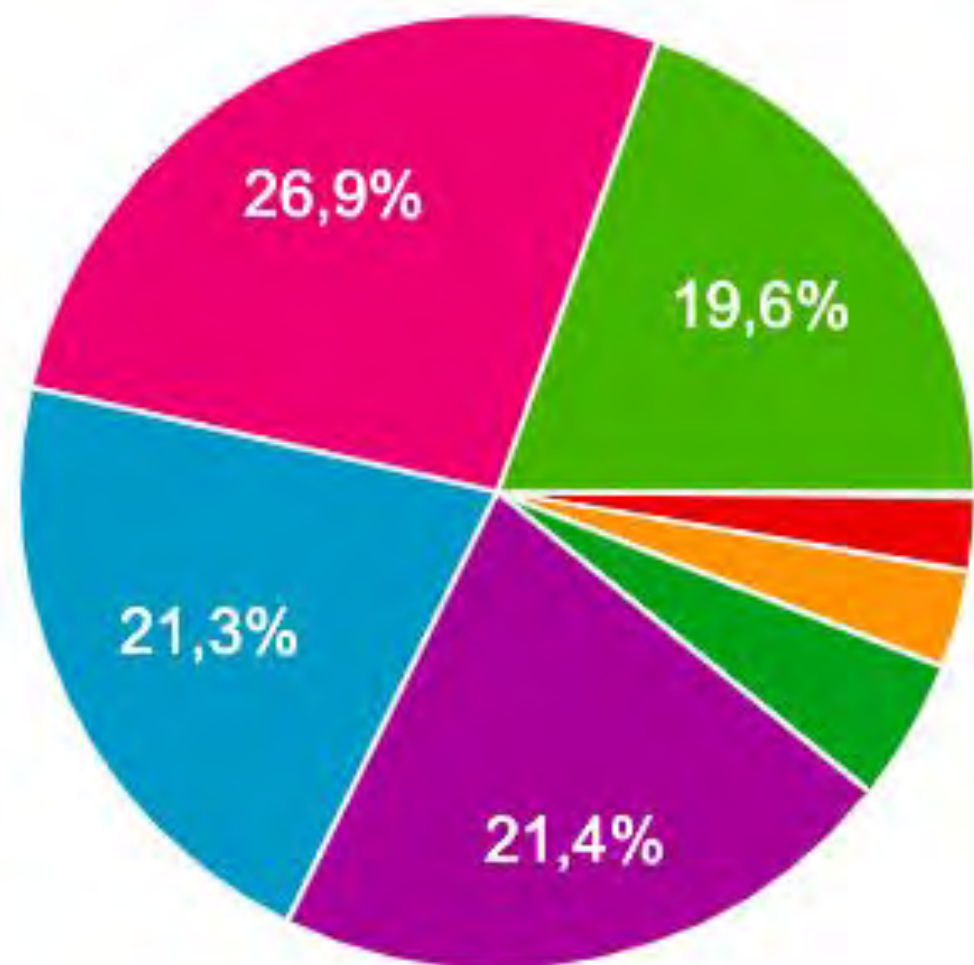
Pour connaître vos pratiques culturelles, vos activités sur le temps libre, comment celles-ci s'inscrivent dans la ville, ses qualités et ses spécificités, nous avons mené l'enquête de juin à novembre 2022 à travers divers outils :

- **Un atelier** avec les agents de la Direction de la culture
- **Des micro-trottoirs** dans l'espace public avec le kit de conversation avec **200** personnes interrogées
- **Un questionnaire** en ligne renseigné par **660** habitants
- Une diffusion du questionnaire par **un groupe relais** composé d'environ **30 personnes**, agents de la Direction de la culture, partenaires, élus et habitants

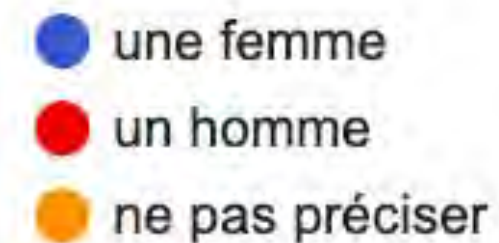
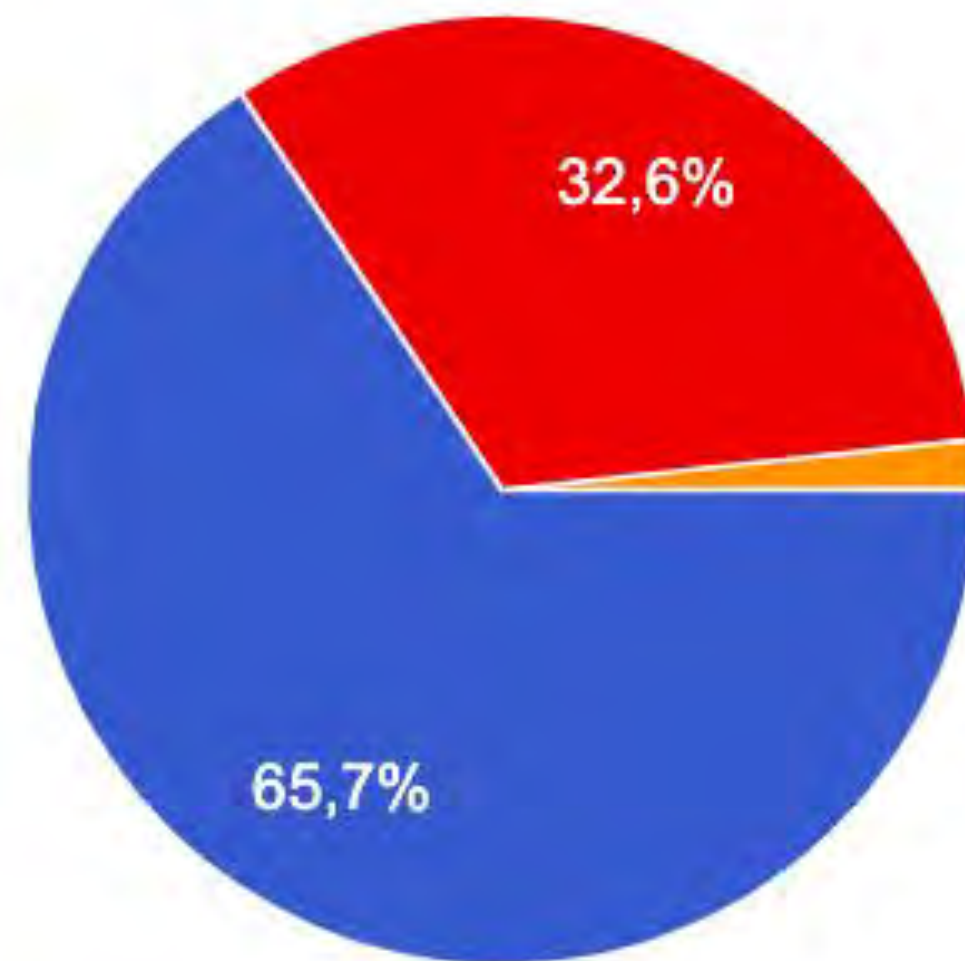
Au total 860 personnes ont partagé leur vision et leurs idées.

QUI NOUS A RÉPONDU ?

Une bonne représentation des différentes tranches d'âge

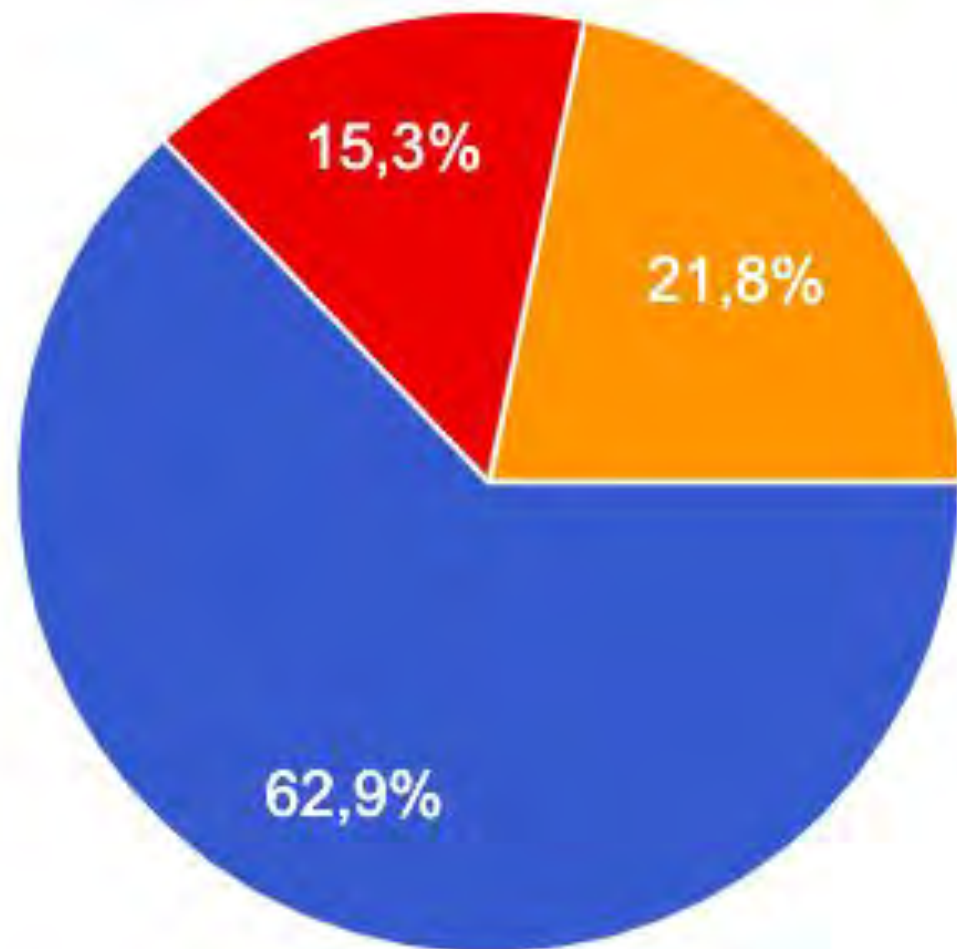


Une forte représentation féminine



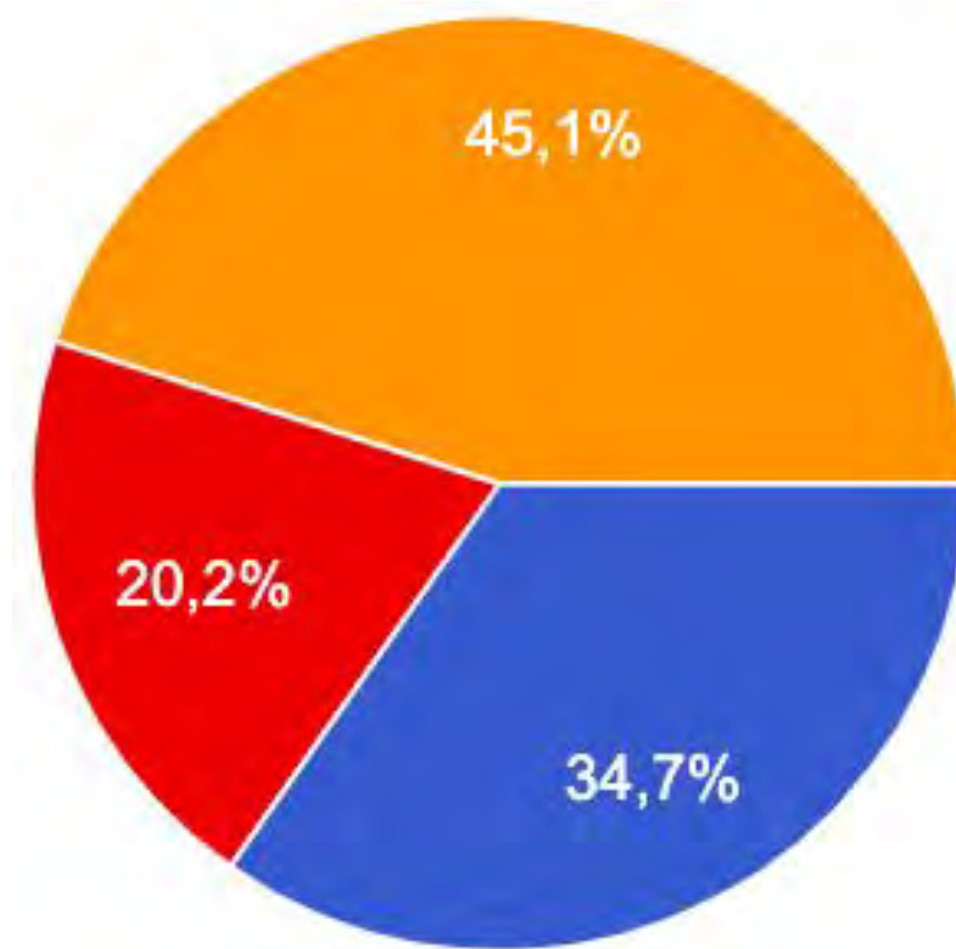
QUI NOUS A RÉPONDU ?

Une majorité d'habitants



- j'y habite
- j'y travaille, j'y suis scolarisé
- j'y viens pour ses services, les loisirs

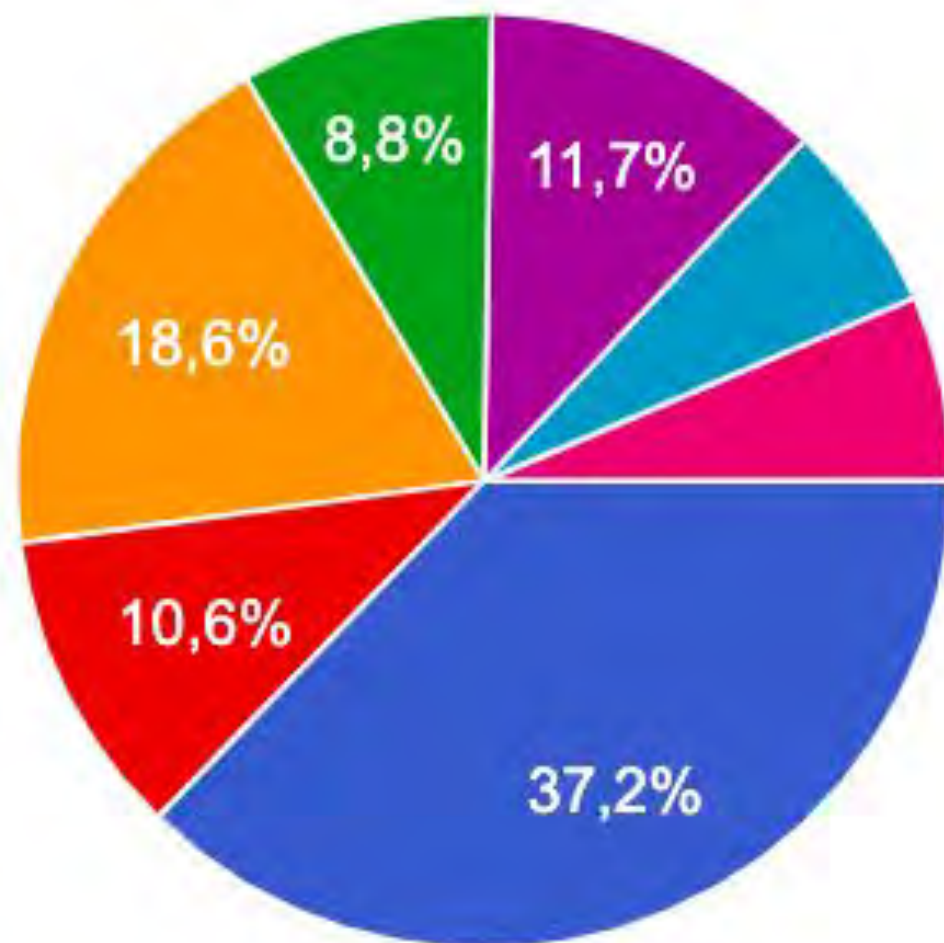
Depuis combien de temps



- moins de 5 ans
- de 5 à 10 ans
- plus de 10 ans

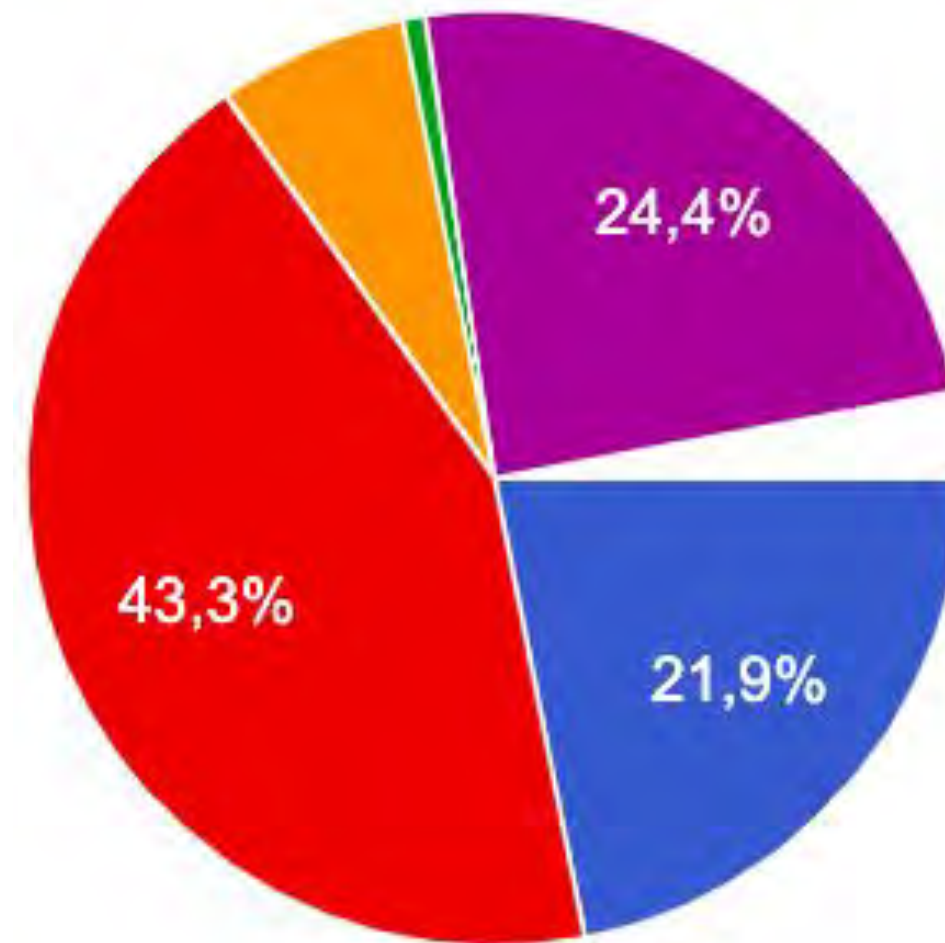
QUI NOUS A RÉPONDU ?

Les quartiers représentés



- Centre-ville / Kerdrain
- Saint-Goustan
- Gare / Kerudo / Charles de Blois
- Rostevel / La Forêt
- Parco pointer / Gumenen-Goaner
- Kerbors / Kerléano / Le Leurich
- Porte Océane

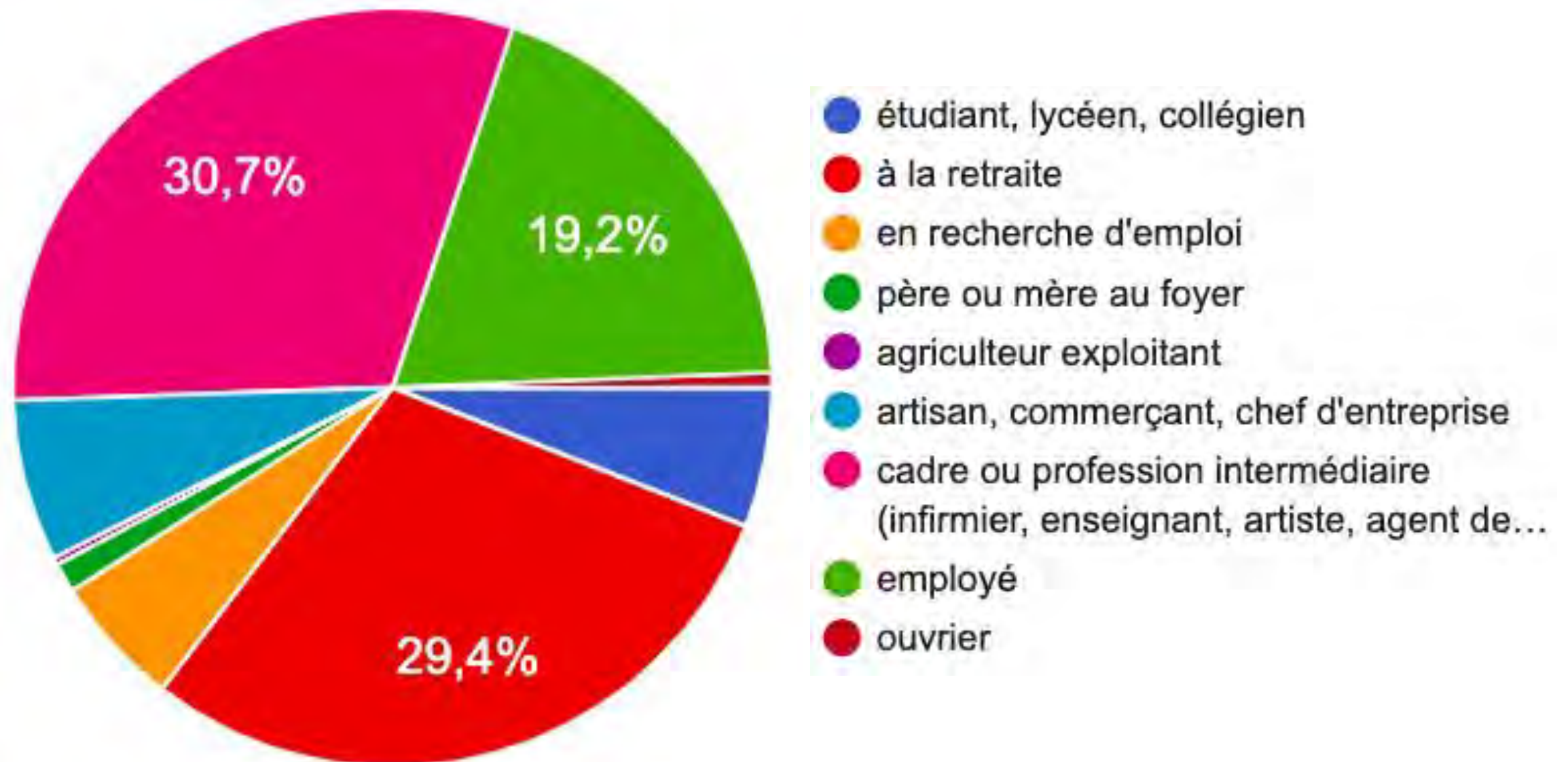
Vous vivez...



- seul.e
- en famille parents + enfant(s)
- en famille avec un seul parent + enfant(s)
- en famille intergénérationnelle (enfant(s) de la génération précédente)
- en couple sans enfant

QUI NOUS A RÉPONDU ?

Répartition socio-professionnelle



4

**AUJOURD'HUI
PORTRAIT DE VILLE**

UN PORTRAIT DE VILLE PAR SES HABITANTS

- Une politique culturelle peut répondre aux besoins des habitants et aux enjeux du territoire, pour cela elle doit prendre en compte ses spécificités, ses qualités, ses difficultés.
- Co-construire une politique culturelle, cela implique donc de mieux comprendre **les pratiques existantes** et également de **dresser un portrait du territoire avec ses habitants pour comprendre leur vécu au quotidien.**
- Nous avons mis en lumière les constats partagés illustrés par des paroles singulières.

Une grande qualité de vie

- **Une bonne ville pour les piétons !** (tendance +++) : une ville pour les piétons, un centre ville piéton (un constat partagé par toutes les tranches d'âge confondues)
- **Une ville dynamique et animée toute l'année** (culturel, sportif, associatif, services de proximité, infrastructures) (tendance +++)
- **Un centre ville** avec une bonne vitalité commerciale, tendance au local et au bio mentionné
- **Bonne situation géographique** : proximité avec la RN 165, présence d'une gare TGV, situation entre Vannes et Lorient, proximité côtière (+++)
- **Une ville belle, avec un patrimoine historique très riche**
- **Ville à taille humaine, où il fait bon vivre** « la douceur de vivre » (+++)
- Une ville **participative**

« C'est une bonne taille de ville, les gens sont gentils. Ce n'est pas trop snob »

« Le centre ville a beaucoup de commerces, c'est très actif en comparaison avec d'autres villes de même taille »

« Sur Auray on trouve une ambiance de petite ville avec des commodités (théâtre, train, piscine, cinéma »

« Il y a pas mal de consultation des citoyens, c'est bien, c'est très vivant à Auray »

Galère de se déplacer

Une circulation difficile en centre ville (constat partagé +++)

Un manque de transports en communs (constat partagé +++) (notamment vers le centre ville, vers Porte Océane, pas de transport en commun le dimanche, manque de transports en commun intercommunaux)

Des espaces publics pas toujours inclusifs : sujet les trottoirs (pas assez larges, peu praticables, parfois absence de trottoirs), pavés difficilement praticables. Tout cela contraint les déplacements pour personnes à mobilité réduite.

Des conflits d'usage vélos/piétons mentionnés à la marge : globalement, une bonne accessibilité vélo, une liaison verte avec le littoral. Mais des améliorations possibles : des abris pour vélo, des pistes cyclables plus sécurisées, des rack à vélo, des gens qui aimeraient un système de vélos à louer (vélib)

Les problèmes de stationnement, manque de parking (dont la gare)

Le verso de la carte postale (suite)

Le manque de mixité sociale : le sentiment partagé d'une ville menacée par la gentrification (=processus par lequel la population d'un quartier populaire fait place à une couche sociale plus aisée), un processus déjà en cours à Auray.

Ville vieillissante, un manque d'intergénérationnel : un constat partagé, le sentiment d'un vide pour les plus jeunes et jeunes adultes.

Une ville à deux vitesses : un écart qui menace de se creuser encore et qui inquiète.

« Ici, la population est plus âgée, donc les lieux culturels sont moins pour les jeunes. »

« Auray, c'est une petite ville agréable mais qui se meurt dans son centre. Saint Goustan monopolise l'activité le dimanche. Il y a aussi une coupure avec Porte Océane »

« On ne doit pas laisser tomber la mixité sociale. Il y a une communauté turque, des gens du voyage, les relations entre les gens sont assez naturelles. Comment ce sera demain ? »

Le verso de la carte postale (suite)

L'absence de vie nocturne : un constat largement partagé, une ville qui s'endort en soirée et le dimanche. Le manque de bars, de lieux pour sortir, etc...

La place de nature en ville : peu de lieux végétalisés, un manque d'espaces verts, un centre ville qui gagnerait à être végétalisé

L'insécurité : sentiment exprimé par quelques personnes de tous âges confondus (20 à + 66 ans), le rond point du ballon est mentionné

La propreté (sujet évoqué mais très minoritaire) : manque de poubelles, enjeu de propreté, ville sale (plutôt 30 à + 66 ans)

Le prix du logement qui fait fuir les jeunes

Une tension immobilière : le constat partagé largement d'une situation immobilière saturée, pas accessible

“L’attractivité pour les retraités ou les jeunes actifs fait que maintenant on ne peut plus ni acheter ni vraiment louer. Ça concerne Auray et tous les alentours.”

« Mais que peut faire la ville ? et si la ville préemptait des terrains pour de la primo accession à la propriété ou pour développer des modèles anti-spéculatifs qui permettent de démembrer le foncier et le bâti. »

« C’est pas une ville pour les jeunes ici, ça se ressent pour le logement... S’il n’y avait pas le FJT je ne pourrais pas vivre ici, c’est trop cher. »

« Il y a un bassin d’emploi, mais le problème, c’est que les gens ne peuvent pas se loger. »

Attention au désert médical

“ J’ai travaillé à l’ARS pour le Contrat local de santé. Un désert médical ? Pour la médecine générale ça va, pour les spécialistes il faut aller à Vannes »

« Il y a une difficulté à suivre un parcours de soin dès que ça devient compliqué.

Faut se débrouiller seule, c’est le parcours du combattant alors que ça concerne tout le monde ».

Précarité sociale, vulnérabilité

Une précarité visible : le sentiment partagé d'un vrai enjeu social à Auray qui nuance le constat d'une ville une ville « où il fait bon vivre ».

« Je fais partie d'une asso de quartier et on a identifié une situation de quelqu'un qui dormait sur le parking dans sa voiture.

On a signalé la situation au conseil municipal, ils connaissaient la situation, c'est une personne qui travaille.

J'ai identifié une autre situation où j'ai vu des gens dormir avec leur bébé »

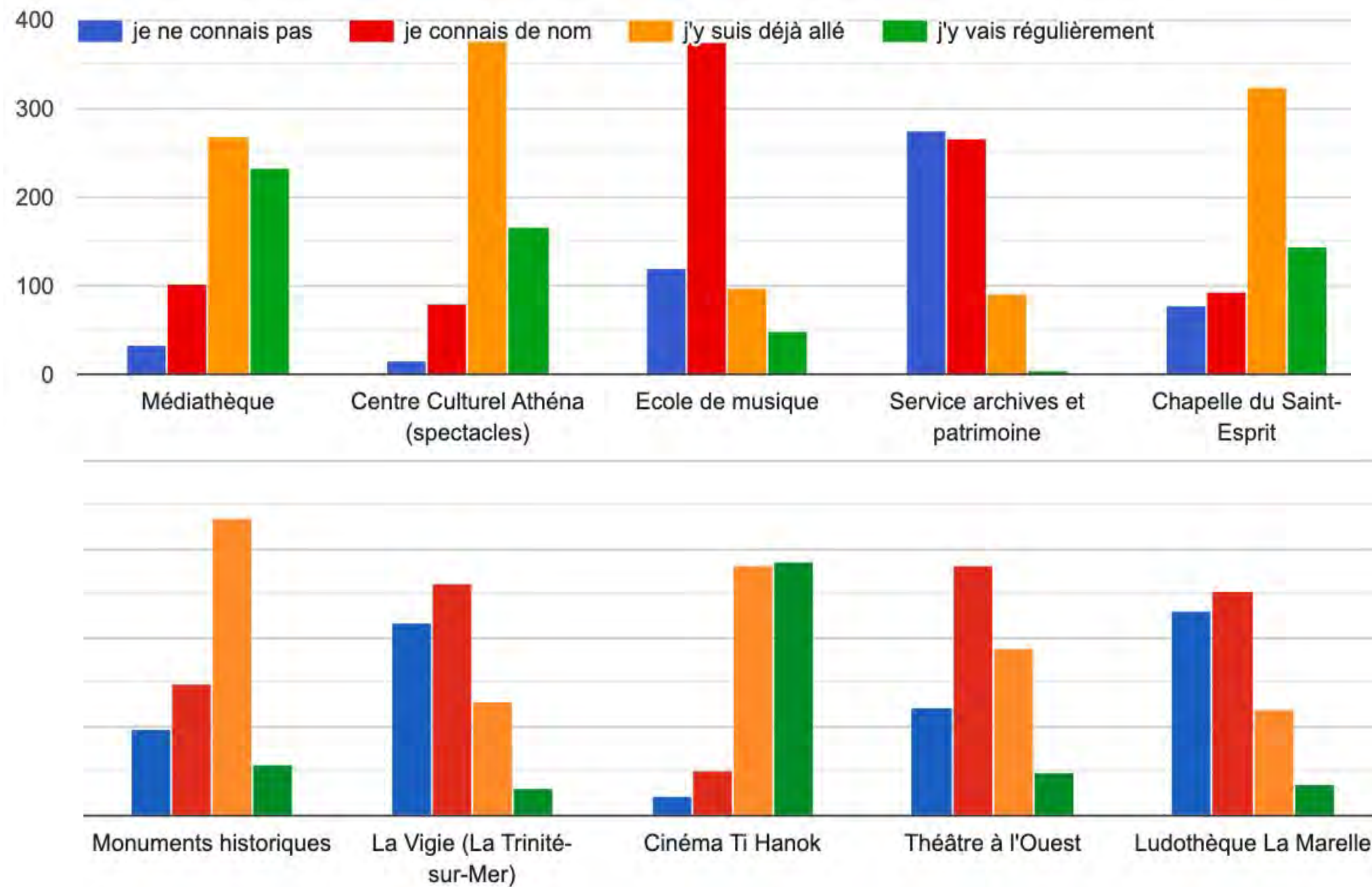
« Il y a beaucoup de SDF, j'ai vu quelqu'un dormir dans sa voiture à Auray »

5

**AUJOURD'HUI,
LA VIE CULTURELLE**

Les lieux culturels

Dans quels lieux culturels allez-vous ?

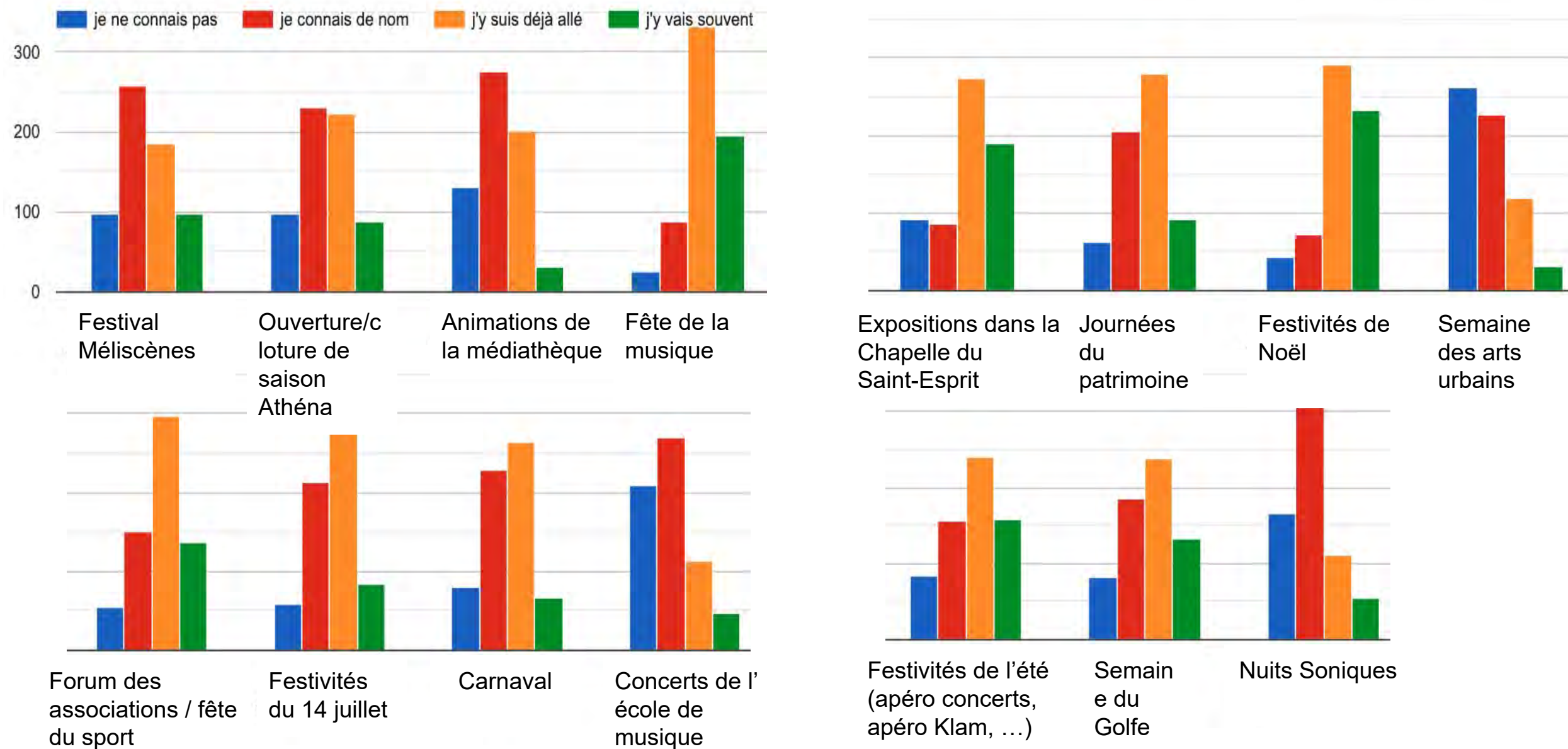


Les lieux les plus fréquentés au quotidien par les alréens sont **le cinéma, la médiathèque et le Centre Athéna.**

Le service archives et patrimoine, la ludothèque et la Vigie sont moins connus des habitants.

Les évènements

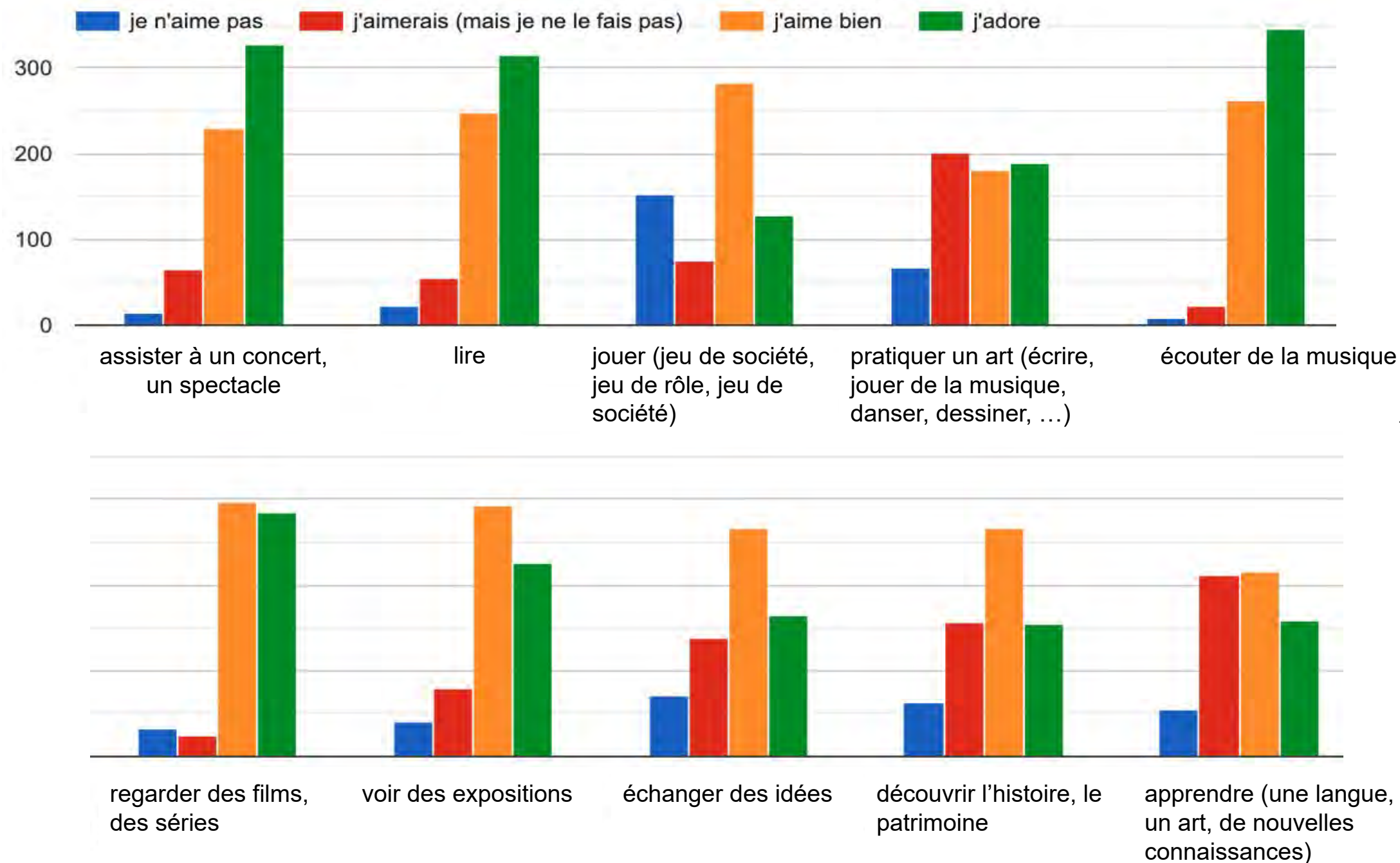
À quels évènements assistez-vous ?



Les évènements dans l'espace public sont plébiscités. Les festivités de Noël et la fête de la musique sont les évènements les plus rassembleurs à Auray, suivis par les expos de la Chapelle St Esprit, le Forum des assos/Fête du sport, le 14 juillet et la Semaine du Golfe. La semaine des arts urbains et les concerts de l'école de musique sont moins connus.

Les activités culturelles

Quelles sont vos activités culturelles préférées ?



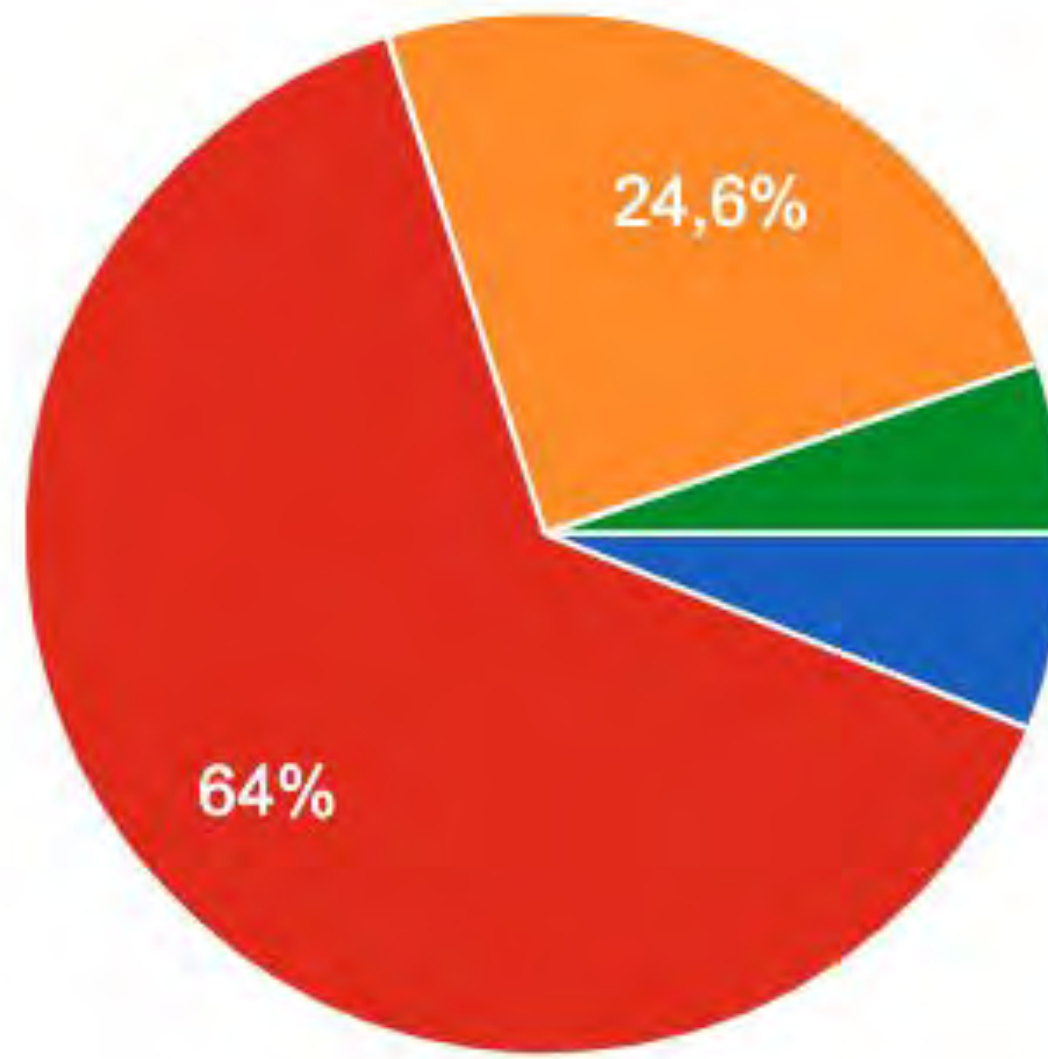
Écouter de la musique, assister à un spectacle ou concert, lire et regarder des films sont les quatre activités culturelles préférées des Alréens.

Apprendre, pratiquer un art, découvrir le patrimoine et échanger des idées sont les activités que les habitants aimeraient pratiquer.

Les associations

Connaissez-vous les associations d'Auray ?

Les trois quart des habitants connaissent les associations d'Auray et citent d'ailleurs souvent la dynamique associative comme un fort atout de la ville.



- très bien
- certaines oui
- assez mal
- pas du tout

Temps libre

plus le mots a été mentionné, plus sa taille est grande

Les pratiques et loisirs des habitants sur leur temps libre



Les 16 - 20 ans



Les 21 - 30 ans

Passer du temps avec des amis est une priorité entre 16 et 30 ans, puis devient minoritaire.

#C'est déjà très bien !

Les Alréen.ne.s aiment la vie culturelle de la commune parce qu'on y trouve :

- Une **offre culturelle** diverse
- Un **tissu associatif** fort
- Des **animations** dans les espaces publics
- Un beau **patrimoine historique**

« Merci pour vos efforts ! Nous avons adoré la nouvelle programmation sur Athéna (spectacle debout) et les spectacles de rues cet été !!! Merci de ces propositions participatives. Gardons aussi notre cinéma indépendant dans un esprit d'ouverture... »

Une usagère enjouée de l'offre culturelle d'Auray

La culture bretonne

La culture bretonne est importante, en particulier pour les jeunes. C'est aussi l'occasion de danser et d'écouter ou jouer de la musique lors de **fest-noz** !

« Ils pourraient faire des efforts ! Il y a des activités mais c'est trop irrégulier. Il manque des activités culturelles bretonnes pour nous faire découvrir la culture d'ici, c'est ça que l'on cherche en arrivant pour vivre ici »

Des jeunes qui veulent des activités autour de la culture bretonne

« Les gens que j'ai rencontrés, ce sont des gens qui ont aussi vécu ailleurs : le contact n'est pas évident avec les gens qui habitent ici depuis toujours, on se méfie. »

Une nouvelle habitante en quête de rencontres

« C'est important de connaître sa propre histoire. »

Un breton engagé

Freins et leviers

Les habitant.e.s d'Auray ont du mal à profiter de la vie culturelle parce que :

- La culture, c'est **trop cher** : il faut des tarifs pour un accès pour toutes et tous (école de musique, théâtre à l'ouest, Athéna...)

« Je n'ai pas les moyens de me payer un concert »

Un homme au centre social

« Athéna, je n'y vais pas souvent car c'est cher, surtout s'il faut payer plusieurs places avec les enfants... » Une mère devant l'école maternelle

« Il y a un problème autour des différences tarifaires entre les habitants d'Auray et ceux des autres villes »

Une retraitée au centre social

- C'est **difficile de se déplacer**, en particulier pour les personnes âgées (cinéma excentré, la Vigie...)

« Les lieux culturels sont trop loin de chez moi. Je ne vais jamais dans les bibliothèques, j'ai pas le temps et c'est loin, je vis à Quiberon. Je me lève tous les matins à 5h30 pour aller au lycée, et je me couche à 21h30. Le week-end je suis trop fatiguée pour sortir ! »

Une lycéenne d'Auray

Freins et leviers

- Il manque d'informations sur les événements et l'offre culturelle : **plus de communication** et d'affichage est nécessaire !
- Pour les parents, il faut plus de propositions pour les **enfants**, et pour les **jeunes**, plus de dynamisme

« Il faut renoncer à la vie culturelle suite à la parentalité » Un jeune parent

*« Et si on installait des panneaux de covoiturage pour aller aux spectacles ? On pourrait faire des rencontres entre les langues (par exemple le breton et le marocain) ? Il faut créer les conditions et des espaces propres à la rencontre »
Une retraitée pleine d'idées*

- C'est compliqué de gérer son emploi du temps, notamment avec la vie professionnelle : il faudrait des **horaires** plus adaptés (soirs, week-ends)

*La seule fois où j'ai été au théâtre, c'était terrible. Je me suis endormie, et j'étais super mal à l'aise »
habitante de 16 ans*

- Un manque d'échanges intergénérationnels, de brassages des cultures

« J'aime beaucoup la culture mais elle est trop réservée à certaines personnes. » Une retraitée alréenne militante pour plus de mixité

« C'est dommage de ne pas réhabiliter le Petit Théâtre et la Chapelle du Saint-Esprit » Des retraités qui fréquentent moins les lieux culturels aujourd'hui

*« Ce qui me déprime à Auray, c'est qu'il y a un beau théâtre, et là c'est à l'abandon... C'est un petit théâtre. Athéna, c'est trop grand. »
Un retraité qui regrette qu'il n'y ait plus d'oiseaux*

Diversité des pratiques culturelles

Il y a une grande diversité des pratiques culturelles chez les Alréen.ne.s :

- Beaucoup de balades en nature
- Apéros & moments de convivialité
- Cinéma, expositions et musées, musique, jeux, spectacle vivant
- Sports : en particulier la marche, le vélo et les sports nautiques

*« J'écoute de la musique dans le bus.
J'aime me balader la nuit, avec des
écouters, écouter de la musique toute
seule. »*

habitante de 16 ans

L'isolement

Certains citoyen.ne.s se sentent en situation d'isolement et donc éloignés de la vie culturelle.

« Il peut y avoir des difficultés à sortir de chez soi »

Une femme au centre social

« Je ne profite pas de tout ce que Auray propose. Il y a plein de spectacles qui m'intéressent à Athéna, mais à cause de mes problèmes de santé je n'ai pas envie de m'engager sur plusieurs spectacles. L'offre à Athéna est "extraordinaire". Je suis engagé. Je vais m'investir dans une association écolo. »

Une jeune retraitée usagère de la MAL

« Quand on vient aux Restos du cœur, c'est difficile de sortir, on manque de motivation, c'est dur de se motiver culturellement, et même si c'est gratuit.

Moi je vis seul, je n'ai pas de compagne, donc j'aime bien partager des choses, donc aller à des endroits où il y a du monde.

J'écoute de la musique, je fais du sport tout seul. J'ai fait beaucoup de sports dans ma vie. Mais c'est difficile car je n'ai pas la motivation. »

Un homme aux Restos du coeur

L'impact du covid-19

Le contexte de sortie de crise du covid est encore présent, des liens ont été perdus avec la population.

« La crise covid a créé des maux psychiques, et un lieu culturel peut être vecteur de bien être »

Lieux non institutionnels

En dehors des lieux culturels municipaux, les Alréen.ne.s vont :

- aux **cafés-concert** (le Contretemps, par exemple)
- dans les **espaces publics** (Saint-Goustan, animations de rue, nature...)
- dans les **lieux sportifs** (piscine, salle de sport, matchs de foot, gymnase)
- dans les lieux **de rencontre** (centre social, espace jeunesse...)
- visiter le **patrimoine** et les **espaces naturels** (mausolée de Cadoudal, golfe du Morbihan...)
- participer aux activités de la **MAL**

Hors Auray

Les habitant.e.s vont ailleurs pour :

- assister à des **concerts de musiques actuelles** (Echonova, Stereolux, Transmusicales, Hydrophone...)
- voir des **expos** (musée La Cohue, Salle Expo de Lanester, écomusée de Saint Dégan, musée de la citadelle...)
- se rendre au **théâtre** (la Lucarne à Arradon, le TNB à Rennes, le Théâtre de Lorient, Scènes du Golfe à Vannes...)

Quelques spécificités par âge

16-20 ans : Besoin de lieux de vie pour les jeunes autres que les cafés ou les institutions

21-30 : Fort besoin de lieux conviviaux multi-usages

31-40 ans : Difficulté d'organisation familiale comme frein

41-50 ans : Adéquation à la ville et à la vie culturelle

51-65 ans : En attente de grands événements et artistes de renom

66 ans et + : Peu de propositions artistiques qui leur conviennent

Tous...

Aiment : les qualités de la ville et la vie culturelle et associative riche

Besoin de fêtes, de liens, de rencontres et de musique !

Manque de vie le soir et le dimanche, de transports et d'accessibilités, d'informations, d'animation de l'espace public

Avis sur l'école de Musique

“Les prix sont inabordables, la musique est-elle réservée à une élite ?”

Les points positifs

- Le relationnel avec les professeurs (bienveillance et calme) et la direction
- Équipe sympathique et dynamique
- Le sérieux des apprentissages
- La qualité de l'enseignement
- Les nouveaux formats des cours et d'ateliers
- L'accueil chaleureux et la bonne ambiance
- L'organisation de concerts en lien avec la Ville

Inventaire des idées

- Instruments en libre service
- Associer une école de danse
- Un pôle musical pour tout AQTA

Les points négatifs

- Les tarifs (peu accessibles y compris pour adultes et autres communes)
- Les locaux notamment communs (manque de convivialité)
- L'impossibilité d'accueillir des enfants d'autres communes
- Plages horaires pour le choix des créneaux d'instruments peu larges
- L'absence de wifi

- Créer une passerelle supplémentaire entre l'école de musique et le centre Athéna et ses spectacles : pouvoir proposer une sorte de pass pour les personnes inscrits à l'école de musique : possibilité d'accéder à plusieurs spectacles proposés à Athéna à tarifs préférentiels

Avis sur le Centre culturel Athéna

“Ce que j’apprécie, c’est qu’à Auray il y a toujours un spectacle ou une exposition à voir”

“La diversité des spectacles avec des artistes parfois peu connus mais qui sont super”

Les points positifs

- Offre diversifiée et de qualité
- Spectacles participatifs
- Equipe accueillante et efficace

Les points négatifs

- Esthétique et fonctionnalité du hall et du parvis
- Tarif Demandeur d'Emploi élevé

Inventaire des idées

- Plus de théâtre dans la programmation
- Plus de spectacles jeune public
- Plus de concerts

Avis sur la Médiathèque

“Vous êtes toujours là pour nous”

“Je n’ai été que rarement déçue en choisissant des livres”

Les points positifs

- Une équipe souriante, disponible et à l’écoute
- Un service attentif, des sélections et conseils pertinents
- Une ambiance chaleureuse
- Des locaux familiers et agréables
- Des collections nombreuses et variées

Les points négatifs

- Un manque d’espace et d’assises
- Un mobilier à renouveler
- Des horaires d’ouverture parfois inadaptés
- Trop de bruit par moments
- Certaines collections à enrichir (essais, documentaires) ou à mieux mettre en valeur

Inventaire des idées

- Davantage de rendez-vous réguliers (débats, rencontres, conférences...)
- Plus d’outils de valorisation des collections (listes de nouveautés, suggestions...)
- Revoir la répartition des horaires

AVIS SUR LA VIE ASSOCIATIVE

Les points positifs

- Bravo pour le Bloc notes des associations
- Le contact avec le service est excellent, très bonne communication, et bonne énergie. Un service qui est proche des associations et ça c'est chouette. Une très bonne ressource quand on a besoin d'aide.
- L'accueil toujours bienveillant et efficace
- Les services techniques qui nous soutiennent pour chaque événement
- L'accessibilité aux salles municipales (événements et réunions)

Inventaire des idées

- Une réunion générale 2 fois par an
- Bénéficiaire d'un lieu « ressources » : informations (lieu de diffusion), matériels à mutualiser, documentation (livres, film etc.), une maison des associations ?
- Formations aux associations
- Interconnaissance et réseaux, mutualisation de fonctions supports
- Valorisations et mobilisations des bénévoles
- Un « asso bus » : visite itinérante des associations alréennes
- Plus d'accompagnement des chorales : temps de diffusion et perfectionnement vocal
- Plus de salles accessibles aux PMR (fauteuils électriques et personnes âgées)

Les points négatifs

- Une présence plus importante (plages horaires plus étendues)
- Une aide à la communication pour les événements : panneaux decaux, Vivre Auray.
- Il manque une GRANDE salle multifonctions avec des parois amovibles, utilisables par les associations pour leurs activités. Cela permettrait également plus de rencontres entre associations.

6

**DEMAIN,
LES ASPIRATIONS COMMUNES**
des envies partagées par tous

Vers la phase 2

Voici un cahier d'idées qui ont été formulées par une grande majorité des habitants et usagers d'Auray interrogés, et qui sont partagés par tous les âges. Les idées sont classées en **6 familles d'action**.

Ces pistes d'actions sont proposées comme **une première matière à réaction**, elles pourront nourrir les futurs ateliers et permettre de fabriquer le plan d'actions culturelles. Elles n'ont pas forcément vocation à être portées en propre par la ville, mais cette dernière peut accompagner leur émergence, leur réalisation.

Plus de concerts

- Tous les âges ont exprimé l'envie de concerts
- une salle de concert debout (sans nuisance sonore)
- un festival musical
- des concerts en extérieurs
- des bars-restaurants qui proposent des concerts
- accessibles (gratuit ou à prix libre)
- des concerts de musiques classiques, actuelles et de jazz

*“ Au Centre Athéna il y a des concerts
parfois, mais je n’y vais pas très souvent
parce qu’il n’y a pas ce que je cherche.”*

un garçon de 17 ans

Un tiers-lieu

- Tous les âges ont exprimé l'envie d'un lieu de convivialité multi-usages et multi-âges (avec une majorité de 30/40 ans)
- Café associatif, repair café, guinguette, espace de co-working et lieu de rencontre, maison de quartier...
- Diversité d'activités à la fois manuelles (tricot, fabrication), intellectuelles (philo, débat), culturelles (karaoké, guinguette)

“Il nous manque un café associatif, pour se rencontrer et faire des activités, comme le café de l'atelier à Vannes.” **Une femme de 55 ans**

“J'aimerais que les assos puissent utiliser la cafétéria du Centre Athéna, il n'y a plein d'assos qui ne demandent que ça! Ça a été fait une fois et c'était très sympa. En plus ça fait un complément de revenus pour les assos.” **Un homme de 36 ans**

Un lieu d'exposition

- Un lieu permanent pour les expositions (galerie ou musée)
- Un centre d'art contemporain participatif
- Tous les âges l'ont exprimé, avec une majorité de 40/65 ans
- Plus d'expositions de peintures et cours de pratique gratuits
- Souhait d'expositions en intérieur et extérieur
- Plus de résidences de plasticiens
- Pour les plus de 66 ans, cela passe par l'aménagement de la Chapelle du Saint-Esprit

“Augmenter l'offre d'expositions à la chapelle du St Esprit, concert classique, musiques actuelles, expos. C'est un écrin”
Un fonctionnaire motivé

Dehors !

- Développer l'art et le sport dans l'espace public
- Tous les âges l'ont exprimé, avec une majorité entre 30 et 65 ans
- Volonté d'avoir des festivals pluridisciplinaires (céramique, BD, rue, cinéma, musique)
- Cultures urbaines
- Spectacles dans l'espace public dans tous les quartiers (scène ouverte, théâtre de rue et cirque, feu d'artifice...)
- Projets participatifs

Idées :

- Quelqu'un veut se baigner dans la rivière du Loch.
- Spectacle dans les véhicules
- Spectacle dans les bars ou restaurants ou autres lieux comme halles, commerces, hall de gare

Amélioration de l'existant

- **Salle de concert** (majorité 40 à 65 ans) : concerts debout, plus de concerts
- **Athéna** (majorité 50 ans et+) : programmation plus populaire, avant gardiste et tête d'affiche, manque d'humour, plus de spectacles l'après-midi
- **Médiathèque** (majorité 30 ans et +) : doublement du budget, plus d'horaires d'ouverture, plus grande, plus d'animations
- **École de musique** (majorité 30-40 ans) : élargissement de l'apprentissage pour adultes, réflexion sur les tarifs, non accessibilité pour les habitants AQT
- **Programmation musicale** : plus de propositions en musique classique, musiques actuelles, jazz
- **Danse** (majorité 31 à 65 ans) : plus de propositions pour soirées dansantes et spectacles
- **Conférence** : propositions de conférences en histoire, en sciences, en philo, sur la société

Plus de culture bretonne

- Tous les âges l'ont exprimé, avec une majorité de 30/40 ans
- Plus de propositions culturelles et artistiques en langue bretonne (spectacle, concert de musique bretonne, activités ludiques pour les enfants, défilés de Bagad l'été, découverte du patrimoine breton)

“On a envie d'entendre le Breton dans les rues.”
Homme de 44 ans

“On est venue passer un an à Auray en formation. On a envie de connaître la culture bretonne, c'est nouveau pour nous, on est curieux.”
Homme de 44 ans

**DEMAIN,
LES DÉFIS**

*les grands chantiers
transversaux à lancer*

Vers la phase 2

Vous trouverez ici les **6 défis** transversaux, formulés à partir des résultats de l'enquête et des besoins exprimés dans le diagnostic par une très grande majorité des personnes interrogées.

Ils pourront être travaillés dans la phase 2 et donner lieu à des chantiers transversaux et pluri-disciplinaires, en rassemblant une diversité d'acteurs et de compétences.

Lever les freins

Les habitants ont partagés de nombreux freins qui limitent leur vie culturelle à Auray :

- La mobilité (transport, co-voiturage, parking vélos)
- Les tarifs
- Les horaires (liés aux transports, plus d'horaires en journées, adaptés à la vie active)

Idées :

- plus de navettes Saint Goustan - Auray
- pass culture
- des places offertes aux Restos du Coeur

Animer la nuit

A tous les âges, les habitants d'Auray déplorent le manque de vie nocturne, surtout entre 30 et 50 ans.

- Plus de musique et plus de danse en nocturne
- Plus de concerts dans les bars
- Discothèque, lieux festifs dansants, soirées qui finissent tard
- Animations nocturnes dans les rues

“Il n’y a pas beaucoup de choses à faire le soir. La ville est morte la nuit et le week end”

Une homme de 32 ans

“Quand j’avais 20 ans à Auray, il y avait 5 discothèques, on y allait tous les week-ends. Il faut ré-ouvrir des boîtes de nuit ! Les jeunes ont besoin d’endroits pour s’amuser et se lâcher.”

Une habitante de 55 ans

Créer des liens

A tous les âges, les habitants d'Auray cherchent à (re)créer des liens, surtout après 60 ans.

- une offre spécifique pour les séniors pour se connaître et échanger
- plus de rencontres inter-générationnelles
- fêtes de quartier, événements de proximité

“Valoriser les compétences et transmettre le savoir entre culture et générations »

“Plus d'évènements organisés pour les jeunes retraités célibataires”

Idées :

- lancer une enquête spécifique sur les besoins des séniors
- club de généalogie
- club d'astronomie
- ateliers d'écriture

Place aux jeunes !

Les habitants et usagers d'Auray les plus jeunes (moins de 20 ans) ont des difficultés à trouver leur place dans la ville.

- un lieu dédié aux ados
- donner plus de place aux jeunes dans les choix et la mise en place des propositions culturelles
- plus de propositions enfance/jeunesse : lieu de rencontres, animations, spectacles
- faciliter la mobilité, les transports des jeunes
- faciliter le logement des jeunes adultes

Idées :

- animations pour les petits
- faire participer des enfants au maraîchage

Droits culturels

Développer la mise en oeuvre des droits culturels à Auray

cf Droits universels de la diversité culturelle Unesco, Déclaration de Fribourg, convention de Faro

- IDENTITÉ : le droit de choisir et respecter son identité culturelle
- DIVERSITÉ : le droit de connaître et voir respecter sa propre culture, ainsi que d'autres cultures
- PATRIMOINE : le droit d'accéder aux patrimoines culturels
- COMMUNAUTÉ : le droit de se référer, ou non, à une ou plusieurs communautés culturelles
- PARTICIPATION : le droit de participer à la vie culturelle
- EDUCATION ET FORMATION : le droit d'éduquer et se former dans le respect des identités culturelles
- INFORMATION ET COMMUNICATION : le droit de participer à une information adéquate (s'informer et informer)
- COOPÉRATION : le droit de participer au développement de coopérations culturelles

Mieux communiquer

Le manque d'information et de communication est pointé par les habitants (en majorité les plus de 40 ans), qui sont surpris lors de l'enquête de ne pas connaître de nombreuses actions et lieux culturels à Auray.

- adapter la communication aux habitants
- améliorer la circulation de l'information sur le pays d'Auray
- mieux coordonner les propositions
- communiquer dans les écoles, collèges, lycées

Idées :

- remplacer le mot 'habitant' par "alréen.e.s"
- une radio locale
- un compte Instagram pour communiquer aux ados

FIN

2024

AMBITION SPORT



© Tibaut Anjot

AURAY
— An Alre —

20
TERRE
DE JEUX
24

Ville
Active & Sportive



LES ENJEUX

L'activité physique et le sport, autonomes ou encadrés, occasionnels ou réguliers, à des fins de plaisir, de santé ou de performance, détiennent une place à part entière à Auray.

L'ambition de la Ville, au travers d'une politique dynamique au profit de tous ses habitants, est de permettre l'égal accès au sport, à toutes et tous, à tous les âges de la vie et sur tout son territoire.

La Ville dépense dans le sport près de 60€ par habitant (pop. DGF à 15.000 habitants) hors subventions de fonctionnement aux associations, soit 9% de plus que la moyenne nationale des communes en France (chiffre national issu de « les collectivités territoriales, 1er financeur public du sport » BPCE – 2022).

Le sport est une composante essentielle de notre société. Il permet à chacun de se construire individuellement et aide à trouver sa place au sein du collectif. Le sport s'avère essentiel pour le développement personnel et la santé de l'individu. Par ailleurs, il joue un rôle éducatif et favorise le lien social en contribuant à rassembler autour de valeurs communes à la vie en société et au jeu sportif : le respect de l'autre, la tolérance, la solidarité, l'intégration, l'égalité entre les hommes et les femmes.

La Ville d'Auray a décidé de rendre le sport accessible à tous et de l'inscrire dans les habitudes de chacun, d'accompagner et de soutenir les acteurs locaux, de rénover le patrimoine existant et créer celui de demain.

C'est cette politique dynamique qui lui a permis en 2019 d'obtenir 2 lauriers lors de sa labellisation « Ville active et sportive », renouvelée en 2022. Pour mémoire, cette attribution résulte du fait que :

- La Ville propose une politique sportive innovante mais également une offre d'activités physiques et sportives diversifiée.
- La Ville gère et utilise un parc d'équipements sportifs, des sites et des espaces de nature, en adéquation avec l'offre de pratique sportive proposée.
- La Ville propose aussi une offre émergente et innovante de pratiques sportives, d'actions de citoyenneté, tout en tenant compte des spécificités du territoire.
- La Ville dispose d'une politique sportive s'inscrivant dans la politique globale de la commune (nature, santé, mobilité, tourisme...), pour le développement et la promotion des activités physiques et sportives.

Une politique reposant sur 4 piliers

Auray a construit sa politique sportive autour de quatre piliers :



Le soutien aux associations

Une offre municipale d'activités sportives à destination des publics qui en sont le plus éloignés

La mise à disposition d'installations sportives municipales

L'accompagnement de l'organisation de manifestations et de compétitions

Développer une politique sportive volontariste et ambitieuse au profit de tous et pour tous les niveaux de pratique

1.1 Promouvoir la mixité et la féminisation du sport

Le développement du sport passe par la féminisation de la pratique sportive. C'est un enjeu sociétal incontournable.

Alors que 48 % des femmes pratiquent une activité sportive au moins une fois par mois, un niveau comparable à celui mesuré chez les hommes (50 %), les femmes rencontrent plus de difficultés pour accéder à la pratique sportive. 49 % y ont déjà renoncé pour des raisons financières (contre 34 % des hommes), 46 % pour des contraintes familiales (contre 38 %) et 40 % pour des contraintes domestiques (contre 33 %). Tous âges confondus, seulement 38,5 % des licences sont détenues par des femmes. De nombreuses disciplines demeurent non-paritaires : la pratique des femmes est plus marquée dans des disciplines comme la gymnastique, le fitness et la danse, alors que la course à pied, le cyclisme, les sports de raquettes et les sports collectifs restent plus largement pratiqués par des hommes (Observatoire Odoxa pour Keneo et RTL – 2022).

A Auray, le nombre de pratiquantes féminines a augmenté sur 10 ans de 43% alors que sur la même période celui des hommes n'augmente que de 19%.

Par l'activité en équipe, l'autonomie, la résilience et la confiance en soi, le sport peut être l'un des principaux moteurs de l'égalité des sexes. Plus les femmes participeront au sport dans toutes ses dimensions, plus l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la société aboutira. Afin de faire bouger les lignes et mobiliser tous les acteurs locaux du sport afin d'atteindre cette ambition, plusieurs moyens sont mis en œuvre.

La Ville :

- Sensibilise les associations sportives aux enjeux liés au sport féminin, les encourage mais aussi les aide à créer et développer des sections féminines lorsque les clubs ou leurs disciplines sont exclusivement masculins.
- Soutient des manifestations sportives promouvant la pratique sportive féminine. ex : épreuve féminine du Grand prix cycliste – Souvenir Daniel Le Breton ou dans la nature des objectifs de la course de l'Alréenne.
- Valorise les « Dimanches en forme » dont l'animation est assurée par la MAL dans le cadre des actions de la politique de la ville.

1.2 Élargir l'accès aux pratiques sportives dans les quartiers prioritaires

Le sport est un vecteur de citoyenneté, synonyme d'appartenance à un territoire, et de rayonnement de la Ville. Dans le quartier prioritaire de la politique de la Ville, comme partout, les clubs sportifs demeurent des acteurs importants de cohésion sociale et peuvent être porteurs de bien-être et d'insertion professionnelle.

Cette importance se traduit notamment dans le futur contrat de Ville en cours de rédaction. En ce qui concerne les engagements « Quartiers 2030 » pour la période 2024-2030, plusieurs objectifs opérationnels ont été travaillés et validés lors des groupes de travail et le COPIL, à savoir :

- Accompagner les familles à découvrir les activités et les lieux culturels, éducatifs et sportifs existants

- Développer un accès au sport pour tous les niveaux
- Favoriser la rencontre et la mixité des publics pour lutter contre l'isolement et le repli dans le quartier
- Développer l'handisport
- Développer des Espaces sportifs et culturels dans le QPV
- Proposer des temps intergénérationnels

En 2023, les enjeux autour du sport pour tous de l'appel à projet étaient :

- Développer l'ouverture culturelle et sportive hors du temps scolaire des élèves en complément des actions conduites dans le cadre de l'école, dans le cadre du projet éducatif (lecture, sport, musique, pratiques culturelles diverses...),
- Accéder à la culture et au sport en améliorant l'accès des jeunes, des femmes, des personnes en situation de handicap aux pratiques physiques et sportives,
- Inscrire la pratique d'activités physiques et sportives dans les parcours d'insertion et d'intégration sociale,
- Développer l'accès aux lieux artistiques et culturels pour les publics dits éloignés,
- Faire connaître les tarifications adaptées des offres artistiques et sportives aux habitants du quartier,
- Promouvoir des projets artistiques et culturels impliquant la participation des habitants du quartier,
- Favoriser la pratique sportive et culturelle dans les espaces partagés, en développant l'intégration des habitants dans les structures associatives.

Suite à l'appel à projet 2023, plusieurs porteurs ont été financés sur ce volet à hauteur de 14.740€ par la Ville :

De la tête aux pieds :	1 000 €
Aloha sauvetage en mer :	1 000 €
Canoë Kayak Club :	500 €
La Mal : les Dimanches en forme :	1 000 €
La Mal : Accroyoga	340 €
Morbihan Boxe :	1 400 €
SCIC Cirque Equilibre :	4 000 €
UFOLEP : Sports pour tous :	500 €
UFOLEP : Sport, Santé, société	500 €
Utopiarbre : Grimpe arbres	3 500 €

1.3 Développer la pratique à destination des plus jeunes

Le sport constitue à la fois un espace de formation, de dépassement de soi, d'émancipation et d'égalité. Il permet aux jeunes de développer des qualités d'exigence, de rigueur et de vie collective.

Même si les moins de 29 ans sont les classes d'âge majoritairement les plus sportives (ex : 82 % des 15-29 ans ont pratiqué au moins une activité sportive par semaine dans l'année – Chiffres clés jeunesse INJEP 2021), la place du sport dans notre pays est inquiétante. La France est classée 119ème du classement mondial de l'activité physique des adolescents (OMS 2019). 30 % des enfants de 6 à 10 ans ne pratiquent pas de jeux de plein air pendant les jours d'école et 10 % n'en pratiquent ni les jours d'école, ni le week-end.

A Auray, la pratique sportive des moins de 13 ans a augmenté sur 10 ans de 21%, 14% pour les 13-17 ans, 40% chez les adultes.

La sensibilisation aux enjeux et conséquences de l'ultra-sédentarité menée par le Pr François CARRE amène à encourager la pratique de l'activité physique.

Dans la continuité de sa politique forte vers les jeunes et de la mise en place des 30 minutes d'activités physiques et sportives par jour encouragée par le Ministère de l'Education Nationale, Auray cherche à renforcer l'accès à la pratique sportive des jeunes, notamment ceux qui en sont les plus éloignés. En agissant ainsi, la Ville compte favoriser l'éducation des plus jeunes, contribuer à la mixité sociale et de genre, sans oublier de préserver la santé des jeunes, adultes de demain.

L'action vis-à-vis des jeunes est assurée de diverses manières :

- Sont proposées de nombreuses activités sur les temps périscolaires et extrascolaires, à destination des enfants de 3 à 16 ans. Avec le dispositif « Quartiers d'Eté » en partenariat avec une vingtaine d'associations locales, les jeunes de 7 à 16 ans peuvent pratiquer des activités sportives gratuites.
- L'Espace Jeunesse situé rue Auguste La Houle est équipé depuis 2021 d'une structure modulaire de fitness.
- La ville accompagne les programmes fondamentaux : « Savoir rouler à vélo » et « 1er degré du savoir-nager ».
« Savoir rouler à vélo » permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. En 2023-2024, les services municipaux (police municipale et DEEJ) accompagneront les élèves CM1 et CM2 au cours de l'année scolaire 2023-2024 (septembre à juin).
S'agissant du programme « 1er degré du savoir-nager », la ville prend à sa charge les déplacements en transport collectif des écoles primaires publiques et privées.

Si beaucoup de jeunes pratiquent une activité sportive au sein d'une association, nombreux sont ceux qui abandonnent à l'adolescence une pratique fédérale (bien qu'ayant pratiqué une activité durant l'enfance). Pour autant, les attentes et les demandes de ce public sont fortes et doivent être prises en compte. C'est pourquoi la ville investit l'aménagement du parc urbain Printemps – Saint-Joseph afin d'y intégrer un espace de glisse de 1150m2 dont la livraison est programmée au 1^{er} semestre 2024 ainsi qu'une structure de street workout issue du budget participatif.

1.4 Favoriser l'inclusion, l'autonomie et lutter contre l'isolement par le sport

- Inclusion.

Alors que près de 2 personnes sur 3 déclarent pratiquer une activité sportive occasionnelle ou régulière dans la population française, seule 1 personne sur 2 porteuse d'un handicap, qu'il soit moteur, visuel, auditif ou mental, fait du sport.

La Commission Communale pour l'accessibilité, ainsi qu'un réseau de référents au sein de la collectivité, permettent d'identifier les besoins des personnes porteur de handicap, de penser et de

construire un parcours inclusif, comme l'illustre le parcours permanent d'orientation pour les Personnes à Mobilité Réduite. L'objectif est de développer le para sport en loisir ou en compétition, en inclusion pour des personnes pouvant pratiquer en club dans leur catégorie ou en sport adapté pour les sportifs bénéficiant d'un parcours aménagé.

Une réflexion est mise en place en 2024 afin de mieux cerner l'offre territoriale et permettre l'accès à la formation pour un accueil de tous les publics.

La ville soutient les activités sportives dans le champ de l'inclusion :

- Rugby sport adapté, inclusion avec un ESAT d'Auray, nouvelle section baby avec un EHPAD.
- Sport adapté : Vo So Long, aviron santé, canoé kayak, section handicapés au club subaquatique.
- Olympique Club des Sourds du Pays d'Auray, présence à l'espace sports d'adresse.

Le Comité départemental du sport adapté était présent lors de l'édition 2023 de la fête du Sport.

- Autonomie et lutte contre l'isolement.

Auray n'échappe pas au défi démographique et structurel du vieillissement de sa population. Quelques données statistiques illustrent cette perspective :

- 30% de la population a plus de 60 ans aujourd'hui à Auray
- 60% des seniors sont des femmes, dont un tiers vit seul

Encore plus pour cette catégorie d'usagers, la pratique sportive et l'activité physique constituent un enjeu de santé, de solidarité, de lutte contre l'isolement et de maintien de l'autonomie. La politique se décline autour des axes suivants :

- Adaptation de l'offre existante aux quartiers vieillissants, visant à rendre plus visible l'offre ouverte à tous et aux seniors.
- Sensibilisation des éducateurs sportifs terrestres aux gestes des premiers secours et aux activités physiques adaptées.

Une convention instaurée en 2016 avec un animateur sportif de la MAL offre aux résidents une séance hebdomadaire à la résidence autonomie du Bocéno.

1.5 Promouvoir la pratique sportive pour la santé

L'inactivité physique et la sédentarité altèrent nos vies. La preuve en quelques chiffres de l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (2022) : 47 % des femmes et 29 % des hommes, tous âges confondus, sont physiquement inactifs. Les adultes passent au moins 3 heures par jour devant un écran, hors activité professionnelle. 80 % des adolescents sont en insuffisance d'activité. 30 % des enfants ont un niveau d'activité insuffisant pour se maintenir en bonne santé. Ceci aboutit au résultat suivant : 1 Français sur 2 est en surpoids et 18 % obèses.

Or le manque d'activité physique présente un risque pour la santé des individus. L'OMS estime que globalement, les personnes qui satisfont aux recommandations en termes d'activité physique présentent 20 à 30 % de risque en moins de décéder prématurément. Sur 10 ans, la part des loisirs a doublé alors que celle des compétiteurs est restée stable ; elle représentait 27% du total des licenciés en 2013/2014, et presque 40% en 2022/2023.

L'activité relève de l'intérêt général et de santé publique. C'est pourquoi l'ambition de la Ville consiste à :

- Promouvoir et renforcer l'activité physique.
- Développer une offre préventive et thérapeutique.
- Rendre accessible la pratique sportive à tous, en particulier à des publics éloignés pour des raisons économiques, sociales, culturelles, en lien avec un handicap ou géographique.

À Auray:

- La mobilité en vélo est encouragée avec le développement des pistes cyclables, l'aide au financement des vélos, la mise en place des lieux de parking sécurisés et l'apprentissage à travers le dispositif « Savoir Rouler ».
- La prévention des risques prévoit des défibrillateurs autonomes externes (DAE) au plus près des infrastructures principales.
- Le maillage territorial des lieux de pratiques d'activité physique est équilibré sur tout le territoire.
- Des actions en lien avec l'Éducation Nationale dans le dispositif « J'agis pour ma Santé » sont mises en place.
- Des communications sur le lien sport et santé avec un axe préventif ou thérapeutique seront encouragées dans le cadre du déploiement du Contrat Local de Santé
- Les inégalités sociales sont prises en compte et la Ville encourage la pratique au travers de tarifications différenciées pour les entrées en fonction du Quotient Familial ou pour des publics spécifiques.

Les quatre piliers de l'action d'Auray dans le sport

2.1 Le soutien aux associations et aux usagers

Les activités physiques et sportives présentent une très grande diversité de formes. Néanmoins, la place de la pratique sportive au sein des associations reste primordiale et essentielle à plus d'un titre.

La Ville de d'Auray est caractérisée par son fort dynamisme associatif sportif, révélateur de la place du sport sur son territoire. Plus de 100 associations sportives existent, ce qui représente environ 5400 licenciés.

Malgré la contrainte budgétaire et alors que de nouveaux besoins émergent de plus en plus, Auray a décidé de maintenir le niveau d'aide aux associations, à hauteur de 113.000€ en 2024. Pour préserver ces efforts vers les associations sportives, Auray a décidé de faire reposer son aide sur des critères plus précis : engagement de service public, utilité sociale, respect des valeurs de la République, associations agréées par l'État et affiliées aux fédérations sportives délégataires et affinitaires...

La Ville d'Auray accompagne de plusieurs manières différentes et complémentaires les associations sportives. Elle les soutient en :

- Leur mettant à disposition des équipements structurants, dont les associations ont besoin pour pratiquer.
- Attribuant des subventions de fonctionnement, pour aider exceptionnellement des associations à financer leur gestion courante et globale. En 2023, un montant de 110.000 € a été attribué par la Ville dans ce cadre.
- Les accompagnant dans l'organisation de leurs compétitions ou leurs manifestations.
- En aidant les encadrants et les dirigeants des associations sur les enjeux du harcèlement dans le sport au travers une convention pluriannuelle signée avec « Les Colosses aux pieds d'argile ».

Depuis 2020, la municipalité a veillé à limiter le renoncement à des inscriptions sportives et permettre au plus grand nombre de bénéficier des conditions de l'émancipation par le sport. Le dispositif Sport an Alré

Evolution aide à la pratique sportive au 10/01/2024

coupons sports	Sport an Alré
----------------	---------------

	BILAN 2020-2021	BILAN 2021-2022	BILAN 2022-2023	BILAN 2023-2024 Au 10/01/2024
Nombre de familles bénéficiaires	24	46	131	137
ENFANTS	29	53	119	132
ADULTES	3	2	46	46
Total dossiers bénéficiaires	32	55	165	178
Total subvention versée	2 490 €	5 251 €	17 899 €	20 901 €

2.2 Les missions du service des sports

Le service Sports se charge de :

- Suivre la gestion, l'entretien des équipements sportifs et veille au respect des normes de sécurité.
- Étudier, proposer et élaborer des projets de rénovation ou construction de nouveaux équipements.
- Contribuer à des actions éducatives à destination des plus jeunes et d'autres publics éloignés de la pratique sportive, en lien avec les directions et services pilotes (DEEJ, CCAS).
- Accompagner l'organisation d'évènements sportifs pour tous et optimiser la valorisation et la promotion de ces actions.

Par ailleurs, la Ville d'Auray accompagne des grands moments sportifs que celle-ci est amenée à connaître. Voici quelques exemples des actions :

- Dans le cadre de « Terre de Jeux », co-organisation du programme d'animations destiné à faire vivre le territoire aux couleurs des Jeux Olympiques 2024 (olympiades culturelles,...)
- Accueil d'une exposition itinérante « Histoire, sport et citoyenneté »
- Organisation de la fête du Sport couplée à celle des associations
- Organisation des Trophées du Sport. Lors de cette cérémonie les sportifs alréens et associations sportives ont été mis à l'honneur dans 7 catégories : Bénévole, Équipe Sénior, Équipe Jeune, sportif Sénior, sportif Jeune, Handisport et Ville.

2.3 Les infrastructures sportives

Pour préserver les équipements existants et améliorer l'accessibilité au sport de Alréens, la Ville d'Auray fait face aux défis de la mutation des activités physiques et sportives. Pour cela, elle porte une politique publique volontariste et ambitieuse, dans le but d'offrir des lieux de pratiques plus nombreux, adaptés et innovants.

Afin que les équipements de demain répondent aux besoins du futur, la ville est attentive aux perspectives d'évolution, pour prévoir la création de nouveaux espaces sportifs qui répondent aux

nouvelles pratiques en portant une attention particulière sur la gestion durable des équipements, avec ses multiples dimensions : technique, économique, environnementale.

La Ville s'inscrit dans la sobriété énergétique avec le changement d'éclairage du complexe sportif La Forêt, à un éclairage LED, ce qui permettra à la collectivité d'économiser 20% de sa facture énergétique, une gestion plus fine des températures des bâtiments, la mise en place de panneaux photovoltaïques, de récupérateurs d'eaux de pluie, sans compter l'attention portée sur le tri des déchets, l'utilisation de produits écoresponsables, et l'encouragement des sportifs à se déplacer avec des modes doux, avec par exemple la mise en place de lieux de parking sécurisés pour les vélos sur chacun des équipements sportifs structurants.

Les équipements sportifs du stade Ty Coat relèvent de la même ambition environnementale :

- Surface synthétique en agglomérats de noyaux d'olive
- Tribune en réemploi
- Club house élaboré dans le cadre d'un chantier participatif

Liée à la pratique en autonomie, l'activité sportive dans l'espace public fait aujourd'hui l'objet d'un réel engouement. En effet, en 2022, 57% de la pratique sportive est faite hors structure associative ou commerciale (Enquête Crédoc/ INJEP 2023). La pratique en autonomie se caractérise par sa spontanéité, son évolution dans le temps et l'espace.

Consciente de cette évolution et de ces caractéristiques, la Ville a décidé d'accompagner ses habitants en essayant de satisfaire les besoins qui y sont liés et en tenant compte de la multiplicité des pratiques.

A ce titre ont été, sont ou vont être créés :

- 3 parcours permanents d'orientation (centre-ville, Saint-Goustan et à destination des personnes à mobilité réduite) ont été installés en partenariat avec le Comité Départemental de Course d'Orientation du Morbihan.
- Une surface artificielle d'escalade équipe le Parc Treulen.
- Des structures de fitness et de street workout (barres parallèles, bancs abdominaux, ou encore les barres de traction) vont être posées au parc urbain Printemps – Saint-Joseph.
- ➔ Il s'agit de trois réalisations issues d'une demande forte des habitants qui se sont emparé du budget participatif pour proposer ces aménagements.
- Une structure de basket 3x3 a été créée à proximité du stade du Loch.
- Un dossier de renouvellement du city-stade du Gumenen va être déposé dans le cadre du dispositif « 5000 terrains de sport » de l'Agence Nationale du Sport.
- La marche est une activité physique et la ville cherche aussi à sécuriser les piétons en même temps que les vélos au travers des liaisons interquartiers ou de la ceinture verte piétonne.

Ce parc urbain se situe au cœur de la ville d'Auray sur une superficie d'environ 3,3 hectares. Poumon vert de la ville, la commune souhaite également aménager l'ensemble du quartier du Printemps pour créer un lieu intergénérationnel. L'implantation d'un skate Park d'une surface de 1150m² est la première étape permettant de créer un espace extérieur ludique, qui accueillera les pratiquants de sports urbains en tous genres (skateboard, roller, trottinette, BMX) et pour tous les niveaux (débutant, moyen, confirmé). Ce nouvel espace, plus central, répondra ainsi à l'évolution des pratiques de ces dernières années.

Dans l'attente d'un équipement sportif et citoyen pérenne au Bel Air en quartier politique de la ville intégrant un centre social et trois disciplines sportives (escalade, gymnastique et boxe), et conformément à l'engagement de la municipalité, les clubs Auray Boxe et Patronage Laïc Alréen assurent leurs activités dans les locaux mis à disposition par la ville.

2.4 Les évènements et manifestations

Organiser un évènement sportif à l'échelle locale amène du lien et du développement social. L'organisation rassemble et fait vibrer ensemble les bénévoles, les sportifs sans oublier les spectateurs. Cela permet d'animer une ville, un quartier, une place.

Un évènement sportif est à la fois une vitrine attractive, qui stimule l'activité économique d'une collectivité et de ses commerçants, et un soutien financier aux associations.

C'est un réel atout pour la ville et l'association qui l'organisent. Cela permet de contribuer au dynamisme local et associatif. Par ailleurs, quand les évènements sportifs commencent à avoir un retentissement national, voire international, il y a des conséquences touristiques et commerciales avérées. Les retombées sont à la fois directes avec la consommation et l'hébergement, et indirectes. Ils participent à l'attractivité et au rayonnement de la ville.

L'aide de la Ville à l'organisation des évènements sportifs s'avère avant tout matérielle. Auray met à disposition ses infrastructures sportives et le matériel nécessaire pour une manifestation. La liste du matériel disponible témoigne de la volonté d'accompagnement du mouvement sportif : tables, chaises, podium, coffrets électriques, barrières, tentes, sono, moquettes, ring de boxe, tapis de judo, grilles, arches, et banderoles....

Pour cette mise disposition et l'aide à l'installation de ce matériel, des agents de la Ville sont mis à contribution, que ce soit le soir, la nuit, ou le week-end. En 2023, cette valorisation s'élève à 60.000€.

Voici quelques manifestations aidées en 2022 et 2023 :

- L'Open Super 12, référence mondiale de tennis des -12 ans.
- L'Urban trail
- Le départ du circuit de 56 kms de l'Ultra Marin
- Le semi-Marathon Auray-Vannes
- Des tournois des clubs
- Le Morbihan Paddle Trophy
- La petite finale du championnat du monde militaire de rugby